

#Inventer **demain**

Diagnostic du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne  
en vue de la préparation de la charte 2028 » 2043 du Parc

## > TOURISME, DYNAMIQUES SOCIOECONOMIQUES







Pour la préparation de ce diagnostic de territoire en matière de **DYNAMIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES** de juillet 2024 à février 2025, le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne remercie tout particulièrement

- > l'ensemble des **structures et personnes ressources** qui ont apporté leurs connaissances et leurs regards (partenaires institutionnels, administratifs et techniques, EPCI, socioprofessionnels, élus du territoire, membres du COTECH et du COFIL...)

- > les prestataires

**Géosystème** (<https://geosysteme.fr>)



**Maîtres du rêve** ([www.maitresdureve.com](http://www.maitresdureve.com))



**Relief urbanisme** (<https://relief-urbanisme.com>)



**Nadem** (<https://www.nadem.fr>)



- > la **Région Auvergne-Rhône Alpes** ayant financé cette étude et accompagnant la révision de la charte du Parc



- > les **services de l'Etat**, ayant financé une partie de cette étude, ayant contribué au présent diagnostic avec sa note d'enjeux et accompagnant la révision de la charte.



A noter le présent rapport fait la distinction entre :

- > le « Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne », le territoire classé et ses multiples acteurs
- > le Syndicat mixte du Parc, l'organisme de gestion et d'animation du Parc.



Atelier de concertation des partenaires organisé le 18 novembre 2024 à Molompize © SMPNRVA

## SOMMAIRE

|          |                                                                                       |          |
|----------|---------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>1</b> | <b>TOURISME ET ACTIVITES DE PLEINE NATURE</b>                                         | <b>6</b> |
| 1.1      | Contexte territorial et économique                                                    | 6        |
| 1.1.1    | Organisation et stratégies touristiques                                               | 6        |
| 1.1.2    | Emploi touristique                                                                    | 8        |
| 1.1.3    | Accessibilité touristique et mobilités                                                | 9        |
| 1.1.4    | Analyses AFOM relatives aux éléments de contexte et à l'emploi en matière de tourisme | 10       |
| 1.2      | Offre touristique qualifiée                                                           | 11       |
| 1.2.1    | Démarches qualité territoriale                                                        | 11       |
| 1.2.2    | Capacité d'accueil                                                                    | 12       |
| 1.2.3    | Démarche qualité durable                                                              | 13       |
| 1.2.4    | Offres alternatives                                                                   | 14       |
| 1.2.5    | Restauration                                                                          | 14       |
| 1.2.6    | Analyses AFOM relatives aux offres touristiques qualifiées                            | 15       |
| 1.4      | Points d'attraction                                                                   | 17       |
| 1.4.1    | Espaces protégés                                                                      | 18       |
| 1.4.2    | Sites touristiques majeurs                                                            | 19       |
| 1.4.3    | Patrimoines bâtis et sites classés                                                    | 20       |
| 1.4.4    | Artisanat et productions de terroir / Agritourisme                                    | 21       |
| 1.4.5    | Analyse AFOM relative aux points d'attraction                                         | 22       |
| 1.5      | Offres culturelles et éducatives                                                      | 24       |
| 1.5.1    | Manifestations culturelles                                                            | 24       |
| 1.5.2    | Tourisme scolaire                                                                     | 24       |
| 1.5.3    | Analyses AFOM relatives aux offres culturelles et sociales                            | 26       |
| 1.6      | Offres d'activités et de loisirs de pleine nature                                     | 27       |
| 1.6.1    | Stations de montagne                                                                  | 27       |
| 1.6.2    | Activités liées à l'eau                                                               | 29       |
| 1.6.3    | Randonnée pédestre                                                                    | 30       |
| 1.6.4    | Tourisme à vélo                                                                       | 32       |
| 1.6.6    | Prestations d'activités de pleine nature                                              | 34       |
| 1.6.7    | Offre équestre                                                                        | 35       |
| 1.6.8    | Manifestations sportives                                                              | 35       |
| 1.6.9    | Analyses AFOM relatives aux offres d'activités et de loisirs de pleine nature         | 36       |
| 1.7      | Mise en tourisme, fréquentation, clientèles et notoriété touristiques                 | 38       |
| 1.7.1    | Principaux acteurs du tourisme                                                        | 38       |
| 1.7.2    | Fréquentation touristique                                                             | 39       |
| 1.7.3    | Marchés ciblés par la Région                                                          | 44       |
| 1.7.4    | Notoriété touristique                                                                 | 45       |
| 1.7.5    | Analyses AFOM relatives à la promotion, la fréquentation et la notoriété              | 48       |
| 1.8      | Enjeux en matière de tourisme et d'activités durables de pleine nature                | 50       |

|          |                                                           |           |
|----------|-----------------------------------------------------------|-----------|
| <b>2</b> | <b>ASPECTS SOCIO-DEMOGRAPHIES</b>                         | <b>53</b> |
| 2.1      | Différentes échelles d'analyse                            | 53        |
| 2.2      | Structuration du territoire                               | 56        |
| 2.2.1    | Accessibilité générale du territoire                      | 56        |
| 2.2.2    | Nombre d'habitants et densité de population               | 56        |
| 2.2.3    | Attractivité de pôles d'emploi périphériques              | 58        |
| 2.2.4    | Multipolarité et accès facilité aux services de proximité | 59        |
| 2.2.5    | Eloignement de centralités                                | 60        |
| 2.3      | Socio-démographie                                         | 60        |
| 2.3.1    | Dynamiques démographiques contrastées                     | 60        |
| 2.3.2    | Viellissement de la population                            | 64        |
| 2.3.3    | Différences socio-économiques marquées                    | 65        |
| 2.4      | Cadre de vie                                              | 67        |
| 2.4.1    | Culture                                                   | 67        |
| 2.4.2    | Diversité de ruralités et de modes de vie                 | 68        |
| 2.5      | Offre de services essentiels                              | 69        |
| 2.5.1    | Offre scolaire et de formation                            | 69        |
| 2.5.2    | Offre de santé                                            | 71        |
| 2.5.3    | Offre de commerces et de services                         | 72        |
| 2.6      | Parc de logements                                         | 73        |
| 2.6.1    | Composition, fonctions et évolution du parc de logements  | 73        |
| 2.6.2    | Statut d'occupation des résidences principales            | 74        |
| 2.7      | Enjeux                                                    | 75        |
| 2.7.1    | Analyses AFOM relatives aux aspects sociodémographiques   | 75        |
| 2.7.2    | Synthèse des enjeux                                       | 76        |
| <b>3</b> | <b>EMPLOI</b>                                             | <b>78</b> |
| 3.1      | Nombre d'emploi                                           | 78        |
| 3.2      | Saisonnalité                                              | 79        |
| 3.3      | Causalité et interdépendance entre population et emploi   | 80        |
| 3.4      | Equilibres entre activités présentes et productives       | 82        |
| 3.5      | Dynamiques de l'emploi local                              | 84        |
| 3.6      | Emploi privé (hors agriculture)                           | 87        |
| 3.7      | Diversité de trajectoire des secteurs d'activités         | 89        |
| 3.8      | Analyse AFOM relative au tissu économique                 | 90        |
| <b>4</b> | <b>FOCUS SECTEUR DE L'AGRICULTURE</b>                     | <b>91</b> |
| 4.1      | Portrait du secteur des entreprises                       | 91        |
| 4.1.1    | Nombre d'emplois                                          | 91        |
| 4.1.2    | Principaux établissements                                 | 93        |
| 4.1.3    | Evolution dans le temps                                   | 94        |
| 4.1.4    | Devenir des exploitations                                 | 99        |
| 4.2      | Répartition des surfaces                                  | 99        |
| 4.3      | Evolution des cheptels des activités d'élevage            | 100       |



|                                                                                     |            |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>4.4 Valorisation économique des exploitations.....</b>                           | <b>101</b> |
| 4.4.1 Elevage.....                                                                  | 101        |
| 4.4.2 Transformation, diversification et labélisation.....                          | 109        |
| 4.4.3 Filière Agri-Bio.....                                                         | 111        |
| 4.4.4 Débouchés commerciaux de l'élevage de bovins.....                             | 116        |
| <b>4.5 Projets Alimentaires Territoriaux.....</b>                                   | <b>117</b> |
| <b>4.6 Analyse AFOM relative à l'agriculture .....</b>                              | <b>124</b> |
| <b>5 FOCUS SECTEUR DE L'AGRO-ALIMENTAIRE .....</b>                                  | <b>125</b> |
| 5.1 Fabrication de denrées alimentaires et de boissons.....                         | 125        |
| 5.2 Industries alimentaires.....                                                    | 126        |
| 5.3 Filière lait et AOP fromagères.....                                             | 127        |
| 5.3.1 Saint-Nectaire.....                                                           | 130        |
| 5.3.2 AOP Cantal.....                                                               | 131        |
| 5.3.3 AOP Salers.....                                                               | 132        |
| 5.3.4 AOP Bleu d'Auvergne.....                                                      | 133        |
| 5.3.5 AOP Fourme d'Ambert.....                                                      | 134        |
| 5.4 Filière Viande.....                                                             | 135        |
| 5.4.1 Prédominance des filières longues avec l'export de broutards.....             | 135        |
| 5.4.2 Trois SIQO sont recensés sur le territoire. ....                              | 136        |
| 5.4.3 Activité de charcuterie et de transformation des viandes de boucherie .....   | 137        |
| 5.4.4 Commerces de proximité de boucheries et charcuteries.....                     | 137        |
| 5.4.5 Salaisons et autres productions artisanale .....                              | 138        |
| 5.4.6 Abattoirs.....                                                                | 138        |
| 5.5 Industrie des eaux de table .....                                               | 138        |
| 5.6 Autres productions agro-alimentaires artisanales locales.....                   | 140        |
| 5.7 Activités connexes à l'agriculture et l'agro-alimentaire.....                   | 141        |
| 5.8 Analyse AFOM relative à économie agro-alimentaire .....                         | 144        |
| <b>6 FOCUS SECTEUR DU BOIS ET DE L'EXPLOITATION FORESTIERE .....</b>                | <b>145</b> |
| 6.1 Ressource forestière .....                                                      | 145        |
| 6.2 Devenir du bois.....                                                            | 147        |
| 6.4 Emploi.....                                                                     | 148        |
| 6.5 Dynamique des activités du travail du bois .....                                | 148        |
| 6.6 Types d'activités recensés localement.....                                      | 150        |
| 6.7 Analyse AFOM relative à l'exploitation forestière et aux activités du bois..... | 151        |

|                                                                                                 |            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>7 FOCUS SECTEUR DES CARRIERES ET PIERRES VOLCANIQUES.....</b>                                | <b>152</b> |
| 7.1 Extraction des ressources issues des carrières.....                                         | 152        |
| 7.1.1 Dynamique de l'emploi.....                                                                | 152        |
| 7.1.2 Etablissements et activités .....                                                         | 153        |
| 7.2 Exploitation et valorisation des ressources.....                                            | 155        |
| 7.2.1 Dynamique de l'emploi.....                                                                | 155        |
| 7.2.2 Etablissements et activités .....                                                         | 156        |
| 7.2.3 Nouveaux enjeux environnementaux et opposition citoyenne.....                             | 157        |
| 7.3 Analyse AFOM relative aux carrières et filières de la pierre volcanique.....                | 157        |
| <b>8 FOCUS SECTEUR DE LA SANTE, DU SOCIAL ET DU THERMALISME .....</b>                           | <b>158</b> |
| 8.1 Activités pour la santé humaine .....                                                       | 158        |
| 8.1.1 Dynamique de l'emploi.....                                                                | 158        |
| 8.1.2 Organisation de l'offre hospitalière.....                                                 | 158        |
| 8.1.3 Principaux établissements et activités .....                                              | 159        |
| 8.2 Activités médico-sociales .....                                                             | 160        |
| 8.2.1 Dynamique de l'emploi.....                                                                | 160        |
| 8.2.2 Principales activités de l'action sociale.....                                            | 160        |
| 8.3 Activités thermales.....                                                                    | 162        |
| <b>9 FOCUS SECTEUR DE LA CONSTRUCTION .....</b>                                                 | <b>164</b> |
| <b>10 FOCUS SECTEUR DU TEXTILE, DE L'HABILLEMENT, DU CUIR ET DE LA CHAUSSURE ..</b>             | <b>165</b> |
| <b>11 AUTRES SECTEURS D'ACTIVITE.....</b>                                                       | <b>166</b> |
| <b>12 DECHETS.....</b>                                                                          | <b>167</b> |
| <b>13 SYNTHÈSE DES ENJEUX ÉCONOMIQUES ET POTENTIELS DE DÉVELOPPEMENT ..</b>                     | <b>168</b> |
| <b>14 ANNEXES.....</b>                                                                          | <b>169</b> |
| 14.1 Tableau dénombrant les communes incluses selon les différents périmètres.....              | 169        |
| 14.2 Variation de l'emploi de 1975 à 2021 au sein du Parc et des territoires de référence ..... | 170        |
| 14.3 Taux de croissance annuel moyen de l'emploi salarié privé.....                             | 171        |
| 14.4 Impact de trois facteurs sur la dynamique de l'emploi .....                                | 172        |
| 14.4.1 Analyse au regard de 10 secteurs d'emplois.....                                          | 172        |
| 14.4.2 Analyse au regard de 38 secteurs d'emplois.....                                          | 173        |
| 14.4.3 Analyse au regard de 732 secteurs d'emplois.....                                         | 174        |

# 1 TOURISME ET ACTIVITES DE PLEINE NATURE

## 1.1 CONTEXTE TERRITORIAL ET ECONOMIQUE

### 1.1.1 Organisation et stratégies touristiques

2 départements, 1 région, 1 destination Auvergne, des destinations infra (Cantal, Massif du Sancy...), 16 EPCI et 14 Offices de Tourisme

L'organisation touristique est liée à l'organisation territoriale et plus particulièrement aux EPCI depuis la loi NOTRe (2015), ces derniers devant exercer la compétence « Promotion du tourisme, dont la création d'Office de Tourisme ». Parmi les EPCI, plusieurs ont défini une stratégie de développement touristique :

- > Carladès (nouvelle stratégie en cours d'élaboration)
- > Clermont-Auvergne Métropole (à travers l'Office de tourisme)
- > Mond'Arverne (2022-2026)
- > Dômes Sancy Artense (à travers une convention d'objectifs 2023-2026 avec l'Office de tourisme)
- > Hautes-Terres (2022-2026)
- > Massif du Sancy (à travers une nouvelle convention d'objectifs 2025-2027 avec l'Office de tourisme)
- > Pays d'Issoire (2019)
- > Saint-Flour Communauté (à travers aussi une nouvelle convention d'objectifs 2025-2027 avec l'Office de tourisme)
- > Sumène-Artense (stratégie actualisée en 2024)

Certains EPCI n'ont pas de stratégie touristique, mais affirment néanmoins une ambition pour le secteur dans le cadre de leur stratégie globale comme Riom Limagne et Volcans dans son projet de territoire 2030 (défini en 2022).

Dans tous les cas, l'ambition des EPCI de s'engager en faveur du développement durable du tourisme est affirmée (avec plus ou moins d'ambition). Dans ce cadre, le développement des activités de pleine nature occupe une place prépondérante, avec notamment une volonté d'allonger la saison touristique.



Au niveau départemental, le Puy-de-Dôme a redéfini sa stratégie (dans le cadre de la Mission Tourisme et Patrimoine Mondial) en renforçant l'accompagnement des acteurs locaux avec 4 pôles d'actions :

- > structuration de l'offre touristique autour des grands projets (Chaîne des Puys - Faille de Limagne, Gergovie Stations de pleine nature...)
- > accompagnement des filières avec une priorité à la pleine nature, la petite randonnée, l'itinérance, le cyclotourisme, le VTT, le tourisme équestre, le thermalisme et les loisirs
- > animation et attractivité touristique avec l'embellissement et le cadre de vie
- > promotion départementale.



La stratégie départementale du Cantal est en cours de finalisation et devrait courir jusqu'en 2028 (l'ancienne stratégie avait été définie en 2019), dans un contexte de baisse budgétaire et la suppression du service tourisme dont les missions devraient être confiées à Cantal Destination (Agence de promotion).

A noter, les intéressantes stratégies de rapprochement :

- > de Mond'Arverne communauté et de Clermont Auvergne Métropole, qui depuis le 1er janvier 2024, partagent une même destination touristique et un seul Office de tourisme (Clermont Auvergne Volcans) ;
- > des communautés de communes de Chavanon Combrailles et de Volcans et de Combrailles Sioule et Morge, qui travaillent en partenariat avec le SMAD et l'Office de Tourisme des Combrailles pour définir une stratégie touristique 2023-2027.

La promotion des deux départements est passée par un portail d'information commun (plus forcément actif aujourd'hui) : Auvergne Destination (réunissant même les 4 départements de l'Auvergne).



Le Département du Puy-de-Dôme va lancer son site internet touristique au printemps 2025.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a, quant à elle, élaboré son Plan touristique 2022-2028 avec l'ambition de devenir la première destination européenne du tourisme durable à partir de 5 axes :



- > soutenir les aménagements touristiques dans 6 filières d'excellence (dont les activités de pleine nature, la montagne, l'itinérance...);
- > faire rayonner les sites touristiques emblématiques (dont Vulcania, le Panoramique des Dômes...);
- > développer les hébergements touristiques;
- > réactiver l'emploi et développer l'accessibilité des sites;
- > accompagner les territoires et les acteurs touristiques.

Avec cette reconfiguration territoriale ayant fait émerger **des pôles touristiques plus forts** (en termes de moyens, de compétences...), on observe des relations globalement régulières entre les acteurs, mais également, cependant :

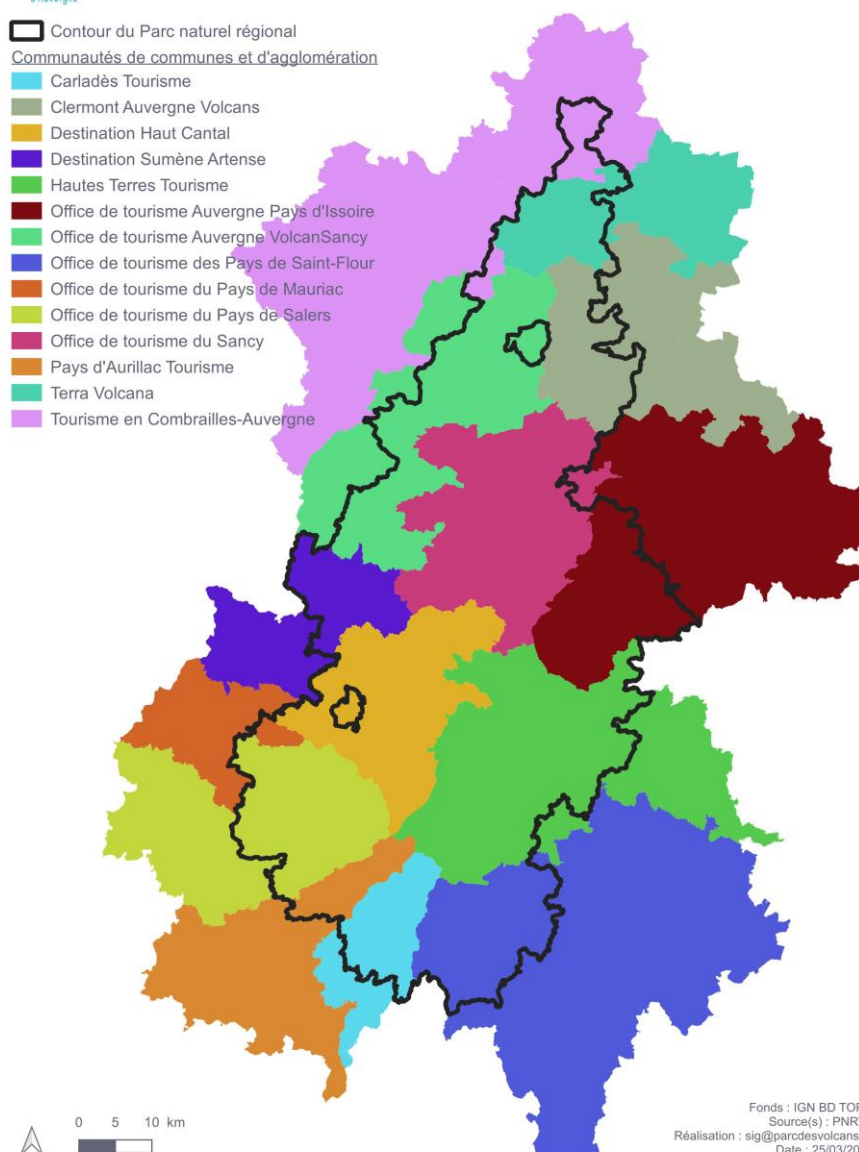
- > des superpositions possibles de périmètres d'actions (nombreux acteurs intervenant dans le tourisme
- > des dynamiques touristiques variables en fonction des collectivités (exercice de la compétence, moyens alloués, objectifs liés à la durabilité...)
- > **une difficulté à travailler le tourisme durable à l'échelle Parc** alors que la compétence s'organise à l'échelle supra ou infra.



SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne

## Offices du tourisme

- Contour du Parc naturel régional
- Communautés de communes et d'agglomération
- Carladès Tourisme
- Clermont Auvergne Volcans
- Destination Haut Cantal
- Destination Sumène Artense
- Hautes Terres Tourisme
- Office de tourisme Auvergne Pays d'Issoire
- Office de tourisme Auvergne VolcanSancy
- Office de tourisme des Pays de Saint-Flour
- Office de tourisme du Pays de Mauriac
- Office de tourisme du Pays de Salers
- Office de tourisme du Sancy
- Pays d'Aurillac Tourisme
- Terra Volcana
- Tourisme en Combrailles-Auvergne



0 5 10 km

Fonds : IGN BD TOPO  
Source(s) : PNRVA  
Réalisation : sig@parcdesvolcans.fr  
Date : 25/03/2026

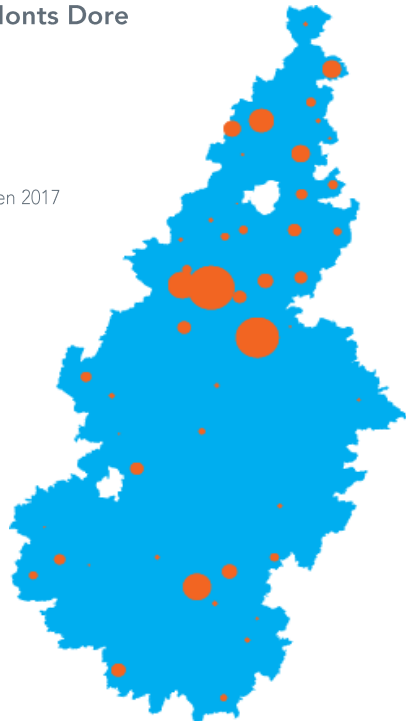


1.1.2 Emploi touristique

Le tourisme s'avère être un secteur d'activité dynamique dans le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne :

- > le Parc des Volcans d'Auvergne : premier Parc naturel régional en termes d'emplois touristiques en Auvergne-Rhône-Alpes, témoignant de l'importance du secteur pour le territoire.
- > un nombre d'employés en constante augmentation depuis 2009, passant de 2 005 à 2 362 emplois.
- > des emplois majoritairement localisés dans les secteurs de l'hébergement touristique marchand et de la restauration représentant respectivement 38% et 32% du total des salariés.
- > 8% des emplois sur le territoire des Volcans d'Auvergne sont directement attribuables à l'activité touristique (près de 20% des emplois sont liés à cette activité : emplois indirects).
- > Un bassin d'emploi touristique fortement concentré dans les régions des Monts Dore et des Monts Dômes.

Emplois touristiques en 2017

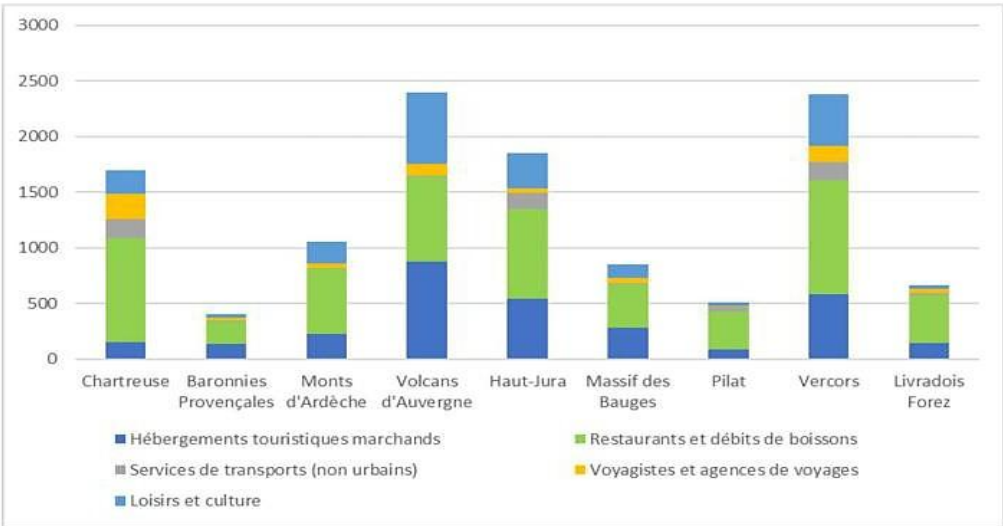


8% des emplois directement attribuables au secteur touristique

Les chiffres clefs des PNR en Auvergne-Rhône-Alpes en 2023

Emplois touristiques

Répartition par PNR  
DADS 2021



Nombre total de salariés par secteur d'activité touristique (AuRA/METT-2024)

| Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne | Effectifs salariés |
|----------------------------------------------|--------------------|
| Hébergements touristiques marchands          | 916                |
| Restaurants et débits de boissons            | 763                |
| Services de transports (non urbains)         | 13                 |
| Voyagistes et agences de voyages             | 98                 |
| Loisirs et culture                           | 572                |
| Total salariés                               | 2362               |

### 1.1.3 Accessibilité touristique et mobilités

#### Autoroutes

Clermont-Ferrand est un carrefour d'autoroutes avec l'A71 (Orléans), l'A89 (Bordeaux- Lyon) et l'A75 (Béziers). Cette dernière longe le Parc sur sa partie orientale et permet d'accéder au territoire facilement avec de nombreux échangeurs. L'A89 longe, quant à elle, la partie nord-ouest du Parc. Ainsi, globalement, **les communes du Puy-de-Dôme sont plus accessibles que celles du Cantal**, d'autant que le réseau routier à « haut débit » est peu dense au sein du Parc avec principalement une N122 reliant Massiac à Aurillac et une D3-D926 reliant Saint-Flour à Bort-les Orgues.

#### Réseau secondaire

Au sein du Parc, le réseau secondaire est **plutôt dense et de bonne qualité**. Il est complété par de nombreuses routes rurales propices à la découverte lente et douce du territoire.

#### Réseau ferroviaire

Au niveau du chemin de fer, le Parc bénéficie de la **proximité de la gare Intercités et TER de Clermont-Ferrand mettant Lyon à 2h et Paris entre 3 et 5h (en moyenne)**. De Clermont-Ferrand on peut aussi relier les gares de Murat, du Lioran et de Vic-sur-Cère à moins de 2 heures. Ces dernières gares constituent sans conteste un réel atout pour le territoire, même si les durées de voyage pour relier les grandes agglomérations sont importantes (plus de 4h pour Murat- Lyon, plus de 6h pour Murat-Montpellier). A noter :

- > le Lioran est l'une des rares stations françaises à disposer d'une gare ferroviaire au pied des pistes
- > sur la partie puydomoise, seules Volvic et Riom-Chatel-Guyon bénéficient d'une gare de voyageurs ; la ligne Volvic La Bourboule n'est plus utilisée que pour le fret.

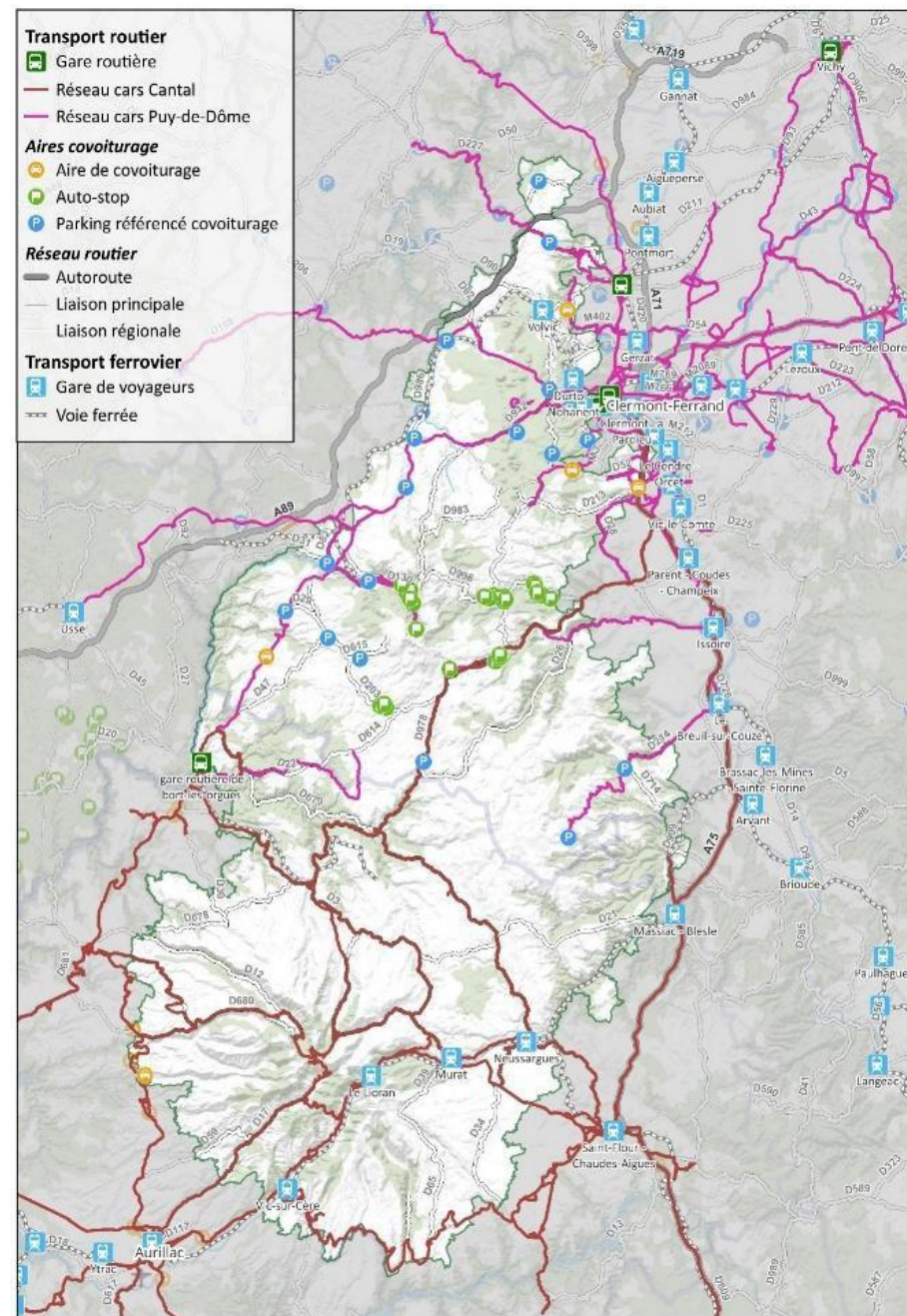
#### Réseau de bus

Les lignes de bus sont encore marquées par une logique départementale avec **peu d'offres interdépartementales**.

- > Le réseau sur le département du Cantal s'organise autour d'un bon maillage
- > Celui du Puy-de-Dôme est organisé à partir de Clermont-Ferrand (à noter également le développement du réseau de bus sur Riom Limagne et Volcans communauté).

**De nombreuses communes du Parc ne bénéficient pas de lignes (notamment tout le Cézallier)**. La ligne des volcans et celle des montagnes sont des liaisons saisonnières qui permettent aux visiteurs de se rendre au Puy Mary, au Lioran ou encore à Prat de Bouc.

6 gares d'intérêt régional ou national au sein du Parc, A75 axe principal des flux



Principaux axes de transport dans le Parc

## Autres équipements et modalités

**Les aires d'auto-stop** représentent une alternative qui pallie le manque de dessertes de transport collectif. Sur le territoire, l'offre structurée est très hétérogène. A noter : l'absence du réseau Rezipouce sur l'ensemble du territoire.

**La structuration de parkings et aires de covoiturage est pratiquement inexistante** dans le Parc, en dehors de l'agglomération de Clermont-Ferrand.

➔ **D'une manière générale, l'offre de transports en commun et de transports alternatifs est faible et peu lisible à l'échelle du Parc. Il n'existe pas encore d'offre multimodale structurée.** A noter que l'une des opportunités serait de développer / structurer les dispositifs de transports à la demande proposés par quelques intercommunalités, mais qui ne sont pas souvent adaptées aux besoins des visiteurs (touristes ou excursionnistes).

### Quelques solutions de mobilités alternatives diffuses existent :

- > des sites collaboratifs (Mov'ici – plateforme de la Région Auvergne –Rhône-Alpes, Covoitribu, Mon auto partagée, Halt ô Stop...)
- > de rares propositions de location de vélos à assistance électrique dans quelques Communautés de communes ;
- > quelques voies vélos et pistes vertes qui se développent progressivement (Ex : la Coulée de l'Ambène sur Riom Limagne et Volcans, la Piste Verte sur Sumène-

## 1.1.4 Analyses AFOM relatives aux éléments de contexte et à l'emploi en matière de tourisme

### ATOUTS

#### Organisation et stratégies touristiques

- + Des stratégies touristiques alignées autour d'ambitions et de valeurs partagées (tourisme durable, pleine nature...)
- + Des départements réunis au sein de la destination Auvergne
- + Une reconfiguration territoriale (loi NOTRe) faisant émerger des pôles touristiques plus forts (moyens, compétences...)
- + Des relations globalement régulières entre les acteurs

#### Emplois touristiques

- + Une augmentation de l'emploi touristique depuis 2009
- + Une part des emplois liés à l'hébergement marchand et aux loisirs importante (dont téléphériques et remontées mécaniques)

#### Accessibilité du territoire et mobilité

- + Une ligne régionale de chemin de fer passant par le Cantal (Murat, le Lioran, Vic-sur- Cère) et une dans le Puy-de-Dôme jusqu'à Volvic
- + Des lignes régionales autocars
- + Un site de covoiturage proposé par la région AURA – Mov'ici
- + La proximité d'autoroute reliant Clermont-Ferrand à la Méditerranée et à l'Atlantique
- + Un bon réseau de routes secondaires et rurales

### FAIBLESSES

#### Organisation et stratégies touristiques

- De très nombreux acteurs intervenant dans le tourisme, dont les périmètres d'action peuvent se superposer
- Des dynamiques touristiques variables en fonction des collectivités (exercice de la compétence, moyens alloués, objectifs liés à la durabilité...)
- Une difficulté à travailler le tourisme durable à l'échelle Parc alors que la compétence s'organise à l'échelle supra ou infra

#### Emplois touristiques

- Peu d'emplois liés aux services de transports de loisirs (hors services réguliers et scolaires)
- Des difficultés de recrutement dans le secteur touristique (forte saisonnalité, recours à des emplois à temps partiel), notamment dans la restauration
- Une répartition géographique des emplois touristiques très inégale : secteur Monts Dore et Monts Dômes dynamiques, Cézallier, Artense et Monts du Cantal en retrait

#### Accessibilité du territoire et mobilité

- Peu d'offres en termes d'Intermodalité et des connexions parfois difficiles Un territoire difficilement accessible sans voiture individuelle
- Un manque de lisibilité des plateformes d'intermodalité (en dehors éventuellement du site Oura.com)
- Des bassins de clientèles de proximité potentielles (à moins de 2 heures de route) peu importants



## OPPORTUNITES

### Organisation et stratégies touristiques

- + L'émergence d'un projet touristique à l'échelle du Puy-de-Dôme, qui se veut fédérateur et fortement orienté vers les loisirs et habitants
- + Un contexte qui doit pousser l'action publique vers la transition du modèle touristique, pour laquelle le volet expérimentation et les dynamiques collectives des Parcs (IPAMAC, APARA) peut jouer un rôle d'accélérateur/facilitateur

### Emplois touristiques

- + De nombreux dispositifs liés à la qualification des emplois touristiques (formations, accompagnements...)
- + Des stratégies d'attractivité et de marketing territorial conduites par les collectivités, incitant à travailler et s'installer sur les territoires
- + Des modèles à inventer pour attirer et fidéliser les salariés du tourisme sur le territoire (groupement employeurs, temps partagé...)

### Accessibilité du territoire et mobilité

- + Une destination idéale pour des séjours longs, lents et immersifs
- + La création de séjours sans voiture
- + Le développement des moyens de transport alternatifs

## MENACES

### Organisation et stratégies touristiques

- Une difficulté de positionnement pour les territoires de projet non dotés de compétences propres (ex. PNR, SM de Grands sites...)
- Un positionnement stratégique axé sur le tourisme durable qui exige d'être à la hauteur collectivement (offres, organisation...)

### Emplois touristiques

- La faible attractivité de l'emploi touristique (rémunération, conditions de travail, saisonnalité...)

### Accessibilité du territoire et mobilité

- La volonté des prescripteurs de développer des courts séjours ayant un fort impact sur l'environnement (hors séjours sans voiture)
- La concurrence de plus en plus forte de destinations touristiques sans voiture (en Occitanie notamment)

## 1.2 OFFRE TOURISTIQUE QUALIFIEE

15 « Stations vertes » au sein du Parc  
10 communes classées « Station

### 1.2.1 Démarches qualité territoriale

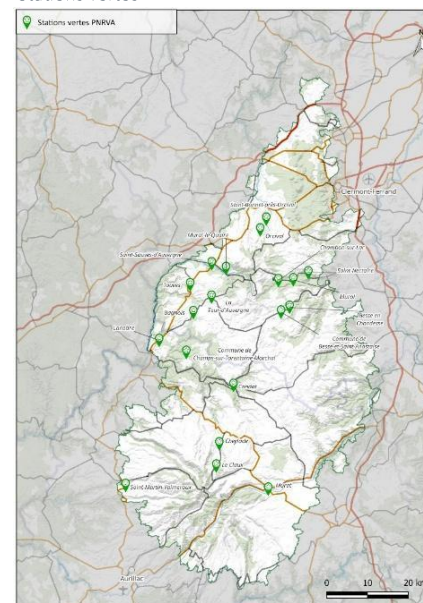
L'intérêt pour adhérer à des démarches de qualité est variable entre le Puy-de-Dôme et le Cantal. 10 communes sont « Station Classée » (une seule dans le Cantal).

Au-delà des **Stations Vertes** (plutôt bien représentées sur l'ensemble du territoire et étant **majoritairement présentes dans le Puy-de-Dôme**), d'autres labels apportent une reconnaissance qualifiante aux communes tels que :

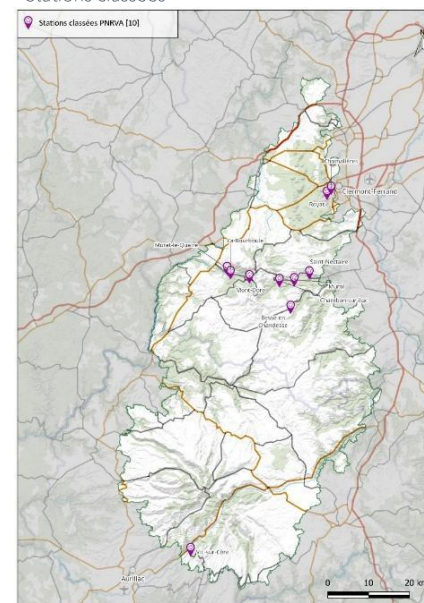
- > Plus Beaux villages de France : Salers, Tournemire (Cantal)
- > Petites Cités de Caractère : Besse-et-Saint-Anastaise, Murat, Saint-Saturnin (63) et Menet
- > Villes et villages Fleuris : 14 communes la majorité se situant dans le Puy-de-Dôme

La station classée de Murat-le-Quaire se distingue et affirme ses valeurs grâce à différentes démarches qualité : Station Verte, Ville et Villages Fleuris, Petites Cités de Caractère. A noter que plusieurs communes sont concernées par le label Pays d'Art et d'Histoire (Issoire Val d'Allier, Riom et Pays de Saint-Flour) ; de plus, Aurillac Agglo est engagée dans le processus de labellisation.

Stations vertes



Stations classées



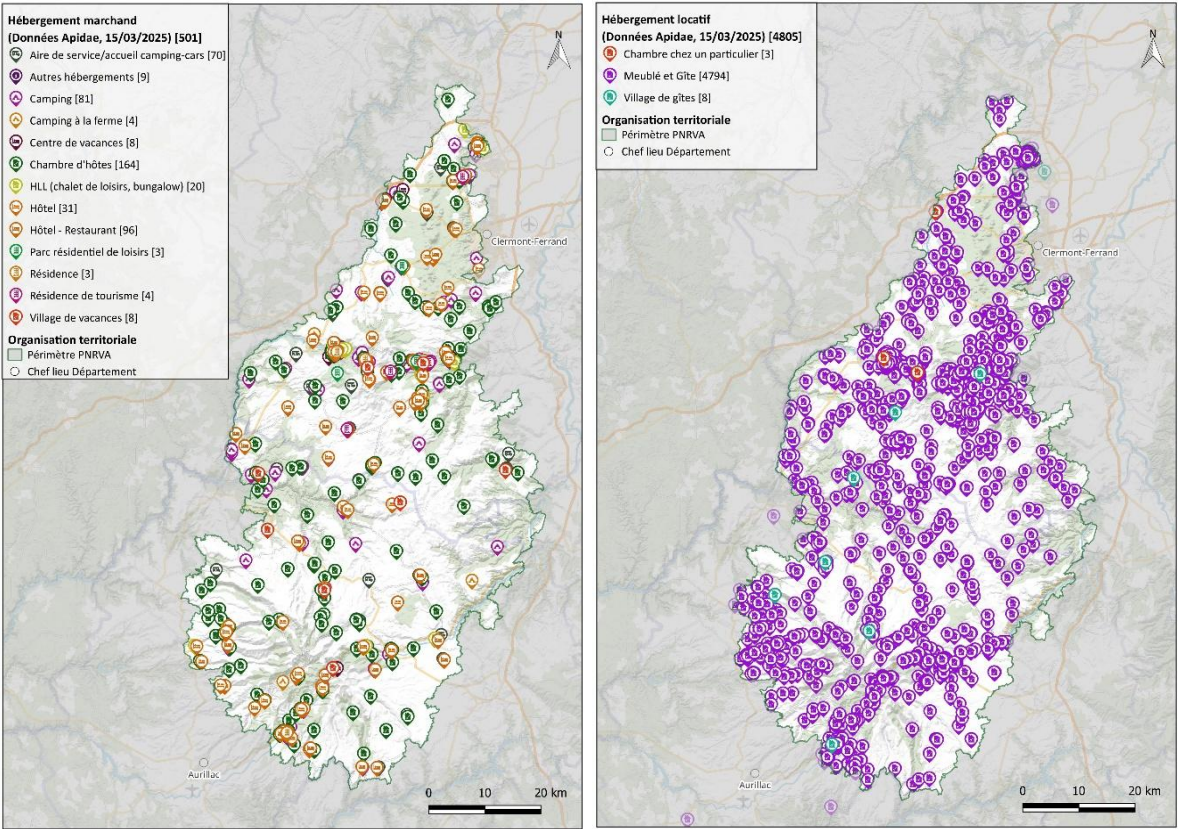
1.2.2 Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est assez conséquente, avec 57 000 lits marchands déclarés et 111 000 lits non marchand, soit une capacité totale de près de 170 000 lits (dont les 2/3 sont non marchands<sup>1</sup>).

- > **En nombre d'établissements, l'offre est globalement bien répartie sur le territoire** (surtout en ce qui concerne les meublés et gîtes qui sont très nombreux), mais, en nombre de lits, l'offre apparaît bien plus hétérogène avec des concentrations autours des stations de ski et thermales (avec une belle variété d'hébergements diffus et collectifs). Des zones souffrent d'un faible nombre de lits marchands (le Cézallier notamment).
- > **Qualitativement, l'offre se distingue par son importance en entrée de gamme et en milieu de gamme.** A titre d'exemple, le territoire ne compte pratiquement aucune offre hôtelière de 4 ou 5 étoiles, seules quelques offres locatives et de plein air dépassent les 3 étoiles.

Le nombre d'établissements engagés dans une démarche qualité (label ou marque) est peu élevé en dehors des Gîtes de France. L'hôtellerie de plein air et l'hôtellerie ne sont pas liées à des chaînes intégrées.

Quelques établissements sont plutôt liés à des chaînes volontaires (dont les Logis avec 20 établissements).



Hébergements marchands

111 000 lits non marchands  
57 000 lits marchands

Estimation du nombre  
de lits marchands  
(dont locatifs) à partir de :  
■ données INSEE 2024  
■ données APIDAE, mars 2025

| Type                                    | Nombre | Capacité (lits) |
|-----------------------------------------|--------|-----------------|
| Hôtels                                  | 129    | 4 952           |
| Campings                                | 93     | 22 536          |
| Villages vacances / maisons familiales  | 94     | 7 613           |
| Résidences de tourisme / hôtelières     | 9      | 2 137           |
| Auberges de jeunesse / centres sportifs | 3      | 289             |
| Chambre d'hôtes                         | 164    | 328             |
| Meublé et Gîte                          | 4 794  | 19 176          |
| Total                                   |        | 57 031          |

<sup>1</sup> Estimation à partir du nombre de résidences secondaires au PNRVA en 2021, qui s'élevait à 22 294 logements (source : Observatoire des territoires – ANCT, données INSEE)



### 1.2.3 Démarche qualité durable

22 établissements Clef Verte ou Ecolabel Européen  
40 établissements marqués Nattitude au sein du Parc

Par le biais de labellisation, des professionnels s'impliquent pour faire reconnaître la qualité de leur établissement et l'inscrire dans une démarche liée au tourisme durable. Or, au vu de l'étendue du Parc, **rares sont les établissements à vocation touristique s'inscrivant dans une des démarches de qualité durable reconnues internationalement ou nationalement** (Ecolabel Européen, Clef Verte...). On peut néanmoins noter ces labellisations :

- > **24 Clef Verte**, dont **11 hôtelleries de plein air**
- > **64 Tourisme & Handicap** ; mais ces démarches majeures sont peu représentées. Il y a donc un véritable déficit d'offres adaptées aux personnes handicapées posant la question de l'accessibilité au plus grand nombre sur le territoire.
- > **90 Accueil Vélo**<sup>2</sup>, seul label plutôt bien présent sur le territoire avec plus de concernés avec une bonne belle diversité d'hébergements pouvant accueillir clientèle individuelle comme clientèle de groupe.

Ainsi que le **référencement d'accompagnateurs de groupes** :

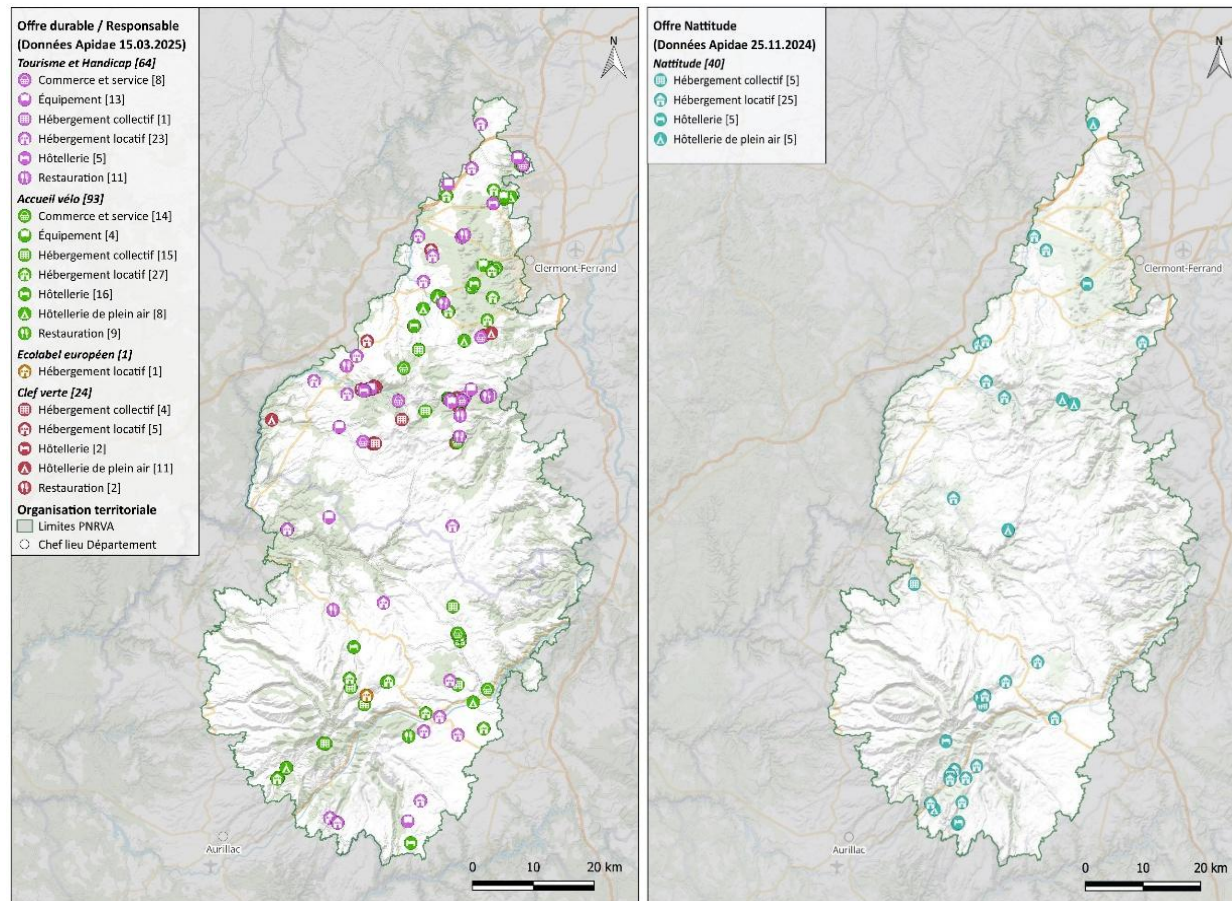
- > par le Département du Puy-de-Dôme dans la Chaîne des Puys
- > par la Réserve naturelle nationale de la Vallée de Chaudefour.

La marque « Valeurs Parc » contribue à la valorisation des filières.

Cette démarche est néanmoins abandonnée, compte tenu de la grande taille du territoire et de la lourdeur de son administration, pour être remplacée par une démarche « ombrelle » visant à distinguer tous les établissements reconnus pour leur engagement et leurs valeurs (en cohérence avec celles portées par le Parc).

La marque régionale **Nattitude** est reconnue par les institutions touristiques territoriales. « Pour les hébergements, on trouve la durabilité via la marque Nattitude, ce sont des prestataires marqués pour leur engagement. Nous nous appuyons vraiment sur la marque. Même si elle est mal identifiée et qu'elle manque de notoriété, elle accompagne vraiment les prestataires dans une démarche de progrès ». Témoignage du département du Cantal. A l'échelle du Parc, 40 établissements sont marqués (majoritairement des meublés plutôt qualitatifs). **A noter aussi la plateforme régionale « Partir Ici ».**

**Des plateformes privées telles que We GoGreenR** participent à accompagner des établissements touristiques vers une transition durable tout en s'appuyant notamment sur des démarches officielles telles que Clé Verte. D'autres sélectionnent des hébergements pour leur qualité durable comme GreenGo. Plusieurs établissements sont concernés par cette dernière démarche.



<sup>2</sup> Non significatif en termes de management environnemental



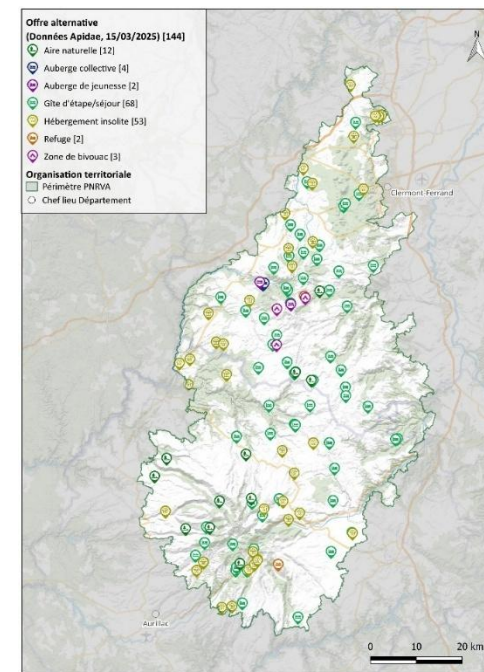
## 1.2.4 Offres alternatives

### 4 aires de bivouac - 4 tiers lieux répertoriés par l'association

Une offre alternative se positionne au croisement de l'aventure, de la rencontre, du voyage expérientiel et participatif, ainsi que de l'hospitalité. Classiquement, on y inclut **les aires naturelles, les refuges et les gîtes d'étapes qui sont assez nombreux** sur le territoire et favorables aux grands randonneurs. Complétant cette offre, il est à noter :

- > **4 aires de bivouac** (seules 4 sont référencées sur Apidae) : Chastreix, Super-Besse, Picherande, Chambon-sur-Lac. Celle de Montlosier est en cours d'aménagement. Ces aires de bivouac sont de plus en plus recherchées par une clientèle d'itinérants aventuriers.
- > **2 auberges de jeunesse** situées dans la partie puydomoise du Parc et labellisées Clef Verte ; l'une fait partie de la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (FUAJ).
- > **4 tiers-lieux** : Vic-sur-Cère, Murat, Sayat, Volvic. Ces lieux qui apportent une image dynamique au milieu rural sont avant tout des bureaux partagés, mais servent également d'espaces de médiation culturelle et numérique ; ils n'offrent pas aujourd'hui de services liés au tourisme.
- > **une offre d'hébergements participatifs et hospitaliers** (Couchsurfing, Warmshowers, woofing...), mais elle n'est pas identifiée ou mentionnée sur le site internet du Parc ou sur les sites des Offices de tourisme. A noter qu'il existe quelques étapes France Passion destinées aux campings-caristes.
- > **Une offre insolite** (qui est très majoritairement dans une logique marchande) significative et plutôt bien répartie sur le territoire (même s'il y a des « zones blanches » comme dans le Cézallier), s'agissant essentiellement de petites structures.

Offre alternative



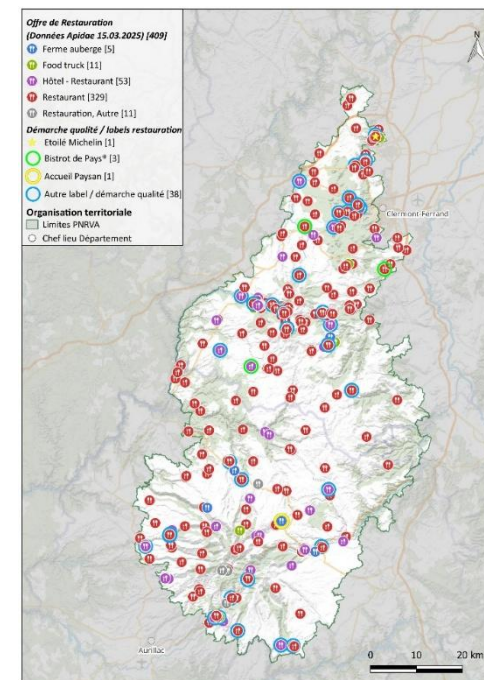
## 1.2.5 Restauration

### 1 établissement étoilé au Guide Michelin - 9 établissements marqués Les Toques

Avec **409 établissements**, l'offre en restauration est bien présente à l'échelle du Parc, avec néanmoins une proposition plus fournie dans le département du Puy-de-Dôme et notamment autour du massif de Sancy. D'une manière générale les démarches qualité restent plutôt confidentielles (moins de 50 établissements concernés) avec notamment :

- > 9 restaurants labellisés « Maîtres Restaurateurs »
- > 9 restaurants labellisés « Tables et Auberges de France » : valorisation et la promotion, en France et à l'International, du savoir-faire des professionnels indépendants
- > 8 restaurants labellisés « Les Toques d'Auvergne »<sup>3</sup>
- > 1 seul restaurant étoilé au Guide Michelin, situé au nord du territoire. Peu sont reconnus par les autres guides gastronomiques.

Offre de restauration



Alors qu'il s'agit d'un territoire reconnu pour son agriculture, ses productions locales (dont plusieurs AOP) et ses traditions culinaires, on peut déplorer un manque de représentation de démarches valorisant la ruralité et son terroir à l'instar des Bistrots de Pays ou des Fermes auberges.

A noter aussi que **le faible nombre de restaurants engagés dans une démarche liée au tourisme durable** (Ecolabel, Clef Verte ou démarches spécifiques à la restauration (aucun établissement Ecotable ou Green Food par exemple).

<sup>3</sup> Association des chefs et restaurants auvergnats qui prône l'importance des circuits courts, la qualité des produits locaux

## 1.2.6 Analyses AFOM relatives aux offres touristiques qualifiées

### ATOUTS

#### Démarches qualité territoriale

- + 15 communes du Parc labellisées Stations Vertes (dont 7 Familles Plus, 1 Village de Neige)
- + 2 communes (Salers et Tournemire) « Plus Beaux Villages de France » (mais pas de Plus beaux Détours de France »)
- + 3 Pays d'Art et d'Histoire qui concernent partiellement le Parc et 1 en projet
- + 14 communes labellisées Villes et Villages Fleuris (surtout dans le Puy-de-Dôme)

#### Capacité d'accueil

- + Une capacité d'accueil significative (avec une grande majorité de lits non marchands)
- + Des lits marchands dominés par l'hôtellerie de plein air (plus de 22 500 lits, les meublés et gîtes (19 200 lits) et les villages de vacances (7 600 lits)
- + Une assez bonne répartition de cette capacité d'accueil même si des pôles se distinguent autour des stations
- + L'importance d'une offre rurale diffuse (gîtes ruraux) avec une bonne représentation des Gîtes de France

#### Démarche qualité durable

- + Nattitude, une marque originale et engagée plutôt bien présente sur le territoire
- + Une offre significative d'hébergements labellisés Accueil Vélo
- + Une offre attractive sur les plateformes Partir d'Ici (mise en place par la Région) ou GreenGo (plateforme privée)
- + Des offres plus limitées et non filtrées à l'échelle du Parc sur Ecobnb, We Go GreenR

#### Offre alternative

- + Une offre significative pour les clientèles itinérantes avec un bon réseau de refuges (2), zones de bivouac (4) et de gîtes d'étapes (68)
- + Une cinquantaine d'hébergements insolites bien mise en avant par les opérateurs touristiques
- + Deux auberges de jeunesse
- + Plusieurs étapes France Passion favorables à l'agritourisme

#### Restauration

- + Une offre significative de restaurants (un peu plus de 400 à l'échelle du Parc)
- + 21 Hôtels-Restaurants chez les Logis (gages de cuisine traditionnelle de qualité)
- + Quelques restaurateurs engagés en faveur d'une cuisine authentique, basée sur des produits frais et locaux
- + Quelques rares établissements reconnus pour leur cuisine gastronomique dans les guides spécialisés (Michelin, Gault & Millau)

### FAIBLESSES

#### Démarches qualité territoriale

- Une seule station de montagne vraiment engagée dans une démarche de tourisme durable (Chastreix en cours)
- Pas de territoire labélisé Destination pour Tous
- Pas de commune ou d'EPCI labellisé Villes et Territoires Durables

#### Capacité d'accueil

- Un parc vieillissant dans les stations de montagne
- Une faible représentation d'établissements haut de gamme (4 ou 5 étoiles ou équivalent)
- Des marques liées à l'agritourisme assez peu présentes : 52 exploitations sont Bienvenue à la Ferme (très majoritairement) ou Accueil Paysan

#### Démarche qualité durable

- Peu d'établissements engagés dans une démarche qualité liée au tourisme durable (y compris Ecogite de Gîtes de France)
- Peu d'établissements labellisés Tourisme & Handicap (mais une volonté du Département Cantal de travailler cet axe)

#### Offre alternative

- Une non-valorisation des hébergements alternatifs et hospitaliers (Couch Surfing, Be Welcome, Warm showers...)
- 6 tiers lieux (dont 4 recensés par le réseau régional Relief) mais sans activités liées au tourisme

#### Restauration

- Peu d'établissements engagés dans une démarche qualité nationale (Maîtres Restaurateurs, Tables et Auberges de France...)
- Peu d'établissements engagés dans une démarche de tourisme durable (Clé Verte, Ecotable...)
- Seulement 5 fermes auberges

## OPPORTUNITES

### Démarches qualité territoriale

- + Accompagner la mise en réseau des communes et des stations engagées en faveur du tourisme durable (les Stations Vertes notamment)
- + Plusieurs programmes de recherche actions autour des questions de transition sur le Sancy (Natur'Adapt, Star Sentinelles...)

### Capacité d'accueil

- + Une longue histoire liée au tourisme social et solidaire qui légitimerait d'autant plus une vocation de destination accessible au plus grand nombre
- + Une offre « expérientielle » et parfaitement intégrée à son territoire à encourager
- + Une économie résidentielle touristique à cultiver

### Démarche qualité durable

- + Une marque collective portée par le syndicat mixte du Parc permettant de mettre en lumière les établissements engagés en faveur de la durabilité
- + Des dispositifs incitatifs pour permettre aux établissements de progresser (similaires aux Fonds Tourisme Durable)
- + Accompagner la mise en réseau des acteurs et la montée en compétences liées à la durabilité

### Offre alternative

- Favoriser la création de tiers lieux hybrides
- Ouvrir des espaces de cohabitations et de lien sociaux entre les locaux et les touristes de passage (coworking, création, artisanat, initiative)
- Soutenir le tourisme social et associatif aux côtés des acteurs du secteur (Fonds Essentiem, réseau UNAT...)

### Restauration

- + Une marque collective portée par le Syndicat mixte du Parc permettant de mettre en lumière les établissements engagés en faveur de la durabilité (pour faire face à la multiplication des « labels » concernant la restauration)
- + Le soutien aux initiatives innovantes souvent portées par de jeunes entrepreneurs (restaurants itinérants, établissements hybrides...)

## MENACES

### Démarches qualité territoriale

- Prendre du retard par rapport aux autres destinations (villes et territoires) engagées dans des démarches qualifiantes intégrant les enjeux du développement durable

### Capacité d'accueil

- Une montée en gamme « forcée »

### Démarche qualité durable

- Rester attentiste et ne pas favoriser les expérimentations et les innovations (0 lauréat sur le territoire de l'appel à projets « Formes émergentes de tourisme » piloté par l'ADEME)

### Offre alternative

- Déconsidérer les initiatives portées par des acteurs se revendiquant de l'économie sociale et solidaire
- S'en tenir à une représentation limitée de la campagne (image d'Epinal). Ne pas tenir compte de l'effervescence, de la créativité et de l'hospitalité locale
- « Instagrammabilité » des lieux de couchages dans la nature (pour les vans notamment) pouvant nuire à l'environnement

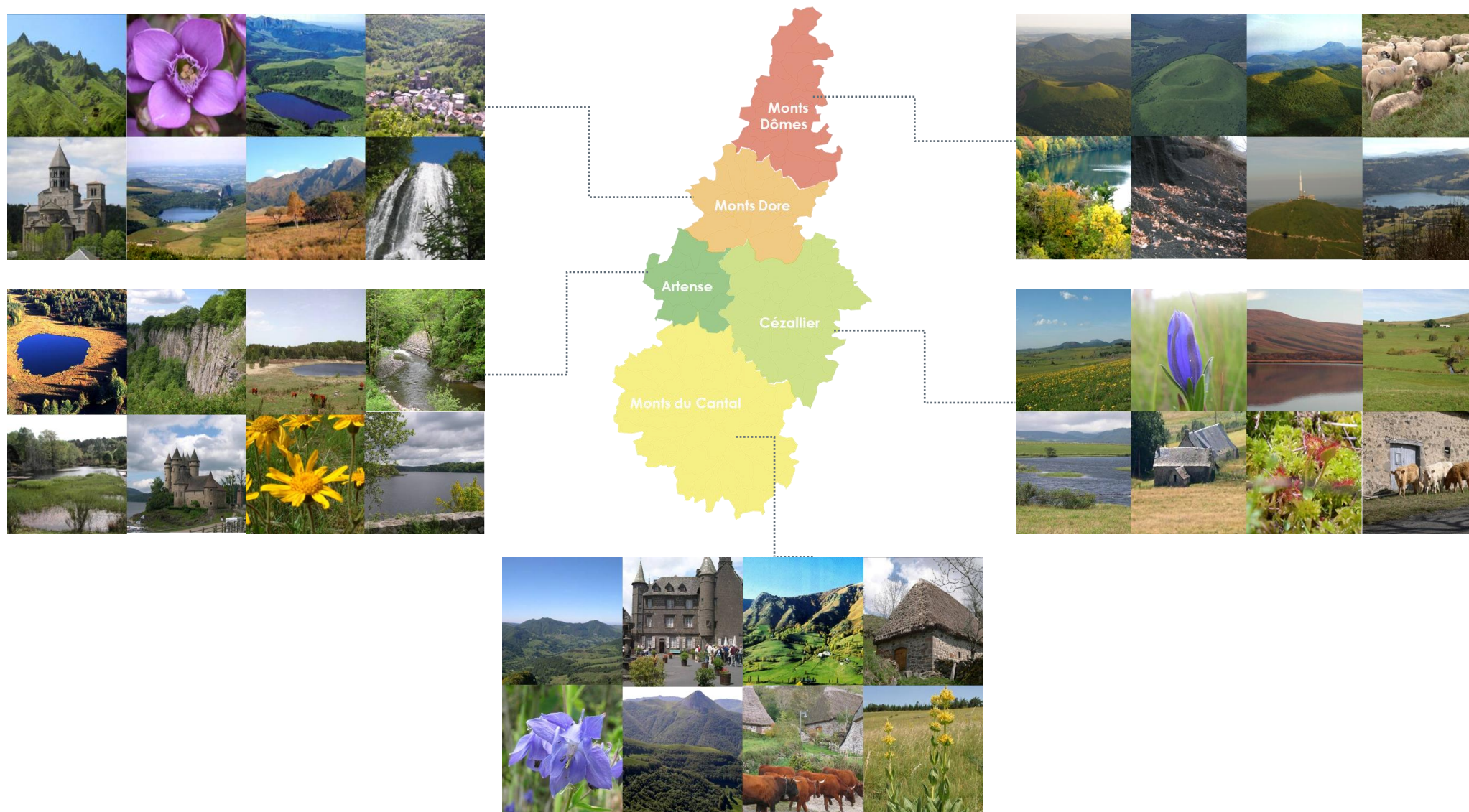
### Restauration

- Rester attentiste et ne pas favoriser les expérimentations et les innovations (0 lauréat sur le territoire de l'appel à projets « Formes émergentes de tourisme » piloté par l'ADEME)
- Disparition des petits établissements ruraux (cafés-bars-restaurants, bistrotts...) participant à la vie locale



## 1.4 POINTS D'ATTRACTION

La grande qualité paysagère et environnementale engendre une importante activité touristique sur le territoire, en particulier sur un certain nombre de sites majeurs comme la Chaîne des Puys, le Massif du Sancy, le massif cantalien, de nombreux lacs (Gour de Tazenat, lac d'Aydat, lac Chambon, lac de la Cassière, lac de Servières, lac du Guéry, lac Pavin...), ainsi que le tourisme thermal (Châtel-Guyon, la Bourboule, Saint-Nectaire...). La diversité paysagère des 5 régions Volcans d'Auvergne contribue également fortement à l'attractivité du Parc naturel régional.





### 1.4.1 Espaces protégés

60 % du territoire est reconnu pour sa biodiversité remarquable  
242 km<sup>2</sup> de zone centrale du site de la Chaîne des Puys - faille de Limagne

Le Parc jouit d'un patrimoine naturel exceptionnel d'intérêt national et international bénéficiant de mesures de protection et/ou de gestion partenariale avec **60% à 70% du territoire reconnu pour sa biodiversité remarquable et ses paysages exceptionnels.**

Parmi les démarches de reconnaissance et de gestion, certaines sont reconnues et valorisées par les opérateurs touristiques, engendrant de ce fait des fréquentations importantes à contenir vis-à-vis de la préservation de la biodiversité. C'est le cas :

- > de la reconnaissance au **patrimoine mondial de l'UNESCO** pour la Chaîne des Puys - faille de Limagne (depuis 2018)
- > des **Grands Sites de France** (Chaîne des Puys – Puy de Dôme depuis 2008, le Puy Mary – Volcan du Cantal depuis 2012).

D'autres espaces naturels mènent des actions pour l'accueil des visiteurs (avec parfois des moyens limités au regard des enjeux environnementaux) : **Réserves naturelles, Espaces Naturels Sensibles, sites Natura 2000.**

Dans ce cadre, les missions sont partagées aux niveaux local, départemental, régional... et du Syndicat mixte du Parc (plusieurs sites étant gérés par le Syndicat mixte du Parc).

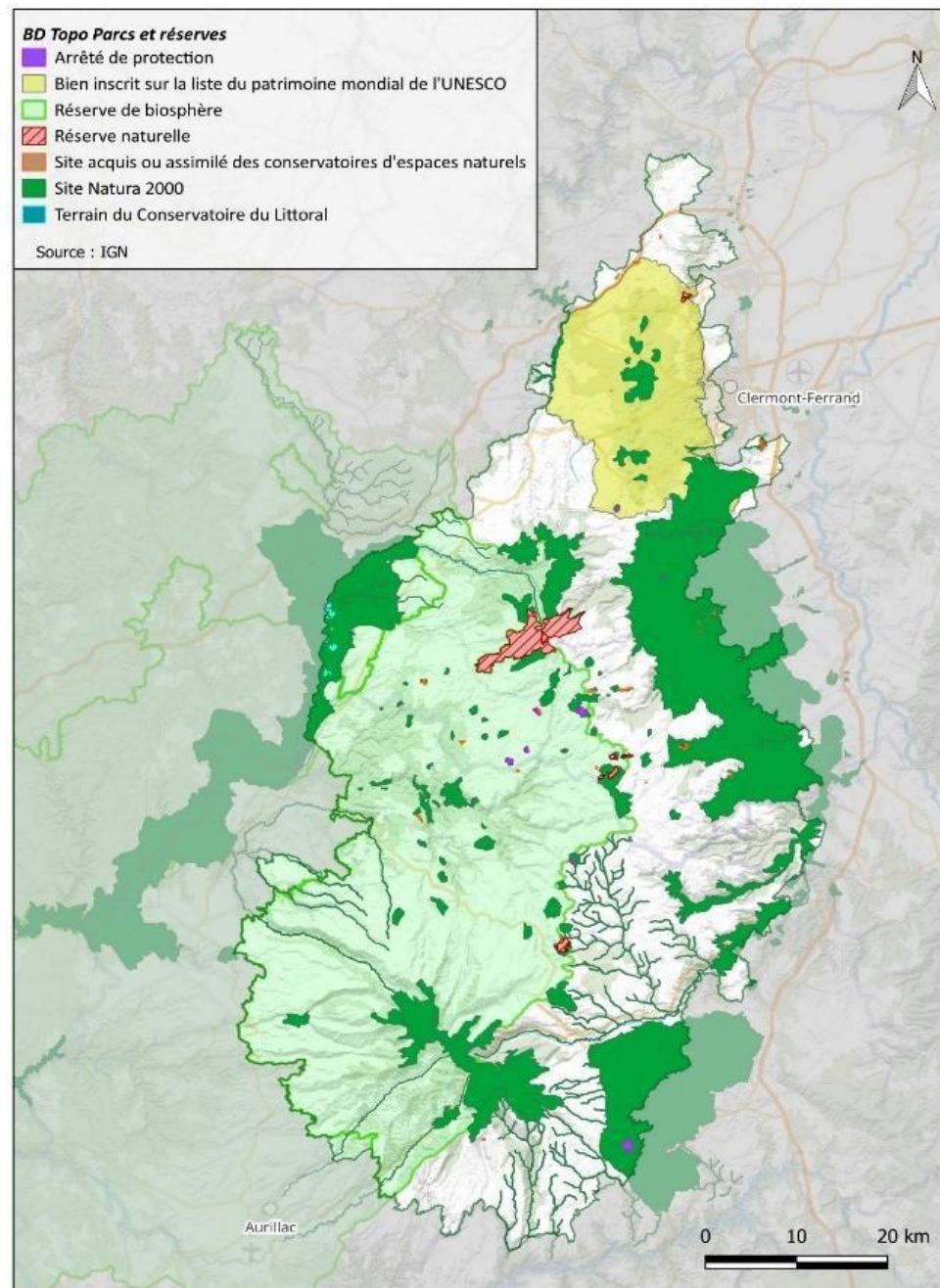
A cela s'ajoute les projets de :

- > **labellisation Ramsar pour les lacs et tourbières du Cézallier et de l'Artense**
- > **classement du site de la Montagne de la Serre.**

Ce site, ainsi que le site classé du plateau de Gergovie (pour lequel la Région Auvergne-Rhône-Alpes élabore un projet touristique d'ampleur : label Grand Site de France et projet de cité des Gaulois) intégreraient le Parc.

Ce patrimoine naturel remarquable est sans contexte un atout majeur pour la mise en tourisme du territoire, particulièrement dans les domaines des activités de pleine nature. C'est aussi un facilitateur dans le cadre de la sensibilisation et l'éducation à l'environnement et au développement durable des visiteurs. Le caractère carte postale et « instagrammable » des paysages, est donc à la fois une aubaine en termes de marketing territorial mais aussi de menaces pour l'environnement.

Espaces protégés et préservés du Parc des Volcans d'Auvergne



## 1.4.2 Sites touristiques majeurs

15 sites de visites majeurs  
2 Musées labellisés « Musée de

Les sites touristiques sont nombreux et diversifiés :

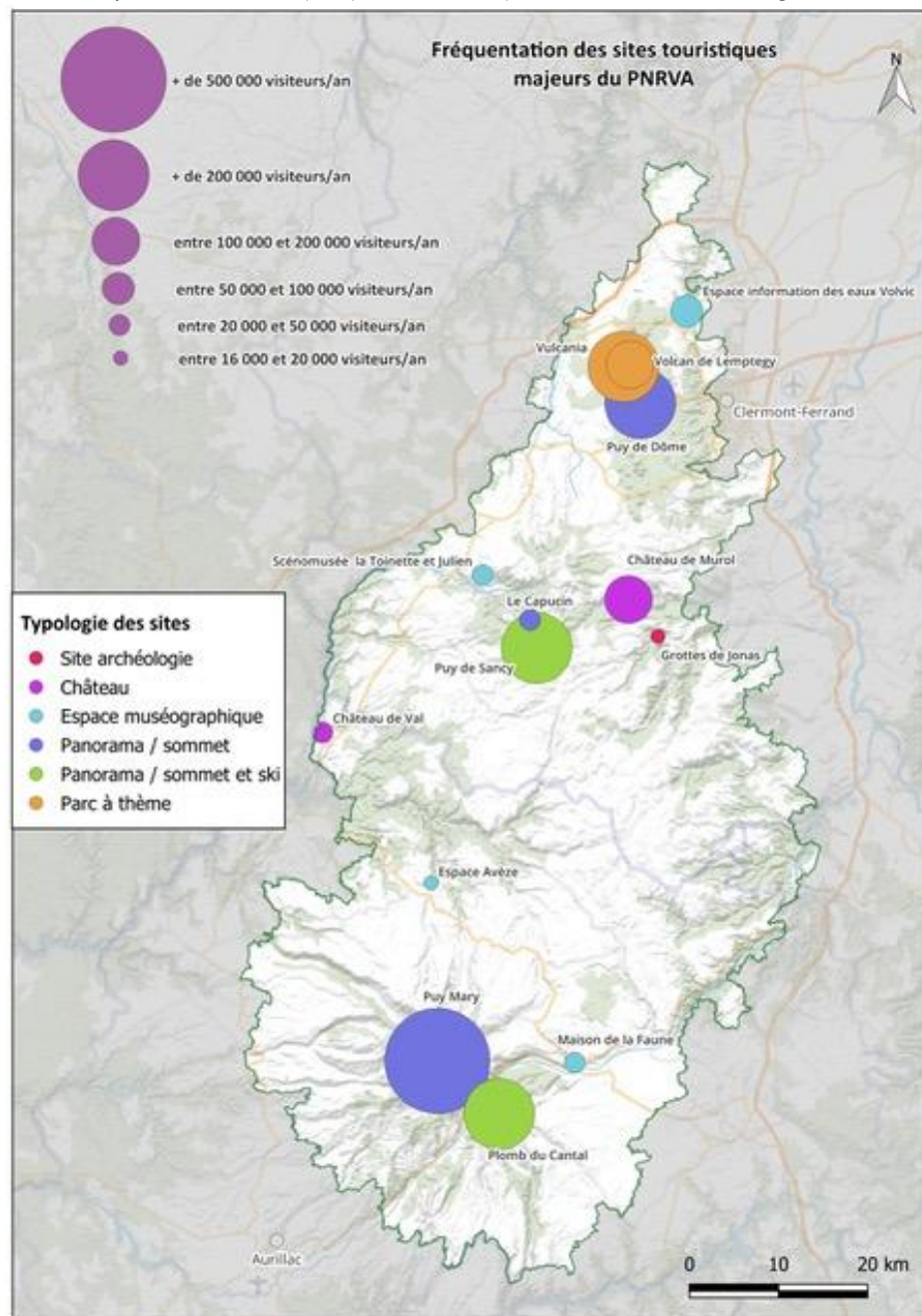
- > sommets panoramiques : Puy de Dôme, Monts du Cantal, Puy du Sancy et transports touristiques (funiculaire, train, téléphérique...)
- > parcs à thème : Vulcania, Lemptégy, Parc animalier d'Auvergne
- > sites historiques : Château de Murol, du Val, Scénomusée
- > grottes : Jonas, Fontaines pétrifiantes.

Un certain de sites se concentrent dans la partie nord du Parc, à l'exception du Grand site du Puy Mary qui constitue le site le plus fréquenté du territoire.

On relève 15 sites de visites majeurs, dont 4 des 21 sites touristiques emblématiques mis en avant par la région Auvergne Rhône-Alpes :

- > le Panoramique des Dômes (63)
- > le Parc Animalier d'Auvergne (63)
- > le Volcan de Lemptégy (63)
- > Vulcania (63).

Nombre moyen de visiteurs sur les principaux lieux touristiques du Parc des Volcans d'Auvergne





### 1.4.3 Patrimoines bâtis et sites classés

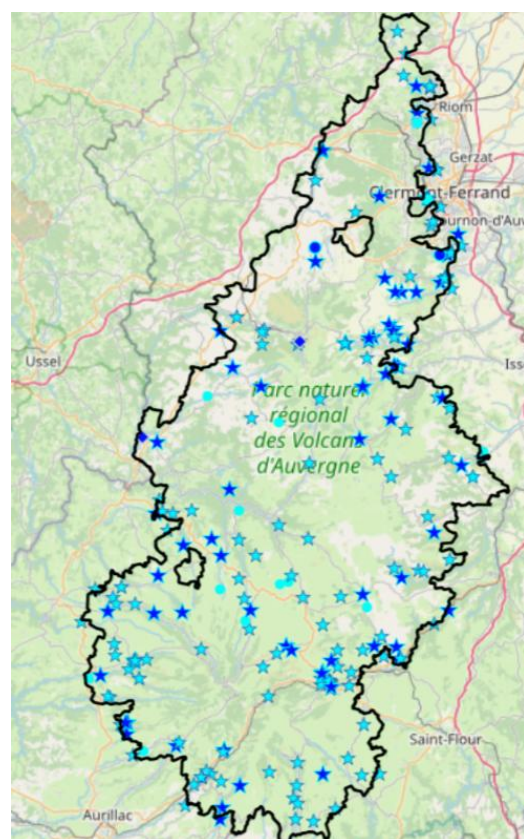
+ 1 000 sites archéologiques importants

+ 5 000 éléments recensés

#### Une diversité de patrimoines :

- > Sites archéologiques : Temple de Mercure, Menhir du Fohet, Puy d'Alou, grotte aux fées, plateau de Gergovie...
- > Eglises et patrimoine religieux notamment lié à l'art Roman : Abbaye de Mègemont, Eglise de Chambon, Eglise Saint-Georges, Basilique Notre-Dame-d'Orcival
- > Châteaux, manoirs à proximité des massifs volcaniques : Murol, Val, Veygoux, Saint-Saturnin (63), Château Dauphin...
- > Patrimoine vernaculaire, héritage de la vie rurale : burons, fours, fontaines, puits, croix, abreuvoirs, maisons paysannes, chapelles...
- > Villages et bourg labellisés : Salers et Tournemire – Plus beaux villages de France (2) et Besse-Saint Anastasie, Menet, Murat et Saint-Saturnin (63) classés Petites Cités de Caractère (4).

**Des aménités patrimoniales à découvrir en déambulant au sein des villages ou en empruntant les parcours de randonnée :** Route historique des Châteaux d'Auvergne, Circuit des Eglises Romanes... **Des propositions originales** à noter : visite virtuelle, costumée, interactive, atelier... Des activités de randonnée mémorielle (comme le parcours des résistants sur les communes de Saint-Ours et de Pulvérières) pouvant être valorisées.



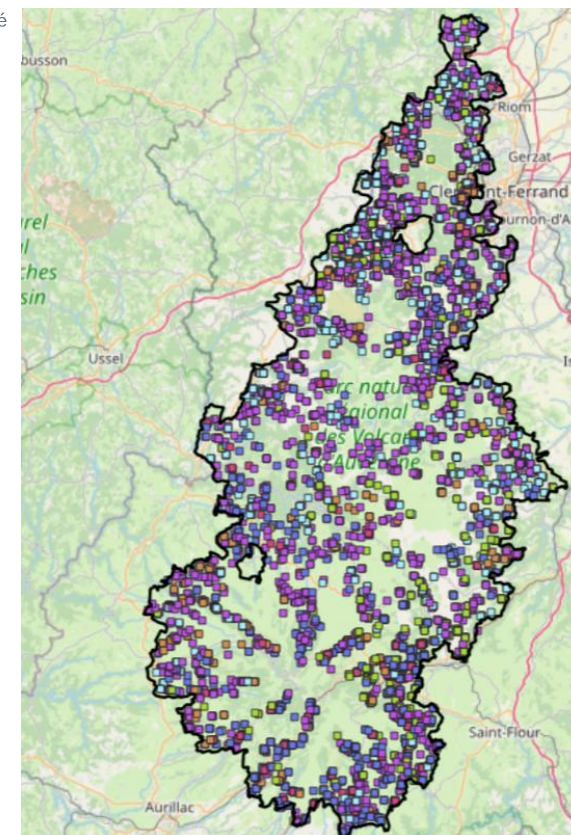
Monuments historiques

- ★ Classé
- ★ Inscrit
- Partiellement Classé
- ◆ Partiellement Classé-Inscrit
- Partiellement inscrit

Toutefois, cette hématique n'est pas véritablement motrice dans l'attractivité touristique du territoire.

Petit patrimoine bâti non protégé

- Patrimoine agricole
- Patrimoine artisanal et industriel
- Patrimoine civil
- Patrimoine hydraulique
- Patrimoine mixte
- Patrimoine religieux





#### 1.4.4 Artisanat et productions de terroir / Agritourisme

232 producteurs locaux recensés - 116 artisans d'art

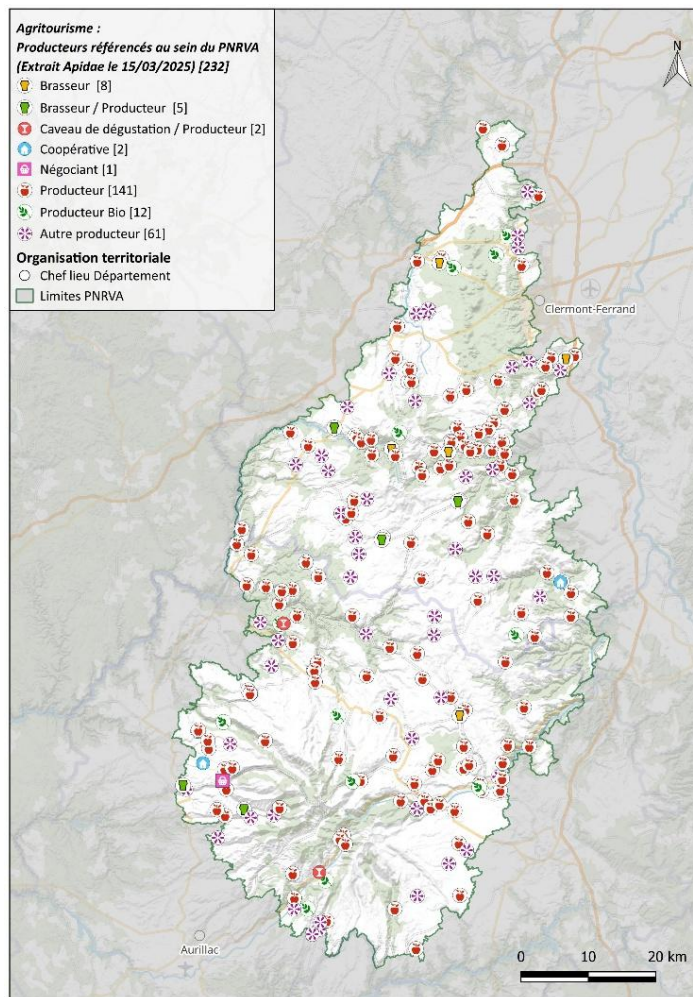
En 2025, on recense **232 producteurs sur le Parc**, en majorité pour des productions agricoles traditionnelles (culture, élevage), mais aussi quelques brasseurs et caveaux de dégustation, et **116 artisans d'art**, représentant une grande diversité de métiers d'art (couteliers, céramistes, sculpteurs...), certains entretenant **un lien fort avec le territoire** (travail de la pierre volcanique, lave émaillée, forge...).

La valorisation touristique des productions agricoles et artisanales passe par l'existence de **boutiques engagées dans la vente de produits du terroir et en circuits-courts**. Plusieurs typologies de points de vente existent, avec des magasins indépendants (épicerie fine, magasin bio...), des magasins de producteurs (vente directe) et des espaces de vente situés directement dans les exploitations agricoles (ferme, brasserie, rucher...).

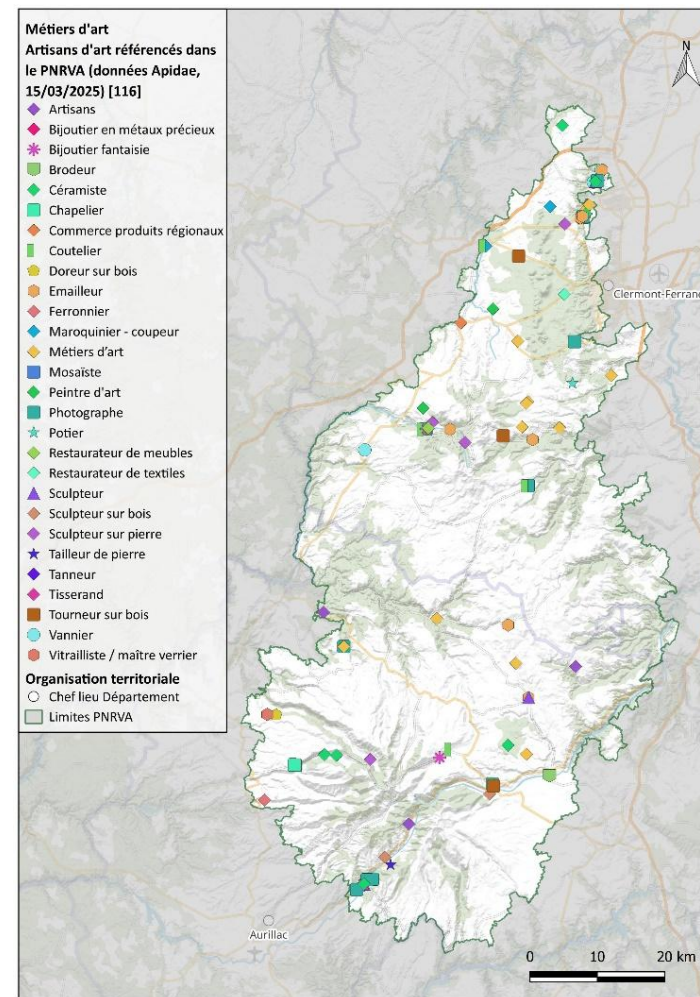
Un certain nombre de boutiques sont valorisées sur le site internet du Parc (plus de 40) et certains **produits emblématiques du territoire** bénéficient d'une communication accrue, héritage de la marque Valeurs Parc qui distinguait des productions locales comme les pâtisseries traditionnelles (carré, croquant, cornet de Murat, brioche de Tome), le miel, la gentiane ou la viande Salers.

**Les fromages constituent un produit iconique de l'Auvergne**, avec 5 fromages AOP et de nombreux produits laitiers. Deux Sites Remarquables du Goût sont présents sur le territoire, à Salers et Saint-Nectaire.

Certains responsables de boutiques, d'ateliers ou d'exploitation proposent **des ateliers de découverte et d'initiation aux visiteurs**, mais **l'offre d'activités et la mise en tourisme restent limitées au regard de la dynamique agricole et artisanale locale**. Certains sites se sont constitués autour de produits emblématiques du territoire, comme l'Espace Avèze à Riom-ès-Montagnes, dédié à la valorisation de la boisson locale Avèze, ou encore la Maison du miel et des plantes à Beaulieu.



Producteurs référencés dans la base de données APIDAE sur le Parc



Artisans d'art référencés dans la base de données APIDAE sur le Parc



## 1.4.5 Analyse AFOM relative aux points d'attraction

### ATOUTS

#### Espaces protégés

- + Deux Grands Sites de France® et un site inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO
- + 6 Réserves naturelles (dont 5 gérées ou cogérées par le syndicat mixte du Parc) et un important réseau Natura 2000 (18 sites portés par le syndicat mixte)
- + Près d'une vingtaine d'Espaces Naturels Sensibles (15 et 63)
- + Une grande variété de sorties nature proposée
- + De nombreux acteurs en charge de la gestion des espaces naturels, de l'éducation à l'environnement et au développement durable

#### Sites touristiques majeurs

- + Une offre en accord avec les patrimoines identitaires du territoire
- + La présence de 4 des 21 sites touristiques emblématiques mis en avant par la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- + Des pass touristiques à des échelles variées : ex Terra Volcana, Objectif Auvergne, Pass'Partout... Des projets à l'échelle du Puy-de-Dôme
- + 3 (bientôt 4) Pays d'Art et d'Histoire (PAH) sur le Parc

#### Patrimoines bâtis et sites classés

- + Un patrimoine bâti diversifié et présent sur l'ensemble du territoire donnant à comprendre la richesse historique du territoire
- + Une valorisation du patrimoine vernaculaire qui révèle l'identité des villages, de la vie sociale et économique locale
- + Des propositions de circuits thématiques qui permettent de relier les patrimoines entre eux
- + Un soutien du Syndicat mixte du Parc en ingénierie pour identifier et valoriser le petit patrimoine bâti des communes membres

#### Artisanat et productions de terroir / Agritourisme

- + Des productions locales variées et reconnues (AOP, IGP) valorisées par des routes touristiques (exemple : route des fromages) et des marchés traditionnels
- + Les Sites Remarquables du Goût liés au Saint-Nectaire et au Salers (fromage et viande)
- + De belles forêts. Le sylvatorium du Mont-Dore, premier sentier sylvatique de France
- + La mise en œuvre d'un Plan pastoral Territorial avec un volet dédié au « tourisme, patrimoine et à la pédagogie »
- + De nombreuses maisons thématiques qui permettent médiation au public

### FAIBLESSES

#### Espaces protégés

Un manque de moyens pour assurer la préservation de l'environnement, assurer l'accueil des publics et participer à l'EEDD

#### Sites touristiques majeurs

- Une disparité dans la qualité de l'expérience visiteur (musées privés, municipaux, gros porteurs)
- Uniquement 2 Musées labellisés « Musée de France »
- Des PAH majoritairement situés en dehors du territoire de Parc
- Un référencement partiel des sites de visites existants sur le site web du Parc

#### Patrimoines bâtis et sites classés

- Une thématique qui n'est pas motrice dans l'attractivité touristique
- Des éléments patrimoniaux de qualité inégale
- 1 seul site labellisé Patrimoine du XXe siècle

#### Artisanat et productions de terroir /

#### Agritourisme

- Un abandon de la marque Valeurs Parc naturel régional pour valoriser les produits locaux
- Une répartition de l'offre assez inégale sur le territoire, une proportion relativement faible d'agriculteurs ouvrant leurs portes au public
- Une labellisation liée à l'agritourisme assez faible (52 prestataires Bienvenue à la Ferme ou Accueil Paysan) au regard de la superficie et des potentialités du territoire
- Seulement 4 campings à la Ferme

## OPPORTUNITES

### Espaces protégés

- + Plusieurs reconnaissances internationales liées à la valeur unique des paysages et de la biodiversité
- + La mise en place d'une trame noire (prémices à la reconnaissance en tant que Réserve Internationale de Ciel Etoilé ?)
- + Le développement de niches écotouristiques (pour les amateurs comme les scientifiques, pour les jeunes et les moins jeunes)

### Sites touristiques majeurs

- + Accompagner les filières et sites de visite touristiques dans leur projet de développement durable en accord avec les valeurs du Parc
- + Valoriser l'ensemble des offres structurantes existantes sur le territoire, lorsqu'elles s'inscrivent dans une logique de durabilité

### Patrimoines bâtis et sites classés

- + Des potentialités de mise en tourisme des « petits patrimoines » aux échelles locales autour d'une stratégie concertée aux échelles supra
- + Des opportunités de valorisation originales et pédagogiques (jeu de piste, rando croquis, valorisation événementielle...) du petit patrimoine bâti

### Artisanat et productions de terroir / Agritourisme

- + Tirer parti de l'appétence des publics pour la consommation locale en circuit court
- + Une filière agritouristique qui pourrait être davantage structurée et qui aurait un intérêt à l'échelle Parc
- + Capitaliser sur le retour d'expériences des prestataires labellisés et une mise en tourisme expérientielle pour développer le nombre de prestataires impliqués
- + La mise en tourisme de l'agriculture paysanne
- + Le développement du sylvotourisme ?

## MENACES

### Espaces protégés

- Les pressions sur les grands sites naturels (liées notamment à la surfréquentation mais aussi aux promoteurs et/ou aménageurs)
- Une perte de la biodiversité (progressive mais semblant inéluctable)
- Une baisse des moyens dédiés à la gestion des espaces naturels et à l'EEDD

### Sites touristiques majeurs

- Une concurrence de plus en plus prégnante des villes et agglomérations où se concentre l'offre muséale

### Patrimoines bâtis et sites classés

- Une valorisation des patrimoines conduite sans logique et cohérence globale entre les différentes collectivités faute d'une stratégie commune aux échelons supras

### Artisanat et productions de terroir / Agritourisme

- Les conflits entre les mouvements agricoles
- La baisse du nombre d'exploitations agricoles ouvertes au public
- Des exploitants et agriculteurs globalement peu enclins à la diversification touristique
- Manque de renouvellement des artisans et exploitants, ne permettant pas la pérennisation des filières



## 1.5 OFFRES CULTURELLES ET EDUCATIVES

### 1.5.1 Manifestations culturelles

Une **importante diversité d'événements** proposés avec des :

- > expositions thématiques : géologique, artistique, photographie nature, historique en lien avec une commune ou une typologie de patrimoine....
- > visites guidées : sites patrimoniaux, villages, lecture de paysage, balade nature, de lieux de production de produits du terroir...
- > conférences : apéro-conférences, rencontres thématiques (astronomie, flore...)
- > festivals : Land'art, Nuits musicales, Stand-up, spectacles à rayonnement local
- > fêtes et foires locales et patronales : fête de la Gentiane, fête des fromages de Tradition à Pailherols, One Two Tripoux, foire traditionnelle de Brion...
- > fête des patrimoines volcaniques du Parc des Volcans d'Auvergne : programmation artistique (concert, danse, contes, visites théâtralisées...) et découverte des produits du terroir (marché, mini-ferme, atelier...).



Fête 2022 des patrimoines volcaniques du Parc des Volcans d'Auvergne  
© SMPNRVA

### 1.5.2 Tourisme scolaire

#### A l'échelle régionale

**7 organisateurs de séjours immatriculés Atout France  
19 hébergements collectifs répertoriés par Auvergne Juniors**

Une **offre hébergement adaptée aux scolaires limitée et inégalement répartie** à l'échelle régionale, avec près de 80% des établissements en Savoie et Haute-Savoie :

- > 5% des lits sont situés dans le Puy-de-Dôme (28)
- > 1% des lits sont situés dans le Cantal (6 établissements sur 570 à l'échelle régionale)

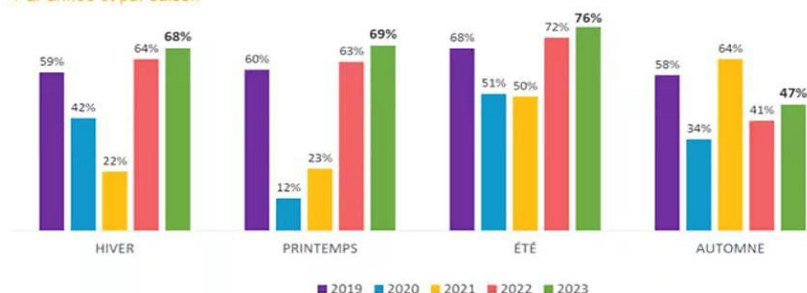
Les **centres de vacances** constituent la part majoritaire des hébergements (59%), puis les gîtes (15%) et les clubs/ villages va

Un **nombre de nuitées qui remonte progressivement après la chute spectaculaire des années Covid.**

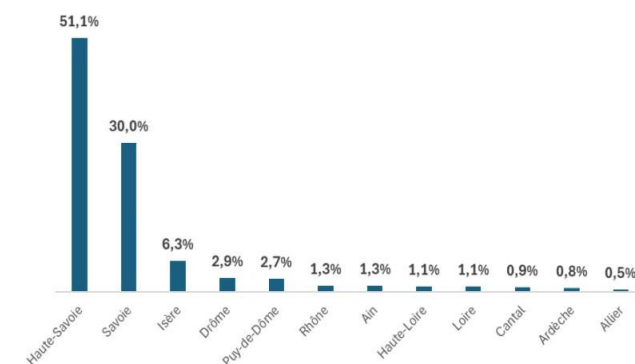
En 2023, le niveau de fréquentation est en-deçà du niveau de 2019, certains hébergeurs signalent une diminution de la durée de séjour et des taux de remplissage encore trop faibles. Le taux d'ouverture des établissements a d'ailleurs été supérieur à l'année précédente sur chacune des saisons.

Le Cantal accueillait 0,9% des nuitées (soit 41 400)  
et le Puy-de-Dôme 2,7% des nuitées régionales (soit 124 200).

**Taux d'ouverture des établissements**  
Par année et par saison



Nombre de lits pour les hébergements spécialisés dans l'accueil de mineurs



En 2023, pour les centres des vacances la clientèle jeune représente la majorité de l'activité de ces hébergements avec 61% des nuitées générées. **Les accueils collectifs pour mineurs (colonies, courts séjours...) et les séjours scolaires représentent respectivement 37% et 23% des nuitées.**

En Auvergne-Rhône-Alpes, les hébergements spécialisés dans l'accueil de mineurs emploient **en moyenne 6 salariés permanents** et 11,5 saisonniers par établissement.

3 types de **classes découvertes** sont promues par la Région Auvergne Rhône-Alpes, mais pas dans le Cantal.

- > Classes vertes : 3 dans le Puy-de-Dôme
- > Classes de neige : 2 dans le Puy-de-Dôme
- > Classes rousses : 7 dans le Puy-de-Dôme

**Le dispositif « colos apprenantes »**, lancé en 2020 avec des séjours collectifs de mineurs labellisés par le Ministère de l'éducation nationale ouverts à toutes les familles, est reconduit en 2024. Ce dispositif devrait permettre de favoriser le départ en vacances et démocratiser l'accès à une offre de séjours de qualité pour tous les enfants et jeunes, y compris pour ceux qui ne sont pas éligibles à l'aide de l'État.



## Le tourisme scolaire sur le Parc des Volcans d'Auvergne

**Le catalogue national des structures d'accueil et d'hébergement** recense l'ensemble des structures labellisées par le ministère chargé de l'éducation nationale pour l'accueil de voyages scolaires. Sur Parc, sont recensés 9 établissements :

- > dont 1 chalet, 1 hôtel \*\*\*\*, 1 « grand gîte » et 6 centres de vacances
- > 5 sont situés dans le Cantal, au Lioran (2 offres) et à Murat (3 offres)
- > les hébergements peuvent accueillir de 20 à 150 enfants
- > 8 sont labellisés « Ma classe nature » (tarification réglementée et éducation à l'environnement)

### **Les séjours éducatifs de la Ligue de l'enseignement :**

- > 1 offre dans le Cantal, au Lioran, sur 6 offres de séjours au total en Auvergne
- > 3 offres dans le Puy-de-Dôme (Murat, Besse et Ardes)

### **Le réseau associatif Auvergne Juniors** recense sur le Parc :

- > 9 organisateurs de séjours : 5 centres de vacances (ex. Clair Matin, Volca Sancy) et 4 structures associatives et/ou indépendantes
- > 22 hébergements collectifs, avec une forte concentration à La Bourboule
- > 6 sites de visites éducatives : Panoramiques, Scénomusée de la Toinette, Grotte de Volvic, Château de Murol, Volcan de Lemptégy, visite théâtralisée
- > 13 offres d'activités éducatives : Chèvrerie, activités de montagne, de loisirs nautiques...



### 1.5.3 Analyses AFOM relatives aux offres culturelles et sociales

#### ATOUTS

##### Manifestations culturelles

- + Une offre répartie sur l'ensemble du territoire
- + De nombreuses programmations culturelles toute l'année portées par les collectivités et/ou les associations locales
- + Une diversification de l'offre proposée : conférences, visites, expositions, fêtes locales...
- + Une fête annuelle des patrimoines volcaniques qui témoigne de la diversité de l'offre présente sur le territoire

##### Tourisme scolaire

- + Une grande diversité de prestations à l'échelle du territoire du Parc
- + Un réseau d'animateurs et d'accompagnateurs mobilisé, qui travaille directement avec les centres d'hébergement
- + Un réseau dynamique de professionnels de l'accompagnement dans la Chaîne des Puys – faille de Limagne et le Sancy (référéncés par le Département du Puy-de-Dôme pour le bien Chaîne des Puys - faille de Limagne)
- + Une filière organisée qui dispose de ses propres canaux de diffusion (inspections académiques, Ligue de l'Enseignement...)

#### OPPORTUNITES

##### Manifestations culturelles

- + Assurer une meilleure visibilité des actions réalisées auprès des habitants et des médias dont la connaissance de l'offre est aujourd'hui limitée
- + Développer une animation culturelle 4 saisons en capacité de diffuser la fréquentation
- + Une plus grande diffusion du cahier des charges Parc pour concilier événement culturel et préservation de l'environnement

##### Tourisme scolaire

- + Le réseau associatif Auvergne Juniors, constitué pour défendre et promouvoir les séjours et sorties éducatives en Auvergne, soutenu par les services de tutelles de l'État et les collectivités territoriales
- + Le dispositif Colos apprenantes pour favoriser le départ en vacances des jeunes et enfants
- + Un Parc très convoité par les établissements scolaires pour son patrimoine volcanique unique en France
- + Une offre d'hébergements collectifs réduite à l'échelle de l'ensemble du Parc et concentrée sur le massif du Sancy (fermeture de nombreux centres trop coûteux à réhabiliter, problèmes de sécurité...), amenant certains groupes à s'héberger à Clermont-Ferrand

#### FAIBLESSES

##### Manifestations culturelles

- Peu d'événements culturels majeurs en dehors du Festival Plein la Bobine, Horizons Nature en Sancy, Hibernarock et la Fête de l'estive
- Un nombre d'activités culturelles relativement limité au regard de l'étendue du territoire et qui se concentre autour de zones définies et sur certaines périodes
- Des touristes de proximité qui soulignent parfois le manque d'activités culturelles

##### Tourisme scolaire

- Une offre d'hébergements collectifs réduite à l'échelle de l'ensemble du Parc et concentrée sur le massif du Sancy (fermeture de nombreux centres trop coûteux à réhabiliter, problèmes de sécurité...), amenant certains groupes à s'héberger à Clermont-Ferrand
- Des durées de séjour qui tendent à diminuer
- Des séjours encore fortement concentrés sur les saisons touristiques été et hiver

#### MENACES

##### Manifestations culturelles

- Un développement événementiel créant une fréquentation exponentielle dans des villages ne pouvant gérer une forte fréquentation
- Une diffusion de l'offre événementielle qui peut créer des tensions sur des territoires jusque-là « préservés »
- Des destinations urbaines de proximité qui sont davantage identifiées pour leur attractivité en termes de manifestations culturelles

##### Tourisme scolaire

- La réduction des financements des collectivités en faveur des séjours de découverte pour les publics scolaires
- Le vieillissement des centres de vacances

## 1.6 OFFRES D'ACTIVITES ET DE LOISIRS DE PLEINE NATURE

### 1.6.1 Stations de montagne

Les stations d'hiver (Massif du Sancy, Lioran) ou les sites nordiques (le Guéry sur Perpezat, la Stèle sur la Tour d'Auvergne, Pertuzat sur Besse, Prat de Bouc, Puy Mary) doivent faire face au réchauffement climatique et au manque d'enneigement (durée et quantité). Ces sites se tournent donc vers des stratégies de tourisme 4 saisons

#### 4 domaines de ski alpin :

- > Chastreix-Sancy, 1350 à 1730 m d'altitude, 18 pistes, 12 km, 28 enneigeurs
- > Mont-Dore, 1200 à 1850 m, 32 pistes, 21 km, 60% du domaine équipé d'enneigeurs, station labellisée Famille Plus
- > Super-Besse, 1350 à 1850 m, 33 pistes, 70% du domaine équipé d'enneigeurs (400)
- > Super-Lioran, 1160 à 1850 m, 43 pistes, 60 km, 278 enneigeurs couvrant 20 pistes

**Plusieurs activités sportives hivernales :** ski alpin, ski nordique, ski de randonnée, raquettes, alpinisme, biathlon, free ride, cascade de glace, chiens de traîneaux.

**Plusieurs sites de ski nordique** complètent l'offre de stations de montagne.

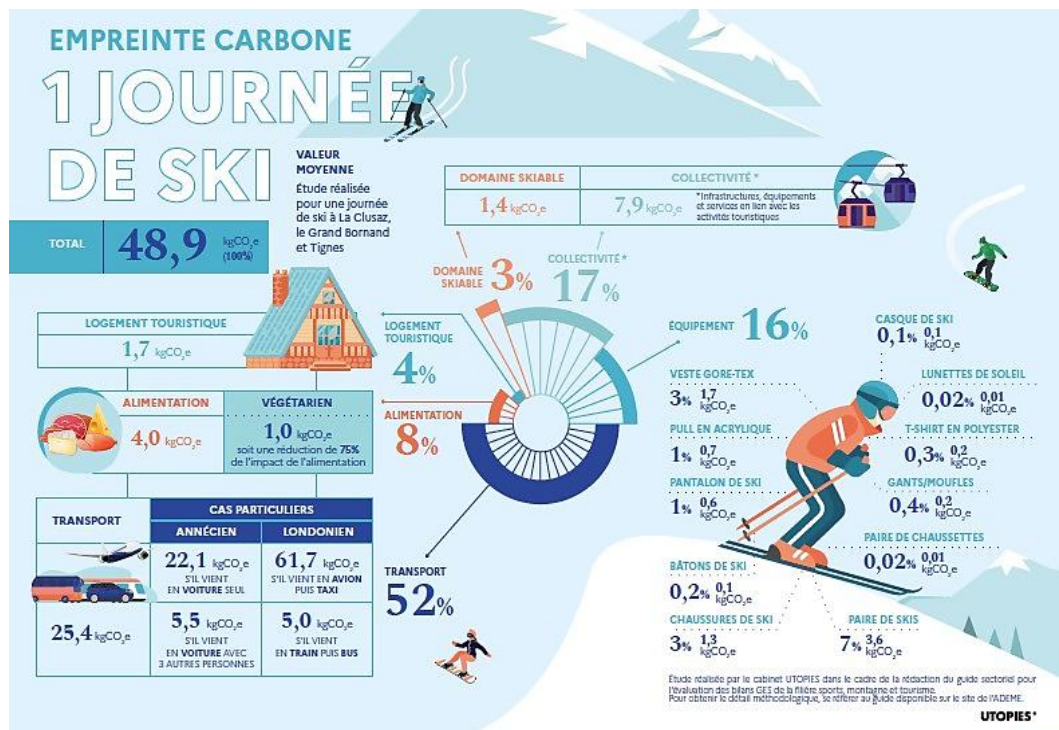
- > la station de Prat de Bouc (principal espace nordique) propose une offre concentrée sur le ski de fond (1392 m à 1670 m, 12 pistes, 45 km), 6 circuits raquettes (de 3 à 12km) et 2 liaisons (16 km)
  - > les autres espaces nordiques du territoire proposent :
    - o Chastreix-Sancy, 4 pistes de ski de fond (15,6 km) et 3 itinéraires liaison et nordique (25 km), 1 boucle raquettes (7km) et deux itinéraires liaison (15 km)
    - o Mont-Dore, 7 pistes de ski de fond (49.8 km) et 3 itinéraires de liaison (17km), 4 boucles raquettes (17 km) et 2 liaisons (17 km)
    - o Super-Besse, 6 pistes de ski de fond (13 km) et 2 itinéraires liaison et nordique (23 km), 3 boucles raquettes (10 km) et 1 itinéraire liaison (8,3 km)
    - o Super-Lioran, 2 pistes (dont une multi activité et une raquette) de 12 km en accès libre.
- De nombreuses études sur l'impact du changement climatique** font ressortir la menace qui pèse d'abord sur les territoires de moyenne montagne. Ainsi ce sont près de 250 stations de sports d'hiver en France qui sont menacées de fermeture avec des enjeux importants en dessous de 1500 mètres d'altitude. La baisse du nombre de jours d'enneigement sur la saison d'hiver, le manque d'enneigement naturel, la baisse du nombre de jours propices à la production de neige de culture, la dégradation de la qualité de la neige sont autant de facteurs à prendre en compte pour anticiper l'avenir des pratiques de sports d'hiver sur les territoires de moyennes montagnes.

**De nombreuses études sur l'impact du changement climatique** font ressortir la menace qui pèse d'abord sur les territoires de moyenne montagne. Ainsi ce sont près de 250 stations de sports d'hiver qui sont menacées de fermeture avec des enjeux importants en dessous de 1500 mètres d'altitude. La baisse du nombre de jours d'enneigement sur la saison d'hiver, le manque d'enneigement naturel, la baisse du nombre de jours propices à la production de neige de culture, la dégradation de la qualité de la neige sont autant de facteurs à prendre en compte pour anticiper l'avenir des pratiques de sports d'hiver sur les territoires de moyennes montagnes. Les défis économiques sont entiers. Un opérateur de station de ski confiait : « Notre CA est à 90% sur le ski et 10% sur le reste ». Pour lui, les projets de diversification ont du sens, mais « sans le ski, on est incapable de mener les projets de diversification ». Un autre opérateur revenait sur l'aspect économique : « Notre CA hiver est de 4 millions d'euros, celui de l'été de 2 millions... Si le changement climatique menace l'activité neige, il doit devenir un levier pour nous permettre de devenir un espace qualitatif, préservé et accessible, respectueux du développement durable et dédié aux activités de loisirs et de détente ».

Des anciens sites équipés de remontées mécaniques fermés  
4 stations de sport d'hiver en activité

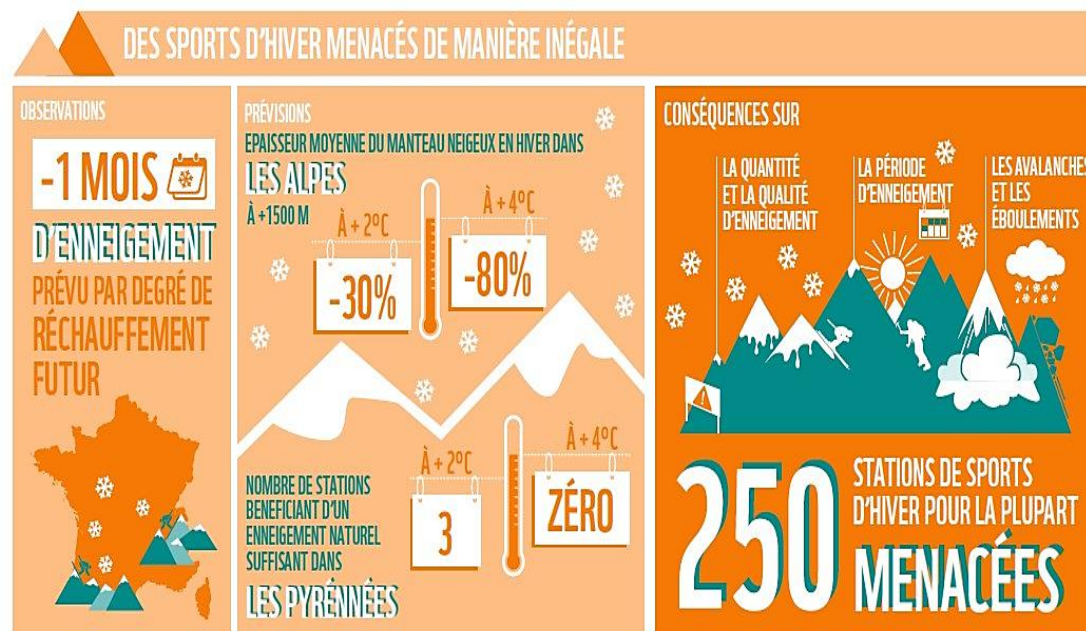


Domaine skiable du Super-Lioran



Illustrant les défis auxquels doivent faire face les stations, plusieurs sont listés dans le blog <https://stationsfantomes.wordpress.com/> (3 dans le Puy-de-Dôme et 3 dans le Cantal). A l'inverse, aucune station n'est engagée dans la démarche Flocon-Vert.

Néanmoins **des programmes de recherche actions** autour des questions de transition sont à l'œuvre sur le Sancy comme Natur'Adapt (adapter la protection de la nature aux défis du changement climatique) ou STar Sentinelles territoriales impliquant l'UMR Territoires, CleRma Clermont Recherche Management, le CPIE Clermont Dômes et le Syndicat mixte du Parc...).





## 1.6.2 Activités liées à l'eau

9 plans d'eau surveillés dont 3 en Pavillon Bleu, 3 stations thermales

L'eau est un élément de loisirs majeur pour les visiteurs, son caractère récréatif lui confère un potentiel d'attractivité en toute saison mais avec une prégnance évidente en période estivale qui enregistre les plus fortes fréquentations... et les plus faibles débits

**Avec ses rivières et cascades, lacs, zones humides, l'eau est omniprésente et quadrille le Parc.**

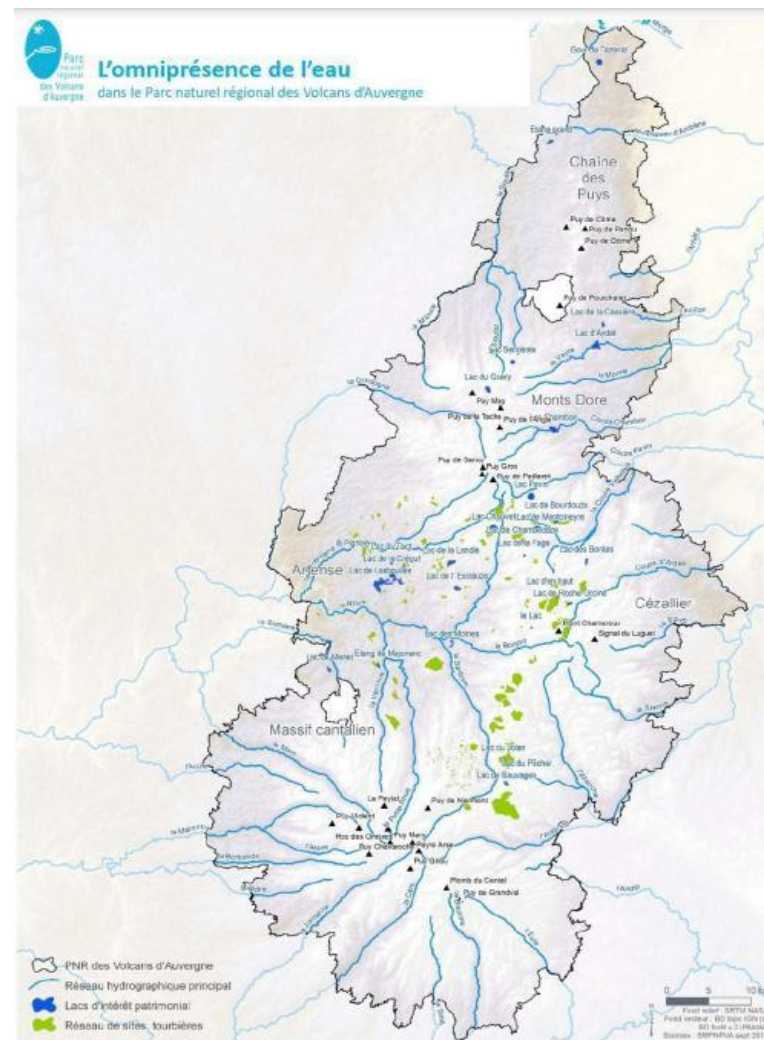
Elle est aussi emblématique à l'évocation de noms tels que l'eau de Volvic, les eaux thermales de la Bourboule ou du Mont-Dore.

**Différentes activités** liées à l'eau sont proposées dans le Parc des Volcans d'Auvergne.

- > La plus importante est sans contexte **la baignade** que l'on peut pratiquer dans un nombre restreint de sites naturels aménagés. Les lacs sont tantôt naturels, tantôt artificiels, ils sont généralement étendus. Ceux d'Aydat, Chambon, Lastiouilles, de La Tour d'Auvergne et de Super-Besse-et-Saint-Anastaise comportent des zones de baignade autorisées. Les autres lacs situés dans le Parc appartiennent le plus souvent à des propriétaires privés qui ne souhaitent pas autoriser la baignade.
- > Les **bases nautiques** de ces lacs accueillent tous types d'activités : voile, pédalo, pêche, kayak, paddle, baignade... Les balades familiales, les pique-niques sont tout aussi adaptés sur ces terrains de jeux. Quelques sites artificiels complètent cette offre comme le parc aqualudique de la Bourboule.
- > Le **canoë** fait partie de l'offre de loisirs aquatique, même si peu de rivières sont aménagées pour cette activité en dehors de la proche Dordogne. Le canyoning pose de plus en plus de problème à cause de la baisse des niveaux d'eau et des piétinements qu'il engendre.
- > Le territoire est aussi propice à la **pêche** en rivière de première catégorie. La pêche est une activité encadrée et contrôlée avec des règles strictes. Elle peut se pratiquer seul ou avec des prestataires spécialisés (il en existe 9 sur le Parc). A noter qu'il existe peu de structures concernées par une démarche qualité liée à la pêche « *La pêche est une pratique pour une clientèle qui a les moyens et qui vient toute l'année* ». Entretien Département du Cantal 30/09/24

Alors que l'eau est particulièrement présente sur le territoire, les eaux des volcans d'Auvergne revêtent un caractère spécial et unique :

- > **L'eau minérale** mondialement connue de Volvic est un facteur d'identification et permet de faire le lien entre le territoire et une marque incontournable.
- > **les eaux thermales** enrichissent l'offre touristique liée à l'eau : Les thermes de Châtel-Guyon, la Bourboule et le Mont-Dore proposent en plus des cures thermales, des séjours et soins pour tous publics. Les styles architecturaux des établissements thermaux respectent un style particulièrement répandu dans les stations thermales (généralement art déco et néo-byzantin) ajoutant ainsi une dimension culturelle et historique aux lieux. Le secteur du thermalisme cherche de nouvelles opportunités de développement, dont en matière de prévention santé constituant une source de diversification.



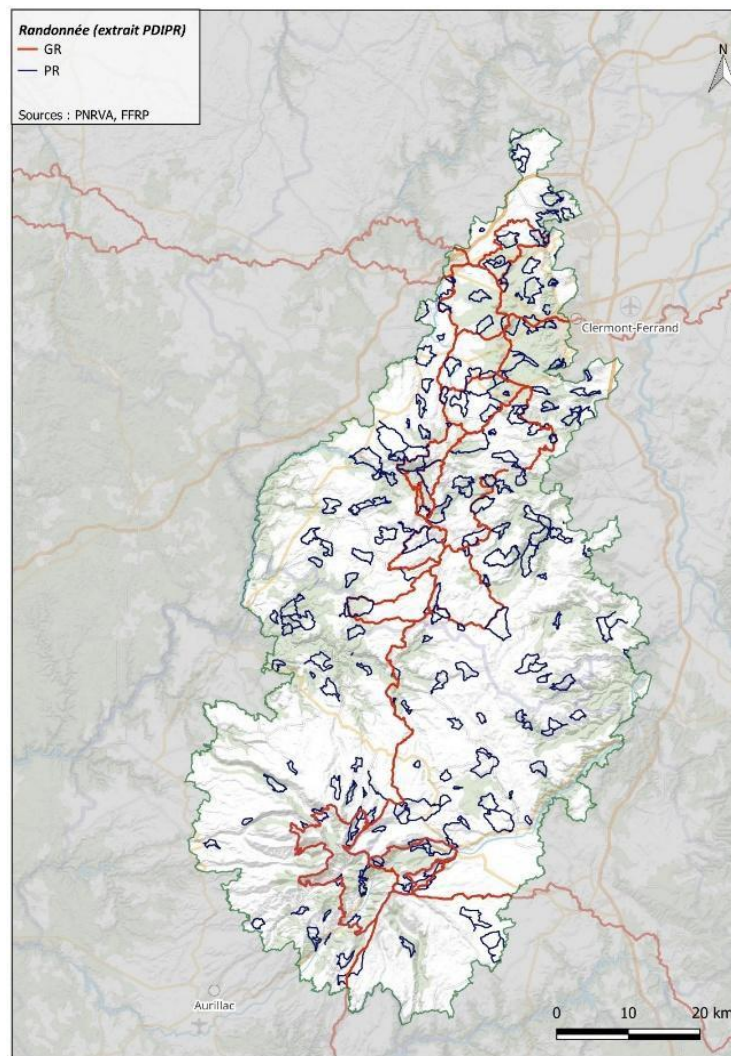
### 1.6.3 Randonnée pédestre

L'offre de randonnée est riche sur le Parc.

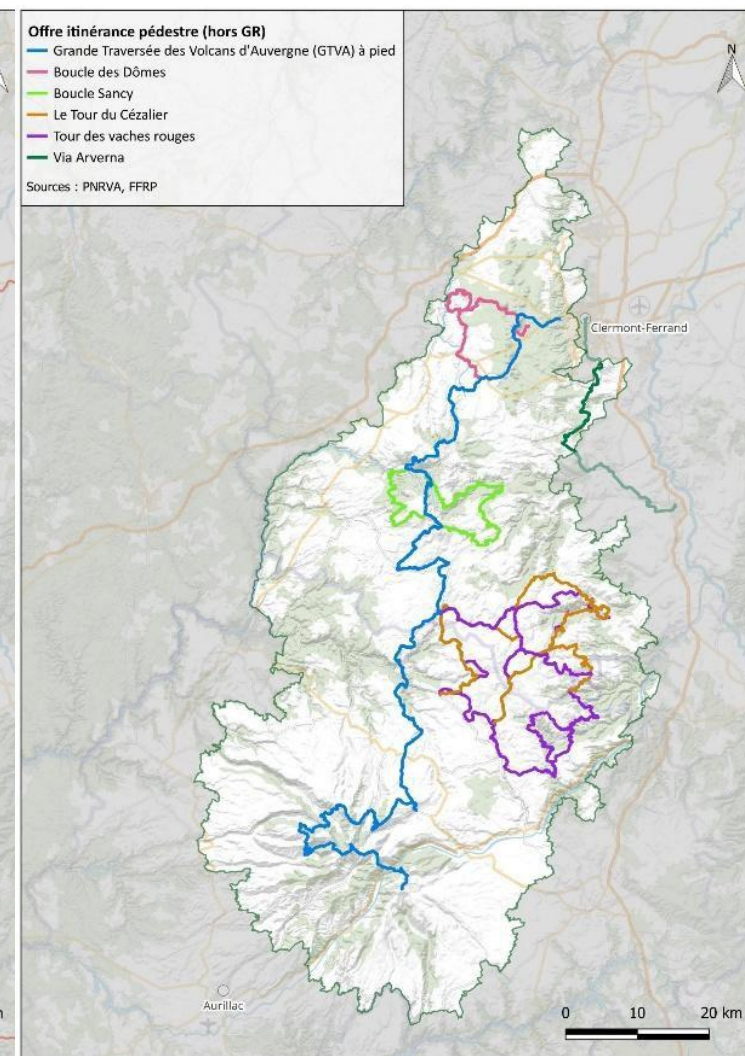
- > **Plusieurs itinéraires de grande randonnée (GR)<sup>4</sup>** serpentent à travers le territoire, avec le GR4 comme axe structurant nord-sud, rejoint par d'autres itinéraires qui, soit traversent le territoire (GR89 et GR465), soit se situent intégralement à l'intérieur du Parc (GR30, GR400, GR441). Ces itinéraires totalisent 700 km de linéaires sur le Parc.
- > **Le maillage en circuits de promenade et randonnée (PR)** est assez dense également, même si la partie sud représente une densité un peu moins importante qu'au nord. 226 boucles parcourent le territoire, sur une distance cumulée de 1 900 km.
- > **Une offre de sentiers de découverte (55 km) et de micro-balades (33 km).**

**Des applications spécialisées** complètent les possibilités de randos et de balades avec de très nombreuses offres, telles que :

- > MaRando liée à la FFRP (2 résultats sur le Puy de Sancy)
- > Komoot (25 résultats sur le Puy de Sancy)
- > VisoRando (31 résultats sur le Puy de Sancy)
- > Alltrails (89 résultats sur le Puy de Sancy)...
- > Sancy Explorer, l'application proposée par le massif du Sancy pour guider les utilisateurs sur les parcours randonnées, VTT, trail...



Itinéraires de randonnée pédestre GR et PR



Itinéraires de randonnée en itinérance (hors GR)

**2 000 km de sentiers de Petite Randonnée  
70 km [seulement] de voies vertes et vélo**

<sup>4</sup> GR 4 Hauts plateaux et Monts d'Auvergne ; GR 441 Tour de la Chaîne des Puys ; GR 400 Volcan du Cantal-Pays de Saint-Flour et Ruynes-en-Margeride ; GR 30 Tour des lacs d'Auvergne.



Certaines, non contrôlées par les institutions, peuvent poser des problèmes de gestion des espaces naturels.

**A l'échelle du Parc, il existe uniquement l'application mobile spécifique : « Les Découvertes du Parc » :**

sur la base de la plateforme Geotrek, le Syndicat mixte du Parc propose le site et l'application « Les découvertes du Parc » mettant en avant des offres d'itinéraires ponctués de points d'intérêts portant sur les patrimoines du Parc. L'outil Geotrek dispose également d'un module déployé par le Syndicat mixte du Parc en interne et en collaboration avec plusieurs intercommunalités et offices de tourisme pour planifier et gérer les interventions à réaliser sur les cheminements intégrés à la plateforme.

**"Les découvertes du Parc", une sélection d'itinéraires pour explorer le territoire et ses patrimoines naturels et culturels :** grâce à une sélection de parcours à pied ou à vélo, agrémentés de points d'intérêt, cet outil permet d'arpenter les crêtes d'un volcan, de voir de mystérieux lacs de cratère, de profiter d'un cadre naturel exceptionnel... Il propose également de bonnes adresses pour une visite gourmande ou artisanale du Parc, entre amis ou en famille



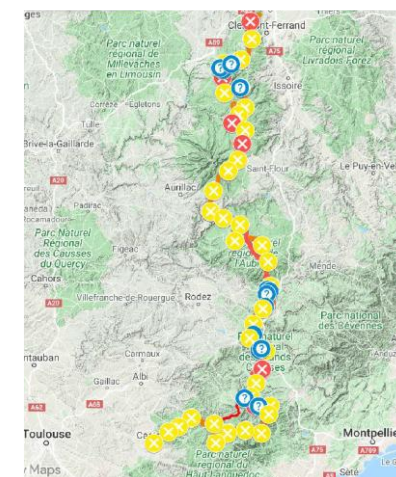
**Le territoire s'inscrit pleinement dans la dynamique du Massif central comme terre de grande itinérance.**

A ce titre, l'IPAMAC constitue un acteur majeur qui mène des expérimentations depuis plusieurs années visant à développer de nouvelles pratiques de l'itinérance, des aires de bivouac, des itinérances multi-activités... Son labo des itinérances permet d'accompagner la montée en compétences des gestionnaires des chemins et itinéraires.

Par ailleurs, le contexte en région AURA (première destination nature de France) est très favorable au développement de l'offre. En effet, dans son plan tourisme 2022-2028, la région ambitionne de devenir la 1ère destination européenne de tourisme itinérant. Aussi, outre les 700 km de GR qui sillonnent le Parc (mentionnés plus haut), **le territoire est doté d'une offre d'itinérance locale (GR de Pays, boucles locales...).**

Ces itinéraires se déclinent en distances et difficultés variables, allant de 2 à 11 étapes, avec des tracées en boucle, voir en marguerite pour certains itinéraires (favorisant des variantes plus ou moins longues et des séjours en étoile), et en linéaire pour d'autre. Au total, ces itinéraires représentent 1 086 km de parcours à travers le Parc.

L'itinéraire peut être le plus emblématique parmi eux (malgré sa jeunesse), étant la GTVA à pied (Grande traversée des Volcans d'Auvergne) qui permet de parcourir le PNR sur un axe central, nord-sud, en 11 étapes pour un total de 216 km.



Itinéraire de la Grande traversée des Volcans d'Auvergne



## 1.6.4 Tourisme à vélo

Les grands itinéraires à vélo sont peu nombreux sur le territoire avec **seulement une véloroute nationale** (sur itinéraire partagé), soit une des plus faibles présences de France sur un territoire aussi vaste. Le manque d'itinérance est notable sur la partie Nord du territoire.

- > La Grande Traversée du Volcan (V74) qui traverse le sud du Parc des Volcans d'Auvergne
- > 165 km | 3 jours | 2258 D+ (au total elle est longue de 188 km et est réalisée à 89%)
- > La Via Allier (V70), véloroute de l'Auvergne qui frôle le PNR par l'est, et qui représente un axe pouvant servir le maillage de l'offre vélo du territoire
- > 455 km | 18 jours | 3491m D+ (au total elle est longue de 681 km et est réalisée à 73%)

Afin de se démarquer des grandes destinations vélo, la région AURA assoit son identité en s'appuyant sur la diversité des pratiques possibles et des terrains de jeu disponibles.

Par ailleurs, la **GTMC VTT (La Grande Traversée du Massif central)** est devenue **un itinéraire cyclable de référence** qui a nécessité un travail de relance collectif piloté par l'IPAMAC. Cette route bénéficie aujourd'hui de l'attention d'un « comité d'itinéraire » regroupant régions, départements et Parcs ; de son propre site internet (la-gtmc.com) avec des informations complètes permettant de préparer son séjour. Ce tracé est une réalisation concrète de mise en tourisme. Elle témoigne par ailleurs de l'action de terrain menée du réseau Inter Parcs. A noter que le tronçon sur le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est long de 264 km (pour 5500 mètre de dénivelé positif).

Ce tracé est une réalisation concrète de mise en tourisme. Elle témoigne par ailleurs de l'action de terrain menée du réseau Inter Parcs.

### Historique de la GTMC

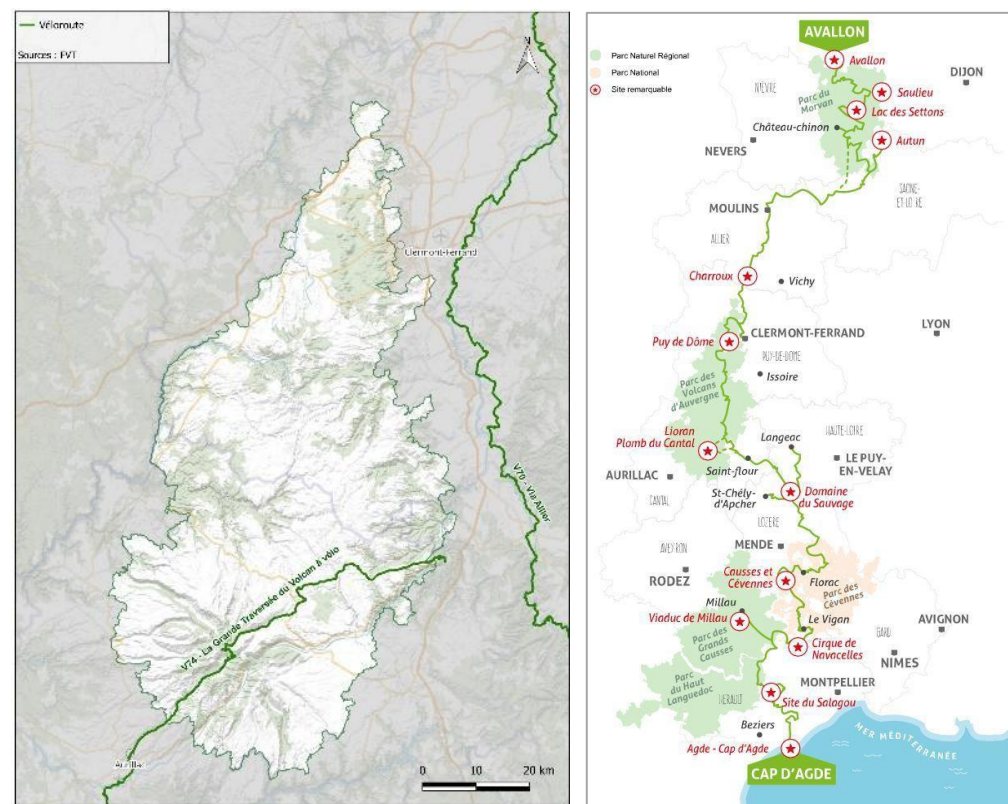
Créée en 1995 par l'association Chamina entre Clermont-Ferrand et Sète sur un peu moins de 700 km, la GTMC VTT perd sa labélisation "Grande Traversée VTT" en 2013, faute d'aménagements et d'entretien nécessaires.

Depuis 2015, l'itinéraire historique a été légèrement modifié pour mieux correspondre aux attentes des nouvelles clientèles (VTT à assistance électrique, gravel...) et a intégré la Grande Traversée du Morvan, autre itinéraire VTT mythique du Massif central.

C'est désormais un itinéraire de 1 380 km pour près de 30 000m de dénivelé positif entre la Bourgogne à la Méditerranée. Source IPAMAC.

70 km [seulement] de  
voies vertes et vélo routes

La Grande Traversée du Massif central



En complément de l'axe structurant, inscrit au schéma national (V74), quelques boucles maillent le territoire essentiellement sur le Puy de Dôme. D'une longueur allant de 36 à 83 km, elles se caractérisent par un dénivelé positif important (700 à 1 750 m).

Dans le Cantal, on trouve **4 boucles RBX Romain Bardet Expérience**, plutôt sportives (entre 99 et 143 km de distance et entre 811 et 1589 mètres de dénivelés) dont 3 se trouvent dans le PNR ou le traversent partiellement. Le tout étant en itinéraires partagés.

A l'échelle du Parc, il est très difficile de trouver une offre segmentée : vélo de route, gravel, vélo à assistance électrique...

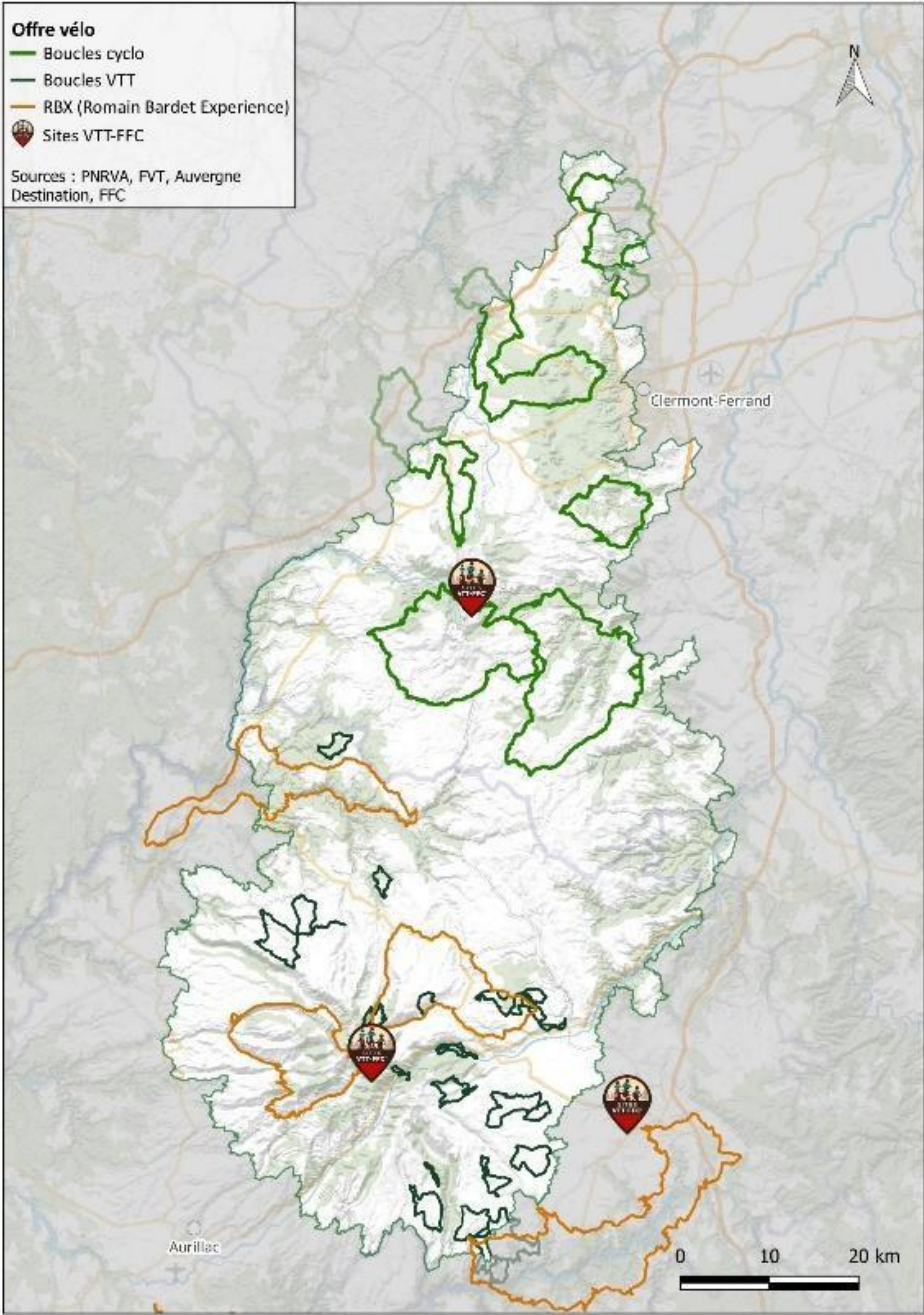
Très souvent, seule la pratique du VTT est bien distinguée, avec notamment 3 sites VTT labellisés FFC :

- > Pays de Saint-Flour (le plus grand site sur le Parc avec 890 km et 37 parcours toutes difficultés et des paysages très variés)
- > Sancy (437 km avec 46 parcours du vert au noir)
- > Puy Mary-Vallée de la Jordanne (100 km et 4 parcours).

Concernant les pistes et voies cyclables, elles sont considérées comme étant d'intérêt régional. A ce titre, des soutiens régionaux notamment financiers existent. Objectif : 1000Km de voies vertes sur la région d'ici à 2028.

Par ailleurs, au vu de la géomorphologie du territoire, les parcours faciles et familiaux sont difficiles à proposer. « Attention, pour la clientèle famille, la pratique du vélo peut s'avérer compliquée. Les dénivelés restent conséquents » (témoignage entretiens).

|             | Piste cyclable | Bande cyclable | Voie verte | Total  |
|-------------|----------------|----------------|------------|--------|
| Puy-de-Dôme | 217 km         | 174 km         | 59 km      | 450 km |
| Cantal      | 65 km          | 27 km          | 40 km      | 132km  |





## 1.6.6 Prestations d'activités de pleine nature

Plus d'une 100aine  
de prestataires  
d'activités de pleine

Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne compte :

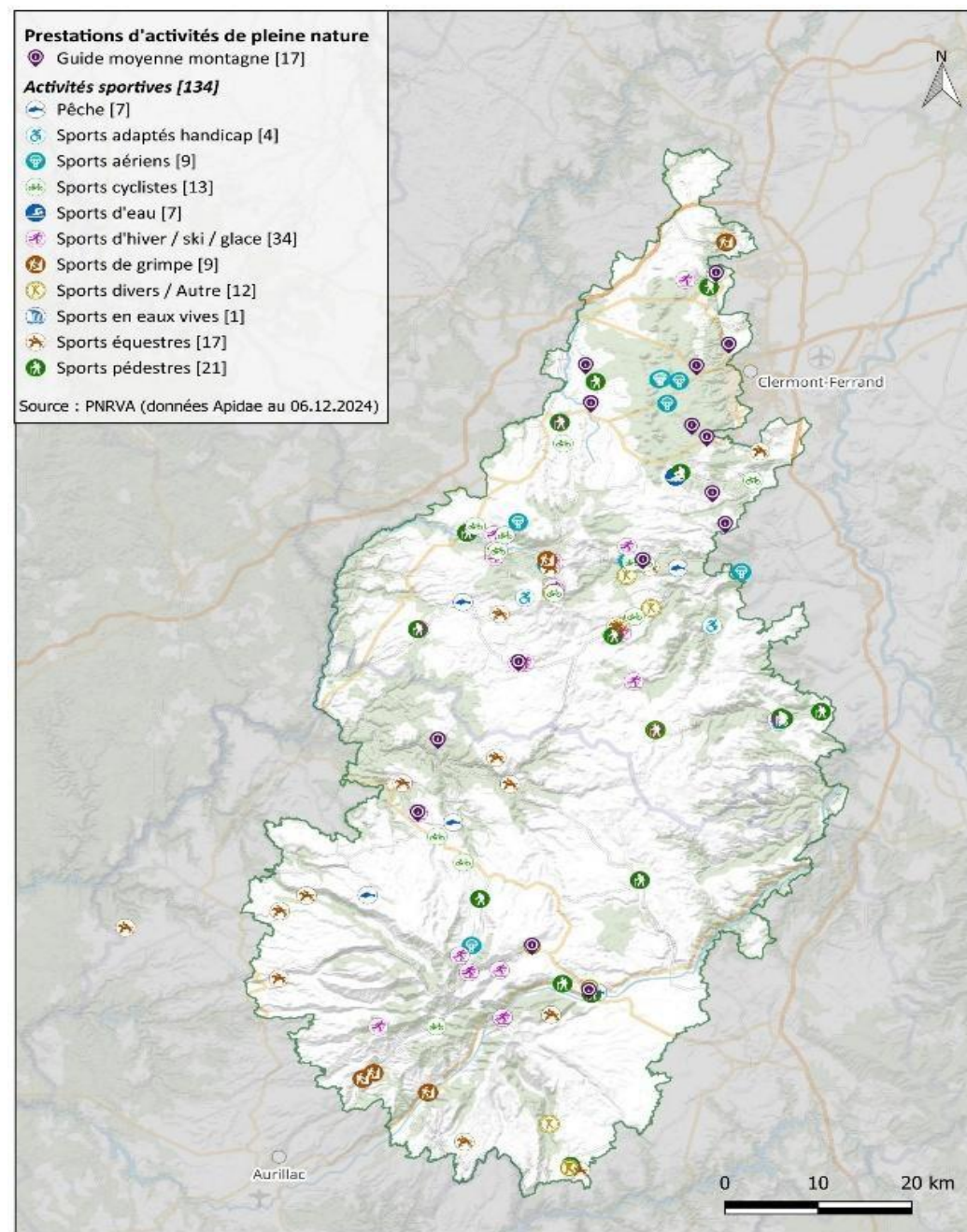
- > **plus d'une centaine de prestataires d'activités**, dont 4 prestataires sports adaptés (Randogs Chastreix, Escal sauvage, Séminaires Expériences, Sancy guidage pêche). La plateforme Apidae en compte 150.
- > **des offres très diversifiées : sports pédestres, équestres, cyclistes, d'eau, de grimpe...** Parmi eux, le bureau des guides d'Auvergne fédère un réseau composé de 17 professionnels locaux. Ils proposent des activités été/hiver sur le Cantal et le Sancy.

Apidae répertorie **13 sites d'escalade** sur l'ensemble du Parc. Des débutants aux confirmés, les sports de grimpe se déclinent en via ferrata, canyoning et escalade.

Des **parcours d'accrobranche** pour les familles complète ce type d'offre avec 8 sites identifiés.

**Des propositions originales** ont été relevées :

- > l'ancienne ligne de chemin de fer Billom – Vertaizon a été réaménagé pour y proposer du vélorail. Activité familiale, accessible à tous permettant la découverte du patrimoine naturel.
- > une autre activité de plus en plus populaire et insolite, la trottinette cross
- > des propositions originales proposées par le Syndicat mixte du Parc : organisation de run-tchatche et de VTT-tchatche lors desquels une sensibilisation de pratiques est proposée pour adapter sa pratique à la fragilité des milieux et apprendre à ralentir et découvrir les milieux naturels.



Tri effectué en termes d'activité principale ou de première activité renseignée de chaque prestataire sur Apidae

### 1.6.7 Offre équestre

Le Parc est concerné par **plusieurs grands itinéraires équestres** :

- > Dôme-Sancy (186 km dans le Puy-de-Dôme)
- > Tour du Sancy (faisant parti des Escapades équestres de la Région)
- > Cézallier Limon (117 km dans le Puy-de-Dôme et le Cantal)
- > Monts du Cantal (188 km dans le Cantal)
- > Tour des Volcans (194 km dans le Cantal)
- > Equustur en Carladès (itinéraire faisant partie d'un réseau européen en partie dans le Parc)
- > Liaison Cantal Puy-de-Dôme (42 km permettant de relier les réseaux des 2 départements).

A noter :

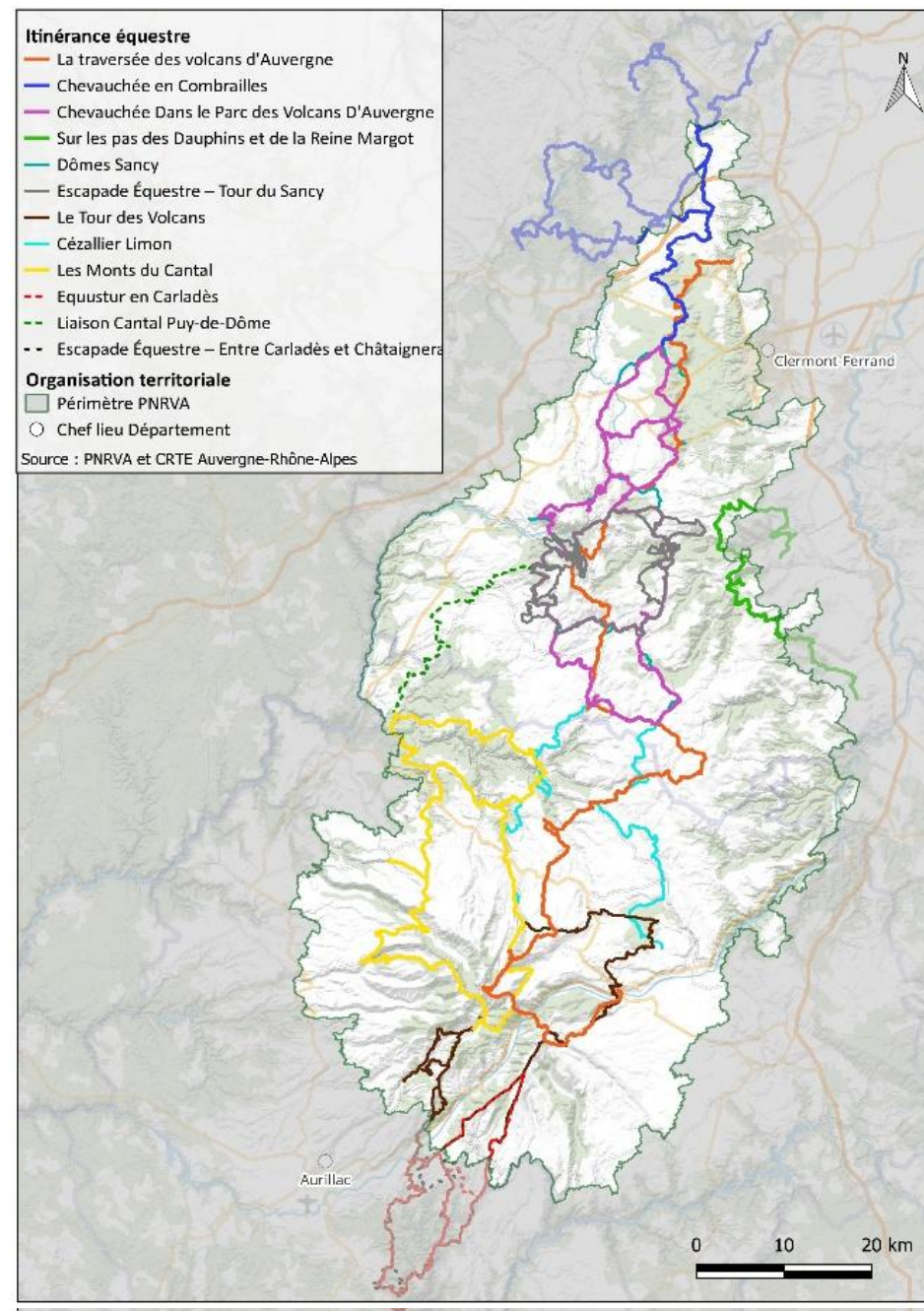
- > la **future Route européenne d'Artagnan** devrait compléter l'offre sur le territoire
- > La filière du tourisme équestre compte sur le territoire du Parc quelques prestataires labellisés par la Fédération Française d'Equitation sur le territoire (centres équestres, hébergements).

### 1.6.8 Manifestations sportives

En 2023, près de 110 manifestations sportives, soumises à déclaration ou autorisation, ont été recensées sur la Chaîne des Puys et dans les communes cantaliennes du Parc, comme la Transvolcanique, le Trail de Vulcain, les Rondes des Lacs, l'Ultra trail Puy Mary et la Pastourelle...

Dans la partie puydômoise, 50 manifestations sont recensées sur la Chaîne des Puys. Ce chiffre est important mais en forte baisse par rapport aux dynamiques des années précédentes (2017 : 96 évènements, 2018 : 93 évènements, 2022 : 83 évènements).

Les pistes équestres présentes sur le Parc





## 1.6.9 Analyses AFOM relatives aux offres d'activités et de loisirs de pleine nature

### ATOUTS

#### Stations de montagne

- + Cinq stations de montagne qui maintiennent leurs activités
- + Une tendance à la diversification des activités
- + Une image de station familiale et une identité auvergnate
- + 2 stations sur 5 accessibles par train
- + Les espaces nordiques pour sortir de l'offre tout ski, mais néanmoins très dépendants de la neige naturelle
- + De nombreux acteurs proposant des activités accompagnées sous la forme de séjours ou de prestations 4 saisons (avec des activités pédestres très variées, plus ou moins sportives)

#### Activités liées à l'eau

- + 3 400 Km de cours d'eau (vallées glacières, gorges, rivières...)
- + Une qualité des cours d'eau globalement bonne
- + De très beaux lacs (naturels ou artificiels)
- + Une diversité d'activités de pleine nature liée à l'eau
- + Quelques sites de baignade publics [peu nombreux], comme la piscine estivale communautaire M. Ravel à Châtel-Guyon
- + Trois stations thermales (la Bourboule, Mont-Dore, Châtel-Guyon)
- + 1 parc aqualudique (La Bourboule)

#### Activités de pleine nature et mobilités douces

- + Plusieurs grands itinéraires pédestres : la Grande Traversée des Volcans d'Auvergne, le Tour des Lacs d'Auvergne, la Via Aversa...
- + Un réseau de petite randonnée pédestre dense et diversifié (près de 2.000 km)
- + Des sentiers thématiques
- + 1 grande traversée VTT et 3 sites VTT-FFC
- + La Grande Traversée du Volcan à vélo (principalement en route partagée)
- + Quelques boucles ou itinéraires cyclo-sportifs
- + De nombreux acteurs proposant des activités accompagnées sous la forme de séjours ou de prestations 4 saisons (avec des activités pédestres très variées, plus ou moins sportives)
- + Une filière de tourisme équestre plutôt bien structurée (itinéraires, prestataires spécialisés, événements)
- + Des activités ludiques de déplacements doux (vélos-rails, fun-cross...)

### FAIBLESSES

#### Stations de montagne

- Un modèle économique très dépendant de la présence incertaine de la neige
- Impact économique lié à la diversification modeste (entre 10 et 20% du CA annuel)
- Des domaines skiables limités et une nécessité de s'équiper en neige de culture pour parer au manque d'enneigement

#### Activités liées à l'eau

- Une absence de grands cours d'eau (avec des débits significatifs notamment en période estivale y compris sur les parties amont de la Dordogne ou de la Cère)
- Peu d'établissements thématiques comme les hébergements de pêche

#### Activités de pleine nature et mobilités douces

- Une offre globale de petite randonnée (pédestre ou VTT) difficile à appréhender liée à la multiplicité des gestionnaires
- Un manque d'approche marketing global nuisant à la lisibilité de l'offre
- Une absence de grands itinéraires à vélo en site propre
- Une offre limitée en termes de cyclotourisme adaptée pour une clientèle famille

#### Offres sportives et séjours

- Globalement, une diversité d'offre d'activités de pleine nature difficile à identifier (sports de grimpe, activités aériennes...)
- Une offre de vacances scientifiques peu développée (d'après les sites spécialisés comme Vacances-scientifiques.com)
- Une offre de sports et loisirs adaptés très limitée (aucune offre listée sur le site de la Fédération du sport adapté)

## OPPORTUNITES

### Stations de montagne

- + Accompagner la transition des stations dans le cadre d'une démarche collective (comme par exemple dans le PNR du Vercors)
- + Explorer le concept de station de fraîcheur en proposant une alternative aux destinations impactées par les épisodes estivaux chauds (canicules...)
- + S'affirmer comme une destination nature d'excellence 4 saisons

### Activités liées à l'eau

- + Être à la hauteur de l'image positive de l'eau en Auvergne (eau minérale, eau thermique...)
- + Des possibilités de diversification d'activités pour les stations de ski
- + Miser sur l'activité pêche qui se pratique sur différentes saisons selon les catégories des rivières et les espèces de poissons
- + Anticiper sur l'indispensable partage des usages de l'eau

### Activités de pleine nature et mobilités douces

- + S'affirmer comme une destination nature d'excellence 4 saisons
- + Des projets de grandes itinérances souvent expérimentaux portés à l'échelle du Massif central par IPAMAC (ex GTMC, itinérances Inter Parc Massif Central...)
- + Une demande de plus en plus forte en termes d'offre cyclotouristique accessible au plus grand nombre (sécurisée, avec une assistance électrique...)
- + L'utilisation commune de Geotrek permettant la mise en cohérence de l'offre (avec des passerelles avec APIDAE et les applications mobiles)
- + Le tourisme scientifique pour les petits et les grands autour de la géologie notamment au sein du site UNESCO de la Chaîne des Puys - faille de Limagne

## MENACES

### Stations de montagne

- Les conséquences du changement climatique sur l'enneigement (irrégularité, raréfaction...)
- Des activités impactées avec notamment des périodes d'inconfort thermique
- Demain, des factures énergétiques liées à la production de neige de culture potentiellement élevées et une gestion de l'eau qui ne sera pas prioritairement fléchée vers les stations en cas de raréfaction
- Le développement de nouvelles activités de pleine nature non contrôlées (notamment sur des sites naturels fragiles)

### Activités liées à l'eau

- Une pression de plus en plus forte sur les sites de baignade
- Une augmentation des piscines individuelles au sein des établissements touristiques et des particuliers
- Une eutrophisation des lacs et plans d'eau (comme le lac d'Aydat) qui interroge sur l'avenir des activités nautiques
- Le piétinement en rivière alors que le débit n'est pas suffisant posant la question de l'avenir du canyoning

### Activités de pleine nature et mobilités douces

- Des territoires en concurrence qui proposent des offres similaires sans chercher la complémentarité et la différenciation
- Des territoires qui ne collaborent pas pour proposer des itinéraires à la bonne échelle (celle du Parc, du Massif central...)
- Une baisse des investissements (création, aménagement, entretien liée aux restrictions budgétaires)
- Des activités impactées aussi par le changement climatique avec notamment des périodes d'inconfort thermique
- Le surdéveloppement de nouvelles activités de pleine nature non contrôlées (notamment sur des sites naturels fragiles)



### 1.7.1 Principaux acteurs du tourisme

**Les Volcans d'Auvergne se prêtent particulièrement à la mise en tourisme du territoire au crible de la durabilité.** En effet, ce territoire est considéré comme étant un haut lieu de l'itinérance offrant ainsi de multiples possibilités de propositions commerciales. Ses richesses et beautés paysagères facilitent sa communication et sa désirabilité, ouvrant ainsi la voie vers sa commercialisation.

Pour cela, différents acteurs du tourisme sont en tête de proue pour la vente de séjours et de produits packagés.

- > En premier lieu, les **5 OTI immatriculés** au registre des opérateurs de voyages et de séjours d'Atout France autorisant la vente de séjours. Pour autant, il semble que cette possibilité de commercialisation soit sous-exploitée voire non utilisée par les OTI pour la mise en vente d'offre packagée. Des onglets types « réservez votre séjour » sont inexistantes. Fin 2024, Apidae répertorie seulement **52 séjours**, la plupart correspondent à des formules se rapportant à l'offre « forme et bien-être » proposées par les spas et stations thermales, quelques séjours scolaires, des offres d'hébergements, 1 séjour GéoCaps France (association). **Seulement 4 séjours** sont proposés, par l'office de tourisme Saint-Flour (Immersion volcanique, trappeurs au pied du plomb du Cantal...).
- > Dans le programme d'actions en 3 axes d'**IPAMAC**, l'un d'eux est consacré à la **création de séjours touristiques**. Dans sa mission d'expérimentation, l'organisation travaille actuellement sur le projet de « La traversée des Parcs » (4 Parcs : Haut-Languedoc, Grands Causses, Aubrac, Volcans d'Auvergne). La fin du projet est prévue à l'été 2025.
- > Enfin, en tant qu'expert de la conception et de la commercialisation de produits, **des Tour-Opérateurs spécialisés en écotourisme et Outdoor** proposent une offre intéressante. Des TO affichent donc une offre en faveur de la micro-aventure, la vie locale, la nature et le sport. Parmi ses opérateurs de voyages, deux d'entre eux ont une offre qui se prête à la mise en tourisme durable du territoire :
  - **Chamina Voyages** est un opérateur installé sur le territoire depuis les années 70. Depuis, il essaime ses propositions de séjours doux en France, en Europe et ailleurs. Les mobilités et activités sont variées (Vélo, marche à pied, trail, marche nordique...); en mode solo, en famille, accompagné ou non avec des durées de séjour variables de 3 à 14 jours. Il est un opérateur incontournable dans la commercialisation de produits packagés sur le territoire. *« Nous sommes 35 passionnés de nature et mobilisons notre énergie et notre savoir-faire pour créer par le voyage à pied des moments de pause dans le quotidien, une déconnexion de l'extérieur et une reconnexion avec soi-même. Nous habitons dans le Puy-de-Dôme et en Lozère, nos terrains de jeu les week-ends sont le Sancy, le Cantal, les Cévennes. Nous pratiquons la randonnée, la course à pied, le ski. Nous foulons la terre. Nous testons nos adresses. Nous sommes des professionnels engagés pour un tourisme responsable, amoureux de la nature, passionnés de sport et inconditionnels de voyages. »*
  - Le **Club Chilowé** se différencie par une offre sportive, parfois insolite ou de niche (survie, champignons, astronomie...). L'opérateur se positionne sur le voyage d'aventure et de rencontre, responsable et bas-carbone. A ce jour, les offres sont encore restreintes, mais elles sont en parfait accord avec une vision durable du territoire. *« Mon ambition est de faire du Club Chilowé un acteur de référence du tourisme responsable en France, autour de trois atouts majeurs : des aventures hors du commun, un ancrage local très fort sur nos territoires et des voyages qui ont du sens et qui créent du lien. »* Ferdinand Martinet, fondateur du Club Chilowé

**CHAMINA**  
VOYAGES

**CLUB**  
**chilowé**

1.7.2 Fréquentation touristique

20 à 30% de clientèle régionale

89% des habitants d'AuRA intéressés par une excursion/ un séjour dans un PNR

3 à 4 jours de durée moyenne de séjour

6 M de nuitées estimées dans le Parc Volcans d'Auvergne (2019)

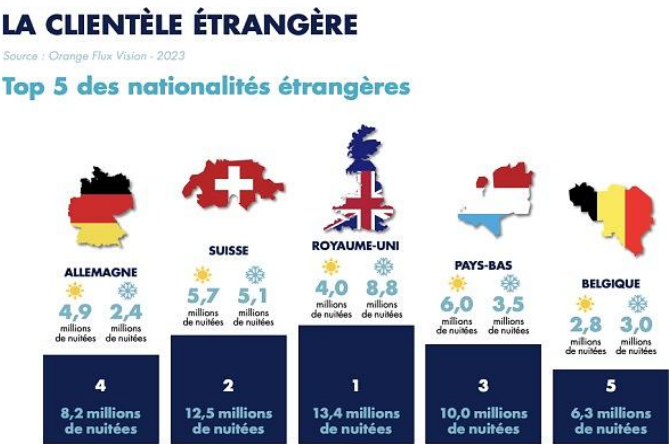
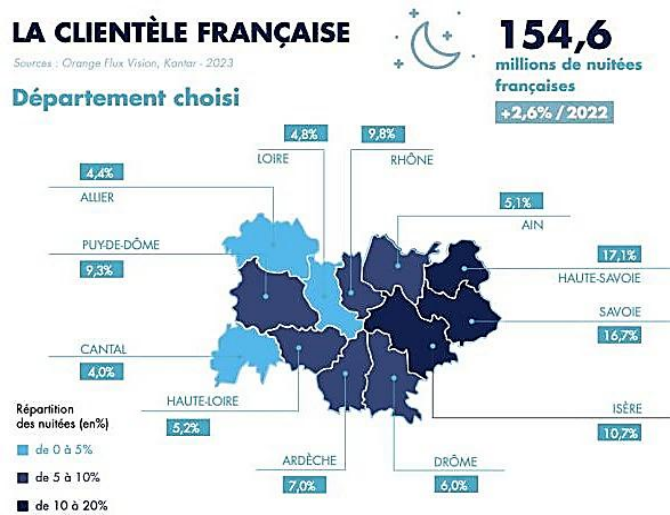
Les constats à l'échelle régionale

Auvergne Rhône-Alpes est une région majoritairement fréquentée par les français (75% des nuitées en 2023) et surtout par les habitants de la région 29% et de l'IDF 21%. Au plan départemental, le Puy-de-Dôme apparaît comme un territoire attractif (9% des nuitées) derrière l'arc savoyard et le Rhône ; le Cantal est le département le moins touristique (4% des nuitées).

On relève en particulier :

- > une double saisonnalité été (48% des nuitées) et hiver (43%) avec des séjours moyens de 4,5 jours
- > un engouement pour la découverte nature (activité la plus pratiquée) avec la randonnée en tête de liste, mais en parallèle une appétence forte pour les découvertes culturelles (visite de ville, marché, foire...)
- > une dépense moyenne par jour et par personne de 97 euros en hébergement marchand et de 39 euros en non marchand, en accord avec les niveaux nationaux (95 euros et 39 euros).

Chiffres clés 2024 en Auvergne-Rhône-Alpes



Activités pratiquées % des séjours

|                                                                          | ÉTÉ                    | HIVER                  | ANNÉE                  |
|--------------------------------------------------------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| <strong>Activités sportives</strong>                                     | <strong>54,4%</strong> | <strong>65,7%</strong> | <strong>57,9%</strong> |
| Dont randonnée pédestre                                                  | 47,3%                  | 53,2%                  | 47,6%                  |
| Dont sports d'hiver                                                      | 0,0%                   | 13,9%                  | 5,1%                   |
| Dont vélo, VTT                                                           | 4,6%                   | 3,4%                   | 4,9%                   |
| Dont alpinisme, canyoning, escalade, spéléo, via ferrata                 | 1,3%                   | 0,0%                   | 1,3%                   |
| Dont golf                                                                | 1,3%                   | 0,6%                   | 0,9%                   |
| Dont bateau                                                              | 0,4%                   | 0,3%                   | 0,3%                   |
| Dont autre activité sportive                                             | 9,8%                   | 5,0%                   | 7,8%                   |
| <strong>Activités culturelles</strong>                                   | <strong>54,2%</strong> | <strong>36,5%</strong> | <strong>46,1%</strong> |
| Dont visite de ville                                                     | 33,5%                  | 19,2%                  | 25,7%                  |
| Dont visite de marché, foire, brocante                                   | 22,6%                  | 16,2%                  | 20,2%                  |
| Dont visite de musées, d'expositions, de monuments, de sites historiques | 19,4%                  | 5,0%                   | 13,5%                  |
| Dont gastronomie, œnologie (visite de caves, dégustation)                | 9,7%                   | 9,8%                   | 9,4%                   |
| Dont festival, concert, théâtre, manifestation culturelle                | 8,9%                   | 4,2%                   | 6,3%                   |
| Dont visite d'entreprise en activité                                     | 0,8%                   | 1,4%                   | 1,2%                   |
| <strong>Activités de loisirs</strong>                                    | <strong>11,8%</strong> | <strong>8,2%</strong>  | <strong>9,9%</strong>  |
| Dont piscine et parc aquatique                                           | 8,6%                   | 2,3%                   | 5,9%                   |
| Dont parc de loisirs ou animalier                                        | 3,3%                   | 4,3%                   | 3,5%                   |
| Dont cinéma, bowling, patinoire                                          | 1,1%                   | 2,6%                   | 1,5%                   |
| <strong>Découverte de la nature</strong>                                 | <strong>37,7%</strong> | <strong>26,0%</strong> | <strong>32,2%</strong> |
| Dont observation de la faune et la flore                                 | 30,0%                  | 18,9%                  | 25,1%                  |
| Dont visite de sites et d'espaces naturels protégés                      | 21,8%                  | 9,7%                   | 15,3%                  |
| <strong>Autres activités</strong>                                        | <strong>69,7%</strong> | <strong>55,3%</strong> | <strong>63,6%</strong> |
| Dont lecture                                                             | 47,7%                  | 31,7%                  | 40,2%                  |
| Dont bricolage, jardinage                                                | 19,7%                  | 12,8%                  | 16,5%                  |
| Dont baignade, plage                                                     | 16,5%                  | 0,5%                   | 8,6%                   |
| Dont thalassothérapie, balnéothérapie, thermalisme                       | 3,2%                   | 2,0%                   | 2,5%                   |
| Dont pêche                                                               | 0,8%                   | 1,2%                   | 1,4%                   |
| Dont jeux d'argent                                                       | 0,3%                   | 0,0%                   | 0,6%                   |
| <strong>Aucune activité</strong>                                         | <strong>9,8%</strong>  | <strong>8,4%</strong>  | <strong>10,4%</strong> |

Activités pratiquées par les Français dans les destinations de moyenne montagne en 2024 (Auvergne-Rhône-Alpes)



Dans le Département du Puy-de-Dôme

Dans ce département, on observe une prédominance de la clientèle régionale, représentant 30% de sa fréquentation :

- > une **clientèle majoritairement senior et familiale** (+30% ont plus de 65 ans) et une difficulté à attirer des jeunes à l’instar du Cantal
- > une **clientèle étrangère européenne** représentant ¼ de la fréquentation, majoritairement originaire des pays d’Europe du Nord

Le Puy-de-Dôme se positionne à la **4<sup>e</sup> place des 12 départements de la Région en matière de fréquentation touristique** avec près de 15 millions de nuitées en 2022 :

- > des nuitées touristiques françaises importantes au printemps, en août et en décembre
- > une fréquentation en augmentation entre 2019 et 2023, mais des durées moyennes de séjours qui diminuent légèrement.

Une étude est en cours à l’échelle du département pour mieux connaître la clientèle.

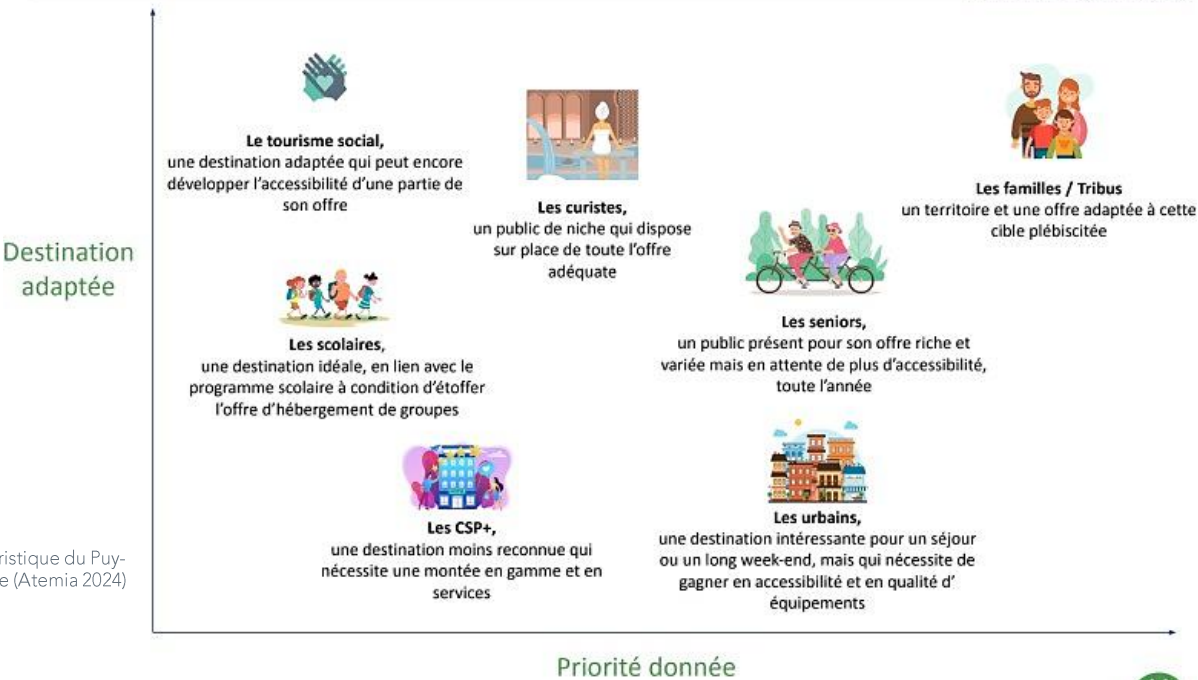
LA CLIENTÈLE TOURISTIQUE 2023

(Source : Orange Flux Vision)



Zoom sur les clientèles ciblées à l'échelle du département

ATEMIA, entreprise d'ingénierie touristique



Diagnostic touristique du Puy-de-Dôme (Atemia 2024)



## Dans le Département du Cantal

Le Cantal est un département qui présente une attractivité touristique plus modeste et qui **attire plus de visiteurs franciliens que régionaux**.

- > Un profil de cadre sans enfant qui se déplace majoritairement en voiture, en été à la semaine, et qui vient pour pratiquer la randonnée, des activités nature et visiter les villages, mais qui regrette le manque d'activités et de loisirs à proximité
- > Une dépense moyenne journalière par personne estimée à 39 euros, là où le Puy de Dôme atteint 55 euros (étude Kantar 2021)
- > **Un territoire fortement fréquenté par les excursionnistes** avec 6,8 millions d'actes recensés en 2023 et 4,9 millions de nuitées (en augmentation depuis 2019)
- > **Une destination qui accueille de nombreux courts séjours** : moyenne de 3,1 jours pour les Français et 2,2 pour les étrangers.



Panorama du tourisme 2023 (Département du Cantal 2024)

### LE PROFIL TYPE DE LA CLIENTÈLE TOURISTIQUE DU CANTAL

Panorama du Tourisme 2022

- Couple sans enfant
- Cadre
- Se déplace en voiture personnelle
- Privilégie les séjours d'une semaine, en été,
- En location de vacances

- Réserve son séjour plusieurs semaines à l'avance sur internet.
- Prévoit un budget de 850 € dont 500 € pour l'hébergement

- Privilégie les activités de détente, la randonnée, la découverte des villages

Source : enquête clientèle - juillet 2021 / juin 2022, Conseil départemental du Cantal/service tourisme, GEM Junior Conseil - Grenoble

- Calme et nature
- Beauté des paysages
- Gastronomie
- Randonnées et promenade

- Etat des routes
- Commerces fermés
- Manque de dynamisme
- Réseau Internet instable

cantal  
LE DÉPARTEMENT  
Observatoire territorial  
Direction de la Stratégie, de la Performance et de la Communication



La fréquentation du Parc naturel régional

En 2019, la fréquentation estimée du Parc des Volcans d’Auvergne était de 3,2 millions de nuitées marchandes et 2,6 millions de nuitées non marchandes, soit **un total de près de 6 millions de nuitées**. Bien qu’il s’agisse d’une fréquentation excursionniste non quantifiée à l’échelle du Parc, elle d’avère très importante d’après les données Flux Vision collectées aux échelles départementales et locales. On note cependant **des déplacements à la journée aux conséquences fâcheuses** : une plus grande émission carbone (rapport nombre de kilomètres /plage horaire restreinte sur place) et une moindre retombée économique pour le territoire.

Fréquentation estimée des PNR – Année 2019\*

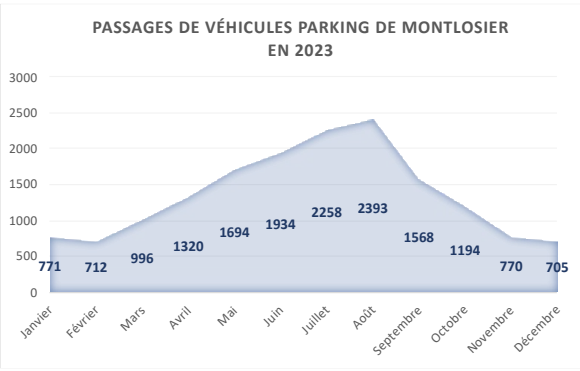
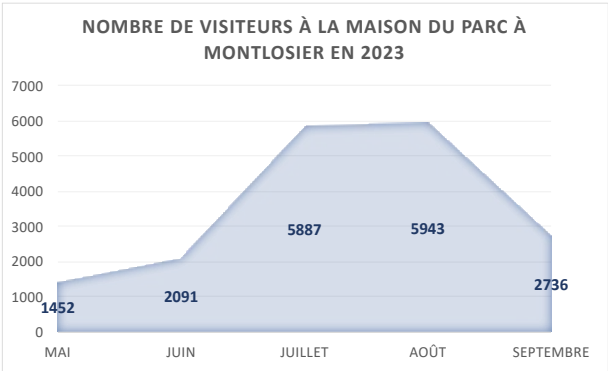
|                       | Nuitées marchandes | Nuitées non marchandes | % non marchand | TOTAL     |
|-----------------------|--------------------|------------------------|----------------|-----------|
| Volcans d'Auvergne    | 3 250 700          | 2 653 900              | 45%            | 5 904 600 |
| Monts d'Ardèche       | 2 232 200          | 2 114 300              | 49%            | 4 346 500 |
| Livradois Forez       | 662 600            | 2 076 600              | 76%            | 2 739 200 |
| Vercors               | 1 694 700          | 951 200                | 36%            | 2 645 900 |
| Massif des Bauges     | 1 046 700          | 693 700                | 40%            | 1 740 400 |
| Baronnies Provencales | 847 100            | 655 000                | 44%            | 1 502 100 |
| Haut-Jura             | 701 300            | 323 500                | 32%            | 1 024 800 |
| Chartreuse            | 508 400            | 382 900                | 43%            | 891 300   |
| Pilat                 | 237 600            | 336 800                | 59%            | 574 400   |

Source : METT – Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme

En 2023, la Maison du Parc de Montlosier (Aydat) a accueilli 19 290 visiteurs sur 5 mois (et 16 312 véhicules sur le parking), soit près de 50 000 personnes, si ratio moyen de 3 personnes / véhicule.



Accueil du public à la maison du Parc (domaine de Montlosier) © Ludovic Combes



Données fournies par le Syndicat mixte du Parc

Un important programme de réaménagement de la Maison du Parc est prévu à compter de 2025 : un château replacé au centre de la composition du site de Montlosier, transformé en lieu de visite (exposition permanente, accueil visiteurs, boutique, ateliers pédagogiques), mais aussi un Bistrot de Pays, des salles hors-sac, un préau...

Le site Natura 2000 des Monts Dore

Haut-lieu de la fréquentation touristique, le secteur des crêtes du Sancy est le plus fréquenté (facilité d'accès et renommée) : plus de 270 000 personnes potentielles entre avril et septembre 2023. Une affluence forte également sur le Puy de la Tache, la Grande cascade ou Guéry... Une surveillance du site est assurée par des gardes animateurs, gardes nature et agents de terrain des réserves naturelles nationales.

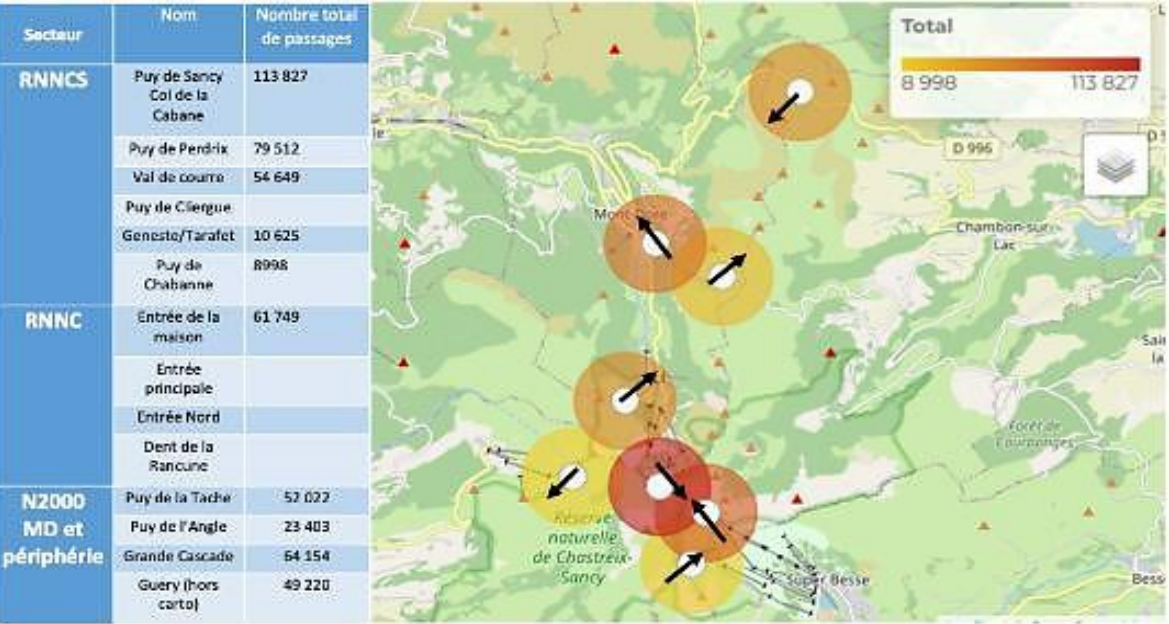
On n'observe pas d'importants changements de fréquentation en 2023, mais se confirme une **affluence très dense sur une échelle de temps très courte (en saison estivale – pointes en août – et de 10h à 17h)**. Des records de fréquentation sont enregistrés en 2020 (post-confinement Covid), une fréquentation qui se stabilise depuis.

De manière générale, les randonneurs privilégient les petites randonnées (2/3h de marche) et les sentiers facilement accessibles (parking, téléphérique...).

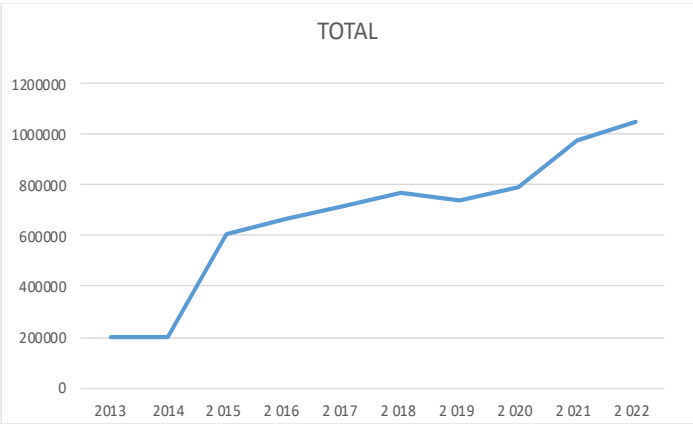
**Plus de 20 éco-compteurs** permettent d'observer les flux de fréquentation sur différents sites du territoire, dans les Monts du Cantal, la Chaîne des Puys et CDP le Massif du Sancy... On relève une augmentation quasi constante du nombre de passages enregistrés entre 2013 et 2022 sur un certain nombre de sites.

| Fréquentation estimée des PNR – Année 2019* |                    |                        |                |           |
|---------------------------------------------|--------------------|------------------------|----------------|-----------|
|                                             | Nuitées marchandes | Nuitées non marchandes | % non marchand | TOTAL     |
| Volcans d'Auvergne                          | 3 250 700          | 2 653 900              | 45%            | 5 904 600 |
| Monts d'Ardèche                             | 2 232 200          | 2 114 300              | 49%            | 4 346 500 |
| Livradois Forez                             | 662 600            | 2 076 600              | 76%            | 2 739 200 |
| Vercors                                     | 1 694 700          | 951 200                | 36%            | 2 645 900 |
| Massif des Bauges                           | 1 046 700          | 693 700                | 40%            | 1 740 400 |
| Baronnies Provençales                       | 847 100            | 655 000                | 44%            | 1 502 100 |
| Haut-Jura                                   | 701 300            | 323 500                | 32%            | 1 024 800 |
| Chartreuse                                  | 508 400            | 382 900                | 43%            | 891 300   |
| Pilat                                       | 237 600            | 336 800                | 59%            | 574 400   |

Source : METT – Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme



Analyse des éco-compteurs du Site Natura 2000 des Monts Dore



Suivi pluriannuel des éco-compteurs (données fournies par le Syndicat mixte du Parc)



### 1.7.3 Marchés ciblés par la Région

#### 4 cibles marketing :

- > les Nature Lovers : une motivation contemplative
- > les Outdoor Addicts : une dimension corps et bien être-physique
- > les Lifestyle Travellers : une appétence culturelle et spirituelle
- > les Tourers : clientèle internationale.

#### Clientèles affinitaires et marchés prioritaires à l'échelle locale et départementale :

- > les familles et les tribus (+35 ans) à consolider
- > les Seniors (+65 ans) et jeunes seniors (+50) à consolider
- > les urbains (agglomérations de proximité) en recherche d'un cadre nature à développer
- > les jeunes (+20 ans) et les scolaires à conquérir.

#### Marchés à travailler :

- > échelle nationale avec les émetteurs « historiques » : IDF, Centre et développement du Sud-Est
- > échelle régionale : Auvergne et région lyonnaise
- > échelle européenne : Pays du Nord de l'Europe.



#### FOCUS SUR LA CLIENTELE RANDONNEE

##### On note 3 types de randonneurs pédestres (étude Atout France 2019) :

- > les sportifs (+4h/jour) : 47% des randonneurs français et allemands
- > les hédonistes (-4h/Jour) : plaisir de randonner, découverte de paysages
- > les détenteurs (-4h/Jour, pas tous les jours) : voyage en famille, séjours plus longs

Les randonneurs étrangers sont plus nombreux que les français à associer la randonnée à la pratique d'activités de détente ou d'activités culturelles.

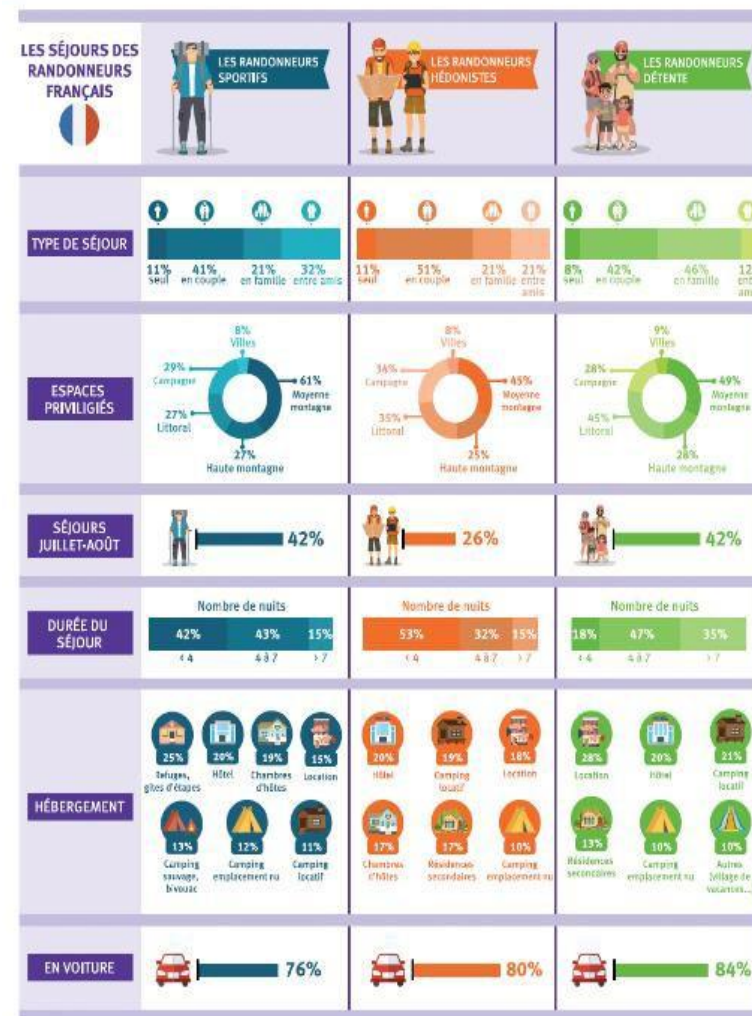
##### Les 3 segments de clientèles outdoor à cibler pour la région sont :

- > les familles à la campagne : 21% des prospects visent le ressourcement et la pratique d'activités diversifiées pour les enfants (culturels, sportifs, loisirs)
- > les séjours sportifs : 11% des prospects (étude clientèle outdoor, AuRA 2022) dont 18% de solo
- > Les itinérants : 11% des prospects, majorité de couples en séjour de 2 semaines (57% de retraités)

➔ Au global, les sondés pratiquent majoritairement la randonnée (70%) avec une moyenne de 3 activités de pleine nature pratiquées par séjour.

Clientèles du tourisme de randonnée pédestre, Etude des marchés français, allemand et néerlandais (Atout France, 2019)

#### LES SÉJOURS DES RANDONNEURS FRANÇAIS SELON L'INTENSITÉ DE PRATIQUE



Source : Enquête en ligne Questback - Atout France (2017)

## 1.7.4 Notoriété touristique<sup>5</sup>

25% de notoriété spontanée pour le PNR Volcans d'Auvergne  
Pour 1 visiteur sur 5, le PNR a été un réel moteur dans la décision du lieu de séjour

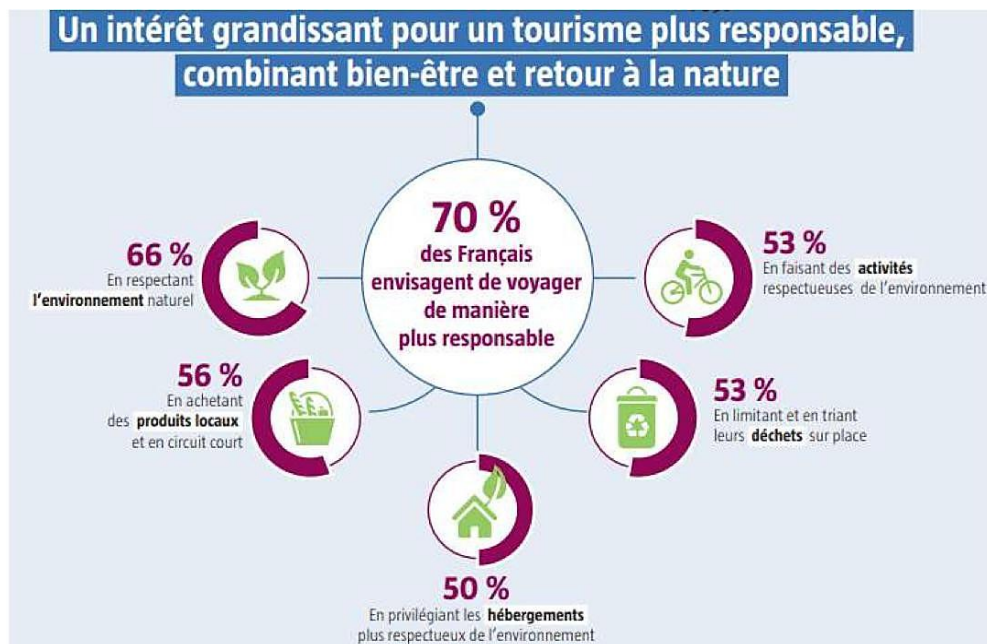
### Notoriété du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est le Parc naturel régional le plus cité spontanément par les sondés (23% contre 15% pour le Vercors). Une association entre Parc et tourisme durable qui va de soi pour 90% des sondés et qui se retrouve aussi dans l'image de la destination durable de la Région.

L'image Parc naturel régional est associée aux notions de :

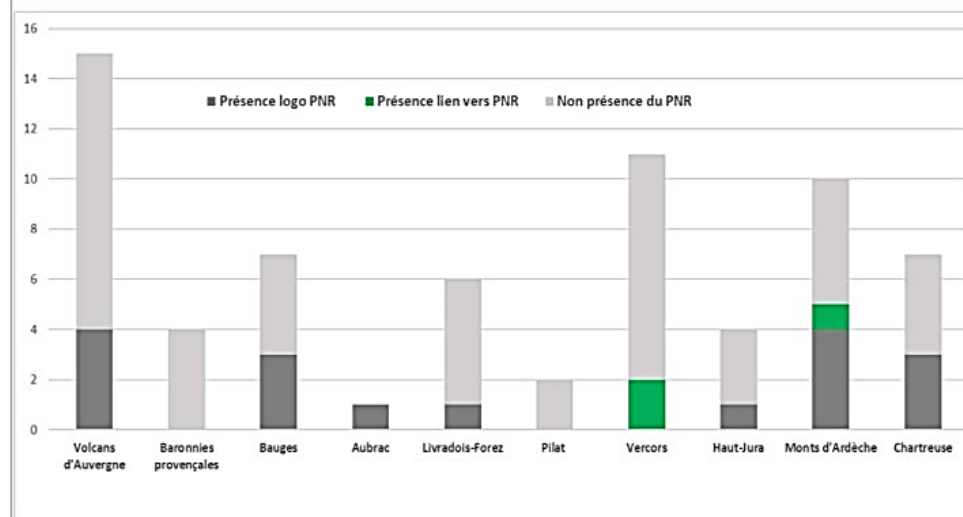
- > préservation
- > sensibilisation
- > proximité avec la nature, propices à l'évasion et au ressourcement
- > pratique d'activités douces...

... qui répondent aux aspirations de 72% des Français de pratiquer un tourisme plus responsable. Mais pour autant, les Parcs naturels régionaux sont insuffisamment mis avant par les offices de tourisme.



Les nouvelles aspirations des Français en matière de vacances (ADN Tourisme - 2023)

### Sur 64 sites Internet Grand public, seuls 3 offices de tourisme ont une passerelle vers leur PNR ...



Comment les OT peuvent capitaliser sur la notoriété des PNR ? (AuRA - 2023)

<sup>5</sup> Synthèse de l'étude régionale de 2021.

## PRIMO-VISITEURS

- > Une recherche d'espace propice à la déconnexion nature, mais aussi à l'environnement local, 1 sondé sur 2 affirme un intérêt pour le local (dégustation, savoir-faire, rencontres habitants...)
- > Une clientèle très satisfaite de son séjour dans 64% des cas avec 6 sondés sur 10 qui envisagent de revenir dans les PNR
- > Des attentes d'offres de visites culturelles et d'hébergements insolites sont également à mentionner

## VISITEURS

- > Des appétences similaires aux primo-visiteurs (grands espaces, diversité paysages) mais une attente forte d'une offre de découverte plus riche et variée : guide, activités proposées, déplacement sans voiture et surtout les hébergements... pouvant expliquer un niveau de satisfaction inférieur (57%)
- > Une clientèle de connaisseurs qui souhaite en apprendre plus sur le rôle des PNR... voire s'engager dans des actions collectives

## PROSPECTS

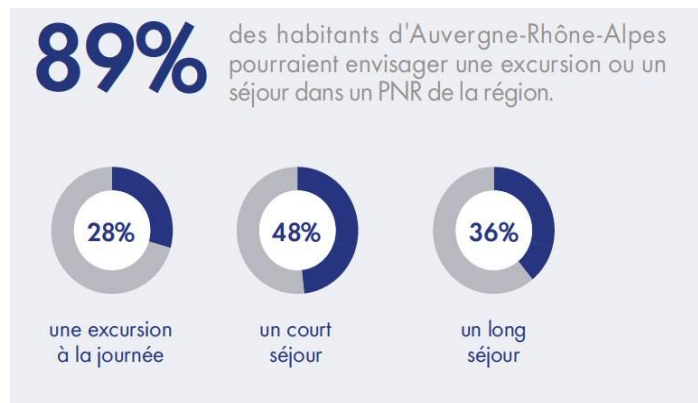
- > Un manque de connaissance de la possibilité de séjourner dans un PNR (attirait pour le littoral), vu comme une destination d'excursion pour la clientèle infrarégionale. L'existence d'une destination au sein du PNR pourrait être un levier d'attractivité selon 90% des répondants.
- > Des attentes qui se recoupent avec l'offre touristique actuelle, avec notamment 58% de répondants en attente d'une activité de découverte guidée autour de la faune/flore, et 70% qui mentionnent un intérêt pour la randonnée.

## TOURISTES DE PROXIMITÉ

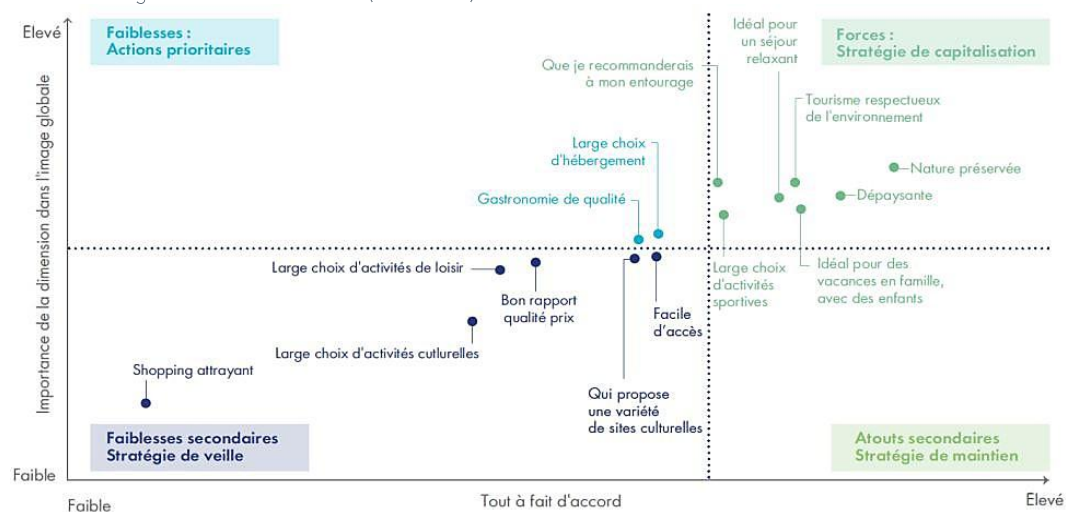
- > Une image globalement positive qui invite à l'excursion ou au séjour
- > Des PNR perçus comme disposant d'atouts forts orientés autour de la nature, de la détente, de la famille et des activités sportives...
- > Mais qui manquent d'une offre gastronomique et d'un choix d'hébergements diversifiés et dans une moindre mesure d'une offre d'activités culturelles variées.

## HABITANTS

- > 56% des sondés estiment que le tourisme a plus de conséquences positives que négatives. Ces dernières se concentrant pendant les pics de fréquentation
- > Les principaux apports identifiés par les résidents sont : le développement de l'économie locale (68%), l'offre d'activités culturelles et de loisirs (67%) et les animations (58%)
- > Les nuisances perçues concernent notamment les difficultés de circulation (74%), l'affluence (65%), les nuisances sonores (51%) et la propreté (44%)



Carnet de l'ingénierie n°17- étude Kantar (AuRA- 2023)





## Notoriété des destinations touristiques

La communication repose avant tout sur la **destination Auvergne**, anciennement « Auvergne Destination Volcan », fruit de la mutualisation de la promotion à l'échelle des 4 départements (Puy-de-Dôme, Allier, Cantal et Haute-Loire).

**Des destinations capitalisent fortement sur l'image des volcans** comme élément différenciant et identitaire, en particulier en citant le patrimoine mondial Chaîne des Puys - faille de Limagne et ses équipements<sup>6</sup>.

**Des offices de tourisme assurent la promotion de leur territoire d'intervention** (périmètre EPCI), certains développant des marques propres ne correspondant pas à des destinations existantes. Des offices mentionnent leur présence sur le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne (exemple : site Internet de Terra Volcana).

La promotion du classement Parc naturel régional ne s'est pas généralisée dans les supports de communication des Organismes de Gestion de Destination (OGD) partenaires.



<sup>6</sup> La maison Unesco Faille de Limagne réalisée sur le territoire de la Communauté de Communes Riom Limagne et Volcans qui a accueilli 8900 visites en 2024.

## 1.7.5 Analyses AFOM relatives à la promotion, la fréquentation et la notoriété

### ATOUTS

#### Mise en tourisme

- + Un terrain qui se prête aux séjours en itinérance
- + Une variété d'offres en toute saison proposée par l'agence Chamina (familles, sportives, bien-être...) sur des moyens séjours
- + Des micro-aventures nature sur mesure attrayantes sur Club Chilowé
- + Des propositions rando/VTB très fournies des applications comme Decathlon Outdoor
- + Une volonté de l'IPAMAC de travailler sur l'offre de séjours

#### Clientèles touristiques

- + Une clientèle de proximité et régionale majoritaire
- + Des niveaux de consommation se situant dans la moyenne nationale
- + Une clientèle familiale/ tribus et de seniors, attirée par la découverte nature et la randonnée

#### Fréquentation touristique

- + Une fréquentation du territoire en hausse (nuitées et excursions), avec un effet de croissance ressenti suite à la crise sanitaire de 2019-20
- + Des dispositions prises pour améliorer l'information et gérer les flux
- + Une présence humaine sur le terrain (gardes nature) jugée efficace et précieuse

#### Notoriété

- + le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne bénéficie de la meilleure notoriété parmi l'ensemble des Parcs naturels régionaux de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- + Des marqueurs « volcan » et « Auvergne » très puissants et fortement utilisés dans la communication touristique
- + Une image globalement positive du territoire et un bon niveau de satisfaction clientèle
- + Une notoriété forte de l'Auvergne auprès des publics français

### FAIBLESSES

#### Mise en tourisme

- Des OTI agréés à commercialiser du séjour, mais qui se cantonnent à la vente de produits secs
- Une offre de séjours écotouristiques quasi absente en dehors des séjours jeunesse

#### Clientèles touristiques

- Des visiteurs qui accèdent et se déplacent sur le territoire très majoritairement en voiture
- Une clientèle jeune et de scolaires encore peu représentée

#### Fréquentation touristique

- Des niveaux de fréquentation très hétérogènes en fonction des zones du territoire
- Des conditions d'accueil parfois insuffisantes et/ ou peu qualitatives (équipements/ aménagements)
- Une saisonnalité encore très marquée (été + hiver pour les territoires dotés de stations)
- Une durée moyenne de séjour (3,5 j) en-deçà de la durée moyenne régionale (4,5 j)

#### Notoriété

- Des Offices de Tourisme qui ne valorisent pas systématiquement le Parc dans leurs supports de communication
- Une communication touristique Parc dont l'efficacité et la légitimité peuvent être remises en question
- Une image de l'Auvergne en cours d'amélioration, encore à rénover auprès de certains publics (jeunes, citadins...)

## OPPORTUNITES

### Mise en tourisme

- + Mettre en relation les institutionnels (OTI et IPAMAC) pour travailler concrètement sur la mise en marché d'une offre
- + Profiter d'Apidae et du critère « séjour et produits packagés » pour valoriser une offre complète ; la relayer sur les supports du Parc
- + Créer des relations avec les tours opérateurs pour co-construire une offre à commercialiser

### Clientèles touristiques

- + Consolider les publics captifs (familles et seniors)
- + Une destination adaptée au tourisme social et scolaire, à condition de développer l'accessibilité et l'offre groupes
- + Des attentes clientèles qui évoluent vers plus de naturalité, de déconnexion, d'expériences immersives et participatives, et de partage
- + Des clientèles à la recherche de fraîcheur en été (marchés Occitanie et sud-est)

### Fréquentation touristique

- + Des politiques de gestion et régulation des flux qui se déploient à l'échelle nationale (ex. AMI Atout France) et aux échelles locales (Grands Sites, Natura 2000/ Réserves, PNR...)
- + Des instruments de mesure de la fréquentation qui se perfectionnent (Orange Flux Vision, IA, nouvelles générations d'éco-compteurs, Outdoor Vision...)
- + Renforcer les expérimentations pour améliorer la gestion des flux (mobilités, outils de sensibilisation / communication...)

### Notoriété

- + Capitaliser sur les images de marque « Parc naturel » et « Volcans d'Auvergne »
- + Accompagner les OGD dans l'appropriation du « récit » Parc, et dans le relais de communication
- + Axer l'intervention du Parc en matière de communication sur les outils de sensibilisation (ex. Nature en poche) et sur les actions visant à faire connaître son action (auprès des habitants en 1er lieu), à transmettre la bonne information (réglementation...)

## MENACES

### Mise en tourisme

- Ne pas travailler en réseau (public/privé) autour d'une offre en itinérance à moyenne et grande échelle

### Clientèles touristiques

- Le renouvellement des clientèles (vieillessement > proportion importante des seniors et des +65 ans)
- Des exigences clientèles qui se renforcent sur l'accessibilité, les services, et la qualité (durable) des prestations (hébergement, gastronomie)

### Fréquentation touristique

- Les impacts environnementaux liés aux fortes affluences sur des secteurs sensibles
- Les risques liés à une politique de diffusion des flux, pouvant amener les publics à dégrader des sites encore préservés (équilibre politique de diffusion Vs politique de concentration)
- Les conflits et la conciliation des usages entre les publics (ex. habitants / visiteurs)

### Notoriété

- Une confusion dans la réception des messages et la lisibilité de la destination, de la part des visiteurs
- Une dispersion des moyens dédiés à la communication touristique, peu d'efficacité



## 1.8 ENJEUX EN MATIERE DE TOURISME ET D'ACTIVITES DURABLES DE PLEINE NATURE

L'essentiel à retenir et les suggestions des acteurs techniques et institutionnels concertés (atelier du 19 novembre 2024) :

### PRINCIPAUX ATOUTS

- + Des grands sites naturels, culturels et touristiques & des grands paysages
- + Une offre événementielle riche
- + Une offre importante et diffuse d'hébergements ruraux
- + Des savoir-faire agricoles reconnus (fromages, salaisons, viandes...)
- + Une offre importante et diversifiée en termes d'activités de pleine nature & de nombreux prestataires
- + Un Parc naturel régional jouissant d'une forte notoriété & d'une image globalement positive

#### Pour les participants de l'atelier thématique

- + Des lignes de chemin de fer et des gares
- + Les « pôles touristiques » : Monts Dômes, La Bourboule – Mont Dore, Puy Mary - Plomb du Cantal proposant une grande variété de loisirs actifs
- + Des grands espaces naturels préservés
- + Un réseau de sentiers de randonnée dense, qualitatif et identitaire
- + De grands itinéraires pédestres et à VTT
- + Des itinéraires en vélorail
- + Des activités liées à l'eau nombreuses et diversifiées
- + Des produits locaux variés et de qualité (Route des Fromages notamment)
- + Une offre patrimoniale et culturelle

### PRINCIPALES FAIBLESSES

- Une accessibilité et des déplacements sans voiture compliqués sur le territoire
- Une fréquentation et une économie touristiques fortement concentrées sur certains secteurs (sites majeurs), et encore trop faiblement réparties dans le temps (saisonnalité)
- Une restauration authentique et gastronomique peu développée et une filière agritouristique peu structurée
- Une offre cyclotourisme limitée
- Une offre engagée en faveur du tourisme durable non significative. Peu d'opérateurs touristiques locaux qui proposent des séjours écoresponsables packagés
- Un classement « Parc naturel » porteur du territoire, mais pas systématiquement valorisé par les Offices de Tourisme et les partenaires

## PRINCIPALES OPPORTUNITES

- + Des dynamiques collectives au service de la transition touristique des territoires (IPAMAC, APARA...)
- + Des politiques en faveur de l'expérimentation et l'innovation touristique pour favoriser la transition et valoriser les ressources patrimoniales (de manière originale, ludique...)
- + Des niches écotouristiques (y compris scientifiques, artistiques)
- + L'agro-écologie-tourisme
- + Le tourisme accessible au plus grand nombre (social et solidaire)
- + La demande croissante du tourisme à vélo (accessible, sécurisé...)

### Pour les participants de l'atelier thématique

- + Développement et valorisation de l'offre de transport en train
- + Transition vers plus de naturalité, diversification de l'offre inclusive (tourisme pour tous), multi saisonnalité
- + Développement de niches écotouristiques et d'expériences (« bains de nature ») dans des espaces peu fréquentés (Cézallier)
- + Valorisation d'offres segmentées (selon les pratiques et les clientèles) et thématisées (en tenant compte des familles, des enfants) pour éviter la concurrence entre les territoires
- + Renforcement des offres et des services adaptés à l'itinérance pour développer la mise en marché
- + Développement des voies et pistes vertes
- + Développement d'une offre de recharge électrique
- + Maintien de la quantité et de la qualité de la biodiversité et de la ressource en eau
- + Affirmation d'un tourisme de terroir
- + Mise en réseau et en tourisme

## PRINCIPALES ATTENTES DES PARTICIPANTS DE L'ATELIER THEMATIQUE

- > Pérenniser l'existant / structurer les filières identitaires
- > Favoriser les coopérations (entre EPCI notamment) pour agir de manière cohérente à l'échelle du Parc
- > Valoriser l'image et la notoriété liées à l'espace protégé Parc naturel régional
- > Développer les mobilités alternatives à la voiture individuelle et les mobilités douces (à vélo notamment)
- > Valoriser les espaces peu fréquentés ou les sites moins emblématiques (mais à fort potentiel comme le Cézallier)
- > Créer / expérimenter / développer des produits / séjours écotouristiques (en facilitant le parcours client : de la recherche d'info à la réservation).

## PRINCIPALES MENACES

- Une fréquentation touristique insuffisamment maîtrisée aux impacts négatifs (environnement dégradé, ressource en eau, conflits d'usage...)
- La passivité face à l'urgence de changer de modèle de développement touristique
- La concurrence entre les territoires et les oppositions entre acteurs du tourisme (visions, objectifs...)
- Le manque de clarté dans la répartition des missions et la dispersion des moyens
- Une offre qui ne s'adapte pas aux exigences des clientèles (accessibilité, services, qualité durable, ludique...)
- Une transition trop lente des stations de sports d'hiver

La concertation menée au service de l'étude des caractéristiques du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et de leurs évolutions a mis en évidence des grands enjeux visant le développement durable du tourisme et des activités de pleine nature.

### Une l'image et une notoriété du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne liées au classement Parc naturel régional et à ses richesses naturelles

Des flux maîtrisés au sein des sites à haute valeur patrimoniale et environnementale.

Des sites moins emblématiques peu fréquentés et à fort potentiel valorisés, tel le Cézallier.

### Des activités de loisirs respectueuse de la biodiversité et des ressources (l'eau en premier lieu)

Une transition réussie des stations de ski

Des activités 4 saisons encadrée au regard des enjeux de préservation du patrimoine naturel



Arrivée au Lac Pavin © Art'Air Festival

### Un tourisme plus lent et plus immersif

Des mobilités alternatives à la voiture individuelle et des mobilités douces (vélo notamment)

Des flux touristiques décarbonnés mis en avant

### Un tourisme au service du développement durable des territoires

Des offres solidaires et inspirantes pour les acteurs du tourisme misant sur des filières identitaires (agriculture, élevage, artisanat...)

Des produits et séjours écotouristiques en nombre

Un tourisme inclusif favorisant l'accessibilité au plus grand nombre et participant à l'éducation à l'environnement et au développement durable

### Une coopération (entre EPCI notamment) pour agir de manière cohérente à l'échelle du Parc

en facilitant le parcours client : de la recherche d'info à la réservation



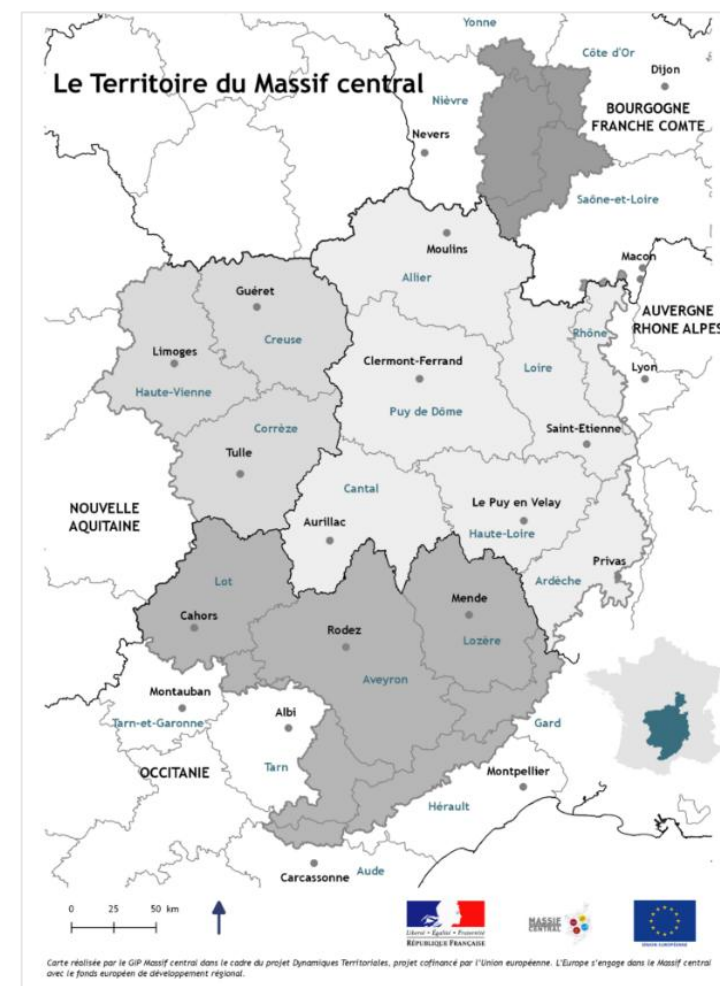
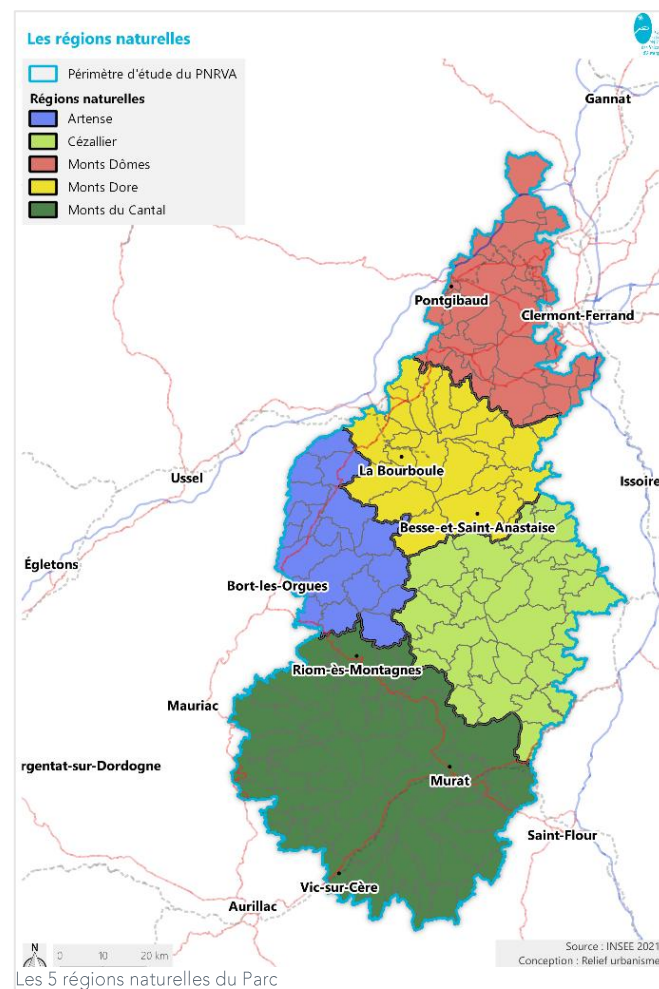
## 2 ASPECTS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

### 2.1 DIFFERENTES ECHELLES D'ANALYSE

Les périmètres d'études varient selon la thématique traitée.

Les principaux sont les suivants :

- > Le périmètre d'étude **Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne** dans sa configuration future envisagée pour la période 2028-2043 (161 communes) et ses 5 régions naturelles du Parc, (**Monts Dômes, Mts Dore, Artense, Cézallier et Monts du Cantal**), une échelle permet d'appréhender les dynamiques internes du grand territoire.
- > **Cinq grands territoires de référence** permettant de mettre en perspective le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne dans un contexte élargi :
  - o la France
  - o la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
  - o les Départements du Puy-de-Dôme (63) et du Cantal (15)
  - o le Massif central.



Les Départements présents au sein du Massif central

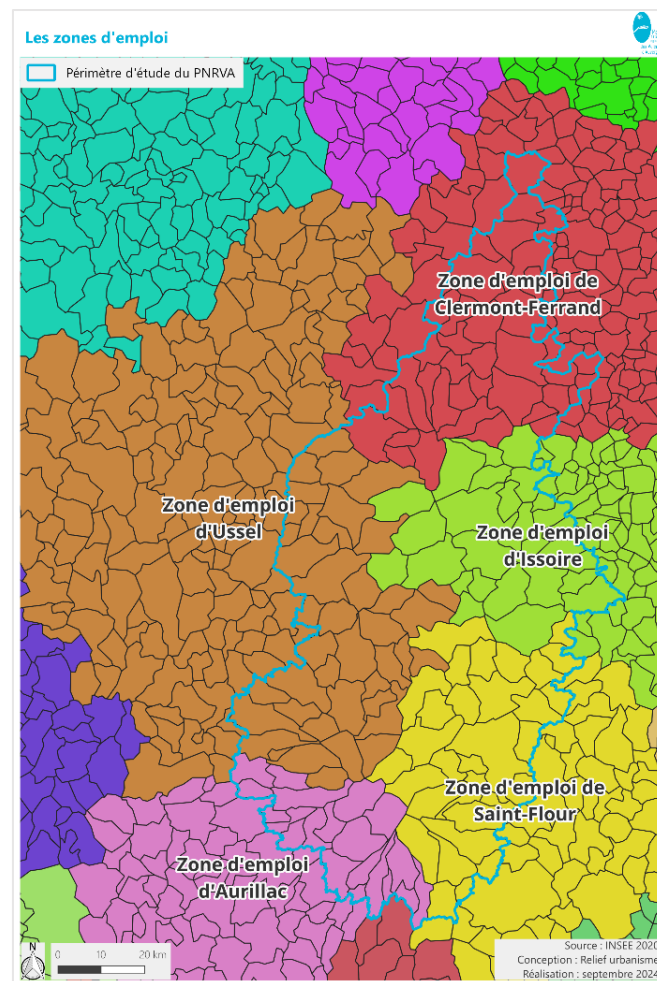
> L'emploi est étudié au sein de **5 zones d'emplois**<sup>7</sup> que recouvre partiellement Parc des Volcans d'Auvergne :

- Ussel, Aurillac
- Clermont-Ferrand
- Issoire
- Saint-Flour.

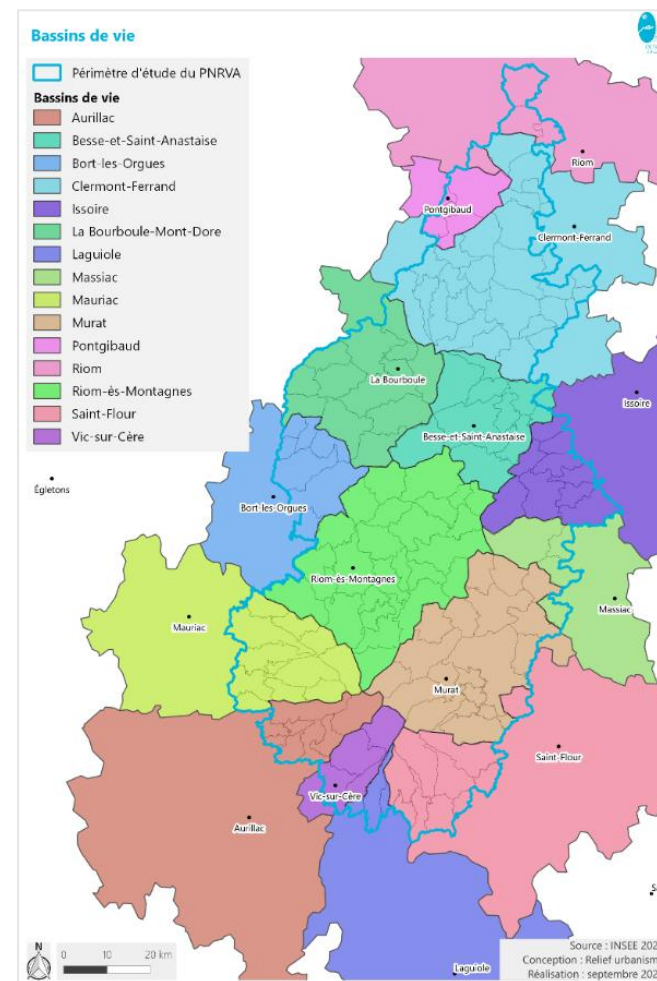
Ils mettent en exergue les différents pôles d'attraction des communes membres, ces pôles économiques étant tous situés hors du Parc.

> Le Parc des Volcans d'Auvergne comprend avec **15 bassins de vie**<sup>8</sup> organisés autour de villes et de bourgs-centres :

- Aurillac
- Besse-et-Saint-Anastaise
- Bort-les-Orgues
- Clermont-Ferrand
- Issoire
- La Bourboule-Mont-Dore
- Laguiole
- Massiac
- Mauriac
- Murat
- Pontgibaud
- Riom
- Riom-ès-Montagnes
- Saint-Flour
- Vic-sur-Cère.



5 zones d'emplois



16 bassins de vie

<sup>7</sup> Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Il sert de référence pour la diffusion des taux de chômage localisés et des estimations d'emplois. Le découpage actualisé en 2020 par l'INSEE se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2016.

<sup>8</sup> Les périmètres des bassins de vie définis par l'INSEE font apparaître les territoires de proximité dans lesquels les habitants ont accès aux services les plus courants.



> En termes de gouvernance territoriale, Le périmètre d'étude du Parc est concerné par 16 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) qui le chevauchent presque tous pour partie, soit 8 côté Puy-de-Dôme et 8 dans le Cantal. Gérant des bassins de vie bien plus étendus que par le passé, ces intercommunalités sont désormais dotées de projets de territoire ambitieux, de compétences élargies et de budgets plus importants, leur permettant d'établir des politiques fortes et à ce titre de mener de nombreuses actions et animations dans des domaines variés.

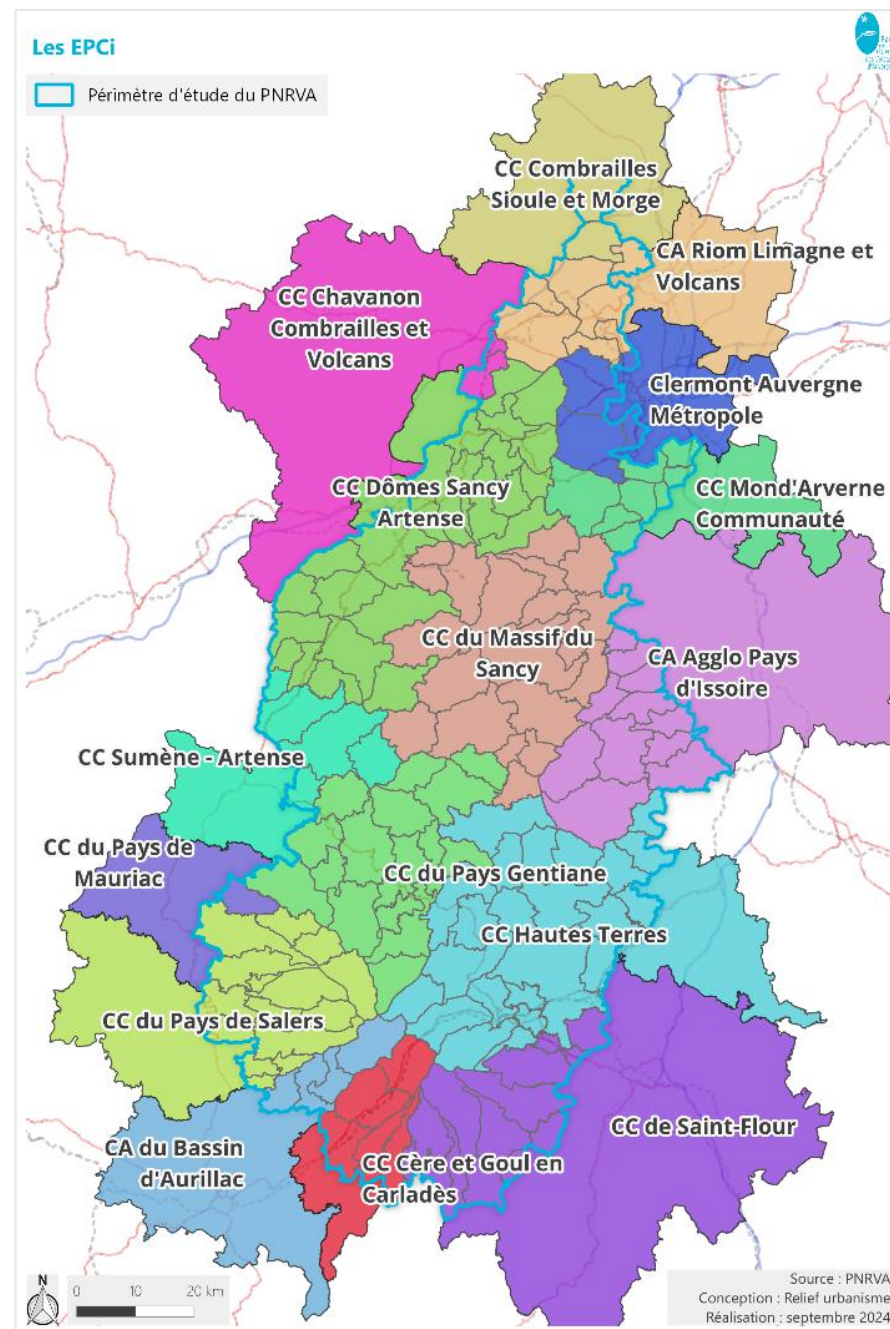
> Liste des EPCI :

- **1 métropole** : Clermont Auvergne Métropole
- **3 communautés d'agglomération** :
  - Pays d'Issoire
  - Riom Limagne et Volcans
  - Bassin d'Aurillac
- **12 communautés de communes** :
  - Hautes Terres
  - Dômes Sancy Artense
  - Mond'Arverne
  - Chavanon Combrailles et Volcans
  - Combrailles Sioule et Morge
  - Massif du Sancy\*
  - Sumène – Artense
  - Pays Gentiane\*
  - Pays de Mauriac
  - Cère et Goul en Carladès
  - Saint-Flour Communauté
  - Pays de Salers.

\* Seules deux intercommunalités sont en totalité par le périmètre d'étude 2028 » 2043 du Parc des Volcans d'Auvergne : les communautés de communes du Pays Gentiane et du Massif du Sancy.

Cf. en annexe le tableau dénombrant les communes incluses selon les différents périmètres.

➔ L'éclatement du nombre de communes dans et hors périmètre témoigne d'une première difficulté de travail à l'échelle du parc, tant d'un point de vue administratif que d'un point de vue de la cohérence socio-économique.





## 2.2 STRUCTURATION DU TERRITOIRE

### 2.2.1 Accessibilité générale du territoire

Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est un territoire de montagne relativement accessible :

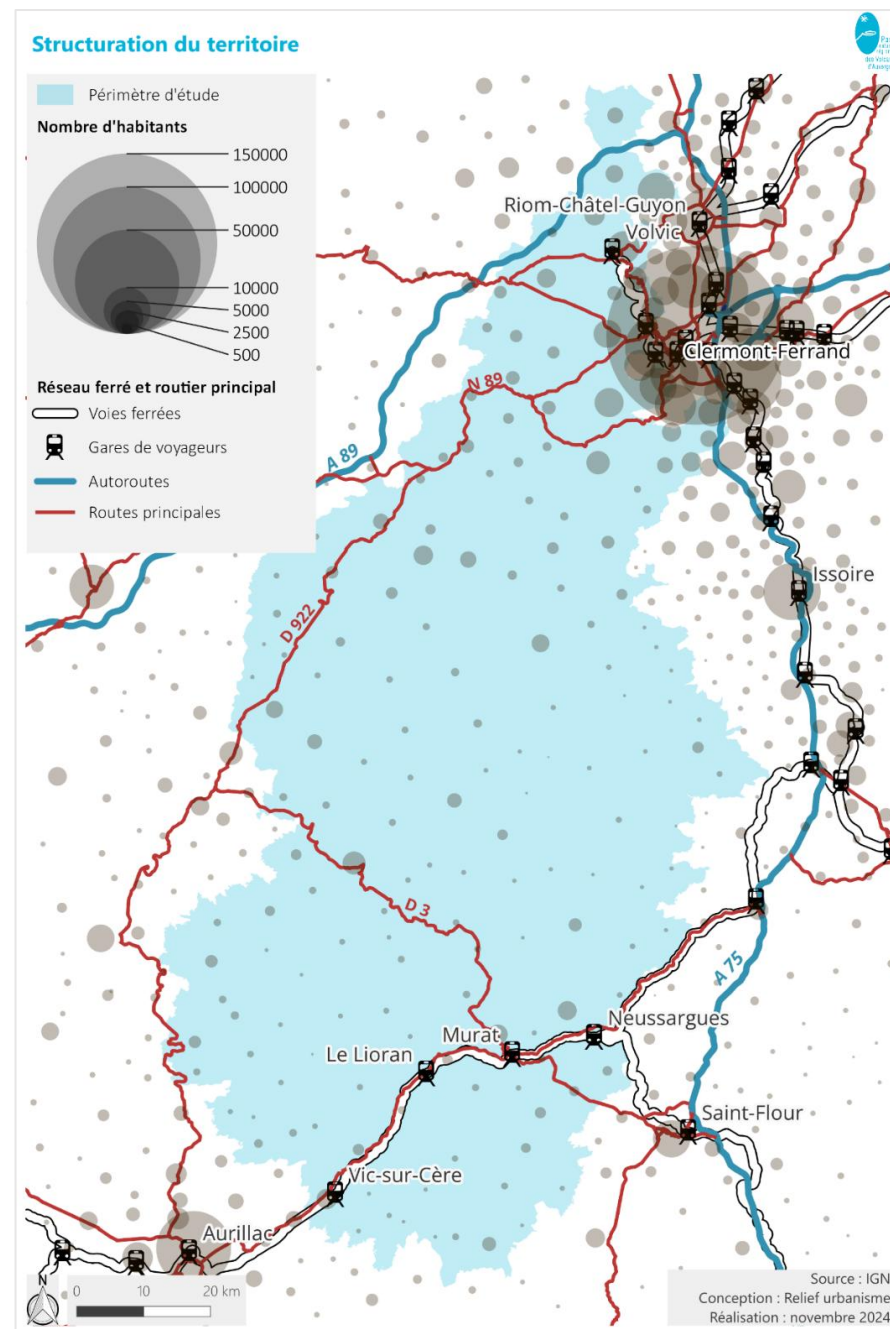
- > **deux axes autoroutiers** majeurs encadrent le territoire :
  - o l'A89 qui relie Bordeaux à Lyon et qui traverse la pointe nord du Parc
  - o l'A75 qui relie Clermont-Ferrand à Béziers et qui longe le territoire à l'est.
- > **des axes routiers principaux** relient le territoire à Clermont-Ferrand, Aurillac ou Saint-Flour. Une grande partie centrale du territoire est à l'écart des axes structurants de communication.
- > **le réseau ferré complète ce maillage, avec la ligne ferroviaire Aurillac-Clermont-Ferrand**, qui traverse les Monts du Cantal et dessert les gares de Vic-sur-Cère, Le Lioran, Murat et Neussargues.

### 2.2.2 Nombre d'habitants et densité de population

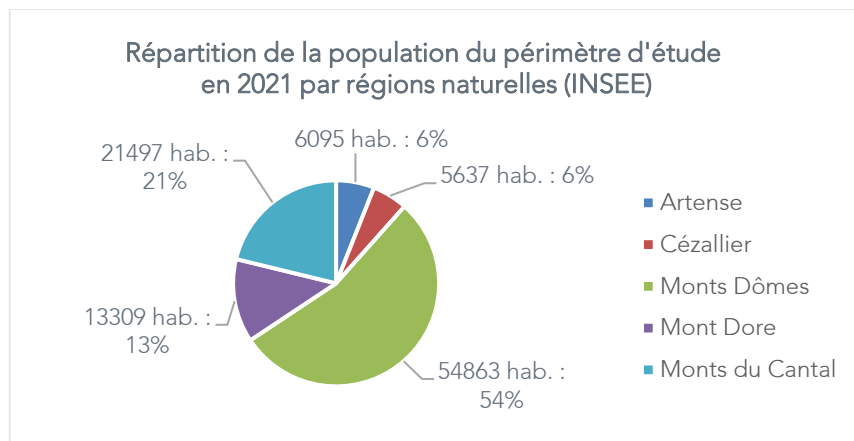
En 2021, le périmètre d'étude du Parc compte 101 401 habitants.

Mais la population est inégalement répartie sur le territoire :

- > les Monts Dômes, au nord du Parc, forment la région naturelle la plus peuplée, avec 54 863 habitants. 54% des habitants du Parc vivent dans cette région naturelle.
- > La deuxième région naturelle la plus peuplée est celle des Monts du Cantal avec 21 497 habitants (21 % de la population du Parc), suivie des Monts Dore avec 13 309 habitants (13 %).
- > Le Cézallier et l'Artense, au cœur du Parc, sont les régions naturelles les moins peuplées, avec respectivement 6% de la population du Parc



Le territoire est très majoritairement **un territoire de très faible densité** : la grande majorité des communes ont une densité de population inférieure à 25 habitants par km<sup>2</sup>.

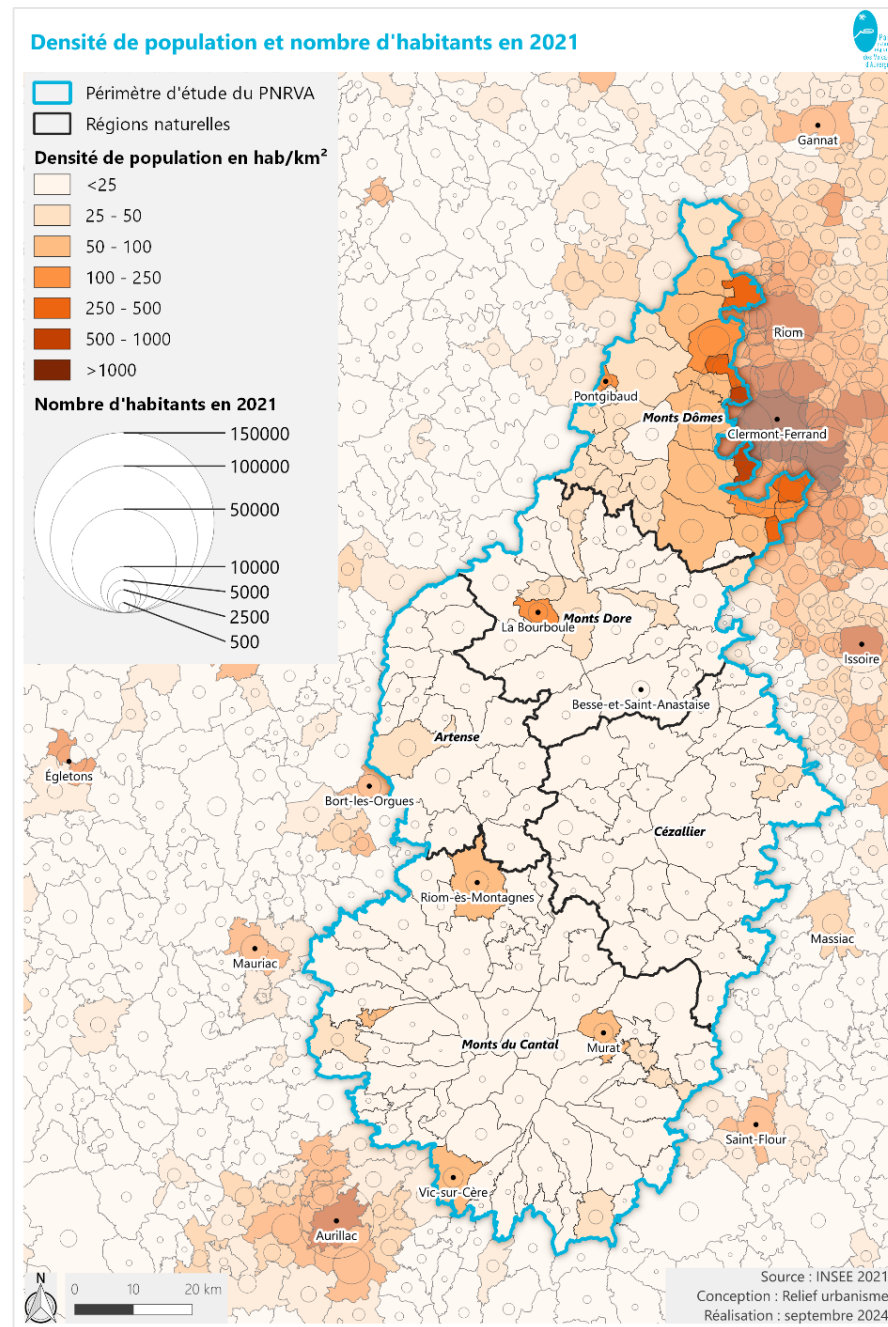


Les bourgs-centres et les communes des Monts Dômes observent des densités plus fortes.

Le Parc compte beaucoup de très petites communes : **1 commune sur 2 compte moins de 250 habitants**. A noter que 5 communes comptent moins de 50 habitants : La Godivelle (16), Leyvaux (35), Montgreleix (36) et Roche-Charles-la-Mayrand (42) dans le Cézallier et Le Fau (29) dans les Monts du Cantal.

La répartition des communes au regard du nombre d'habitants est la suivante :

- > 82 de moins de 250 habitants
- > 27 entre 250 et 500 habitants
- > 25 entre 500 et 1000 habitants
- > 17 entre 1000 et 2000 habitants
- > 8 entre 2000 et 5000 habitants
- > 2 communes de plus de 5000 habitants.



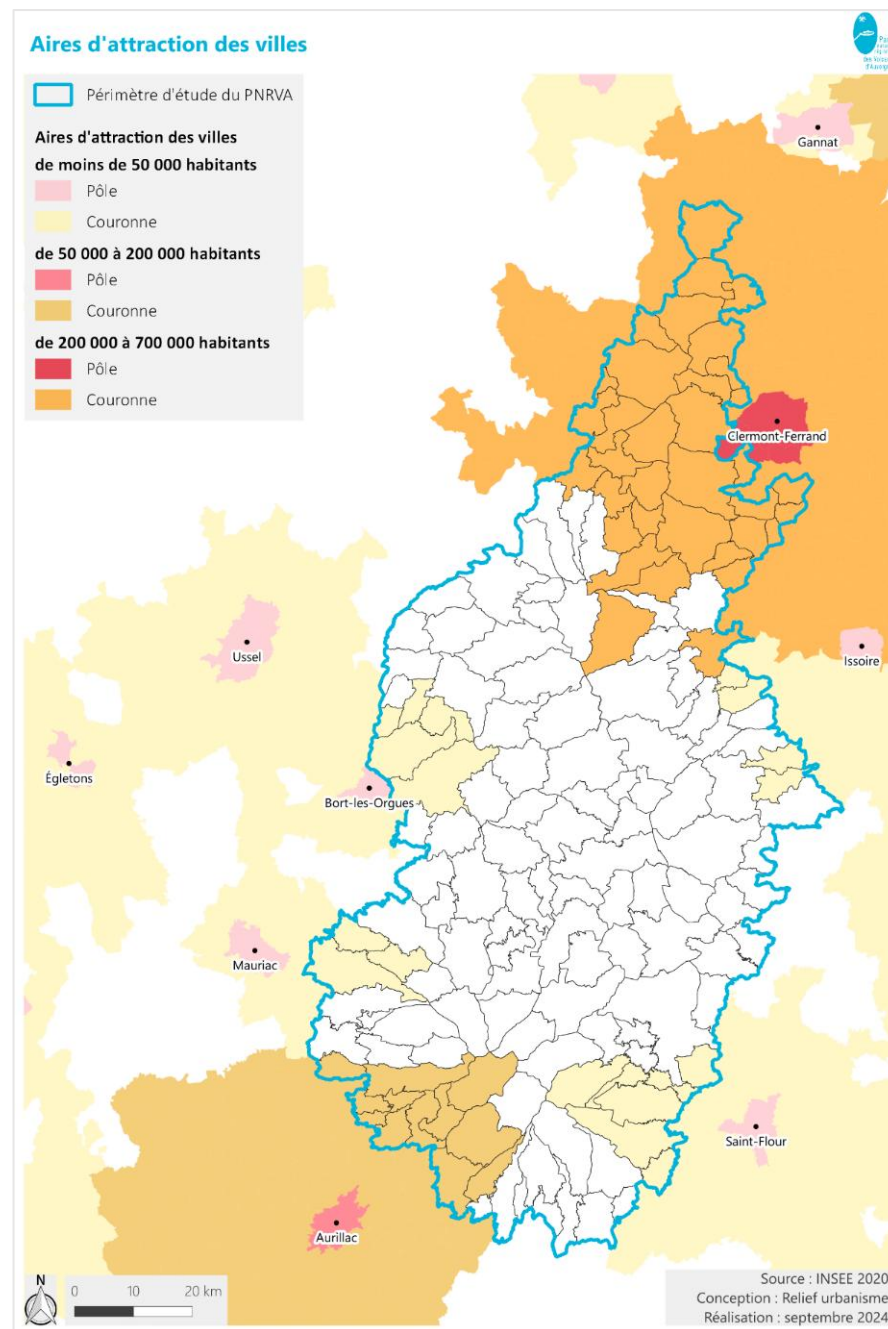
### 2.2.3 Attractivité de pôles d'emploi périphériques

Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est influencé par des pôles d'emplois externes, mais proches du territoire, soit, du plus important ou au moins important en termes d'attractivité :

- > au nord,
  - o **Clermont-Ferrand**, ville dynamique qui compte 147 000 habitants et gagne près de 700 habitants par an. Plus largement, le pôle est constitué de Clermont-Ferrand, Royat, Chamalières, Beaumont et Aubière. 35 communes du périmètre d'études font partie de son aire d'attraction<sup>9</sup>
  - o **Riom** et plus largement l'aire d'influence de l'agglomération riomoise
- > au sud, **Aurillac** polarise 11 communes du PNR. La ville-centre, qui compte près de 26 000 habitants, enregistre une baisse démographique de -2000 habitants en 11 ans
- > les petites villes, à l'Est, **Issoire** et **Saint-Flour**, à l'Ouest, **Mauriac** et **Bort-les-Orgues**, plus largement 19 communes faisant partie de leurs aires d'attraction.

**Au total, ce sont 65 communes du Parc qui s'inscrivent dans ces aires d'attraction de villes.**

<sup>9</sup> L'**aire d'attraction d'une ville** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, qui définit l'étendue de l'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes, cette influence étant mesurée par l'intensité des déplacements domicile-travail. Une aire est constituée d'un **pôle** et d'une couronne. Au sein du pôle, la commune la plus peuplée est appelée commune-centre. Si un pôle envoie au moins 15 % de ses actifs travailler dans un autre pôle de même niveau, les deux pôles sont associés et forment ensemble le cœur d'une aire d'attraction. Les communes qui envoient au moins 15 % de leurs actifs travailler dans le pôle constituent la couronne de l'aire.





## 2.2.4 Multipolarité et accès facilité aux services de proximité

Le découpage en bassins de vie<sup>10</sup> (INSEE 2022) permet d'affiner l'organisation du territoire et de mettre en exergue les principaux pôles d'équipements et de services. Il montre que **le territoire est desservi par un maillage intermédiaire de polarités situées dans et hors du périmètre d'étude** et dans 4 Départements (Puy-de-Dôme, Cantal, Corrèze et Aveyron).

Ainsi, les 15 bassins de vie s'organisent autour de :

- > **6 pôles de bassins de vie internes** : Pontgibaud, La Bourboule/Mont-Dore, Besse-et-Saint-Anastaise, Riom-ès-Montagnes, Murat et Vic-sur-Cère.
- > **9 pôles de bassins de vie externes** : Riom, Clermont-Ferrand, Issoire, Bort-les-Orgues, Massiac, Mauriac, Saint-Flour, Aurillac et Laguiole.

En affinant l'analyse territoriale et en appui sur les indicateurs créés par l'ANCT en 2020, le maillage des pôles de bassins de vie est complété par un maillage de centralités d'équipements et de services de différents niveaux. A l'intérieur du périmètre d'étude, on relève :

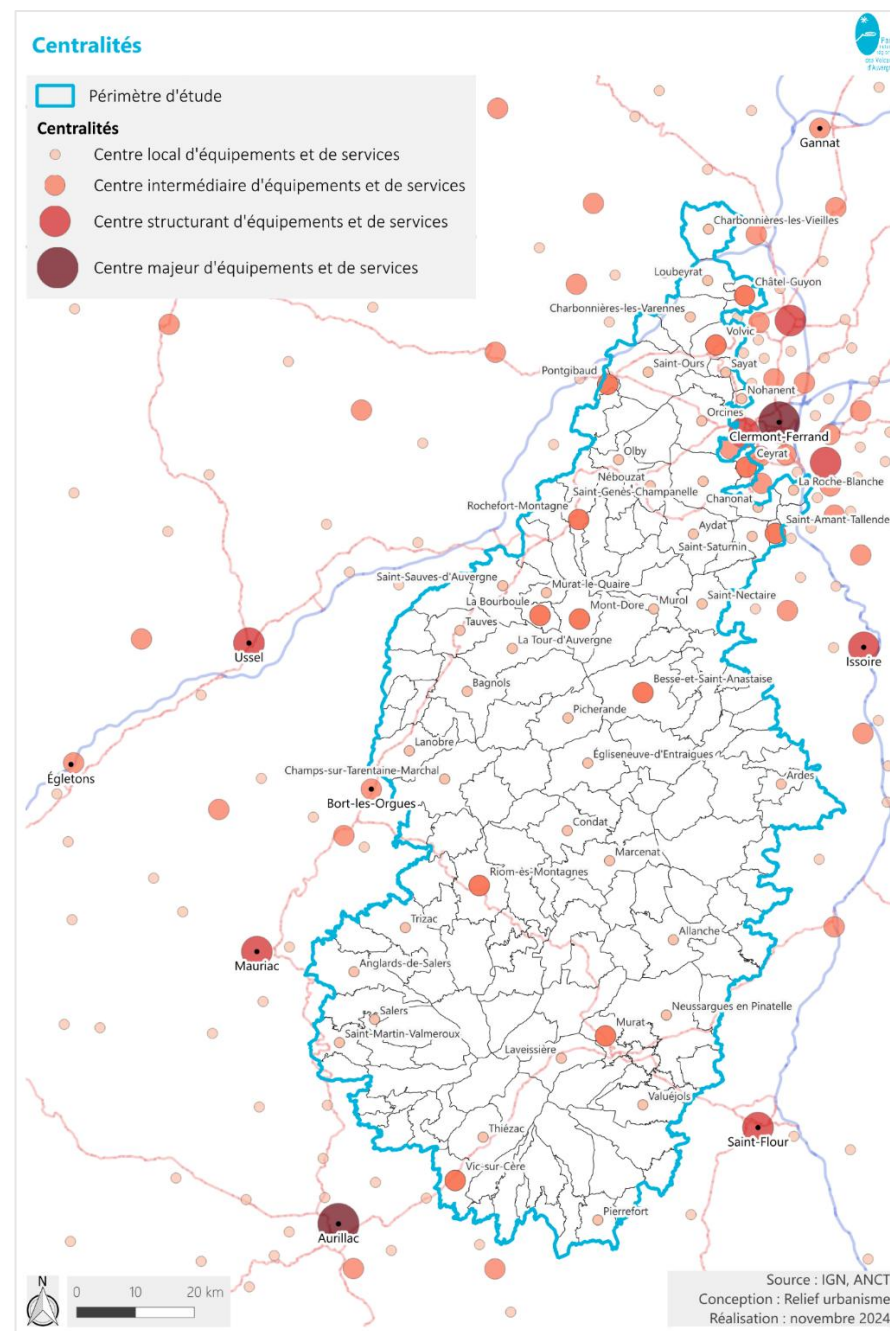
- > **11 centralités intermédiaires**<sup>11</sup> qui maillent le territoire, dont 5 qui complètent le réseau des pôles de bassins de vie :
  - o Châtel-Guyon
  - o Volvic
  - o Ceyrat
  - o Saint-Amant-Tallende
  - o Rochefort-Montagne.
- > **38 centralités locales**<sup>12</sup>.

L'approche par le prisme des équipements et services, et pas uniquement de l'emploi, est particulièrement pertinente sur ce territoire marqué par le vieillissement de la population. Les centralités intermédiaires et locales d'équipements et de services limitent en effet la dépendance aux villes périphériques, en proposant une offre de proximité à l'intérieur du territoire.

<sup>10</sup> **Le bassin de vie** est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Les services et équipements de la vie courante servant à définir les bassins de vie sont classés en 6 grands domaines : services aux particuliers, commerce, enseignement, santé, sports, loisirs et culture, transports.

<sup>11</sup> **Une centralité est dite « intermédiaire »** lorsqu'elle offre une trentaine de commerces et services, faisant de ces centres de véritables foyers d'activité du quotidien : des offres de soin de premier recours (médecin généraliste, infirmier, pharmacie, masseur-kinésithérapeute, chirurgien-dentiste...), des activités commerciales renforcées (fleuriste, station-service, magasin de vêtements, supermarché, boucherie-charcuterie...), des services renforcés (banques, caisses d'épargne, bureaux de poste, collège...).

<sup>12</sup> **Une centralité est dite « locale »** quand elle offre une douzaine d'équipements du quotidien et/ou de proximité (coiffeur, école élémentaire, restaurant, boulangerie, artisans du bâtiment).



## 2.2.5 Eloignement de centralités

La carte ci-contre représente des courbes isochrones tracées selon un temps de trajet en voiture défini par type de centralité. Il s'agit d'un temps de trajet raisonnable qu'effectuerait un habitant pour se rendre dans une centralité selon le niveau de services qu'elle offre. Il en ressort plusieurs constats.

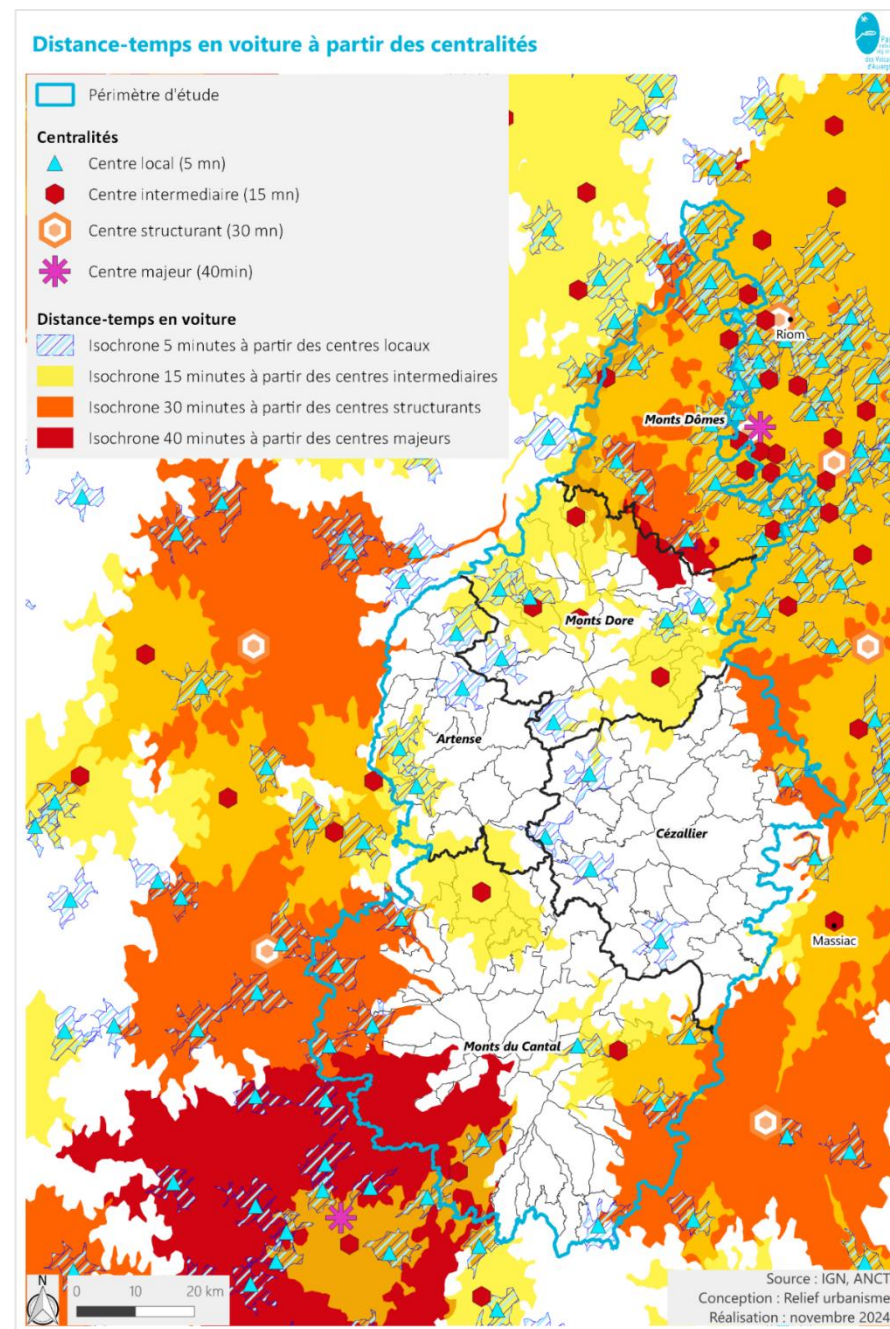
- > **Les habitants des Monts Dômes** bénéficient d'une offre de services complète et accessible.
- > **Une partie des habitants des Monts du Cantal** (aux frontières du PNR) ont accès à une centralité structurante ou majeure.
- > **Les centralités intermédiaires** de Rochefort-Montagne, la Bourboule, Mont-Dore, Besse-et-Saint-Anastaise, Riom-ès-Montagnes et Murat mettent à disposition une offre de services de proximité sur une partie du territoire éloigné des villes.
- > **Le maillage de centralités locales** compense l'éloignement, mais une grande partie du territoire est éloigné de toute centralité, en particulier dans l'Artense, le Cézallier et les Monts du Cantal. Il s'agit d'une zone blanche de services, marquée par le relief et un faible peuplement.

## 2.3 SOCIO-DEMOGRAPHIE

### 2.3.1 Dynamiques démographiques contrastées

Entre 1968 et 2021, la population totale du périmètre d'étude recule de **-3%** ; elle est passée de 104 514 à **101 401 habitants**. Cependant, durant cette période, les variations de populations ont fortement différé d'une région naturelle à une autre :

- > **Seule la Région des Monts Dômes connaît une croissance démographique** : son nombre d'habitants est multiplié par deux entre 1968 et 2021. Cette région a bénéficié de la bonne santé des bassins industriels du Puy-de-Dôme (Clermont-Ferrand, Issoire...).
- > **les autres régions connaissent des pertes démographiques continues**. L'érosion démographique est particulièrement forte dans le Cézallier, l'Artense et les Monts du Cantal. Ces régions, rurales et agricoles, ont subi l'exode rural qui a affecté les campagnes après la seconde guerre mondiale.



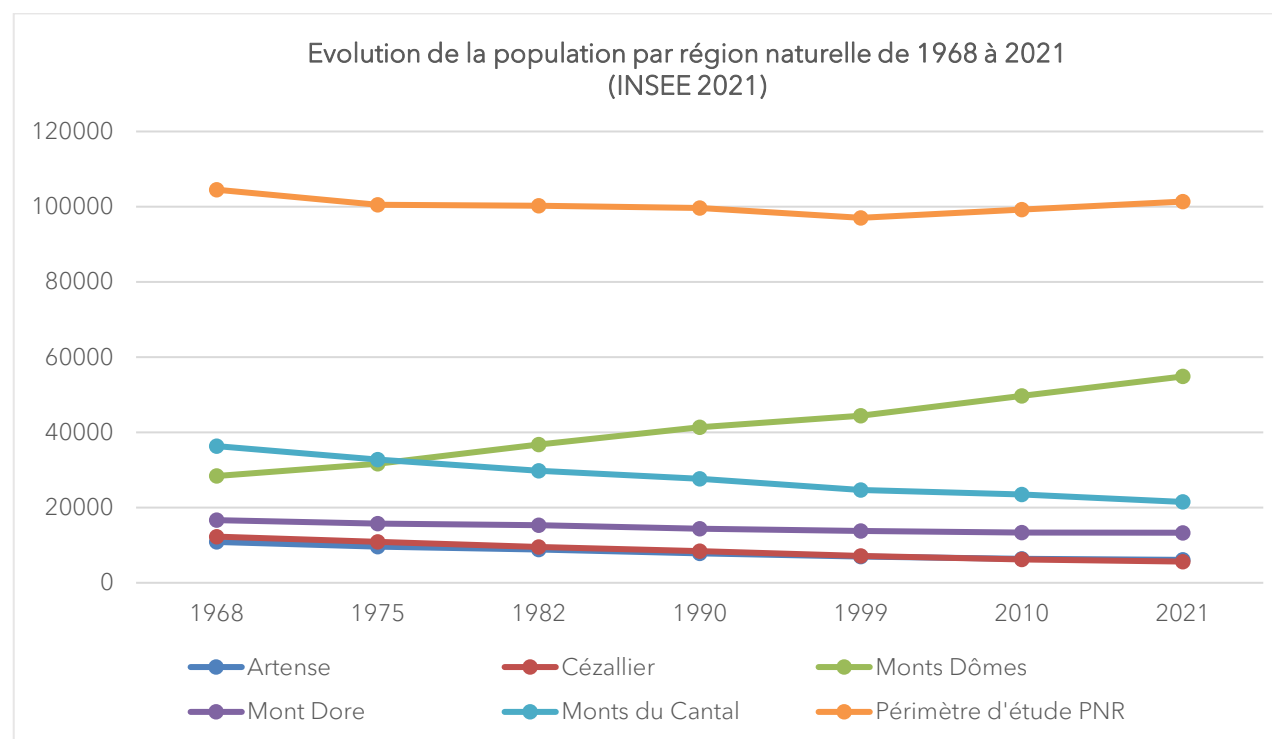
## Zoom sur la démographie auvergnate de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle

Alors que la France connaît un essor démographique sans précédent (baby-boom), l'Auvergne enregistre un taux de natalité inférieur à la moyenne nationale et connaît une arrivée moindre des travailleurs immigrés. Les bassins industriels clermontois et montluçonnais sont dynamiques durant les 30 Glorieuses, et attirent une importante communauté portugaise contribuant à sa croissance démographique et compensant les départs des jeunes auvergnats.

Dans les campagnes agricoles, une deuxième vague d'exode rural se met en œuvre (aussi massive que celle de la fin du 19<sup>e</sup> siècle) au profit des villes et bourgs. En Auvergne, seul le Puy-de-Dôme connaît un essor démographique.

A la fin du 20<sup>e</sup> siècle, l'Auvergne cumule déficits naturel et migratoire. La démographie repart à la hausse au début des années 2000 essentiellement dans les communes en périphérie des grands pôles urbains. La population du Cantal quant à elle continue de baisser.

De 2010 à 2021, le Parc des Volcans d'Auvergne enregistre un taux de croissance de +2,2% : sa population est passée de 99 251 habitants en 2010 à 101 401 habitants en 2021, soit +2 150 habitants.





A l'intérieur du territoire, ces dynamiques sont particulièrement contrastées, avec :

- > **des dynamiques positives au nord du territoire** (Monts Dômes et une partie des Monts Dore) du fait de la proximité de l'agglomération de Clermont-Ferrand et de l'agglomération de Riom
- > **des dynamiques positives dans les communes en couronne des villes et bourgs** tels qu'Aurillac, Saint-Flour, Murat, Bort-les-Orgues...
- > **des dynamiques négatives dans les pôles de bassins de vie et dans les communes rurales éloignées** des agglomérations urbaines, en particulier dans le Cézallier.

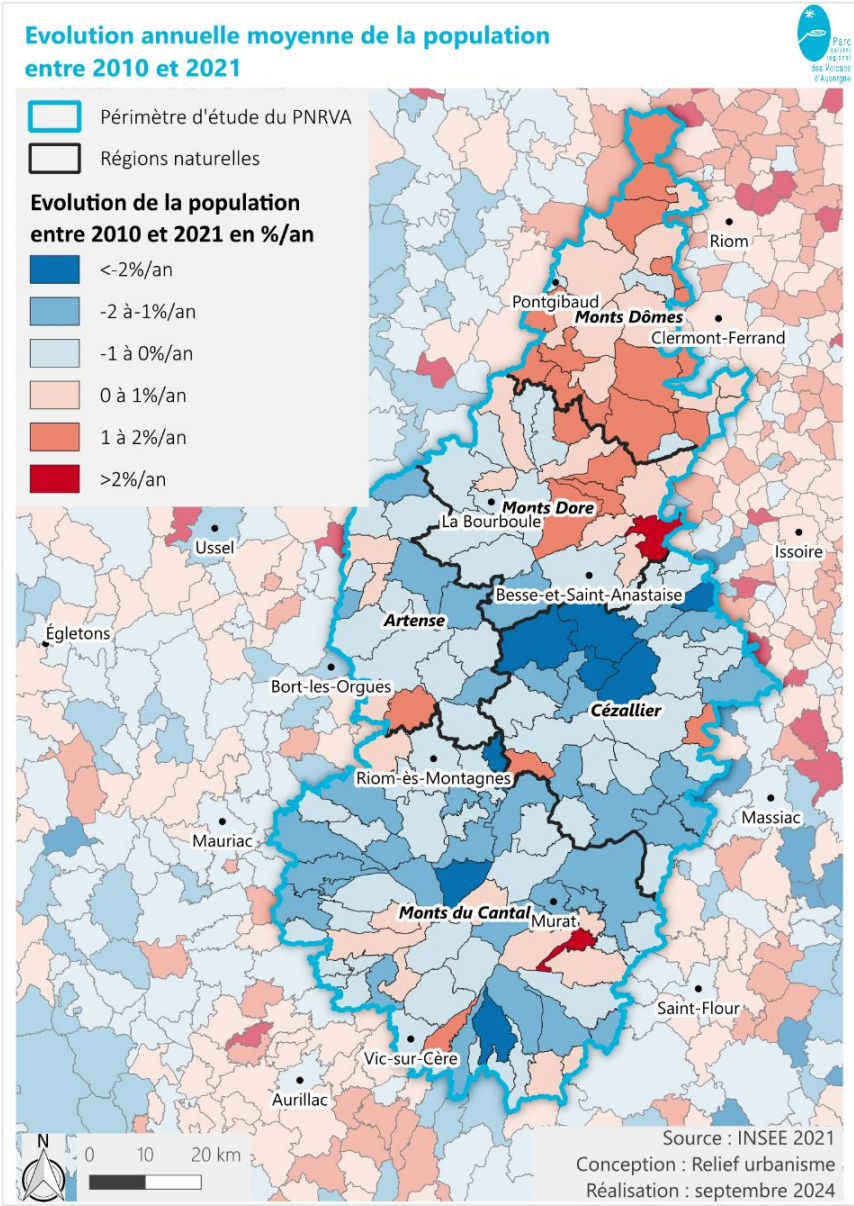
Sur la période 2010-2021, la région naturelle des Monts Dômes gagne en habitants, à la fois grâce à son solde naturel et à son solde migratoire. Dans les autres régions naturelles, la variation de population due au solde naturel est négative, et particulièrement dans le Cézallier (-1,48%/an).

En revanche, il est important de noter que la variation de population due au solde migratoire est quant à elle positive pour l'ensemble des régions naturelles. Elle est toutefois plus faible dans les Monts du Cantal (+0,15%/an).

Dans ces régions, malgré un solde migratoire positif, les arrivées de population ne parviennent pas à compenser suffisamment le solde naturel négatif, et la population décroît.

A noter que dans les Monts Dore, la population tend à se stabiliser sur cette période.

| Source<br>INSEE<br>2021 | Nombre<br>d'habitants<br>en 2010 | Nombre<br>d'habitants<br>en 2021 | Evolution<br>du nombre<br>d'habitants<br>entre 2010<br>et 2021 | Solde<br>naturel | Solde<br>migratoire | Taux de<br>variation annuel<br>moyen de la<br>population<br>2010-2021<br>(en %/an) | Dû au<br>solde<br>naturel<br>(en<br>%/an) | Dû au<br>solde<br>migratoire<br>(en<br>%/an) |
|-------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------------------------------------|------------------|---------------------|------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|----------------------------------------------|
| Artense                 | 6 411                            | 6 095                            | -316                                                           | -639             | +323                | -0,46                                                                              | -0,95                                     | 0,50                                         |
| Cézallier               | 6 216                            | 5 637                            | -579                                                           | -940             | +361                | -0,88                                                                              | -1,48                                     | 0,60                                         |
| Monts Dômes             | 49 725                           | 54 863                           | +5 138                                                         | 1 028            | +4 110              | 0,90                                                                               | 0,19                                      | 0,71                                         |
| Monts Dore              | 13 392                           | 13 309                           | -83                                                            | -838             | +755                | -0,06                                                                              | -0,59                                     | 0,53                                         |
| Monts du Cantal         | 23 507                           | 21 497                           | -2 010                                                         | -2 362           | +352                | -0,81                                                                              | -0,96                                     | 0,15                                         |
| Périmètre<br>d'étude    | 99 251                           | 101 401                          | +2 150                                                         | -3 751           | +5 901              | 0,20                                                                               | -0,35                                     | 0,55                                         |



### Focus sur la partie la plus peuplée du Parc, au Nord-Est

Les communes situées dans l'aire d'attraction de Clermont-Ferrand et de l'agglomération riomoise (3<sup>e</sup> ville du Département du Puy-de-Dôme), bénéficient d'un développement très important. Desservies par de grands axes routiers, elles enregistrent une hausse démographique sur les 15-20 dernières années.

Il s'agit notamment :

- > des communes situées dans les EPCI de Clermont Auvergne Métropole et de Combrailles Sioule et Morge ;
- > de la grande majorité des communes de Riom Limagne et Volcans (Châtel-Guyon, Sayat, Volvic, Charbonnières les Varennes...)
- > de certaines communes de Mond'Arverne Communauté (Aydat, Chanonat, la Roche blanche, Cournols, Olloix)
- > de certaines communes du Nord-Est de l'EPCI de Dôme Sancy Artense : Olby, Saint-Bonnet-Près- Orcival, Nébouzat (hors Parc), Saulzet-le-Froid, Vernines, Saint-Pierre-Roche...)
- > de certaines communes du nord de l'EPCI Massif du Sancy (Murol, Chambon-sur-Lac...).

En 2021, les Monts Dôme concentrent plus de la moitié de la population du parc, soit 47 500 habitants. Toute la population de ce secteur vit sous l'influence urbaine de Clermont-Ferrand et près d'un habitant sur deux réside dans sa ceinture urbaine (les autres demeurant dans des communes rurales périurbaines).

Les communes dans l'aire d'influence de Clermont-Ferrand présentent pour la plupart une progression de leur population et de l'emploi (Ceyrat, Orcines, Volvic) avec quelques légères variations comme Châtel-Guyon (qui connaît une baisse du nombre d'emploi entre 2010 et 2021 mais une reprise à partir de 2015).

### 2.3.2 Vieillesse de la population

La carte ci-contre fait apparaître **une forte distinction dans la répartition de la population selon l'âge**. Le tiers nord du territoire d'étude présente un indice de vieillissement<sup>13</sup> de la population inférieur à 1 dans la majorité de ses communes, témoignant de la présence d'une population jeune, avec la présence de familles avec enfants. C'est également le cas autour des villes polarisant le Parc (Ussel, Aurillac, Saint-Flour, Issoire).

|                 | Indice de vieillissement en 2010 | Indice de vieillissement en 2021 |
|-----------------|----------------------------------|----------------------------------|
| Artense         | 1,9                              | 2,4                              |
| Cézallier       | 2,0                              | 2,6                              |
| Monts Dômes     | 0,7                              | 0,9                              |
| Monts Dore      | 1,2                              | 1,4                              |
| Monts du Cantal | 1,5                              | 2,0                              |
| PNRVA           | 1,0                              | 1,3                              |
| Cantal          | 1,2                              | 1,5                              |
| Puy-de-Dôme     | 0,8                              | 1,0                              |

**A l'inverse, le reste du territoire est marqué par la présence d'une population âgée, avec un indice supérieur à 1,5 dans la majorité des communes**, en particulier dans le Cézallier.

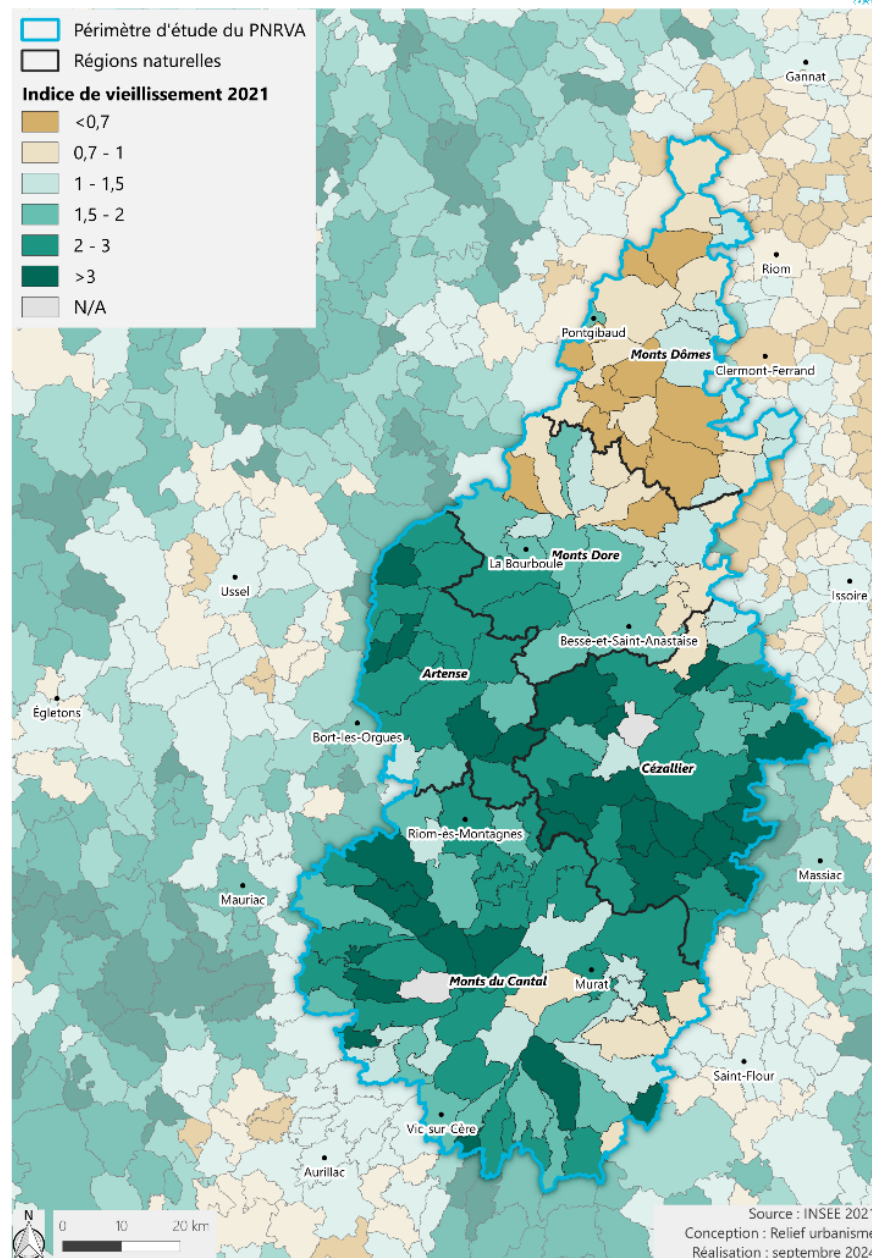
Comme sur l'ensemble du territoire national, le vieillissement de la population est un processus en cours. La comparaison entre l'indice de vieillissement de 2010 et celui de 2021 (voir tableau ci-dessus) montre une hausse systématique de cet indice dans l'ensemble des régions naturelles. Il reste toutefois inférieur à 1 dans la région des Monts Dore.

**La tranche d'âge des 60-74 ans gagne en effectifs** entre 2010 et 2021 sur le territoire (+4863 personnes). Elle représente désormais 22% de la population du territoire. C'est 5 points de plus qu'à l'échelle de la France métropolitaine. Comme dans l'ensemble des territoires ruraux, la tranche des 15-29 ans est sous-représentée sur le territoire, avec 12% de la population contre 18% à l'échelle métropolitaine.

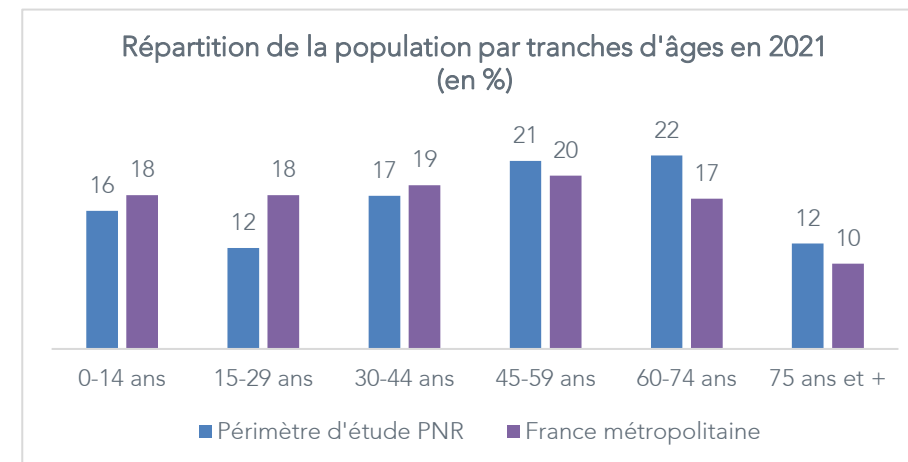
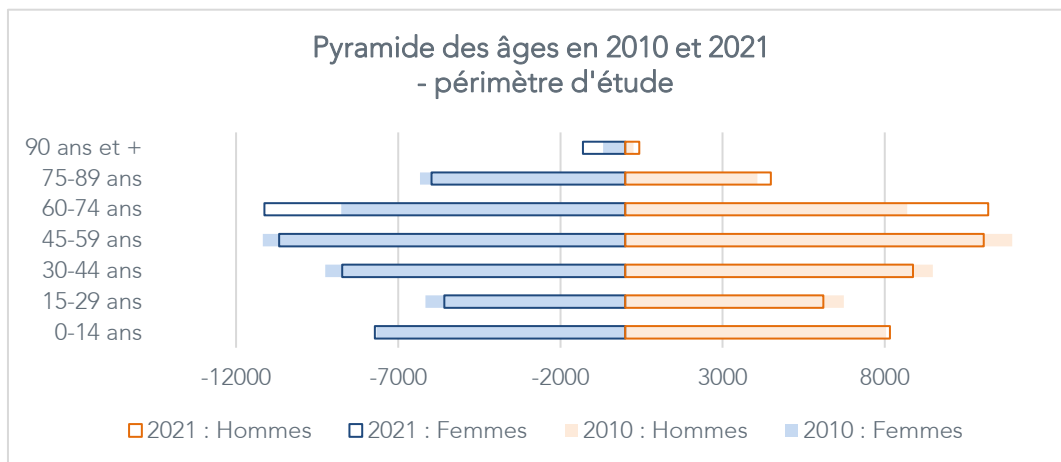
Pour autant, des territoires s'investissent sur cette question, comme celui de Hautes Terres Communauté qui disposent de 4 maisons de retraites Allanche, Marcenat, Murat et Neussargues.

<sup>13</sup> L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 1 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.

#### Indice de vieillissement en 2021



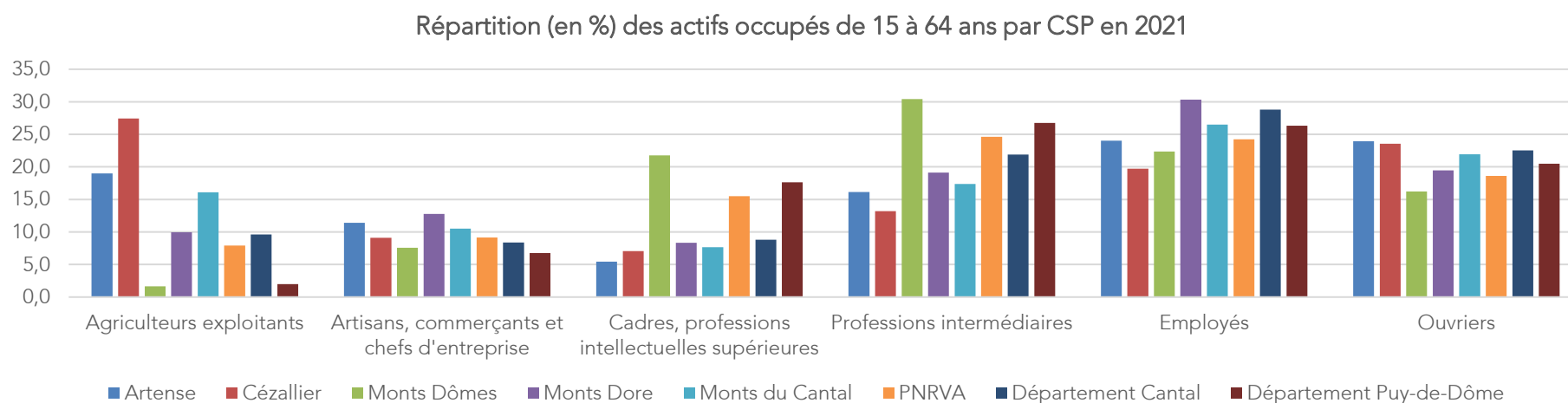




### 2.3.3 Différences socio-économiques marquées

La répartition des actifs occupés (ayant un emploi) et âgés de 15 à 64 ans par Catégorie Socio-Professionnelles (CSP) montre des différences significatives entre les régions naturelles du territoire d'étude :

- > les régions les plus rurales, comme le Cézallier, l'Artense et les Monts du Cantal présentent une proportion élevée d'agriculteurs exploitants, avec respectivement 27%, 19% et 16% des actifs occupés.
- > la région périurbaine des Monts Dômes présente à l'inverse de fortes proportions de cadres et professions intellectuelles supérieures (22%) et professions intermédiaires (30%).



Un écart de 1350 euros existe entre la médiane du niveau de vie<sup>14</sup> du département du Puy-de-Dôme et celle du Cantal :

- > le Puy-de-Dôme présente une médiane similaire à celle enregistrée en France métropolitaine ; le département est plus urbain et industrialisé.
- > le Cantal présente de faibles revenus, en raison de la forte représentation de l'économie agricole.

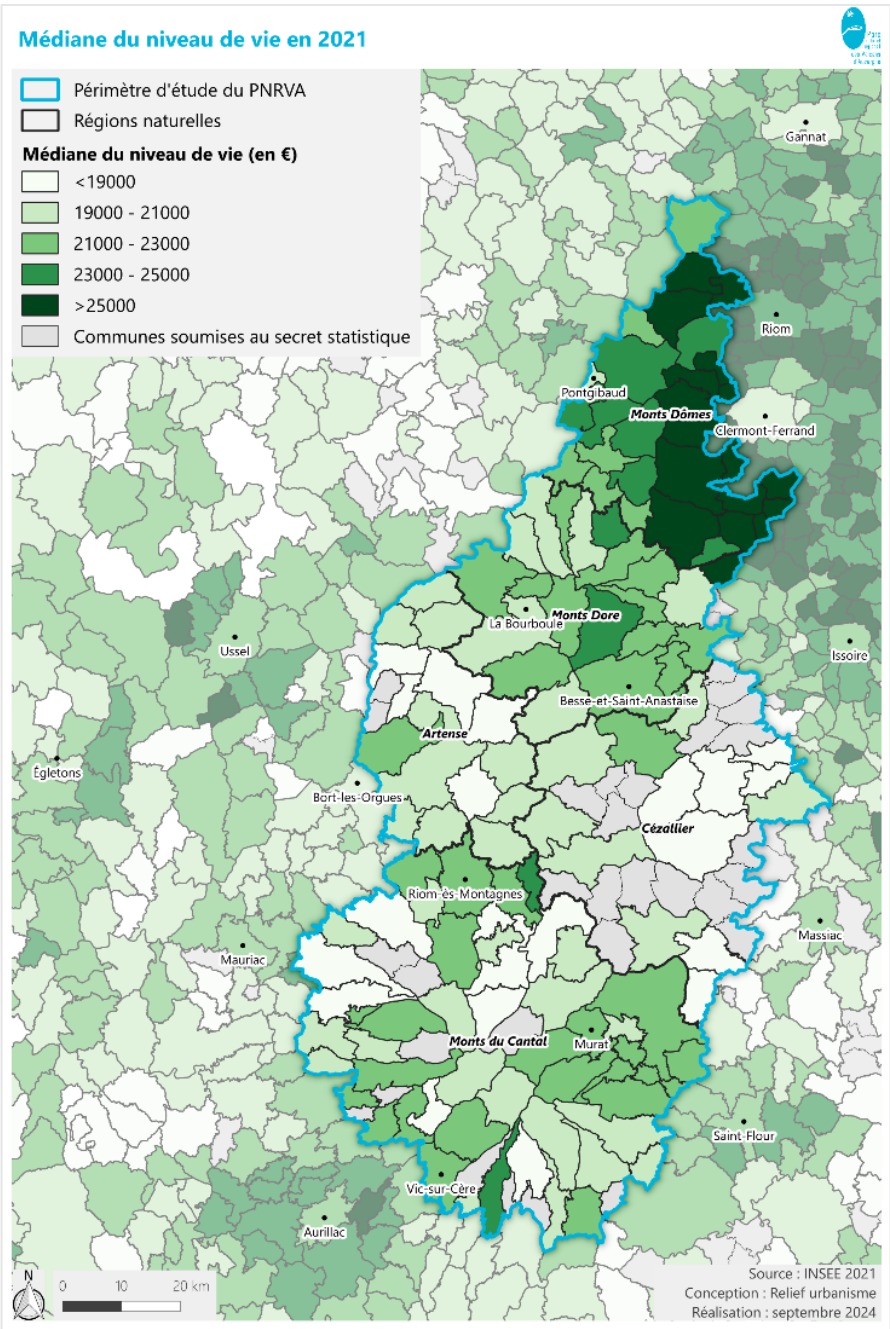
A l'intérieur du périmètre d'étude, les différences sont marquées :

- > dans la couronne périurbaine de Clermont-Ferrand, les revenus médians sont plus élevés que la médiane départementale (supérieurs à 25 000 euros)
- > à l'inverse, de nombreuses communes de l'Artense, des Monts du Cantal ou du Cézallier<sup>15</sup> présentent une médiane inférieure à celle du Cantal (inférieure à 21 000 euros).

|                       | Médiane du niveau de vie en 2021 | Part des ménages fiscaux imposés |
|-----------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| Puy-de-Dôme           | 23 060 euros                     | 52,3 %                           |
| Cantal                | 21 710 euros                     | 44,8 %                           |
| Région AURA           | 23 800 euros                     | 54,0 %                           |
| France métropolitaine | 23 080 euros                     | 53,4 %                           |

<sup>14</sup> Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation, dépendantes de la taille du ménage : il faut compter une unité pour le premier adulte, 0,5 unité pour chaque personne supplémentaire de plus de 14 ans et 0,3 pour chaque enfant de moins de 14 ans.  
Le **revenu médian** indique que 50% des ménages ont un revenu supérieur au revenu médian et autant ont un revenu inférieur.

<sup>15</sup> A noter que de nombreuses communes peu peuplées, en particulier dans le Cézallier, sont soumises au secret statistique.



## 2.4 CADRE DE VIE

### 2.4.1 Culture

**Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est une terre occitane auvergnate, où la culture fait vivre le territoire.** Celui-ci est issu d'une longue histoire volcanique, qui marque les paysages et les activités locales. Les patrimoines matériels et immatériels qui en découlent sont divers :

- > le patrimoine bâti et paysager : sites archéologiques, art roman, châteaux, villages, fermes, burons, patrimoine vernaculaire, volcans, estives, lacs, planèzes... Ce patrimoine fait l'objet de politiques de protection et de valorisation à différents échelons, de l'Etat aux collectivités locales.
- > le patrimoine culturel lié à la pierre, à la terre et au sous-sol, avec des savoir-faire et des produits reconnus : extraction, taille et émaillage de la pierre volcanique, activités agricoles, pastoralisme, fromages, gastronomie... Ce patrimoine relève de l'économie artisanale, agricole ou industrielle, de la promotion des terroirs et de la formation pour la transmission des savoir-faire.
- > le patrimoine culturel lié l'expression et aux arts vivants : langue occitane auvergnate, contes et légendes, musique, chant, danse... Ce patrimoine, plus fragile, est majoritairement valorisé par des associations soutenues par les collectivités territoriales.

Des événements locaux permettent de valoriser et de faire vivre ce patrimoine. On peut notamment citer : la Fête des patrimoines volcaniques du Parc au mois de septembre, la Grande Fête du Cézallier et la fête de l'estive d'Allanche.

#### Animation locale

Les salles de spectacle sont concentrées dans les villes périphériques au territoire : Clermont-Ferrand, Issoire, Saint-Flour, Ussel et Aurillac. Toutefois, chaque commune dispose d'une salle polyvalente (ou salle des fêtes) pour accueillir des événements privés ou publics. A noter que la CC Dômes Sancy Artense a ouvert en 2016 à Tauves une salle polyvalente et modulable « La Bascule ».

Les EPCI proposent de plus en plus leur propre programmation culturelle (musique, théâtre, danse, ...), notamment : Saint-Flour Communauté, Agglo du Pays d'Issoire (API), Pays de Salers, CC Dôme Sancy Artense (Artenscène), Mond'Arverne Communauté, Pays de Gentiane, Combrailles Sioule et Morge Communauté (La Passerelle), CC Cère et Goul-en-Carladès, Hautes Terres Communauté.

Les associations locales sont nombreuses et organisent des animations festives et culturelles (fêtes votives ou patronales, fêtes traditionnelles organisées autour du four et de savoir-faire locaux, repas festifs, marchés gourmands...) qui permettent d'activer la convivialité locale. Des lieux associatifs proposent également des événements culturels comme Les Vinzelles à Volvic et Le Poulailleur à Saint-Pierre-Roche.

#### Culture à la campagne<sup>16</sup>

La culture crée du savoir, du divertissement et de la cohésion. Sa diffusion est inégale entre les zones urbaines et rurales. Les villes concentrent majoritairement les équipements culturels (salles de spectacle, théâtres, musées, ...), et l'éloignement des lieux culturels souvent mis en avant comme un frein à l'attractivité des territoires ruraux. Or, la culture en milieu rural dépasse souvent le cadre des grandes infrastructures fixes des villes pour compenser les carences observées :

- > les associations jouent un rôle central pour favoriser les pratiques amateurs et la création culturelle.
- > des initiatives mobiles, éphémères ou inattendus se développent (bibliobus, festivals, scène dans un bâtiment agricole, ...).
- > la campagne attire de plus en plus les artistes en raison des coûts de vie plus faibles et de la qualité de vie. Des politiques locales favorisent leur installation (résidences d'artistes par exemple) ce qui stimule la création et le lien avec les habitants.
- > des collaborations ville-campagne se développent.

---

<sup>16</sup> Source : DELFOSSE, Claire. « La culture à la campagne ». POUR, n° 208, janvier 2011, pp. 43-48



## 2.4.2 Diversité de ruralités et de modes de vie

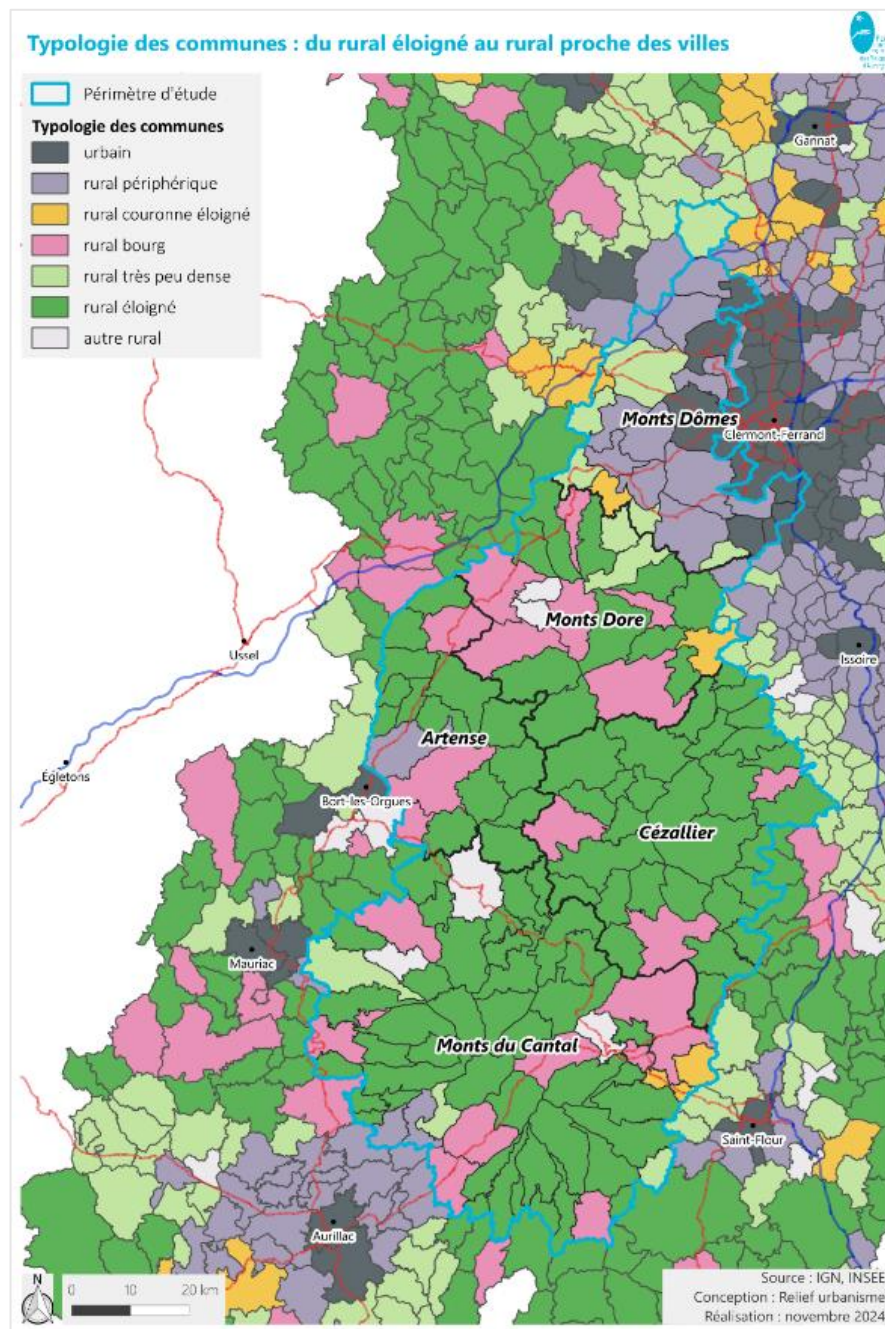
Bien que l'ensemble du territoire d'étude du PNR peut être qualifié de rural, il existe une variété de ruralités et de modes de vie inhérents. Dans une étude sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, l'INSEE distingue cinq types de ruralités<sup>17</sup>.

- > **Le rural « éloigné » est hors influence des villes.** La densité de population est très faible, et l'activité économique tournée vers l'agriculture. Les retraités et les résidences secondaires y sont nombreux. Au sein de la région, le rural éloigné est particulièrement présent dans le Cantal.
- > **Le rural « très peu dense »** est aussi très agricole. Il présente une densité de population un peu plus élevée, est plus proche des villes, mais reste éloigné des équipements.
- > **Le rural « bourg »** est composé de communes plus peuplées, qui offrent des équipements de proximité, tout en restant hors d'influence des villes.
- > **Le rural « couronne éloignée »** est plus proche des grandes agglomérations. Les densités de population sont plus importantes, et l'accès aux services et à l'emploi est plus rapide. Il se situe en général en couronne du périurbain, avec un parc de résidences principales important.
- > **Le rural « périphérique »** est très représenté dans les Monts Dômes proche de l'agglomération de Clermont-Ferrand et dans une moindre mesure dans le Cantal à proximité d'Aurillac.

Le périmètre d'étude du Parc est composé de cette diversité de ruralités.

- > Les Monts Dore, l'Artense, le Cézallier et les Monts du Cantal forment essentiellement un territoire rural « éloigné » maillé de bourgs ruraux.
- > Le rural « très peu dense » existe surtout à la frontière des régions naturelles des Monts Dômes et des Monts Dore.
- > La majorité des centralités intermédiaires et locales forment le rural « bourg ».
- > Le rural « périphérique » est très représenté dans les Monts Dômes proche de l'agglomération de Clermont-Ferrand et dans une moindre mesure dans le Cantal, à proximité d'Aurillac.

Un autre concept développé par le géographe Laurent Rieutort est intéressant pour qualifier une partie du territoire d'étude : « l'**hyper-ruralité** ». L'hyper-ruralité correspond aux territoires du rural « éloigné » : elle présente les mêmes caractéristiques (terres agricoles et peu peuplées, ...) et difficultés (faibles revenus, vieillissement accentué, ...), mais ne se définit pas uniquement dans son rapport à la ville et ses services. Les communes de l'Artense, du Cézallier et d'une partie des Monts du Cantal peuvent être qualifiées d'hyper-rurales.



<sup>17</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3715314#titre-bloc-6>

Dans cette diversité de ruralités, **les modes de vie peuvent se décliner différemment**, notamment :

- > habiter près d'une grande ville et accéder facilement à tous les services, tout en profitant de la proximité de la nature
- > habiter un bourg avec l'essentiel des services et la tranquillité de la campagne
- > vivre au cœur de la campagne et profiter d'un cadre de vie éloigné des nuisances de la ville.

Le territoire peut donc **répondre à des aspirations différentes** pour les habitants et futurs habitants. Comme dans tous les territoires ruraux :

- > il existe une dépendance structurelle à la voiture, du fait des distances à parcourir, de la faible densité et de la faiblesse des offres alternatives.
- > il subsiste des zones blanches dans l'accès au numérique. L'accès au numérique, et dorénavant au très haut débit (supérieur à 30 Mbit/s), est recherché lors de l'installation de nouveaux ménages. Dans la technologie filaire (DSL, fibre, câble), de nombreuses communes ne sont pas ou que partiellement éligibles.

Une autre particularité doit également être prise en compte : il s'agit d'un territoire de montagne, avec des **conditions météorologiques** pouvant être rudes l'hiver (brouillard, gel, neige, ...) et rendre la circulation routière difficile. A l'inverse, dans un contexte de réchauffement climatique, les zones de montagne peuvent être attractives et devenir des « espaces refuge ».

Avec un solde migratoire positif dans l'ensemble des régions naturelles, le territoire d'étude **accueille de nouveaux habitants** : nouveaux arrivants et anciens habitants doivent cohabiter sur ce territoire rural où l'interconnaissance est forte, malgré des aspirations parfois différentes.

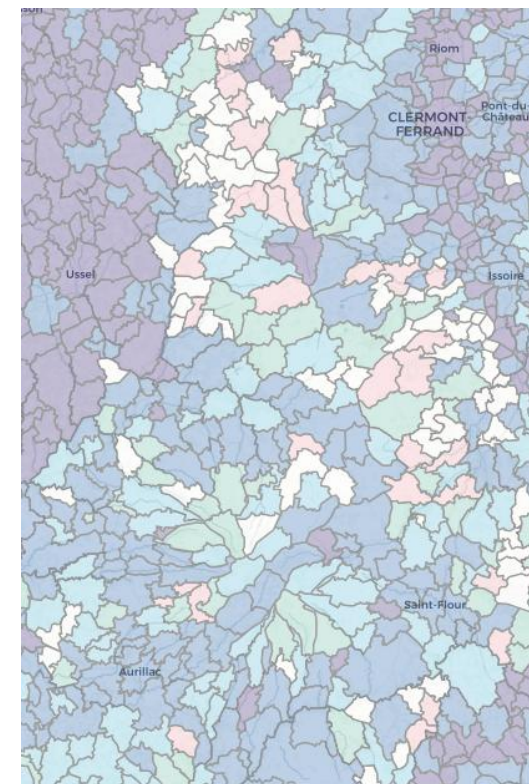
## 2.5 OFFRE DE SERVICES ESSENTIELS<sup>18</sup>

### 2.5.1 Offre scolaire et de formation

80 communes disposent d'une école (maternelle et/ou primaire, publique et/ou privée), soit 50% des communes du territoire. La majorité des communes sans établissement du 1<sup>er</sup> degré est située dans le Cézallier et les Monts du Cantal. De nombreuses écoles sont organisées en Regroupements Pédagogiques.

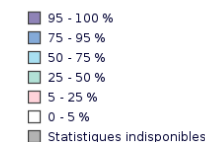
<sup>18</sup> Les services essentiels permettent de gérer la vie quotidienne :

- > les services à la famille : garde d'enfants, crèches, ASLH, soutien scolaire, garde-malade...
- > les services de la vie quotidienne : entretien domestique, livraison des repas, courses à domicile, travaux de jardinage...
- > les services aux personnes dépendantes : personnes âgées, personnes handicapées, conduite de véhicule personnel...
- > les services publics : Maisons France Service, écoles, hôpitaux, maternités, bureaux de poste...
- > les services de réseaux : eau, électricité, téléphone, banques...
- > les commerces de proximité : boulangeries, épiceries, bureaux de tabac, restaurants, pharmacies, garages automobiles...
- > l'artisanat de proximité.



L'accès au numérique

Taux de locaux éligibles - 30 Mbit/s et plus (DSL, fibre, câble)





### Le territoire compte 19 collèges :

- > 14 collèges publics : Châtel-Guyon, Volvic, Pontgibaud, Ceyrat, Rochefort-Montagne, Murat-le-Quaire, La Tour d'Auvergne, Besse-et-Saint-Anastaise, Condat, Riom-ès-Montagnes, Murat, Allanche, Vic-sur-Cère et Pierrefort.
- > 5 collèges privés : Volvic, Saint-Saturnin (63), Orcines, Riom-ès-Montagnes et Neussargues

**Il n'existe pas d'établissement de lycée d'enseignement général sur le périmètre d'étude**, qui dépend des villes alentours. Cela représente un frein pour l'installation de familles avec enfants sur le territoire ; ces dernières sont attentives aux offres scolaires disponibles à proximité dans leur choix de lieu de vie.

En lien avec ses filières économiques, le territoire dispose de **3 lycées d'enseignement professionnel** :

- > Le lycée Joseph Constant à Murat spécialisé dans le bois (charpente, ébénisterie, menuiserie, ...)
- > le lycée agricole de Rochefort-Montagne
- > la Maison Familiale Rurale (MFR) de Vernines avec notamment un bac professionnel « services aux personnes et animation du territoire ».

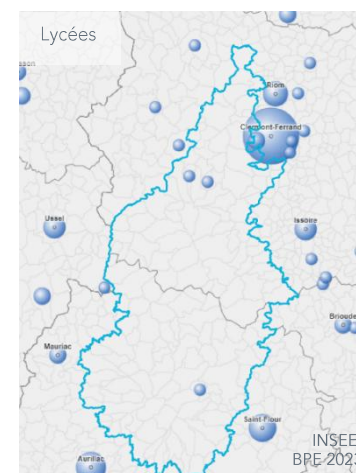
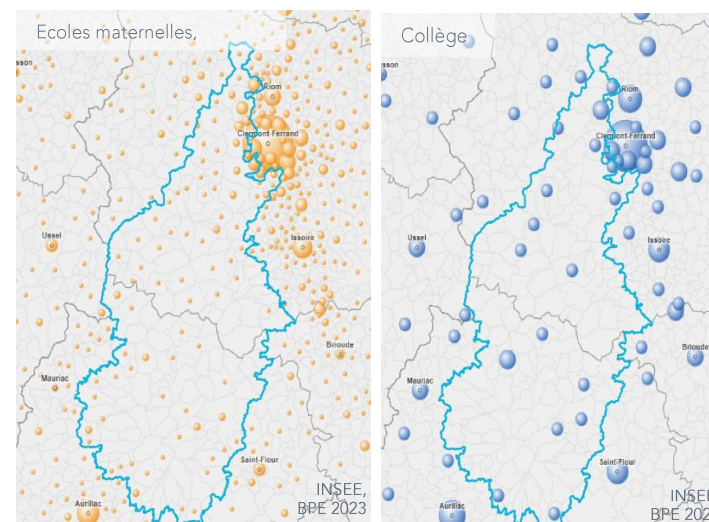
**A Volvic, l'association « Traces de pierre » gère l'Institut des Métiers d'Art de la Pierre et de la Construction**, qui propose des formations de taille, émailage, gravure et sculpture.

**De nombreuses formations professionnelles existent à proximité**, notamment dans les domaines de :

- > l'hôtellerie-restauration (Aurillac, Chamalière, ...)
- > l'agriculture, la nature et les paysages (Saint-Flour, Aurillac, Mauriac, Gelles, Le Breuil-sur-Couze...) ; le pôle d'enseignement public de l'agriculture, de la forêt, des sciences de laboratoire et de l'agro-alimentaire d'Aurillac propose un parcours spécifique dans la filière lait.
- > La maroquinerie (Saint-Eloy-les-Mines)
- > Les métiers de l'eau (Mauriac).

**En matière d'universités et d'écoles d'enseignement supérieur et de recherche, l'Université Clermont-Auvergne s'organise en plusieurs pôles**, notamment dans l'agglomération de Clermont-Ferrand et à Aurillac. Lempdes accueille également **l'école d'ingénieur agronome VetAgro Sup**.

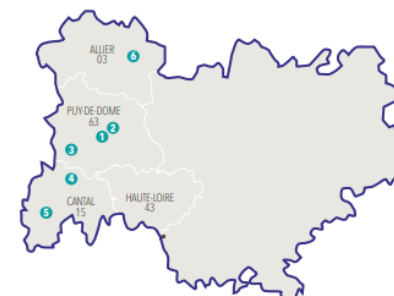
**Le centre Clermont-Auvergne-Rhône Alpes de l'INRAE** (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) dispose de 3 sites sur le périmètre d'étude : le siège à Saint-Genès-Champanelle, ainsi que deux sites à Laqueuille et à Marcenat.



Campus de l'Université Clermont-Auvergne



Centres de l'INRAE en-Auvergne



#### Liste des implantations

- ① Theix
- ② Clermont-Ferrand / Aubière :
  - Campus des Cèzeaux
  - Clermont-CHU
  - Clermont-Crouel
- ③ Laqueuille
- ④ Marcenat
- ⑤ Aurillac
- ⑥ Montoldre



2.5.2 Offre de santé

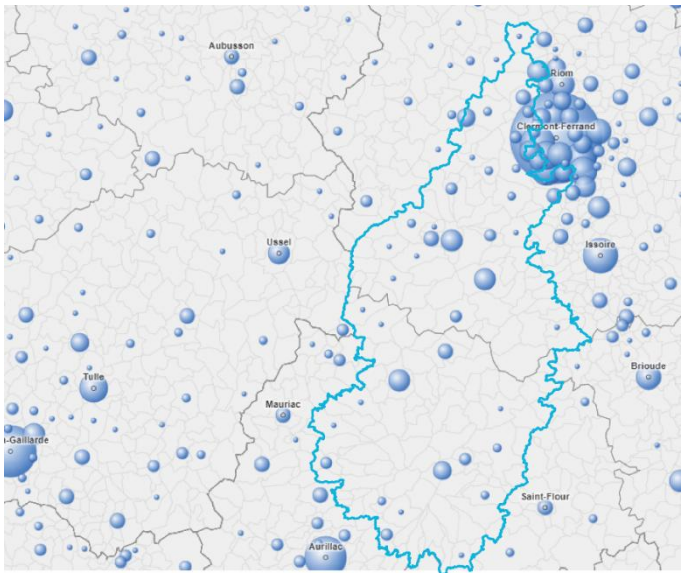
En matière de santé, le territoire dépend essentiellement des spécialistes et des hôpitaux des polarités environnantes, de Clermont-Ferrand, Aurillac, Issoire, Saint-Flour ou Mauriac, notamment pour les services d'urgence. **Sur le territoire d'étude, il existe deux centres hospitaliers : au Mont-Dore et à Condat**<sup>19</sup>.

**Les médecins généralistes** constituent l'offre de premier recours en matière de santé. En 2023, la densité de médecins généralistes en France est de 1,5 médecins généralistes pour 1000 habitants. Dans le périmètre d'étude,

- > la majorité des bassins de vie, la densité de médecins généralistes est inférieure, en particulier dans celui de Massiac (0,6) et de Saint-Flour (0,6)
- > dans les petits bassins de vie, en particulier dans ceux de Besse-et-Saint-Anastaise, La Bourboule-Mont-Dore ou Pontgibaud, la densité de médecins généralistes est très bonne.

➔ **Les enjeux résident dans la sous-densité de médecins généralistes dans certains bassins de vie, mais également dans les départs à la retraite des professionnels de santé vieillissants.**

| Bassin de vie (BV)          | Nombre d'habitants (INSEE 2021) | Nombre de médecins généralistes (BPE 2023) | Nombre de médecins généralistes pour 1000 habitants |
|-----------------------------|---------------------------------|--------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| BV Aurillac                 | 70 643                          | 68                                         | 1,0                                                 |
| BV Besse-et-Saint-Anastaise | 4 441                           | 11                                         | 2,5                                                 |
| BV Bort-les-Orgues          | 12 525                          | 11                                         | 0,9                                                 |
| BV Clermont-Ferrand         | 340 882                         | 355                                        | 1,0                                                 |
| BV Issoire                  | 49 812                          | 53                                         | 1,1                                                 |
| BV La Bourboule-Mont-Dore   | 8 372                           | 19                                         | 2,3                                                 |
| BV Laguiole                 | 11 103                          | 12                                         | 1,1                                                 |
| BV Massiac                  | 4 830                           | 3                                          | 0,6                                                 |
| BV Mauriac                  | 13 820                          | 15                                         | 1,1                                                 |
| BV Murat                    | 7 928                           | 14                                         | 1,8                                                 |
| BV Pontgibaud               | 4 768                           | 11                                         | 2,3                                                 |
| BV Riom                     | 80 044                          | 69                                         | 0,9                                                 |
| BV Riom-ès-Montagnes        | 8 218                           | 16                                         | 1,9                                                 |
| BV Saint-Flour              | 21 655                          | 13                                         | 0,6                                                 |
| BV Vic-sur-Cère             | 4 067                           | 4                                          | 1,0                                                 |



19

<sup>19</sup> 3 maisons médicales sont présentes à Murat, Neussargues et Allanche ; elles facilitent l'accès aux droits des habitants par l'offre de services proposée et l'accompagnement dont peuvent bénéficier les usagers.

### 2.5.3 Offre de commerces et de services

L'offre de commerces et de services essentiels repose sur les **11 centralités intermédiaires** :

- |                        |                            |
|------------------------|----------------------------|
| > Châtel-Guyon         | > La Bourboule             |
| > Volvic               | > Mont-Dore                |
| > Pontgibaud           | > Besse-et-Saint-Anastaise |
| > Ceyrat               | > Riom-ès-Montagnes,       |
| > Saint-Amant-Tallende | > Murat                    |
| > Rochefort-Montagne   | > Vic-sur-Cère.            |

**Dotées de services, ces centralités sont essentielles à la vie quotidienne des habitants du territoire**, en particulier dans les secteurs éloignés des villes. Elles peuvent accueillir notamment des Maisons France Services gérées par les intercommunalités (c'est le cas par exemple de Hautes Terres Communauté qui en gère 3 sur le territoire).

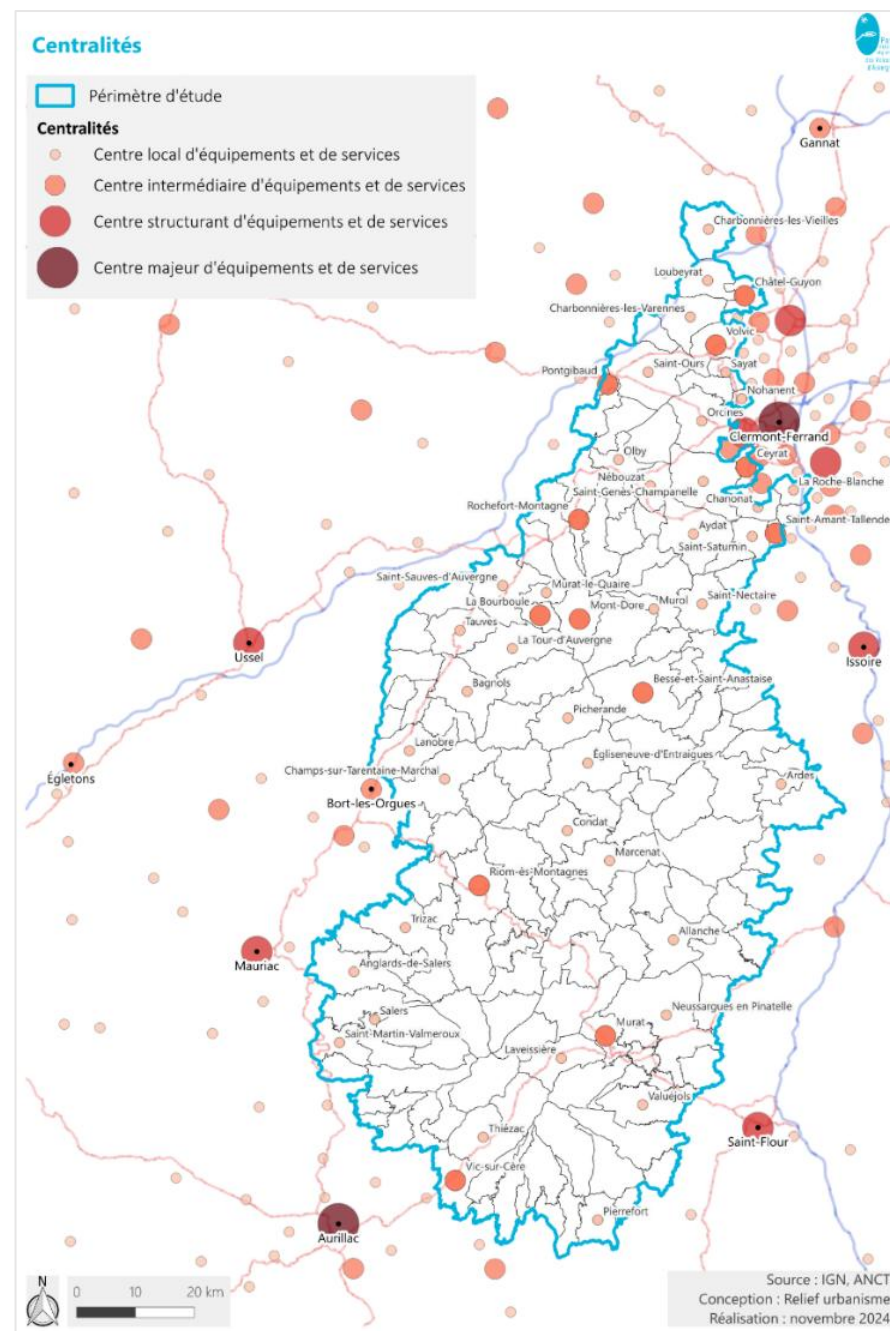
Elles sont complétées par un maillage de centralités locales.

**16 d'entre elles font partie du Programme « Petites Villes de Demain » :**

- |                            |                           |
|----------------------------|---------------------------|
| > Châtel-Guyon             | > Riom-ès-Montagnes       |
| > Volvic, Pontgibaud       | > Allanche                |
| > Rochefort-Montagne       | > Neussargues-Moissac     |
| > La Bourboule             | > Murat                   |
| > Mont-Dore                | > Saint-Martin-Valmeroux, |
| > Besse-et-Saint-Anastaise | > Vic-sur-Cère            |
| > Ardes                    | > Pierrefort.             |
| > Condat                   |                           |



Si des centralités fonctionnent bien toute l'année (comme Murat), d'autres subissent **la saisonnalité** comme La Bourboule, Mont-Dore ou Besse-et-Saint-Anastaise, ce qui en affecte en particulier l'animation des bourgs.



## 2.6 PARC DE LOGEMENTS

Vaste territoire de moyenne montagne, caractérisé par une faible densité de population et un habitat globalement ancien, le Parc des Volcans d'Auvergne fait face à une vulnérabilité énergétique importante et une dépendance aux énergies fossiles.

### 2.6.1 Composition, fonctions et évolution du parc de logements

Le périmètre d'étude du Parc compte **78 199 logements en 2021**, parmi lesquels la fonction touristique et de villégiature du parc de logements est forte ; elle représentée avec près de 30% de résidences secondaires et logements occasionnels. Mais d'une région naturelle à une autre, la fonction du parc de logement se décline différemment :

- > **les Monts Dômes ont une fonction résidentielle forte avec 83% de résidences principales**, du fait de sa proximité avec l'agglomération Clermontoise et le processus de périurbanisation qui s'y opère. C'est la seule région naturelle dont la part de résidences secondaires est peu élevée (7,5 %).
- > **les Monts Dore ont une fonction touristique très marquée avec 55% de résidences secondaires**, avec la présence des stations de sport d'hiver et des thermes. Le Cézallier, l'Artense et les Monts du Cantal ont également une fonction touristique forte avec 35 à 37% de résidences principales.
- > **le taux de vacance est très élevé dans les régions les plus rurales du sud du Parc, en particulier dans le Cézallier qui enregistre 17% de logements vacants**. La vacance est avant tout structurelle, elle touche majoritairement le parc ancien, avec des logements inoccupés depuis plusieurs années.

|                          | Nombre de logements en 2021 | Dont résidences principales |              | Dont résidences secondaires et logements occasionnels |              | Dont logements vacants |              |
|--------------------------|-----------------------------|-----------------------------|--------------|-------------------------------------------------------|--------------|------------------------|--------------|
|                          |                             | Nombre                      | % du parc    | Nombre                                                | % du parc    | Nombre                 | % du parc    |
| Artense                  | 6014                        | 3102                        | 51,6%        | 2214                                                  | 36,8%        | 698                    | 11,6%        |
| Cézallier                | 5978                        | 2805                        | 46,9%        | 2166                                                  | 36,2%        | 1008                   | 16,9%        |
| Monts Dômes              | 28579                       | 23734                       | 83,0%        | 2150                                                  | 7,5%         | 2695                   | 9,4%         |
| Monts Dore               | 17817                       | 6443                        | 36,2%        | 9800                                                  | 55,0%        | 1574                   | 8,8%         |
| Monts du Cantal          | 19811                       | 10436                       | 52,7%        | 6875                                                  | 34,7%        | 2501                   | 12,6%        |
| <b>Périmètre d'étude</b> | <b>78199</b>                | <b>46520</b>                | <b>59,5%</b> | <b>23204</b>                                          | <b>29,7%</b> | <b>8476</b>            | <b>10,8%</b> |

INSEE 2021

Entre 2010 et 2021, les variations par type de logements sont également différentes d'une région à une autre :

- > le parc de résidences principales des Monts Dômes évolue de +15% avec 3150 logements supplémentaires.
- > le parc de résidences secondaires augmente fortement dans les Monts Dore de +22,5% (+1799 unités), mais moins en Artense avec +10% (+205 unités).
- > le parc vacant augmente fortement dans les Monts du Cantal (+28%) et dans les Monts Dômes (+23,5%). A l'inverse, il diminue de 9,5% dans les Monts Dore.

|                          | Résidences principales                 |                                      | Résidences secondaires                 |                                      | Logements vacants                      |                                      |
|--------------------------|----------------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------------|--------------------------------------|
|                          | Evolution du nombre entre 2010 et 2021 | Taux de variation entre 2010 et 2021 | Evolution du nombre entre 2010 et 2021 | Taux de variation entre 2010 et 2021 | Evolution du nombre entre 2010 et 2021 | Taux de variation entre 2010 et 2021 |
| Artense                  | 14                                     | 0,5%                                 | 205                                    | 10,2%                                | 17                                     | 2,4%                                 |
| Cézallier                | -106                                   | -3,6%                                | 113                                    | 5,5%                                 | 82                                     | 8,9%                                 |
| Monts Dômes              | 3150                                   | 15,3%                                | -33                                    | -1,5%                                | 514                                    | 23,5%                                |
| Monts Dore               | 199                                    | 3,2%                                 | 1799                                   | 22,5%                                | -166                                   | -9,5%                                |
| Monts du Cantal          | -348                                   | -3,2%                                | 188                                    | 2,8%                                 | 548                                    | 28,1%                                |
| <b>Périmètre d'étude</b> | <b>2909</b>                            | <b>6,7%</b>                          | <b>2272</b>                            | <b>10,9%</b>                         | <b>995</b>                             | <b>13,3%</b>                         |

INSEE 2021



A l'échelle du périmètre d'étude du Parc, **le parc de logement est ancien** : 46,4% des résidences principales ont été construites avant 1971, soit avant la première réglementation thermique encadrant la construction neuve en France qui date de 1974. Ce parc est **très ancien dans le Cézallier**, avec près de 45% des logements construits avant 1919. Les enjeux principaux concernent la rénovation et la remise sur le marché du parc ancien et du parc vacant.

| Parc des résidences principales → | construites avant 1919 | construites entre 1919 et 1945 | construites entre 1946 et 1970 | construites entre 1971 et 1990 | construites entre 1991 et 2005 | construites entre 2006 et 2018 |
|-----------------------------------|------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Artense                           | 33,0 %                 | 10,4 %                         | 14,6 %                         | 21,6 %                         | 11,4 %                         | 9,0 %                          |
| Cézallier                         | 44,6 %                 | 16,1 %                         | 13,2 %                         | 14,8 %                         | 6,3 %                          | 5,0 %                          |
| Monts Dômes                       | 13,3 %                 | 7,2 %                          | 13,4 %                         | 31,6 %                         | 17,9 %                         | 16,5 %                         |
| Monts Dore                        | 23,5 %                 | 12,6 %                         | 17,9 %                         | 24,0 %                         | 10,9 %                         | 11,2 %                         |
| Monts du Cantal                   | 32,5 %                 | 10,1 %                         | 16,1 %                         | 22,1 %                         | 10,2 %                         | 9,1 %                          |
| Périmètre d'étude                 | 22,3 %                 | 9,4 %                          | 14,7 %                         | 26,7 %                         | 14,1 %                         | 12,9 %                         |

INSEE 2021

### 2.6.2 Statut d’occupation des résidences principales

A l'échelle du périmètre d'étude du Parc, le parc de logements est **majoritairement composé de maisons et de grands logements**.

La région naturelle des Monts Dore se distingue avec une part de 46% d'appartements dans son parc de logements, liée à la présence de résidences de touristiques (stations d'hiver et thermalisme).

Le territoire est **un territoire de propriétaires**, avec 77,5% de propriétaires de leur logement, et 19,9 % de locataires. La part des propriétaires est supérieure à celle enregistrée aux échelles départementales.

**Le parc social est très peu développé**, avec seulement 16 HLM pour 1000 habitants, contre 37 dans le Cantal et 58 dans le Puy-de-Dôme.

|                 | Part des maisons | Part des appartements | Part des logements de 3 pièces ou moins | Part des logements de 4 pièces et plus | Part des propriétaires | Part des locataires | Part des logés à titre gratuit | Nombre de HLM/1000 habitants |
|-----------------|------------------|-----------------------|-----------------------------------------|----------------------------------------|------------------------|---------------------|--------------------------------|------------------------------|
| Artense         | 93,5 %           | 5,8 %                 | 25,6 %                                  | 74,4 %                                 | 80,7 %                 | 16,4 %              | 3,0 %                          | 11                           |
| Cézallier       | 89,9 %           | 9,0 %                 | 25,9 %                                  | 74,1 %                                 | 79,0 %                 | 17,2 %              | 3,8 %                          | 13                           |
| Monts Dômes     | 86,7 %           | 12,8 %                | 19,5 %                                  | 80,5 %                                 | 79,7 %                 | 18,5 %              | 1,8 %                          | 15                           |
| Monts Dore      | 53,4 %           | 45,9 %                | 33,3 %                                  | 66,7 %                                 | 71,3 %                 | 24,3 %              | 4,5 %                          | 17                           |
| Monts du Cantal | 80,6 %           | 18,7 %                | 23,9 %                                  | 76,1 %                                 | 74,8 %                 | 22,1 %              | 3,1 %                          | 22                           |
| <b>PNRVA</b>    | <b>78,4 %</b>    | <b>21,0 %</b>         | <b>23,2 %</b>                           | <b>76,8 %</b>                          | <b>77,5 %</b>          | <b>19,9 %</b>       | <b>2,7 %</b>                   | <b>16</b>                    |
| Cantal          |                  |                       |                                         |                                        | 70,8 %                 | 26,7 %              | 2,5 %                          | 37                           |
| Puy-de-Dôme     |                  |                       |                                         |                                        | 61,7 %                 | 36,2 %              | 2,1 %                          | 58                           |

INSEE 2021

## 2.7 ENJEUX

### 2.7.1 Analyses AFOM relatives aux aspects sociodémographiques

#### ATOUTS

##### Un territoire attractif et multipolarisé

- + Solde migratoire positif dans toutes les régions naturelles
- + Maillage fin de villes et de bourgs externes ou internes au Parc qui met à proximité les services et équipements du quotidien
- + Forte attractivité résidentielle dans les Monts Dômes : proximité clermontoise

##### Plusieurs façons de vivre le « rural »

- + Vie périurbaine autour de Clermont et d'Aurillac et rural éloigné des villes au cœur du Parc
- + Diversités territoriales qui peuvent convenir à différents profils d'habitants

##### Une fonction de villégiature liée au patrimoine local

- + Représentation importante des résidences secondaires au centre et au sud
- + Essor de la fonction de villégiature/tourisme dans les Monts Dore, avec rénovation du parc de logements et de la baisse de la vacance

#### FAIBLESSES

##### Une mobilité contrainte dans un contexte territorial peu dense et éclaté

- Difficultés d'accès aux services et à l'emploi pour les personnes non véhiculées
- Temps de trajets longs (à calculer) et dépendance à l'automobile
- En particulier dans l'Artense, le Cézallier et les Monts du Cantal (grandes portions de territoires éloignées des bourgs-centres)

##### Recul démographique dans les bourgs-centres du Parc et extérieurs au Parc Vieillesse de la population sur l'ensemble du territoire

- Et beaucoup plus prononcé dans l'Artense, le Cézallier et les Monts du Cantal

##### Hausse de la vacance de logements (hors Monts Dore)

- De grands logements anciens difficiles à rénover
- Des logements délaissés dans les Monts Dômes au profit des constructions neuves
- Cadencement des trains pas compatible avec les mouvements pendulaires vers et hors le territoire

#### OPPORTUNITES

##### Amélioration de l'offre ferroviaire, levier d'attractivité

##### L'accueil de population extérieure au territoire

- + Développer les liens sociaux et l'attachement au territoire
- + Poursuite du développement de la couverture numérique sur l'ensemble du territoire (fibre optique...), comme levier d'attractivité résidentielle et économique

##### Les logements vacants, une opportunité d'accueil

- + Caractère ancien et rustique du parc de logements pour les amateurs de patrimoine et de rénovation
- + Des possibilités d'acquérir son logement

##### Le tourisme et la villégiature

- + De l'activité et des emplois
- + Valorisation des atouts paysagers et culturels du territoire et réinvestissement du parc ancien
- + De potentiels futurs habitants du territoire

#### MENACES

- Une érosion démographique qui réduit davantage la vitalité dans l'Artense, le Cézallier et les Monts du Cantal, couplée au vieillissement de la population

##### Recul démographique dans les bourgs-centres du Parc

- Risque d'affaiblissement de leur rôle de centralité avec le recul du nombre d'emplois, des services et de l'animation de la vie locale
- Recul des services publics et de l'offre commerciale ?

##### Etiollement du lien social

- Affaiblissement du tissu associatif faute de bénévoles
- Communes dortoirs dans les Monts Dômes
- Risque de friction entre les anciens et les nouveaux habitants, affaiblissement des liens intergénérationnels

##### Un parc ancien de logements à l'état d'abandon

- Risque pour la sécurité et le maintien du patrimoine bâti
- Vacance structurelle avec des logements difficilement mobilisables sans de grands moyens

## 2.7.2 Synthèse des enjeux

**Comme de nombreux territoires ruraux et de moyenne montagne, les Volcans d'Auvergne sont confrontés à une fragilisation progressive de certaines centralités.**

Si plusieurs bourgs conservent une offre de commerces, de services et d'équipements structurante, d'autres connaissent une perte d'attractivité liée à des évolutions démographiques, économiques et sociétales. Le vieillissement de la population, la concentration des activités dans les principales agglomérations, le développement du commerce en ligne, les difficultés de transmission des commerces et de certaines activités artisanales, ainsi que la raréfaction de certains services publics contribuent à cette dynamique de dévitalisation.

Dans le même temps, le contexte de moyenne montagne, marqué par une population dispersée et un relief contraignant, rend plus complexe l'organisation des services et des déplacements. En dehors de la voiture individuelle, les solutions de mobilité demeurent limitées, renforçant les difficultés d'accès aux commerces, aux équipements, à l'emploi ou aux soins, en particulier pour les personnes âgées, les jeunes et les ménages les plus vulnérables.

Cette évolution se traduit par une augmentation de la vacance commerciale et résidentielle dans certains centres-bourgs, une diminution de l'offre de services de proximité, une fragilisation du tissu économique local et une baisse de la fréquentation des espaces publics.

Le vieillissement de la population accentue par ailleurs les besoins en services de proximité, en logements adaptés et en solutions de mobilité, alors même que ces ressources tendent à se raréfier dans les secteurs les plus fragiles.

Cette situation s'accompagne également d'une tension sur le logement permanent. Dans plusieurs secteurs du territoire, le développement des résidences secondaires et des hébergements touristiques, conjugué à une offre limitée de logements accessibles et adaptés, rend plus difficile l'installation durable de nouveaux habitants, de jeunes ménages ou d'actifs.

À terme, ces phénomènes peuvent alimenter un cercle vicieux : la diminution de la population permanente fragilise les commerces et les services, tandis que leur disparition réduit à son tour l'attractivité résidentielle des centres-bourgs et accentue le vieillissement démographique de certains secteurs.

**Le territoire dispose toutefois de nombreux atouts pour relever ces défis.**

Les Volcans d'Auvergne bénéficient d'un maillage de bourgs et de petites villes jouant un rôle essentiel de centralités, d'un cadre de vie reconnu pour sa qualité, d'un patrimoine naturel, paysager et bâti exceptionnel, ainsi que d'un tissu associatif particulièrement dynamique.

L'attractivité résidentielle du territoire, renforcée par les aspirations croissantes à un meilleur équilibre entre vie professionnelle et qualité de vie, constitue également une opportunité pour accueillir de nouveaux habitants.

Les programmes de revitalisation des centres-bourgs engagés ces dernières années, les politiques en faveur de la rénovation de l'habitat, le développement des services de proximité, des tiers-lieux, des espaces de coworking et des solutions de mobilité partagée témoignent d'une dynamique déjà engagée.

Cet enjeu a particulièrement été mis en évidence par les élus du territoire qui se sont exprimés lors des ateliers de concertation organisés pour établir le présent diagnostic. Dans le même temps, ils ont témoigné des leviers de résilience dont dispose déjà le territoire (qualité du cadre de vie, attractivité, réseau de centralités, coopération locale, opérations engagées de revitalisation ...)



Atelier de concertation des élus organisé à Bagnols en 2025 © SMPNRVA

**Dans ce contexte, le renforcement des centralités apparaît comme un enjeu stratégique.** Il s'agit de conforter les bourgs comme des lieux de vie attractifs, capables de concentrer une offre diversifiée de logements permanents, de commerces, de services, d'équipements et de mobilités, tout en préservant leur identité patrimoniale et paysagère.

Cette approche contribue à limiter les déplacements contraints, à répondre aux besoins d'une population vieillissante, à accueillir de nouveaux habitants et à soutenir un développement plus équilibré, sobre et solidaire à l'échelle de l'ensemble du Parc.



## REINVENTER L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE ET SOCIALE DES TERRITOIRES DU PARC

- > **Faire face au vieillissement démographique** : répondre aux besoins croissants des personnes âgées (santé, logements adaptés, ...) tout en attirant des familles et des actifs pour renouveler les générations et compenser les départs à la retraite
- > **Former et attirer la jeunesse** : promouvoir des formations spécifiques au territoire et répondre au défi de renouvellement générationnel.
- > **Valoriser les ressources territoriales de demain** : l'air, les paysages, l'espace, ... pour attirer des populations nouvelles (dont les « réfugiés climatiques »)
- > **Consolider l'offre de proximité (alimentation, éducation, santé)** : s'appuyer sur le maillage des centralités pour les services quotidiens, limiter la dépendance aux grandes villes, s'appuyer sur un maillage intermédiaire pour les services de santé supérieurs (urgences, maternité, ...), développer les offres mobiles...
- > **Adapter la mobilité aux enjeux socio-environnementaux** : dans un contexte de vieillissement de la population et de transition énergétique
- > **Soutenir l'innovation et la diversification de l'économie locale** : accès au numérique, promotion des tiers-lieux...
- > **Faciliter les créations, reprises et transmissions d'activités** : accompagner et sécuriser les porteurs de projets

## REBATIR DES CENTRES-BOURGS VIVANTS

- > **Conforter l'offre de commerces et de services** : conserver le maillage des centralités, empêcher le déplacement du commerce vers les zones commerciales périphériques
- > **Réinvestir les logements et locaux vacants** : réhabiliter les logements vacants pour créer une offre de logements adaptés aux parcours résidentiels (offre locative notamment pour répondre aux besoins des jeunes, familles et personnes âgées), envisager des déconstructions du bâti, reconvertir des bâtiments en lieux d'innovation, imaginer de nouvelles façons d'habiter dans les bourgs...
- > **Gérer la saisonnalité dans les bourgs touristiques** en intégrant les besoins des résidents permanents avec ceux des visiteurs.
- > **Dynamiser la vie sociale et la convivialité** : en réinvestissant les centres-bourgs, en créant des lieux hybrides, grâce aux associations et événements intergénérationnels

### 3 EMPLOI

L'emploi constitue une donnée centrale pour mesurer l'activité économique d'un territoire. La dynamique d'emploi au sein du Parc des Volcans d'Auvergne est négative sur le temps long (depuis 1975). Après un léger rebond au début des années 2000, elle est repartie à la baisse sur la période récente (depuis 2014).

#### 3.1 NOMBRE D'EMPLOI<sup>20</sup>

Au sein du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, le recensement de l'Insee dénombre **29 578 emplois en 2021**, soit :

- > 9% de l'emploi des départements Puy-de-Dôme et Cantal réunis
- > 2% de l'emploi du Massif central
- > < 1% de l'emploi en région Auvergne-Rhône-Alpes.

En complément, il peut être noté les données suivantes :

- > les données FLORES (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié) comptabilisent **21 258 emplois salariés pour l'année 2021**.
- > les données Acof de l'Urssaf comptent **14 333 emplois salariés privés, hors agriculture, en 2023 au sein au Parc**.

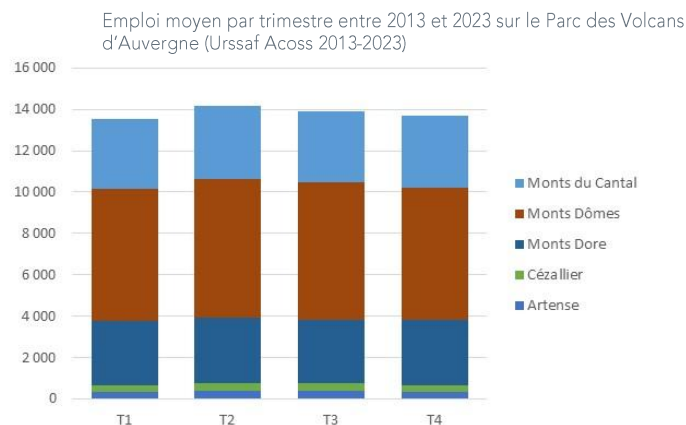
---

<sup>20</sup> **Emploi : de quoi parle-t-on exactement ?** L'emploi constitue une donnée centrale pour mesurer l'activité économique d'un territoire. Les données d'emploi sont scrutées à toutes les échelles et constituent la base des indicateurs clés de la bonne santé économique, ou non, d'un espace donné. La mesure de l'emploi et de son évolution dans le temps constitue la donnée principale pour mesurer l'évolution de l'activité économique. Disponible via des sources officielles reconnues, elle permet de traiter des questions économiques de manière objective. Néanmoins, comme toute donnée, elle présente des limites. Le nombre d'emplois comptabilisés sur un territoire dépend de la base de données utilisée. Deux définitions de l'emploi doivent être prises en compte : celle de l'Insee au sens du recensement et celle du BIT. Par ailleurs, les méthodologies de collecte des données d'emploi génèrent des résultats différents, mais qui peuvent être jugés complémentaires. Les données du recensement de la population (RP) couvrent l'ensemble des emplois ce qui explique pourquoi le nombre d'emplois recensés est plus élevé au sein de cette base de données. Du fait de son exhaustivité, est utilisée principalement cette source de données qui sera complétée, lorsque nécessaire, par les données sur l'emploi salarié privé (Acof). Le dispositif Flores de l'Insee apporte des éléments complémentaires à une échelle fine. Néanmoins, il ne permet pas de comparaisons dans le temps. Les données d'emploi, compte tenu de leur mode de calcul, reflètent imparfaitement la réalité locale. Elle donne des données d'emploi à l'année (mesuré au 31 décembre), sans tenir compte des variations saisonnières.

**Mesurer l'emploi aux échelles locales ;** Les données d'emploi sont disponibles à différentes échelles et selon différents niveaux d'agrégation. Certaines n'existent qu'à l'échelle nationale, régionale ou départementale ; d'autres sont disponibles à l'échelle communale et permettent de travailler à différents niveaux d'agrégation. De plus, les données d'emploi sont réparties selon les différentes nomenclatures (code Naf, type d'établissements, nombre de salariés...) qui permettent de produire différentes statistiques utiles à la bonne compréhension des dynamiques territoriales. Trois sources proposent des données à l'échelle communale : le Recensement de la population (Insee), le dispositif FLORES (Insee) et les données Acof (Urssaf). Les données proposées diffèrent.

**Les différentes mesures de l'emploi localisé à la Commune.** Seules les données issues du recensement de la population et le fichier FLORES de l'Insee ainsi que les données Acof de l'Urssaf fournissent des informations à l'échelle communale (et supra-communales).

- > Le recensement de la population de l'Insee fournit des statistiques sur le nombre d'habitants en France et leurs caractéristiques (sexe, âge, profession, diplôme, etc.). La population ayant un emploi au sens du recensement de la population comprend les personnes âgées de 14 ans ou plus (sans limite d'âge maximal) qui déclarent travailler, c'est-à-dire être dans une des situations suivantes : exercer une profession (salariée ou non), même à temps partiel ; aider un membre de la famille dans son travail (même sans rémunération) ; être apprenti, stagiaire rémunéré. Le recensement permet de réaliser des descriptions sociodémographiques de la population en emploi jusqu'à des niveaux géographiques très fins (communal ou infra-communal). Le recensement ne permet pas de suivre des évolutions conjoncturelles, dans la mesure où sa collecte est étalée sur 5 ans.
- > Le dispositif Flores (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié) couvre les établissements ayant employé au moins un salarié pendant l'année, en France hors Mayotte. Les données mises à disposition sont par ailleurs restreintes aux établissements actifs en fin d'année (dernière semaine de décembre), ce qui exclut les établissements qui ont cessé leur activité en cours d'année. L'effectif salarié en fin d'année correspond au nombre de postes présents la dernière semaine de décembre dans l'établissement employeur. L'effectif en fin d'année de certains établissements peut donc être nul, si le ou les personnes salariées pendant l'année n'étaient plus en emploi fin décembre. Flores couvre l'ensemble de l'emploi salarié, quel que soit le secteur d'activité et le type d'employeur (public ou privé, y compris les particuliers employeurs). Les non-salariés (artisans, professions libérales...) ne sont pas comptabilisés. De même, les activités du ministère des Armées (personnels militaires comme civils) ne sont pas couvertes. Le dispositif est récent et ne permet de travailler sur des données seulement depuis 2017.
- > La base de données Acof de l'Urssaf comptabilise le nombre d'établissements employeurs et les effectifs salariés des établissements privés (hors agriculture) en fin d'année. Les données n'incluent de fait pas l'administration publique. Le nombre d'établissements correspond à un nombre de comptes cotisants. Il comprend l'ensemble des comptes ayant une déclaration de masse salariale au dernier mois de l'année. Les effectifs salariés sont mesurés en fin d'année. Un établissement peut donc être dénombré avec 0 salarié si des salaires ont été versés au cours du dernier trimestre mais qu'il n'y a plus de contrat de travail en cours au 31 décembre. Une entreprise individuelle est incluse dans le champ uniquement si elle verse une masse salariale. Les données disponibles remontent à 2006.



|                              | Emploi total<br>Insee, RP<br>2021 | Emploi salarié<br>Insee, Flores<br>2021 | Emploi salarié<br>privé<br>(Hors agriculture)<br>Urssaf, Acooss<br>2023 |
|------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| <b>Périmètre<br/>d'étude</b> | <b>29 578</b>                     | <b>21 258</b>                           | <b>14 333</b>                                                           |
| Artense                      | 1 626                             | 774                                     | 341                                                                     |
| Cézallier                    | 2 030                             | 2 145                                   | 337                                                                     |
| Monts Dômes                  | 11 448                            | 9 294                                   | 6 709                                                                   |
| Monts Dore                   | 4 574                             | 5 005                                   | 2 370                                                                   |
| Monts du Cantal              | 6 574                             | 5 005                                   | 2 370                                                                   |

Emploi à l'année au sein du Parc (Insee, RP et Flores 2021 ; Urssaf Acooss 2023)

Le Parc des Volcans d'Auvergne possède des dynamiques internes différentes avec des pôles d'attractivité économique situés pour partie hors territoire. **Les périmètres des zones d'emploi témoignent de cette attractivité économique hors territoire. Les zones d'emplois sont organisées autour de villes situées hors territoire : Clermont-Ferrand, Ussel, Issoire, Saint-Flour et Aurillac.** Il n'existe ainsi pas de cohérence sur le plan des dynamiques économiques locales au sens statistique.

## 3.2 SAISONNALITE<sup>21</sup>

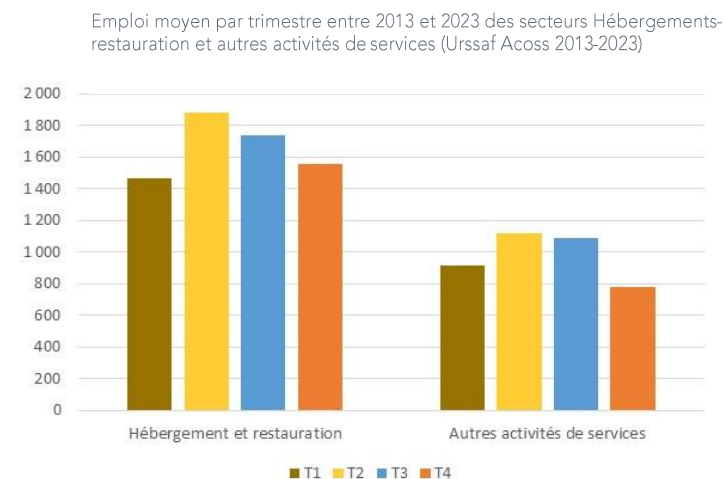
Les données collectées sur le territoire auprès de l'Urssaf Auvergne ne démontre pas de variations suffisamment marquées pour juger d'une variation significative de l'emploi. Par contre, une lecture plus fine en 17 secteurs met en exergue **des variations saisonnières sur 2 grands secteurs : l'hébergement-restauration et les activités de services**. Ces dernières regroupent des secteurs très différents ; néanmoins, il peut être fait l'hypothèse d'un effet des activités récréatives et de loisirs pour expliquer ces observations. L'emploi reste relativement stable par trimestre pour les autres secteurs.

En moyenne entre 2013 et 2023, les variations observées sur les suivantes :

- > sur le secteur de l'hébergement-restauration : +420 emplois entre le trimestre le plus bas et celui le plus haut
- > sur le secteur des services : +346 emplois entre le trimestre le plus bas et celui le plus élevé.

Ainsi, **les variations saisonnières légères observées sont imputées à 2 grands secteurs :**

- > **l'hébergement-restauration**
- > **les activités de service**, au sein desquelles on dénombre notamment les activités récréatives et de loisirs qui pourvoient de nombreux emplois sur le territoire.



<sup>21</sup> Des données sur l'emploi salarié privé ont été collectées auprès de l'Urssaf Auvergne-Rhône-Alpes. Les données ont été collectées à l'échelle des 5 régions naturelles et avec un niveau de détails au plus fin en 17 secteurs. Il convient de noter que, dans le respect du secret statistique, tout croisement inférieur à 11 unités ou représentant moins de 3 établissements n'est pas fourni et renseigné à vide.



### 3.3 CAUSALITE ET INTERDEPENDANCE ENTRE POPULATION ET EMPLOI

La dynamique de l'emploi d'un territoire est pour partie corrélée à la dynamique de population (ratio emploi par habitant<sup>22</sup>) et doit tenir compte de la distinction entre « emploi présentiel » et « emploi productif ».

Ainsi, on observe **des ratios positifs** :

- > **un ratio Emploi / Population très inférieur à ce qui est observé sur tous les territoires de références** (ratio proche ou égal à 1) : 68 emplois pour 100 actifs occupés. **Cet indicateur témoigne d'une forte résidentialisation du territoire avec de nombreux actifs résidant au sein du Parc** qui occupent un emploi hors du territoire d'étude.
- Néanmoins, des différences existent au sein du territoire.
  - > Le constat dressé à l'échelle du parc est valide pour les régions naturelles d'Artense, des Monts Dômes et des Monts du Cantal.
  - > Inversement, les régions naturelles de Cézallier et des Monts Dore possèdent un ratio supérieur à 1, signe que ces deux territoires recourent à des actifs résidant hors de leur périmètre.
- > **un taux d'activité, stable sur l'ensemble du territoire dans la moyenne, voire légèrement supérieur à ce qui est observé par ailleurs** : 78 actifs pour 100 personnes en âge de travailler (15-64 ans ;
- > **un taux « d'emploi supérieur » au-dessus des observations faites aux échelles territoriales de référence** : 71 actifs occupés pour 100 personnes en âge de travailler.
- > **une population en âge de travailler relativement similaire ou légèrement inférieur à ce qui est observé par ailleurs** : 58 personnes en âge de travailler (15-64 ans) pour 100 habitants.
- > **un taux de chômage faible (7%)**, bien inférieur aux observations sur les territoires de référence.

Néanmoins, ces observations doivent être relativisées :

- > d'une part, **la part de la population en âge de travailler est plus faible qu'ailleurs, signe soit d'une population jeune et/ou âgée plus importante** (la seconde hypothèse est plutôt retenue ici)
- > d'autre part, **de nombreux actifs travaillent hors territoire.**

---

#### <sup>22</sup> Repères méthodologiques

Le ratio Emploi par habitant (E/H) peut être décomposé comme suit :  $E/H = E/PAO \times PAO/PA \times PA/PEAT \times PEAT/H$ .

Avec E le nombre d'emplois, H le nombre d'habitants, PAO la population active occupée, PA la population active et PEAT la population en âge de travailler (15-64 ans).

Chaque ratio fournit une information supplémentaire concernant les effets socio-économiques à l'œuvre sur le territoire d'étude :

- > E/PAO est un indice de concentration de l'emploi, égal au rapport entre le nombre d'emplois offerts dans une région et les actifs ayant un emploi qui résident dans la région. Il mesure ainsi l'attraction par l'emploi qu'un territoire exerce sur les autres.
- > PAO/PA est un indicateur de la situation sur le marché du travail, complément à 1 du taux de chômage. Plus il est élevé, meilleure est la situation sur le marché local du travail, dans le sens où la part des chômeurs dans la population active est faible.
- > PA/PEAT est le taux d'activité, rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population en âge de travailler. Il mesure la part de la population en âge de travailler inscrite sur le marché du travail.
- > PEAT/H est un indicateur démographique qui renseigne sur la part des personnes qui sont en âge de travailler dans l'ensemble de la population résidant sur le territoire. L'indice sera d'autant plus faible que la part des jeunes (moins de 15 ans) ou des seniors (plus de 64 ans) est forte.

Ce constat peut être expliqué par plusieurs facteurs :

- > **un nombre insuffisant d’emplois disponibles sur le territoire.** Le territoire n’est pas / n’a plus la capacité de créer des emplois pour satisfaire à la demande des actifs résidant, contraints de chercher des emplois hors territoire ;
- > **l’attractivité de pôles d’emploi à l’extérieur du territoire :** la métropole de Clermont-Ferrand, mais aussi les pôles d’emploi d’Issoire, d’Ussel, d’Aurillac et de Saint-Flour. Le découpage des zones d’emploi renforce cet argument d’un territoire dont les pôles d’attraction économique sont situés hors territoire.
- > **un attrait résidentiel du territoire qui attire des actifs travaillant hors territoire** qui viennent chercher une qualité de vie au sein du Parc.

|                          |                      | Ratio Emploi<br>par habitant<br>(E/H) | Indice de<br>concentratio<br>n de<br>l’emploi<br>(E/PAO) | Indicateur<br>du marché<br>du travail<br>(PAO/PA) | Taux de<br>chômage<br>(U/PA) | Taux<br>d’activité<br>(PA/PEAT) | Indicateur<br>démographi<br>que<br>(PEAT/H) | Taux<br>d’emploi<br>(PAO/PEAT) |
|--------------------------|----------------------|---------------------------------------|----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|------------------------------|---------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------------|
| France                   |                      | 0.41                                  | 1.00                                                     | 0.88                                              | 0.12                         | 0.75                            | 0.62                                        | 0.66                           |
| Auvergne-Rhône-<br>Alpes |                      | 0.41                                  | 0.97                                                     | 0.90                                              | 0.10                         | 0.76                            | 0.62                                        | 0.68                           |
| Cantal                   |                      | 0.40                                  | 1.00                                                     | 0.93                                              | 0.07                         | 0.76                            | 0.57                                        | 0.70                           |
| Puy-de-Dôme              |                      | 0.42                                  | 1.01                                                     | 0.89                                              | 0.11                         | 0.74                            | 0.62                                        | 0.66                           |
| Massif central           |                      | 0.38                                  | 0.97                                                     | 0.89                                              | 0.11                         | 0.74                            | 0.59                                        | 0.66                           |
| Périmètre d’étude        |                      | <b>0.29</b>                           | <b>0.68</b>                                              | <b>0.93</b>                                       | 0.07                         | <b>0.78</b>                     | <b>0.58</b>                                 | <b>0.73</b>                    |
| Régions<br>naturelles    | Artense              | 0.26                                  | 0.67                                                     | 0.93                                              | 0.07                         | 0.76                            | 0.55                                        | 0.71                           |
|                          | Cézallier            | 0.37                                  | 0.97                                                     | 0.93                                              | 0.07                         | 0.76                            | 0.54                                        | 0.71                           |
|                          | Monts<br>Dômes       | 0.20                                  | 0.47                                                     | 0.93                                              | 0.07                         | 0.79                            | 0.60                                        | 0.73                           |
|                          | Monts Dore           | 0.49                                  | 1.11                                                     | 0.93                                              | 0.07                         | 0.80                            | 0.59                                        | 0.74                           |
|                          | Monts du<br>Cantal   | 0.36                                  | 0.91                                                     | 0.94                                              | 0.06                         | 0.78                            | 0.55                                        | 0.73                           |
| Zones<br>d’ emploi       | Ussel                | 0.38                                  | 0.99                                                     | 0.92                                              | 0.08                         | 0.74                            | 0.56                                        | 0.68                           |
|                          | Aurillac             | 0.42                                  | 1.01                                                     | 0.93                                              | 0.07                         | 0.76                            | 0.59                                        | 0.70                           |
|                          | Clermont-<br>Ferrand | 0.44                                  | 1.06                                                     | 0.89                                              | 0.11                         | 0.74                            | 0.63                                        | 0.66                           |
|                          | Issoire              | 0.37                                  | 0.91                                                     | 0.90                                              | 0.10                         | 0.77                            | 0.59                                        | 0.69                           |
|                          | Saint-Flour          | 0.42                                  | 1.01                                                     | 0.93                                              | 0.07                         | 0.78                            | 0.57                                        | 0.73                           |

Décomposition du ratio Emploi par habitant, Parc des Volcans d’Auvergne (Insee RP 2021)  
E/ Emploi ; P : Population ; PAO : Population Active Occupée ; PA : Population active : U : Chômage ; PEAT : Population en âge de travailler

➔ En résumé :

- > **Un indice de concentration de l’emploi faible et inférieur à 1, signe qu’une part importante d’actifs occupés résidant sur le territoire travaillent hors territoire.**
- > **Des taux d’activité et d’emploi supérieur et un taux de chômage plus faible mais une part plus faible des personnes en âge de travailler.**

### 3.4 EQUILIBRES ENTRE ACTIVITES PRESENTIELLES<sup>23</sup> ET PRODUCTIVES<sup>24</sup>

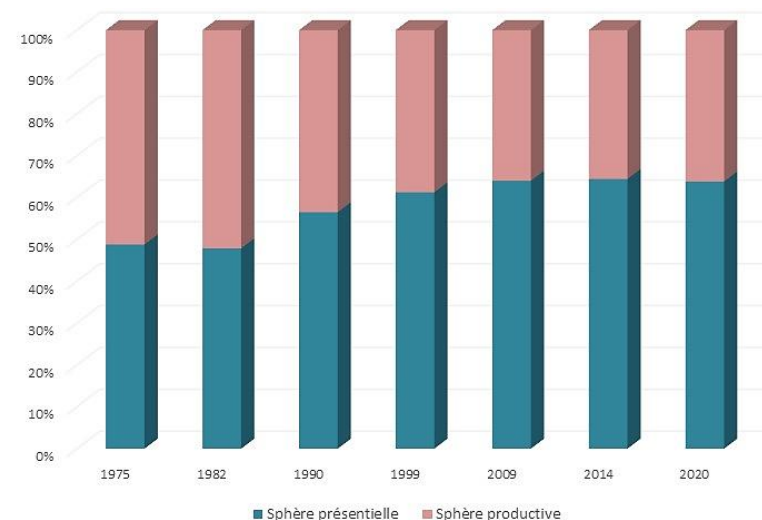
La partition de l'économie entre ces deux catégories permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires.

On constate **une dynamique d'ensemble stable et similaire aux échelles territoriales supérieures** :

- > 64% des emplois sont dits présentsiels sur le Parc des Volcans d'Auvergne tandis que 36% sont dits productifs.
- > La répartition entre emplois productifs et présentsiels est stable depuis 2009.
- > La part de l'emploi présentsiel a augmenté sur le territoire sur le temps long, passant de 49% en 1975 à 64% en 2020.
- > La répartition entre emplois présentsiels et productifs sur le Parc est cohérente avec les observations faites aux échelles de référence supérieures (département, région, France). Les évolutions observées à l'échelle locale sont similaires à celles observées aux échelles supra-territoriales de références.

Ce dernier constat peut être en partie lié à un effet taille : plus le territoire d'agrégation des données est grand, plus on tend vers des données similaires aux échelles supérieures.

Part d'emplois entre présentsiel et productif



<sup>23</sup> au service des populations présentes

<sup>24</sup> en lien avec la production de biens ou services majoritairement consommés hors du territoire.

#### Repères méthodologiques : activités présentsielles et activités productives

La partition de l'économie en deux sphères, présentsielle et productive, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires.

La répartition en 2 sphères est faite par l'Insee à une échelle fine en appui de la nomenclature des activités économiques en 732 postes. De fait, il existe pour chaque grands secteurs (y inclus jusqu'en A88) des activités dites présentsielles et d'autres dites productives. Par exemple, les industries alimentaires sont très majoritairement considérées comme productives. Néanmoins, sur 35 postes comptabilisés en A732, 4 sont rattachés à la sphère productive (boulangerie, pâtisserie et charcuterie).

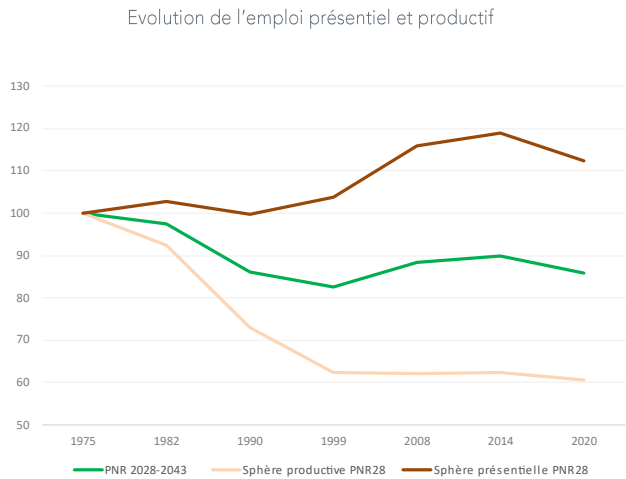
- > Les activités productives produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère. Les activités productives sont l'Agriculture, l'industrie (à l'exception des boulangeries, pâtisseries et charcuterie, ainsi que de certaines activités de production et distribution d'eau, d'assainissement et de gestion des déchets), le commerce de gros, les activités de transport principalement destinées aux entreprises, les activités de l'information et la communication (à l'exception des activités de télécommunication), les activités spécialisées, scientifiques et techniques (à l'exception des vétérinaires, des activités de location de loisirs, les voyagistes enregistrés en présentsiel) et les activités de services administratifs et de soutien, y inclus les activités liées à l'emploi.
- > Les activités présentsielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les activités présentsielles sont la Construction (à l'exception de certaines activités de construction des bâtiments), le commerce de détails (y inclus de l'automobile, mais hors vente à distance), les activités de transport principalement destinés aux ménages, l'hébergement et la restauration, les activités financières et d'assurance (hors les sociétés holding enregistrées en productif), les activités immobilières, Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale, les arts, spectacles, activités récréatives et autres services (hors réparation de meubles et d'ordinateurs).



Le territoire n'apparaît pas uniforme en termes de répartitions de l'emploi en 2 catégories.

Des différences notables sont notées que ce soit à l'échelle des régions naturelles ou des intercommunalités membres :

- > La région naturelle des Monts Dômes est la seule possédant une répartition de l'emploi similaire
- > Les régions naturelles d'Artense, Cézallier et des Monts du Cantal possèdent une part d'emplois dits productifs supérieurs (respectivement 51%, 43% et 42%) témoignant de la présence plus importante d'activités productives sur ces territoires.
- > Inversement, la région naturelle des Monts Dore possède une part de l'emploi présentiel très supérieur (77% de l'emploi est dit présentiel) soulignant la présence plus importante d'activités orientées vers la satisfaction des besoins des personnes présentes de manière permanente ou temporaire (touristes notamment).



➔ En résumé

- > Une hausse des emplois présentsiels sur le temps long. Une stabilité des équilibres présentsiels / productifs depuis 2009. Une cohérence avec les observations faites aux échelons supérieurs.
- > Des dynamiques différentes par région naturelle.

|                      |                                    | Emploi total 2021 | Activité productive | Activité présenteielle |
|----------------------|------------------------------------|-------------------|---------------------|------------------------|
| France               |                                    | 27 565 347        | 35%                 | 65%                    |
| Auvergne-Rhône-Alpes |                                    | 3 356 925         | 37%                 | 63%                    |
| Cantal               |                                    | 58 475            | 33%                 | 67%                    |
| Puy-de-Dôme          |                                    | 276 023           | 35%                 | 65%                    |
| Massif central       |                                    | 1 478 481         | 34%                 | 66%                    |
| Périmètre d'étude    |                                    | 29 578            | 36%                 | 64%                    |
| Régions naturelles   | Artense                            | 1 626             | 50%                 | 50%                    |
|                      | Cézallier                          | 2 030             | 52%                 | 48%                    |
|                      | Monts Dômes                        | 11 448            | 36%                 | 64%                    |
|                      | Monts Dore                         | 6 574             | 23%                 | 77%                    |
|                      | Monts du Cantal                    | 7 899             | 40%                 | 60%                    |
| EPCI                 | CC Hautes Terres Communauté        | 4 060             | 38%                 | 62%                    |
|                      | Saint-Flour Communauté             | 10 275            | 36%                 | 64%                    |
|                      | CC Dômes Sancy Artense             | 3 807             | 40%                 | 60%                    |
|                      | CC Mond'Arverne Communauté         | 7 176             | 26%                 | 74%                    |
|                      | CA Agglo Pays d'Issoire            | 19 495            | 38%                 | 62%                    |
|                      | CA Riom Limagne et Volcans         | 23 544            | 39%                 | 61%                    |
|                      | CC Chavanon Combrailles et Volcans | 3 739             | 38%                 | 62%                    |
|                      | CC Combrailles Sioule et Morge     | 5 689             | 56%                 | 44%                    |
|                      | CA du Bassin d'Aurillac            | 26 325            | 26%                 | 74%                    |
|                      | CC du Pays Gentiane                | 2 537             | 44%                 | 56%                    |
|                      | CC du Pays de Mauriac              | 2 924             | 30%                 | 70%                    |
|                      | CC Sumène - Artense                | 2 307             | 43%                 | 57%                    |
|                      | CC Cère et Goul en Carladès        | 1 573             | 31%                 | 69%                    |
|                      | CC du Pays de Salers               | 2 667             | 46%                 | 54%                    |
|                      | Clermont Auvergne Métropole        | 165 489           | 34%                 | 66%                    |
|                      | CC du Massif du Sancy              | 5 151             | 23%                 | 77%                    |
| Zones d'emploi       | ZE Ussel                           | 30 276            | 37%                 | 63%                    |
|                      | ZE Aurillac                        | 35 074            | 31%                 | 69%                    |
|                      | ZE Clermont-Ferrand                | 217 035           | 34%                 | 66%                    |
|                      | ZE Issoire                         | 31 675            | 38%                 | 62%                    |
|                      | ZE Saint-Flour                     | 1 111             | 24%                 | 71%                    |

Répartition de l'emploi en deux sphères par région naturelle et par EPCI, PNR Volcan d'Auvergne (Insee 2020-2021)

### 3.5 DYNAMIQUES DE L'EMPLOI LOCAL<sup>25</sup>

Sont ici remobilisées les données Insee du Recensement de la Population (période 2010-2021), les données Flores de l'Insee (2015-2021), ainsi que les données Acoess sur l'emploi privé (hors agriculture) sur la période 2006-2023.

#### Sur le temps long

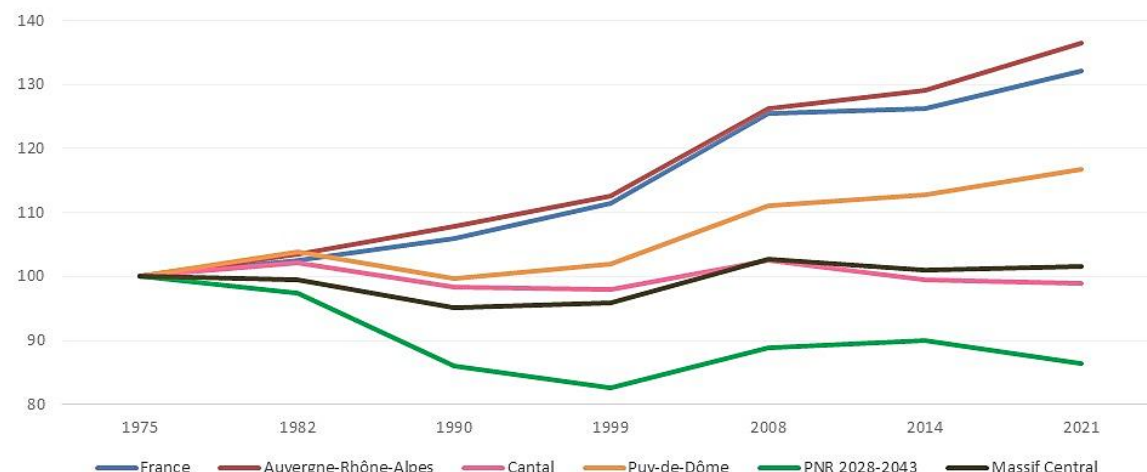
**De 1975- 2021, l'emploi a baissé de manière significative sur le territoire d'étude ( -14%).**

Cette décroissance de l'emploi est opposée aux dynamiques observées aux échelles supérieures (France, région Auvergne-Rhône-Alpes, Puy-de-Dôme).

Le département du Cantal et le Massif central présentent une situation relativement stable, présentant néanmoins une dynamique supérieure à celle du Parc.

Cf. tableau en annexe « Variation de l'emploi 1975-2021 au sein du Parc des Volcans d'Auvergne et des territoires de référence (Insee, RP) »

Variation de l'emploi 1975-2021 (Insee, RP ; base 100 = 1975) au sein du Parc des Volcans d'Auvergne et des territoires de référence (Insee, RP)



Localement, des dynamiques diverses sont observées :

Variation de l'emploi 1975-2021 (Insee, RP ; base 100 = 1975) au sein du Parc et de ses régions naturelles (Insee, RP)

#### <sup>25</sup> Repères méthodologiques

##### Comprendre les dynamiques d'emploi sur un territoire

Même si l'amélioration de la productivité (progrès technique, innovation organisationnelle, etc.) ou encore la distribution de revenus ne provenant pas du travail (consommations touristiques, versements de pensions de retraites, de prestations sociales...) peuvent influencer distinctement sur le niveau de richesse et sur le niveau d'emplois d'un territoire, le principal indicateur de la dynamique économique d'un territoire au cours du temps demeure l'évolution du nombre d'emplois. Plus encore, la manière dont se décompose cette évolution va permettre de caractériser précisément la dynamique du territoire. Classiquement la variation de l'emploi sur un territoire donné peut être décomposée en trois effets principaux à partir d'une analyse structurelle-résiduelle :

- > des effets macro-économiques : il s'agit de l'évolution de l'emploi attribuée à l'évolution de l'emploi constatée sur un territoire de référence plus large, le plus souvent le territoire national dans le cas français.
- > des effets sectoriels : ils sont liés à la composition sectorielle du territoire. Ils mesurent l'évolution de l'emploi liée à la structure sectorielle du territoire. Plus précisément, si un secteur est en croissance à l'échelle nationale au-delà de la croissance macro-économique, alors un territoire spécialisé sur ce secteur bénéficiera d'effets sectoriels positifs. L'inverse se vérifie également.
- > des effets locaux (ou résiduels, ou géographiques) : sont ici comptabilisés tous les effets non expliqués par la dynamique macro-économique et la spécialisation sectorielle. Ils mesurent la part de l'évolution de l'emploi liée à d'autres facteurs. A structure (spécialisation) sectorielle identique, deux territoires peuvent avoir des taux de croissance différents, parce que les entreprises de l'un des deux, appartenant pourtant aux mêmes secteurs, sont mieux positionnées stratégiquement, ou parce que l'un des territoires bénéficie d'avantages liés à sa proximité à d'autres territoires performants, ou parce que les relations entre les acteurs privés, ou entre les acteurs privés et publics, sont de meilleure qualité...

- > **la région naturelle des Monts Dômes**, située à proximité de la métropole de Clermont-Ferrand, possède une dynamique très positive sur le temps long, avec une hausse de +39% entre 1975 et 2021, soit une dynamique similaire, voire légèrement supérieure aux dynamiques nationales et régionales
- > **les régions naturelles d'Artense, de Cézallier et des Monts du Cantal** ont connues une décroissance importante de l'emploi. L'emploi a même été divisé par 2 sur la région naturelle d'Artense. Les équilibres territoriaux ont fortement évolué sur le temps long. La région naturelle des Monts du Cantal est celle qui comptait le plus d'emplois en 1975 (11 295 emplois).

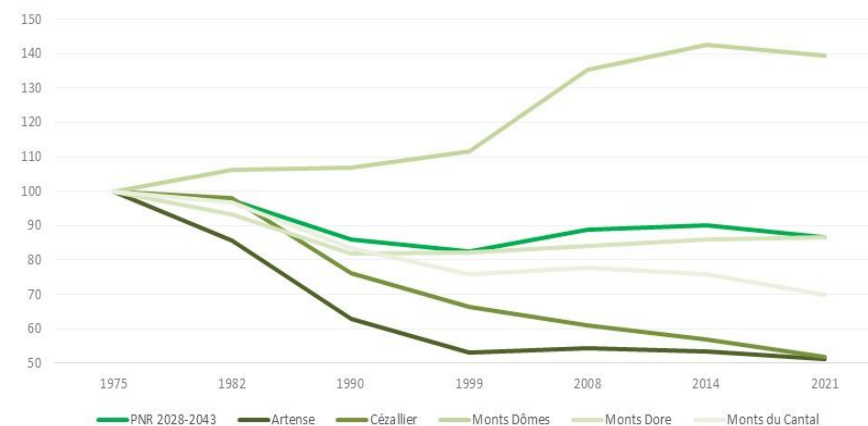
Cf. tableau en annexe « Variation de l'emploi de 1975 à 2021 au sein du Parc des Volcans d'Auvergne et des territoires de référence »

Les dynamiques observées à l'échelle des zones d'emploi mettent en exergue la dynamique très positive :

- > **la zone d'emploi de Clermont-Ferrand** : + 30% entre 1975 et 2021 avec une hausse quasi-régulière sur la période
- > **la zone d'emploi d'Aurillac** est également positive dans une moindre mesure : +14% entre 1975 et 2021, avec une hausse quasi-continue, à l'exception de la période post-crise de 2008.
- > **la zone d'emploi d'Issoire** présente également une dynamique intéressante, avec une légère hausse sur le temps long : +4% entre 1975 et 2021. Cette zone d'emploi a connu de grandes difficultés dans les années 1980 mais connaît une croissance de l'emploi continue depuis 1990.
- > **les zones d'emplois d'Ussel et Saint-Flour** ont connu quant-à-elles des baisses d'emploi très significatives sur le temps long, respectivement -22% et - 10%, malgré quelques périodes de léger rebonds cependant insuffisantes pour corriger la trajectoire.

## → En résumé

- > Forte baisse d'emploi au sein du PNR sur le temps long
- > Seule la région naturelle des Monts Dômes possède une dynamique positive et élevée.
- > Des dynamiques positives observées sur les Zones d'emploi de Clermont-Ferrand, d'Aurillac et d'Issoire. De fortes difficultés sur les zones d'emploi d'Ussel et Saint-Flour.





## Sur la période récente

A l'échelle du Parc des Volcans d'Auvergne, la période récente a été marquée par plusieurs évolutions :

- > une légère hausse entre 2013 et 2014
- > une forte baisse entre 2014 et 2018
- > une stabilité entre 2018 et 2020
- > une nouvelle légère hausse entre 2020 et 2021

➔ De manière générale, la trajectoire du Parc reste en-deçà des évolutions observées aux échelles territoriales de référence, notamment en comparaison des échelles nationales, régionales et départementales du Puy-de-Dôme.

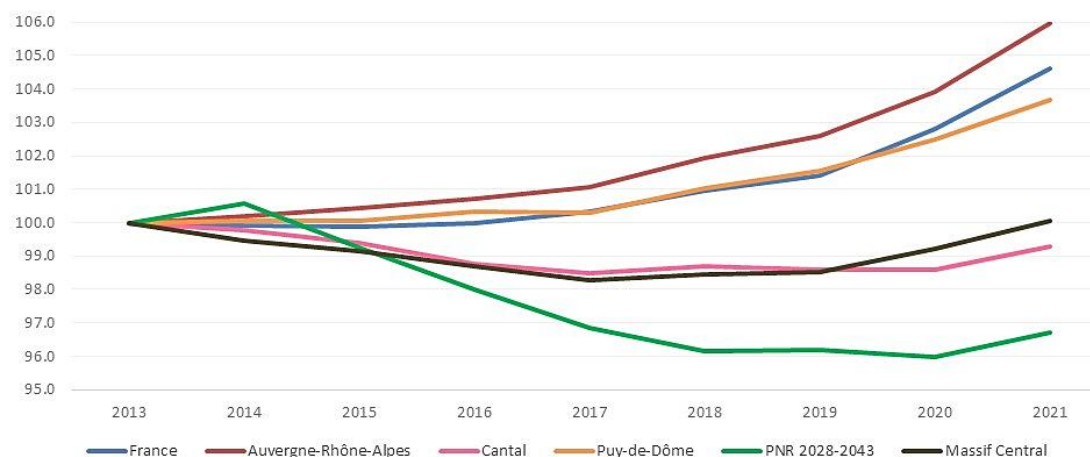
Le léger rebond observé entre 2020 et 2021 permet toutefois de conclure cette analyse sur une note positive.

Les trajectoires au sein des régions naturelles du Parc sont également diverses. On relève ces constats :

- > seule la région naturelle des Monts Dore conclue la période avec un niveau d'emploi en 2021 à ce qu'il était en 2013.
- > toutes les autres régions naturelles, y inclus celle des Monts Dômes pourtant dynamique sur le temps long, ont subi une baisse d'emploi entre 2013 et 2021. Cette dernière a connu une baisse de l'emploi significative à partir de 2015 avant de se reprendre depuis 2018
- > les régions naturelles de Cézallier, d'Artense et des Monts du Cantal ont connu une baisse d'emplois, malgré quelques rebonds ponctuels certaines années.
- > la région naturelle de Cézallier a subi une forte chute de l'emploi entre 2014 et 2017. Elle s'est ensuite bien reprise depuis avec une hausse régulière jusqu'en 2021.

➔ Les différentes régions ont connu une alternance de hausse et de baisse d'emploi, avec néanmoins des baisses plus souvent significatives et des hausses légères et ponctuelles.

Variation de l'emploi 2013-2021 (Insee, RP ; base 100 = 2013) au sein du Parc et des territoires de référence (Insee, RP)



Variation de l'emploi 2013-2021 (Insee, RP ; base 100 = 2013) au sein Parc et de ses régions naturelles (Insee, RP)



### 3.6 EMPLOI PRIVE (HORS AGRICULTURE)

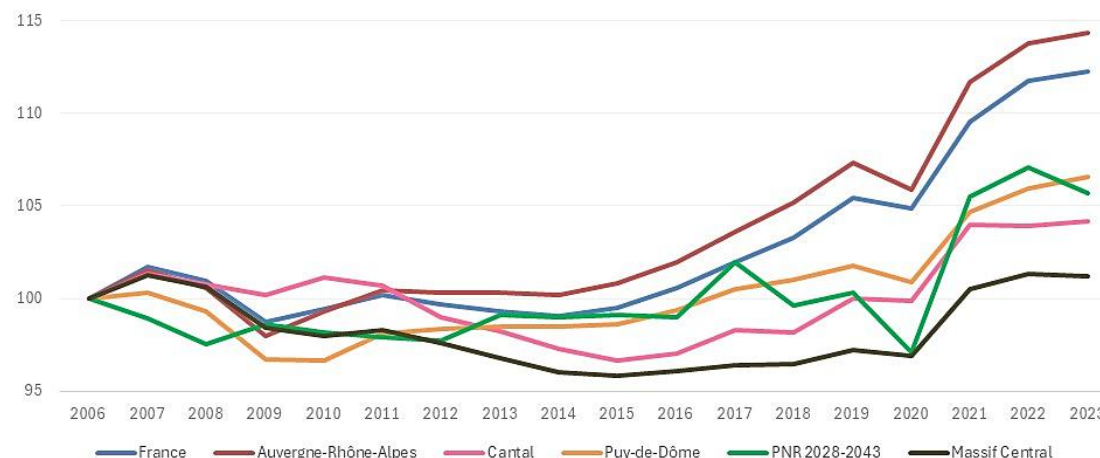
La comparaison des variations d'emploi avec les territoires de référence met en exergue que le Parc est **un territoire relativement dans la moyenne, avec des hausses et des baisses plus marquées, mais qui parvient cependant à se maintenir à un niveau proche des moyennes départementales du Cantal et du Puy-de-Dôme.**

La dynamique reste inférieure aux moyennes observées en France et en région Auvergne-Rhône-Alpes, mais supérieure à celle du Massif central.

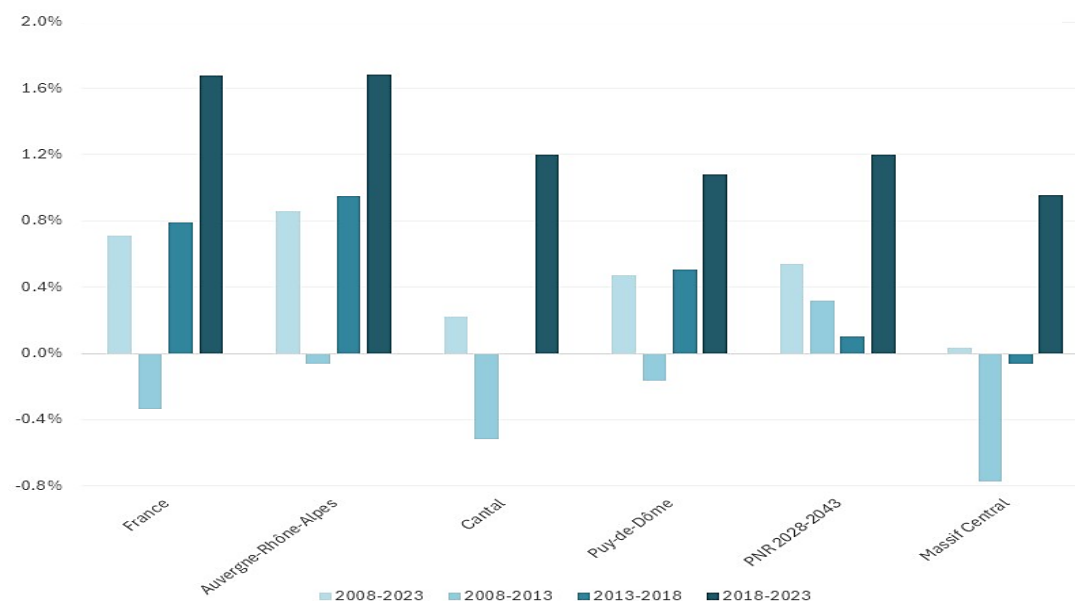
L'analyse des dynamiques d'emploi privé hors agriculture, par sous-période, met même en avant une caractéristique atypique : **le territoire d'étude est le seul à connaître une dynamique positive sur l'ensemble des sous-périodes, y compris après la crise de 2008 où l'emploi a baissé sur l'ensemble des territoires de référence. Cet indicateur témoigne d'une capacité de résilience du territoire.**

De même, le territoire a vu le nombre d'emploi diminué en 2020 pendant la crise Covid, mais s'est vite rétabli avec une hausse de l'emploi l'année suivante, poursuivant cette dynamique les années suivantes.

Variation de l'emploi privé (hors agriculture) 2006-2023 (Acoess 2006-2021, base 100 = 2006) au sein du Parc et des territoires de référence



Taux de croissance annuel moyen de l'emploi salarié privé (Acoess 2008-2013-2018-2023)



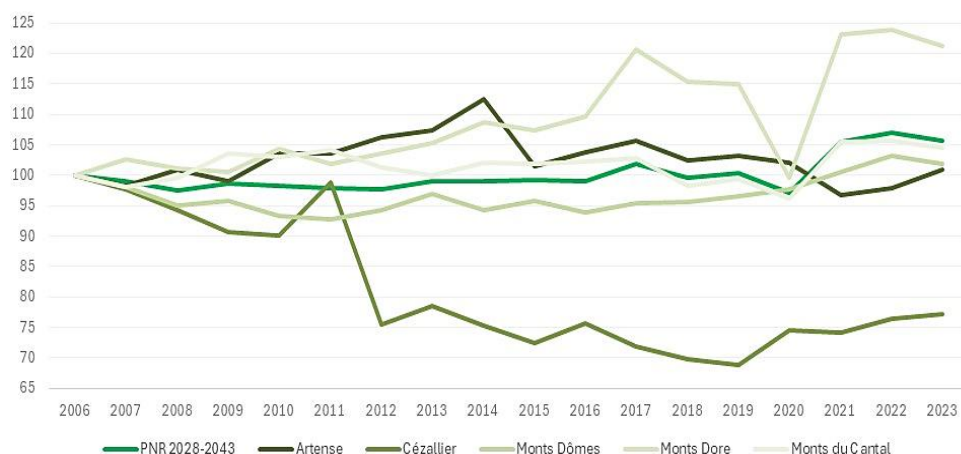
Deux exceptions sont relevées au constat de dynamiques de l'emploi privé (hors agriculture) :

- > une dynamique à la hausse sur la région naturelle des Monts Dore (malgré le creux de 2020).
- > une baisse significative de l'emploi privé sur la région naturelle de Cézallier, malgré un léger rebond depuis 2019

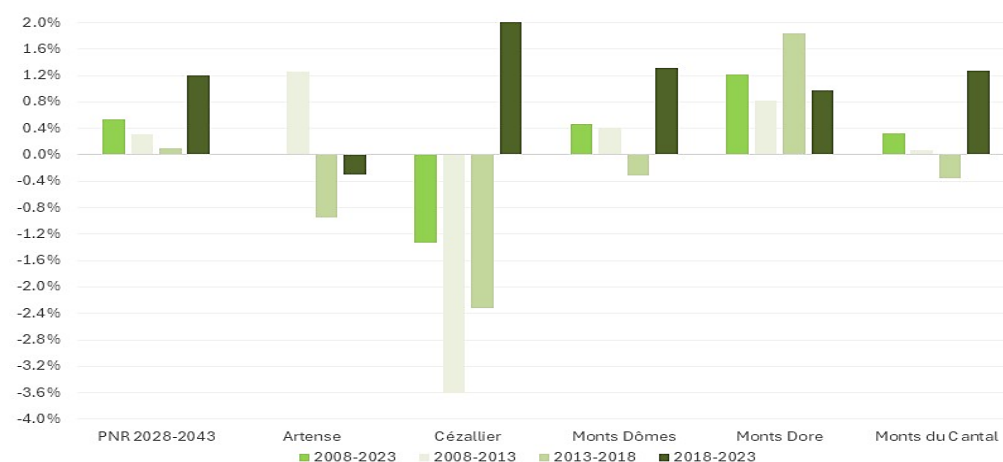
Les dynamiques d'emploi par région naturelle confirment les tendances observées par ailleurs :

- > la hausse continue de l'emploi sur la région des Monts Dore
- > un rebond de l'emploi sur tout le territoire, en dehors de la région d'Artense qui subit une baisse continue depuis 2013.
- > les Monts Dômes et Monts du Cantal présentent des profils proches avec des baisses et des hausses légères sur la période d'étude.

Variation de l'emploi privé (hors agriculture) 2006-2023 (Acos 2006-2021, base 100 = 2006)  
au sein du Parc et de ses régions naturelles



Taux de croissance annuel moyen de l'emploi salarié privé (Acos 2008-2013-2018-2023)



Cf. en annexe [Taux de croissance annuel moyen de l'emploi salarié privé \(Acos 2008-2013-2018-2023\)](#)

## ➔ En résumé

- > Une stabilité de l'emploi privé hors agriculture sur le territoire du PNR des Volcans d'Auvergne
- > Une forte décroissance de l'emploi sur la région naturelle de Cézallier, malgré un rebond sur la période récente (depuis 2019)
- > La région des Monts Dore est celle qui bénéficie de la meilleure dynamique avec une hausse quasi-continue de l'emploi
- > Les Monts Dore et les Monts du Cantal suivent un profil dans la moyenne du territoire, avec des hausses et des baisses légères
- > La région de l'Artense subit une baisse d'emploi légère mais continue depuis 2013.



## 3.7 DIVERSITE DE TRAJECTOIRE DES SECTEURS D'ACTIVITES

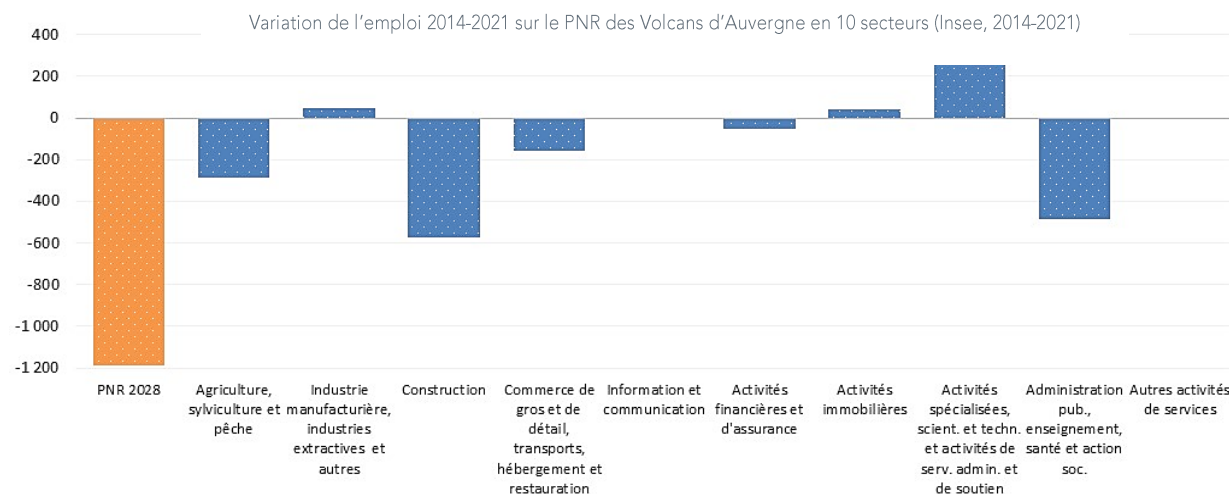
**Au regard des grands secteurs pourvoyeurs d'emploi en déclin, la perte d'emploi entre 2014 et 2021 est significative : -1190 emplois sur le territoire, soit une baisse de -3.87%.**

Les secteurs ayant perdu le plus d'emplois en volume sont :

- > l'agriculture (-285)
- > la construction (-576)
- > l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (-483).

Toutefois, 3 ont gagné des emplois sur la période :

- > les activités de service dites spécialisées, scientifiques et techniques et les activités de services administratifs et de soutien (+279 emplois), dynamique la plus favorable
- > l'industrie (+50)
- > les activités immobilières (+44).



Cf. en annexe « Variation de l'emploi et dynamique d'emploi par secteur sur le Parc, de 2014 à 2021 (Insee RP 2014-2021), en 10 secteurs, en 38 secteurs, en 732 secteurs ».

### ➔ En résumé

- > Forte baisse d'emploi sur les secteurs de la construction, du commerce et de l'administration publique (exception faite de l'enseignement) qui s'explique par des effets locaux très négatifs
- > Une baisse de l'emploi significative en agriculture. Mais, paradoxalement, une forme de stabilité avec un effet local neutre (un secteur qui suit la dynamique nationale, avec des effets sectoriels négatifs à l'échelle nationale)
- > Un effet local positif sur l'industrie (notamment la Production et distribution d'eau, l'assainissement, gestion des déchets et dépollution ; la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques ; la métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements).

**L'analyse statistique<sup>26</sup> réalisée à l'échelle du territoire montre que :**

- > **certaines activités à fort volume d'emplois sont en déclin (agriculture, construction, administration publique...)**
- > **d'autres, en difficultés à l'échelle nationale, possèdent une dynamique positive localement, comme c'est le cas de plusieurs secteurs industriels.**

De plus, l'emploi total apparaît en déclin, tandis que l'emploi salarié privé hors agriculture est en hausse, laissant supposer un déclin lié à l'agriculture et/ou l'administration publique. **Les premières hypothèses semblent engager le territoire vers une reconfiguration des emplois présents** : moins disponibles pour les locaux, habitants à l'année, mais qui s'orientent plus vers des emplois saisonniers à destination de l'activité touristique. Les activités productives se caractérisent par une stabilité, voire une hausse. L'industrie possède une dynamique positive. L'agriculture, malgré le fait qu'elle perd de nombreux emplois, se caractérise par un effet local neutre, signe que la dynamique est avant tout subie par la trajectoire du secteur à l'échelle nationale.

<sup>26</sup> Données annualisées (Insee, Acoess principalement), ne tenant pas compte des variations saisonnières

## 3.8 ANALYSE AFOM RELATIVE AU TISSU ECONOMIQUE

### ATOUTS

- + **Une identité économique avérée** autour de deux grands secteurs clés : Agriculture & agro-alimentaire (fabrication de fromages et industrie des eaux de table) ; Tourisme.
- + **Quelques secteurs spécifiques au territoire** : Fabrication de meubles de cuisine ; Fabrication d'autres produits minéraux non-métalliques (carrières et roches volcaniques) ; **Des secteurs traditionnels qui comptent** : Administration publique, Construction, Hébergement médico-social et action sociale, etc.
- + **Des ressources nombreuses** : eau, animaux d'élevage, herbe, sols, roches volcaniques, bois...
- + **Un taux d'emploi (78%) et un taux d'activité (73%) positifs associés à un chômage faible (7%)**
- + **Une dynamique de l'emploi privé hors agriculture positive.**
- + **Des acteurs organisés** : par race bovine, par fromage, par AOP, par territoire..., **en réseau** : des liens étroits entre les acteurs

### OPPORTUNITES

- + **Les transitions comme vecteur de développement économique** : Des contraintes environnementales comme opportunités pour tendre vers l'excellence ;
- + **Une image « Parc »** qui renvoie à la nature et la qualité des paysages
- + **Une diversité de débouchés pour les productions locales**, dont des débouchés artistiques qui permettent une valorisation patrimoniale des roches extraites (cas des roches volcaniques)

### FAIBLESSES

- **Baisse de l'emploi sur le temps long ; un léger rebond depuis la fin des années 2010.** Des baisses significatives dans les secteurs de l'Agriculture, de la construction et de l'administration publique, expliquées majoritairement par un effet local négatif.
- **Des dynamiques infra-PNR différentes** : la région des Monts Dôme présente une dynamique positive sur le temps long (1975-2021); celle des Monts Dore sur la période récente. Les régions naturelles de Cézallier, d'Artense et des Monts du Cantal plus en difficultés ;
- **Une population en âge de travailler légèrement inférieur (58%) ; De nombreux actifs travaillent hors territoire** avec des pôles d'emplois situés hors territoire d'étude : 68 emplois pour 100 actifs occupés
- **Une agriculture très spécialisée**, dans l'élevage allaitant et laitier. Très peu d'activités agricoles, hors élevage (lié à la typologie des paysages)
- **Une ressource bois très peu valorisée localement** : peu de scieries et d'industrie de travail du bois

### MENACES

- **Gouvernance** : une gouvernance territoriale déconnectée des dynamiques économiques et sociales, avec des pôles d'attraction économique situés hors territoire. Un périmètre du PNR qui ne couvre que partiellement la majorité des intercommunalités concernées.
- **Une opposition sur les usages de l'eau**
- **Une inertie opposant développement économique et protection de l'environnement** : rejets citoyens et politiques de nouveaux projets économiques méthane des vaches, carrière, eaux en bouteilles...
- **Une ressource « exportée »** : un territoire de production de matière première (bois, broutard...) sans valorisation économique locale

## 4 FOCUS SECTEUR DE L'AGRICULTURE

### 4.1 PORTRAIT DU SECTEUR DES ENTREPRISES

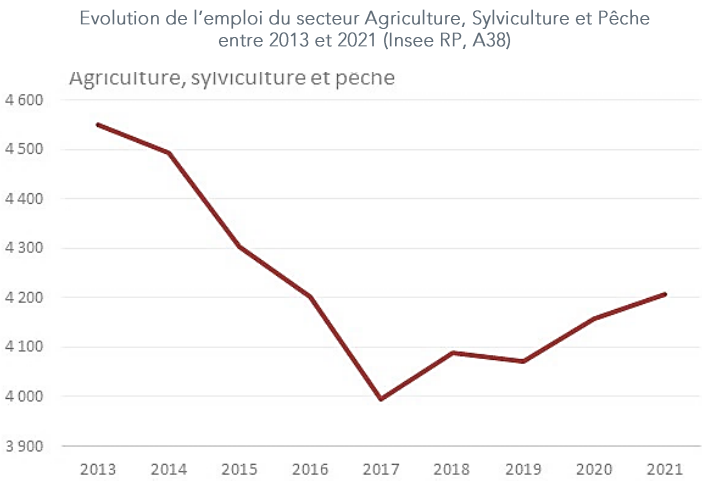
#### 4.1.1 Nombre d'emplois

Entre 2013 et 2021, le secteur « Agriculture, Sylviculture et Pêche<sup>27</sup> » a perdu 342 emplois, soit une baisse de 7,5%, du fait d'effets sectoriels négatifs, signe que la baisse observée localement suit complètement la dynamique du secteur à l'échelle nationale.

**Mais, on note toutefois une nette hausse des emplois (+212 emplois) à partir de 2017.** Cette dynamique est d'autant plus intéressante qu'elle s'inscrit à contre-courant de la dynamique sectorielle observée à l'échelle nationale sur la période : +5,30% au sein du Parc, contre -2,60% en France. Les données sur l'emploi salarié confirment la tendance : les trois sous-secteurs gagnent des emplois. Parmi eux, le secteur « Culture et production animale, chasse et services annexes » qui intègre l'ensemble des activités agricoles est le plus représenté. Il est celui aussi qui progresse le plus sur la période 2017-2021.

La dynamique locale s'inscrit dans une dynamique nationale positive également (supposant une hausse de l'emploi salarié en agriculture, mais une baisse de l'emploi total). Elle est supérieure à celle observée au niveau national.

**Actuellement, le secteur « Agriculture, Sylviculture et Pêche » compte actuellement 4 207 emplois** (Insee, RP 2021). Il est 5,8 fois plus important sur le territoire qu'ailleurs en France. 4624 établissements sont enregistrés dans ce secteur (Insee, SIRENE 2024).



| Nombre d'emplois en 2021 (Insee RP) | 4 207          |       |
|-------------------------------------|----------------|-------|
| Indice de spécificité               | 5,8            |       |
| Variation de l'emploi 2013-2021     | -342           | -7,5% |
| Effet macroéconomique               | Positif : +210 | 27%   |
| Effet sectoriel                     | Négatif : -562 | 72%   |
| Effet local                         | Neutre : 0     | 1%    |

| Evolution de l'emploi du secteur Agriculture, Sylviculture et Pêche entre 2017 et 2021 (Insee Flores, A88) | Emploi 2021 | Δ PNRVA 2017-2021 | Δ France |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------------|----------|
| Culture et production animale, chasse et services annexes                                                  | 634         | +144              | +29%     |
| Sylviculture et exploitation forestière                                                                    | 32          | +11               | +52%     |
| Pêche et aquaculture                                                                                       | 5           | +3                | +150%    |

Secteurs d'activités de l'agriculture et la sylviculture comptant au moins 10 établissements, Insee Sirène septembre 2024

<sup>27</sup> Nom officiel et complet utilisé par l'Insee.

A noter : la collecte et l'analyse des données d'emplois du secteur agricole est un exercice complexe. Les données officielles à une échelle territoriale fine sont peu nombreuses. Elles sont le plus souvent agrégées au sein de grands secteurs regroupant des activités diverses. Ainsi, l'Insee propose deux niveaux sectoriels : en 38 secteurs (données RP) où les données d'emplois de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche sont agrégées ensemble ; en 88 secteurs (données FLORES) où les 3 sous-secteurs sont dissociés mais cette base n'intègre que les données d'emplois salariés, ce qui constitue une limite très importante pour des secteurs qui comptent une majorité de chef d'exploitation et d'entreprises non-salariés. Les données Acof de l'Urssaf n'intègre quant à elle pas le champ agricole.



4624 établissements sont enregistrés dans le secteur « Agriculture, Sylviculture et Pêche », dont **4227 pour le seul secteur de l’agriculture**.

Deux secteurs sont fortement représentés :

- > l’élevage de vaches laitières (972 établissements)
- > l’élevage d’autres bovins et de buffles (1870 établissements).

Une très grande majorité des établissements est non-employeuse (ou les données ne sont pas disponibles).

Les plus grands établissements restent en-deçà des 10 salariés ; ils appartiennent très majoritairement aux 2 secteurs de l’élevage :

| Secteur d’activité, A732                                                               | Nombre d’établissements |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses | 153                     |
| Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules                             | 48                      |
| Autres cultures non permanentes                                                        | 118                     |
| Culture de la vigne                                                                    | 22                      |
| Culture de fruits à pépins et à noyau                                                  | 29                      |
| Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques               | 38                      |
| Autres cultures permanentes                                                            | 36                      |
| Élevage de vaches laitières                                                            | 972                     |
| Élevage d'autres bovins et de buffles                                                  | 1870                    |
| Élevage de chevaux et d'autres équidés                                                 | 167                     |
| Élevage d'ovins et de caprins                                                          | 228                     |
| Élevage de porcins                                                                     | 11                      |
| Élevage de volailles                                                                   | 17                      |
| Élevage d'autres animaux                                                               | 251                     |
| Culture et élevage associés                                                            | 90                      |
| Activités de soutien aux cultures                                                      | 117                     |
| Activités de soutien à la production animale                                           | 44                      |
| Sylviculture et autres activités forestières                                           | 257                     |
| Exploitation forestière                                                                | 56                      |
| Services de soutien à l'exploitation forestière                                        | 67                      |

|                                       | Nombre d’établissements | ND   | Etablissement non-employeur | 0 salarié | 1 ou 2 salariés | 3 à 5 salariés | 6 à 9 salariés |
|---------------------------------------|-------------------------|------|-----------------------------|-----------|-----------------|----------------|----------------|
| Élevage de vaches laitières           | 972                     | 738  | 11                          | 14        | 173             | 29             | 7              |
| Élevage d'autres bovins et de buffles | 1870                    | 1734 | 21                          | 11        | 98              | 6              | 0              |

4.1.2 Principaux établissements

Les activités d'élevage comptent un grand nombre d'établissements de très petite taille. Les plus grands établissements, au nombre de 9, ont entre 6 et 9 salariés. Tous sont liés à l'activité d'élevage, principalement de vaches laitières. 36 établissements (dont 35 d'élevage de vaches laitières et autres bovins) comptent ensuite entre 3 et 5 salariés ; 286 établissements (dont 271 d'élevage de vaches laitières et d'autres bovins) comptent 1 ou 2 salariés.

L'élevage de vaches laitières est très largement sur-représentée parmi les activités d'élevage et plus largement parmi les activités agricoles. 3 établissements sont également répertoriés pour des activités de soutien à la production animale. Seulement 23 établissements sont comptabilisés hors élevage.

Principaux établissements de + de 6 salariés du secteur de l'élevage et activité agricole connexe (PNRVA Insee SIRENE, Septembre 2024)

| Établissement                                                   | Secteur d'activité, A732                     | Tranche d'effectifs salariés | Commune                      | Région naturelle |
|-----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------|
| EARL DE LA FERME DU CLOS                                        | Élevage de vaches laitières                  | 6 à 9                        | Cournols (63)                | Monts Dômes      |
| GAEC LE GRE DU VENT                                             | Élevage de vaches laitières                  | 6 à 9                        | Saulzet-le-Froid (63)        | Monts Dore       |
| EARL DE LA CHAINE DES PUYs                                      | Élevage de vaches laitières                  | 6 à 9                        | Aydat (63)                   | Monts Dômes      |
| EARL DE LA PRADE                                                | Élevage de vaches laitières                  | 6 à 9                        | Valbeleix (63)               | Cézallier        |
| GAEC DES ESTIVES                                                | Élevage de vaches laitières                  | 6 à 9                        | Murat-le-Quaire (63)         | Monts Dore       |
| GAEC DE L'ERUPTION                                              | Élevage d'ovins et de caprins                | 6 à 9                        | Saint-Genès-Champanelle (63) | Monts Dômes      |
| GAEC DE FLECHAT                                                 | Élevage de vaches laitières                  | 6 à 9                        | Orcival (63)                 | Monts Dore       |
| GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN RECONNU DE LAMBRES | Élevage de vaches laitières                  | 6 à 9                        | Saint-Nectaire (63)          | Monts Dore       |
| ASS HERD BOOK SALERS                                            | Activités de soutien à la production animale | 6 à 9                        | Saint-Bonnet-de-Saler (15)   | Monts du Cantal  |

Sylviculture & exploitation forestière

Principaux établissements de + de 3 salariés du secteur Sylviculture & Exploitation forestière (PNRVA Insee SIRENE, Septembre 2024)

| Établissement             | Secteur d'activité, A732                        | Tranche d'effectifs salariés | Commune                         | Région naturelle |
|---------------------------|-------------------------------------------------|------------------------------|---------------------------------|------------------|
| EURL LIONEL SABATIER      | Exploitation forestière                         | 10 à 19                      | Laveissière (15)                | Monts du Cantal  |
| BILEN PERE & FILS         | Services de soutien à l'exploitation forestière | 3 à 5                        | Laveissière (15)                | Monts du Cantal  |
| ENERGIE BIO ENVIRONNEMENT | Sylviculture et autres activités forestières    | 3 à 5                        | Charbonnières-les-Varennes (63) | Monts Dômes      |
| TRAVAUX BOIS FORET        | Services de soutien à l'exploitation forestière | 3 à 5                        | Trémouille-Saint-Loup (63)      | Artense          |
| SAS BELLON                | Services de soutien à l'exploitation forestière | 3 à 5                        | Murat-le-Quaire (63)            | Monts Dore       |

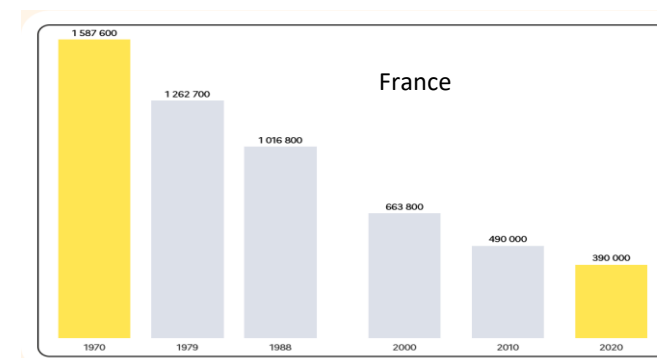
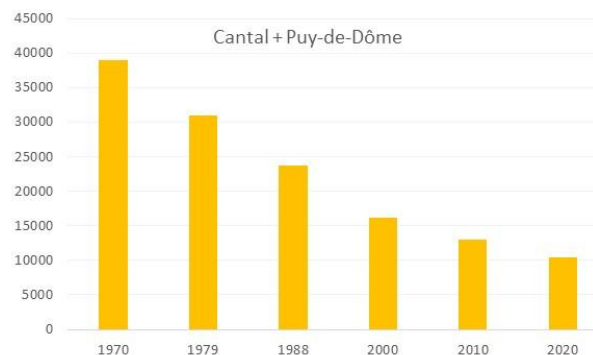
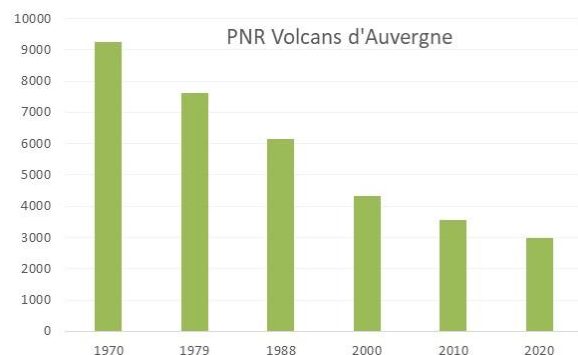
Le secteur Bois fait l'objet d'une analyse par ailleurs dans la suite du diagnostic

### 4.1.3 Evolution dans le temps

Les données démontrent que les dynamiques observées sur le territoire d'étude sont relativement similaires aux observations faites aux échelles départementales, régionales et nationales. Même s'il existe une spécificité agricole locale sur le type d'activité, les grands constats sur l'agriculture française restent vrais pour le territoire.

#### Sur le long terme

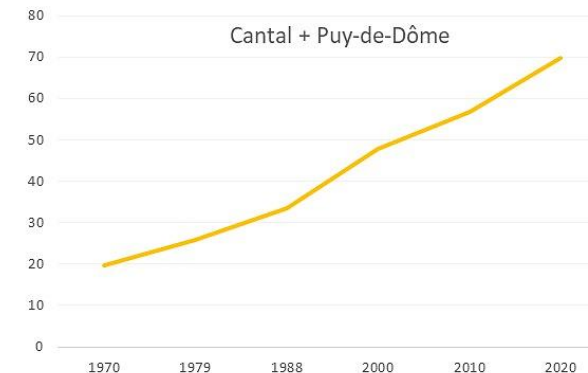
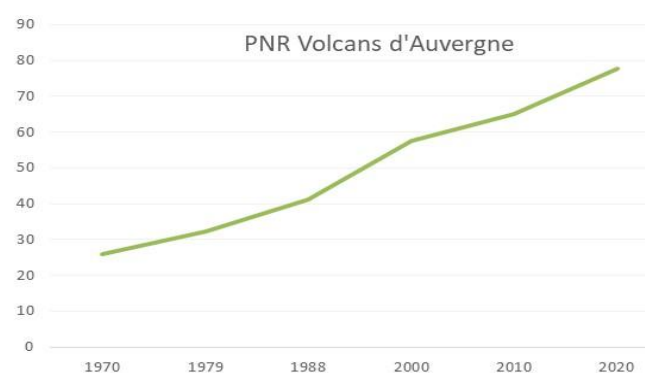
Sur la période 1970-2020, le nombre d'exploitations agricoles a baissé de manière significative et régulière sur le territoire d'étude et a même été **divisé par 3, passant de 9000 à 3000**. Bien que négatif, ce chiffre peut être analysé positivement en comparaison des échelles départementales et nationales où le nombre d'exploitation a été divisé par 4 sur la même période.



Evolution du nombre d'exploitations agricoles entre 1970 et 2020

Par voie de conséquence directe, la Surface Agricole utile moyenne a augmenté sur le territoire d'étude, de manière similaire aux observations faites à l'échelle départementale.

Evolution de la Surface Agricole Utile moyenne entre 1970 et 2020





Plus récemment

Chiffres clés du recensement agricole du PNR des Volcans d’Auvergne (DRAAF, Mars 2024)

|                                    | 2010       | 2020       | Evolution 2010-2020   |                      |
|------------------------------------|------------|------------|-----------------------|----------------------|
|                                    |            |            | PNR Volcan d’Auvergne | Cantal + Puy-de-Dôme |
| Nombre total d'exploitations       | 3 562.00   | 2 984.00   | -16%                  | -20%                 |
| SAU totale (ha)                    | 231 408.70 | 231 582.63 | 0%                    | -2%                  |
| SAU moyenne (ha)                   | 64.97      | 77.61      | 19%                   | 23%                  |
| PBS totale (k€)                    | 261 636.79 | 238 035.26 | -9%                   | -10%                 |
| Total UGB                          | 267 052.28 | 253 362.56 | -5%                   | -7%                  |
| Travail total (ETP)                | 5 439.47   | 4 617.66   | -15%                  | -19%                 |
| Nombre de chefs d'exploitation     | 4 674.00   | 4 255.00   | -9%                   | -15%                 |
| Âge moyen des chefs d'exploitation | 47.91      | 49.83      | +4%                   | +3%                  |

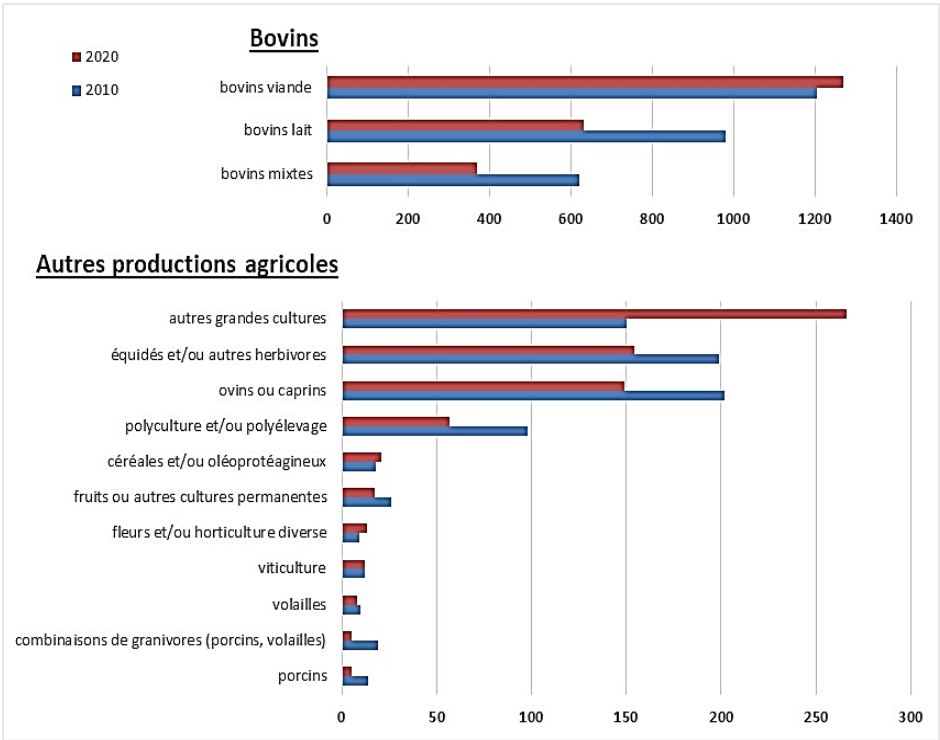
Sur la période 2010-2020, les chiffres du recensement agricole sur le territoire d’étude (OTEX) montrent :

- > **une baisse de la production brute standard** (indicateur du potentiel de production des exploitations) : -9%
- > **une baisse de l’Unité de Gros bétail (UGB)** : -5%
- > **une baisse du nombre d’exploitation<sup>28</sup> (-16%) en cohérence avec la baisse générale.**

Néanmoins, quatre orientations technico-économiques se distinguent, avec une hausse du nombre d’exploitation :

- les bovins viande, secteur faisant partie des filières dominantes du territoire
- les grandes cutures
- céréales et/ou oléo-protéagineux
- fleurs et/ou horticulture diverse.

Evolution du nombre d’exploitations sur le Parc des Volcans d’Auvergne (DRAAF, Mars 2024)



<sup>28</sup> Données OTEX

Cette baisse du nombre d’exploitations se retrouve logiquement au niveau du nombre d’Equivalent Temps Plein (ETP). On note toutefois :

- une hausse du nombre d’ETP au niveau des exploitations spécialisées en bovins viande.
- une baisse du nombre d’ETP dans les filières ovins/caprins et polyculture / poly-élevage, mais plus faible en proportion de la baisse du nombre d’exploitation ce qui souligne l’importance du soutien accordé aux exploitations ovins notamment (via les actions pastorales, aides à l’emploi des bergers...).

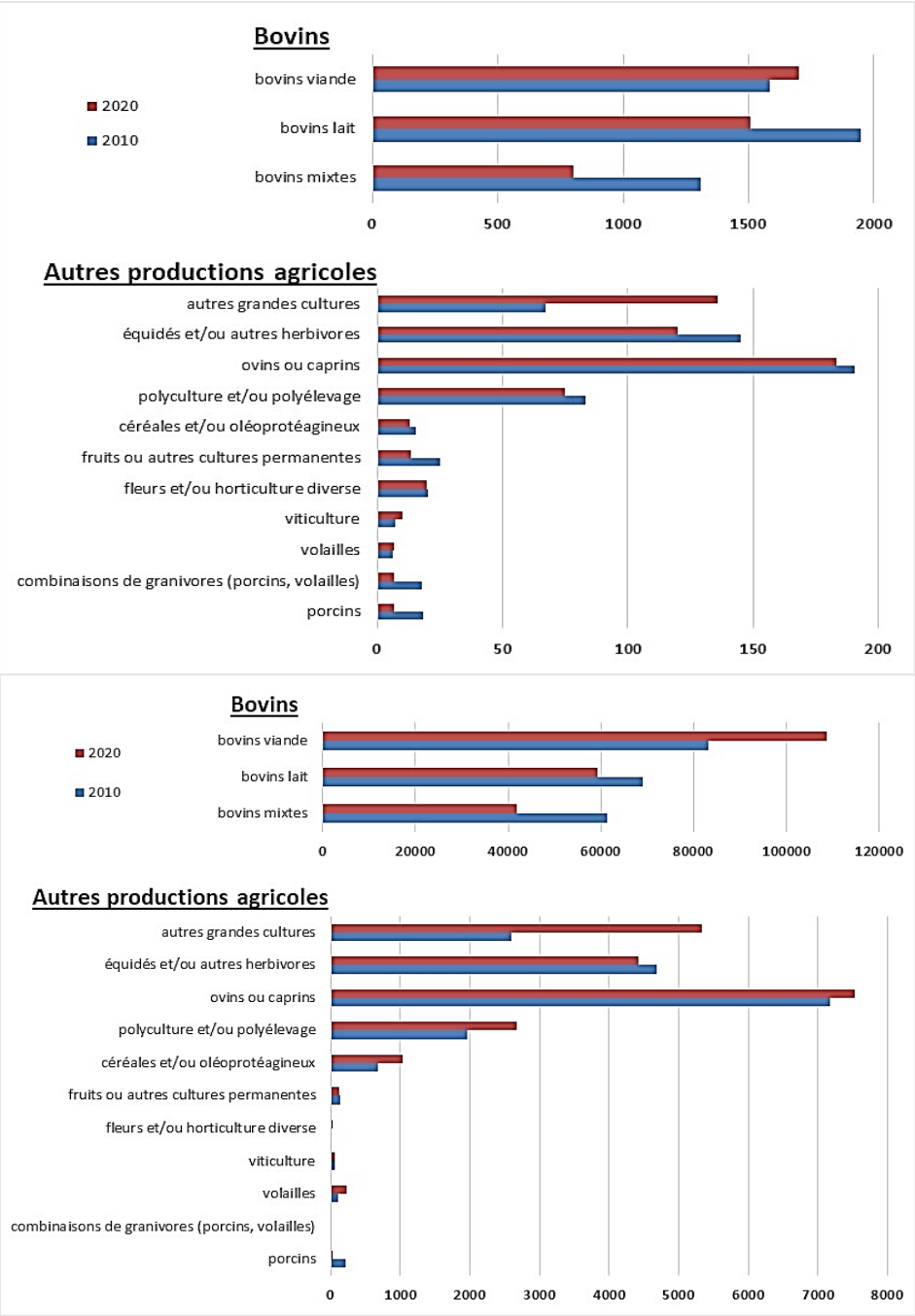
Evolution du nombre d’ETP  
sur le Parc des Volcans d’Auvergne  
(DRAAF, Mars 2024)

> **une stabilisation de la Surface Agricole Utile (SAU) totale et une hausse de la SAU moyenne : +19%**

- La SAU pour les productions de bovins viande a augmenté en cohérence avec les observations précédentes.
- La SAU d’autres productions a augmenté : les ovins et les caprins, la polyculture-élevage, les céréales.

Cette augmentation est aussi liée à une diminution du nombre d’exploitations (agrandissement des exploitations). Une faible diminution de la main d’œuvre est également constatée pour ces cultures.

Evolution de la SAU (ha)  
sur le Parc des Volcans d’Auvergne  
(DRAAF, Mars 2024)



> **une baisse de la main d'œuvre totale : -15%.**

Un changement important met en exergue un changement de pratiques et d'organisation des exploitations agricoles :

- la baisse très significative de la main d'œuvre familiale (-56%)
- la hausse des salariés permanents (+23%).

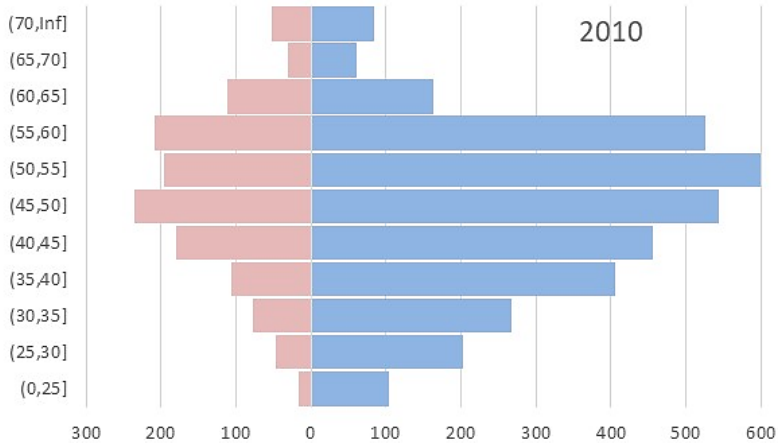
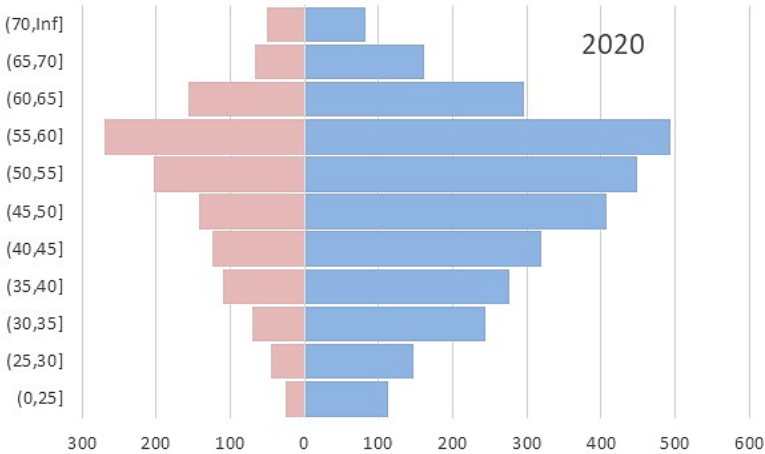
Main d'œuvre des secteurs agricoles, en nombre d'ETP 2010 – 2020 (DRAAF, Mars 2024)

| Main d'œuvre en équivalent temps plein | 2010  | 2020  | Evolution 2010-2020 |
|----------------------------------------|-------|-------|---------------------|
| Main d'œuvre totale                    | 5 439 | 4 618 | -15%                |
| Sous-total main d'œuvre permanente     | 5 298 | 4 536 | -14%                |
| Chefs d'exploitations, coexploitants   | 4 110 | 3 781 | -8%                 |
| └ dont coexploitants familiaux         | 1 025 | 1 150 | 12%                 |
| Main d'œuvre familiale                 | 899   | 400   | -56%                |
| Salariés permanents                    | 289   | 355   | 23%                 |
| Saisonniers et salariés occasionnels   | 142   | 80    | -43%                |

> **le vieillissement de la profession : une caractéristique connue, mais qui reste problématique pour le devenir des exploitations**

L'âge moyen du chef d'exploitation est de 49,8 ans en 2020 contre 47,9 ans en 2010.

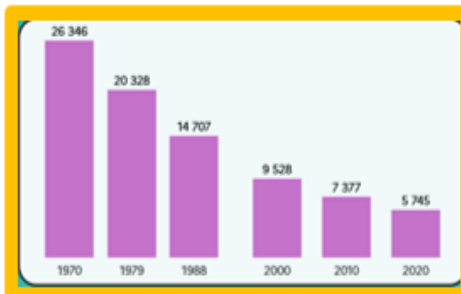
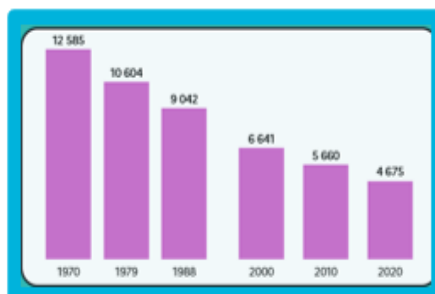
La tranche d'âge des 55-60 ans est désormais la tranche d'âge la plus représentée dans la profession (les 50-55 ans en 2010).



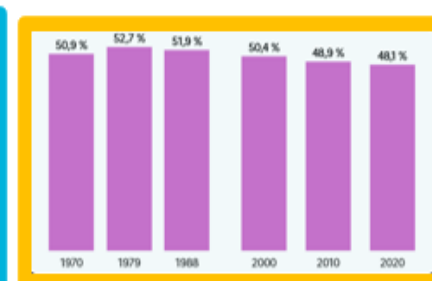
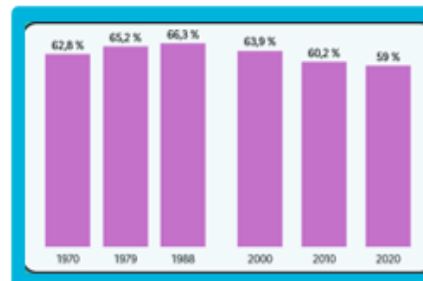
Pyramide des âges des chef d'exploitation agricole du Parc des Volcans d'Auvergne (DRAAF, Mars 2024)  
Bleu : Hommes ; rouge : Femmes



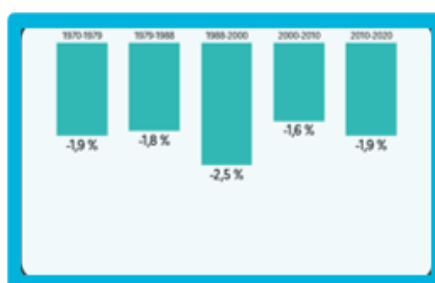
## ➤ Evolution du nombre d'exploitations



## ➤ Evolution de la part de la SAU dans la superficie totale



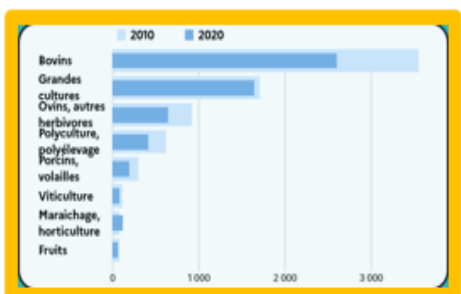
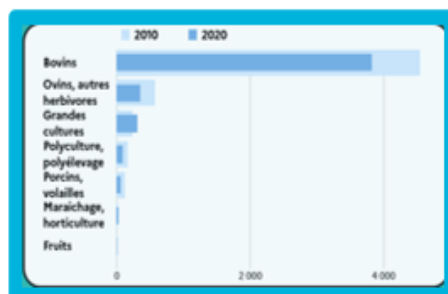
## ➤ Evolution annuelle moyenne du nombre d'exploitations



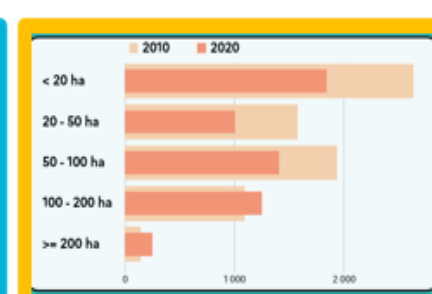
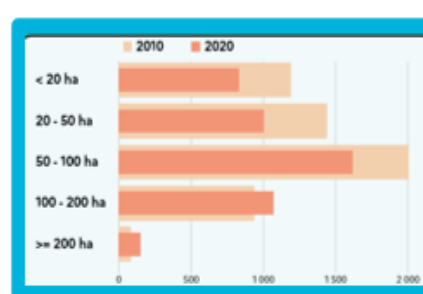
## ➤ Evolution de la SAU moyenne



## ➤ Evolution du nombre d'exploitations par spécialisation



## ➤ Evolution du nombre d'exploitations par classe de SAU



4.1.4 Devenir des exploitations

26% des exploitations sont concernés par un changement d’exploitant, ce qui représente 23% de la surface agricole utile. Ce chiffre élevé met en exergue un enjeu majeur pour le maintien d’une agriculture à taille humaine sur le territoire.

- A noter également que :
- > la disparition d’exploitations au profit de l’agrandissement d’une ou plusieurs autres exploitations représente 2 % des exploitations (soit 1 % de la SAU).
  - > 10% des exploitants ne savent pas répondre au devenir de leur exploitation.

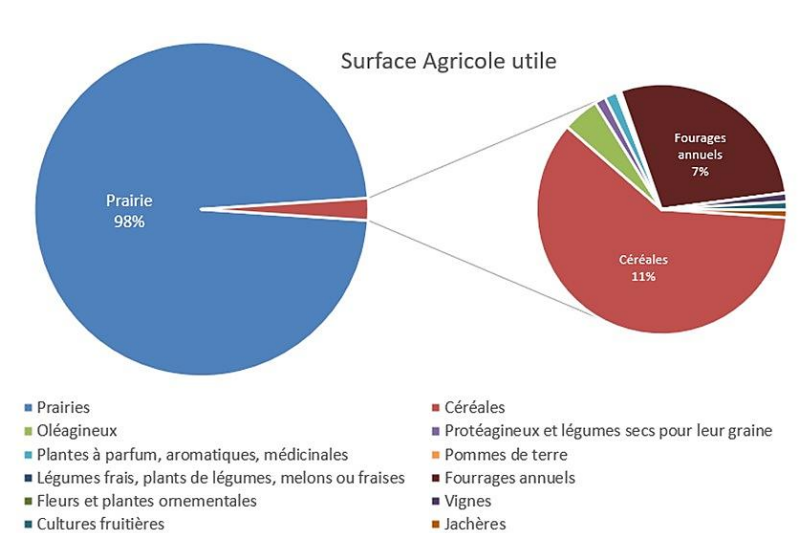
Ces chiffres sont également importants à considérer, d’autant que le classement des exploitations concernées par un changement est basé sur l’âge des exploitants.

| Devenir des exploitations                                                         | Nombre d’exploitations | %   | SAU (Ha) | %   |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------|-----|----------|-----|
| Nombre d’exploitations non concernées par un changement d’exploitant              | 2 218                  | 74% | 177 982  | 77% |
| Total d’exploitations concernées par un changement d’exploitant                   | 766                    | 26% | 53 601   | 23% |
| Pas de départ du chef ou coexploitant envisagé dans l’immédiat                    | 236                    | 8%  | 18 775   | 8%  |
| Reprise par un coexploitant, un membre de la famille ou un tiers                  | 193                    | 6%  | 16 041   | 7%  |
| Ne sait pas                                                                       | 288                    | 10% | 16 754   | 7%  |
| Disparition au profit de l’agrandissement d’une ou plusieurs autres exploitations | 46                     | 2%  | 2 018    | 1%  |
| Disparition des terres au profit d’un usage non agricole                          | 3                      | 0%  | 13       | 0%  |

Chiffres clés du recensement agricole du Parc des Volcans d’Auvergne (DRAAF, Mars 2024)

4.2 REPARTITION DES SURFACES

98% de la surface agricole utile est en prairie pour un usage dédié à l’élevage. Parmi les 2% restant, la majeure partie est dédiée à la culture de céréales, mais également à la production des fourrages annuels. Les surfaces agricoles sont très peu irriguées, cet usage ne correspondant pas au besoin de l’élevage en montagne.



|                                               | Surface | Surface irriguée | Surface Bio |
|-----------------------------------------------|---------|------------------|-------------|
| Total SAU dont :                              | 231 583 | 141              | 15 278      |
| Prairies                                      | 226 648 | 31               | 14 683      |
| Fourrages annuels                             | 1 388   | 48               | 97          |
| Oléagineux                                    | 232     |                  |             |
| Cultures fruitières                           | 52      | 3                | 10          |
| Jachères                                      | 48      |                  |             |
| Vignes                                        | 55      | 0                | 18          |
| Protéagineux et légumes secs pour leur graine | 69      |                  | 32          |
| Autres                                        | 108     | 21               | 88          |

Répartition de la Surface Agricole Utile par type de culture du PNR des Volcans d’Auvergne (DRAAF, Mars 2024)

### 4.3 EVOLUTION DES CHEPTELS DES ACTIVITES D'ELEVAGE

Le nombre d'exploitations spécialisées dans l'élevage baisse de 2010 à 2020, quel que soit les cheptels étudiés.

Néanmoins, cette baisse du nombre d'exploitation ne signifie pas pour autant une baisse de l'activité. En effet, plusieurs cheptels, mesurés en Unité de Gros Bétail ou en nombre de tête, augmente. C'est le cas :

- > des vaches allaitantes (+10% en UGB et nombre de tête)
- > des ovins (+2% en UGB et +10% en nombre de tête)
- > des caprins (+3% en nombre de tête)
- > des volailles (+43% en UGB et +69% en nombre de tête) ; à noter en particulier, une augmentation de 202 % du nombre d'exploitations produisant des poulets de chair et coqs, traduisant ici une concentration importante de ce cheptel dans de grosses exploitations (ce qui présente un risque augmenté d'épizootie).

➔ Ces données témoignent d'une forme de réorganisation des exploitations, ou d'une volonté de diversification des activités.

| Effectifs 2020 et évolution des cheptels 2010-2020 | Nombre d'exploitations |             | Unité Gros Bétail |             | Nombre de têtes |             |
|----------------------------------------------------|------------------------|-------------|-------------------|-------------|-----------------|-------------|
|                                                    | 2020                   | Δ 2010-2020 | 2020              | Δ 2010-2020 | 2020            | Δ 2010-2020 |
| TOTAL DU CHEPTEL                                   | 2 658                  | -21%        | 253 363           | -5%         | -               |             |
| Total bovins, dont                                 | 2 370                  | -19%        | 239 063           | -5%         | 268 726         | -4%         |
| Vaches laitières                                   | 1 067                  | -34%        | 72 770            | -18%        | 50 186          | -18%        |
| Vaches allaitantes                                 | 1 793                  | -11%        | 71 527            | 10%         | 79 474          | 10%         |
| Total ovins, dont                                  | 277                    | -32%        | 8 509             | 2%          | 57 625          | 10%         |
| Brebis mères laitières                             | 12                     | -           | 335               | -           | 1 675           |             |
| Brebis mères allaitantes                           | 260                    | -35%        | 5 926             | -17%        | 34 861          | -17%        |
| Total caprins, dont                                | 82                     | -10%        | 550               | -2%         | 2 197           | 3%          |
| Chèvres                                            | 79                     | -8%         | 482               | -5%         | 1 607           | -5%         |
| Total équins, dont                                 | 429                    | -42%        | 2 937             | -23%        | 2 912           | -30%        |
| Juments selle                                      | 94                     | -50%        | 351               | -46%        | 390             | -46%        |
| Juments lourdes                                    | 262                    | -34%        | 1 043             | -37%        | 1 043           | -37%        |
| Total porcins, dont                                | 56                     | -45%        | 1 464             | -42%        | 6 975           | -33%        |
| Truies                                             | 10                     | -33%        | 79                | -23%        | 378             | -23%        |
| Total volailles, dont                              | 88                     | -89%        | 820               | 43%         | 74 375          | 69%         |
| Poules pondeuses d'œufs de consommation            | 70                     | -91%        | 81                | -41%        | 5 784           | -41%        |
| Poulets de chair et coqs                           | 22                     | -95%        | 678               | 202%        | 61 618          | 202%        |
| Lapines mères                                      | 30                     | -94%        | 21                | -95%        | 124             | -95%        |
| Apiculture (ruches)                                | 54                     | -           | -                 | -           | 5 765           |             |

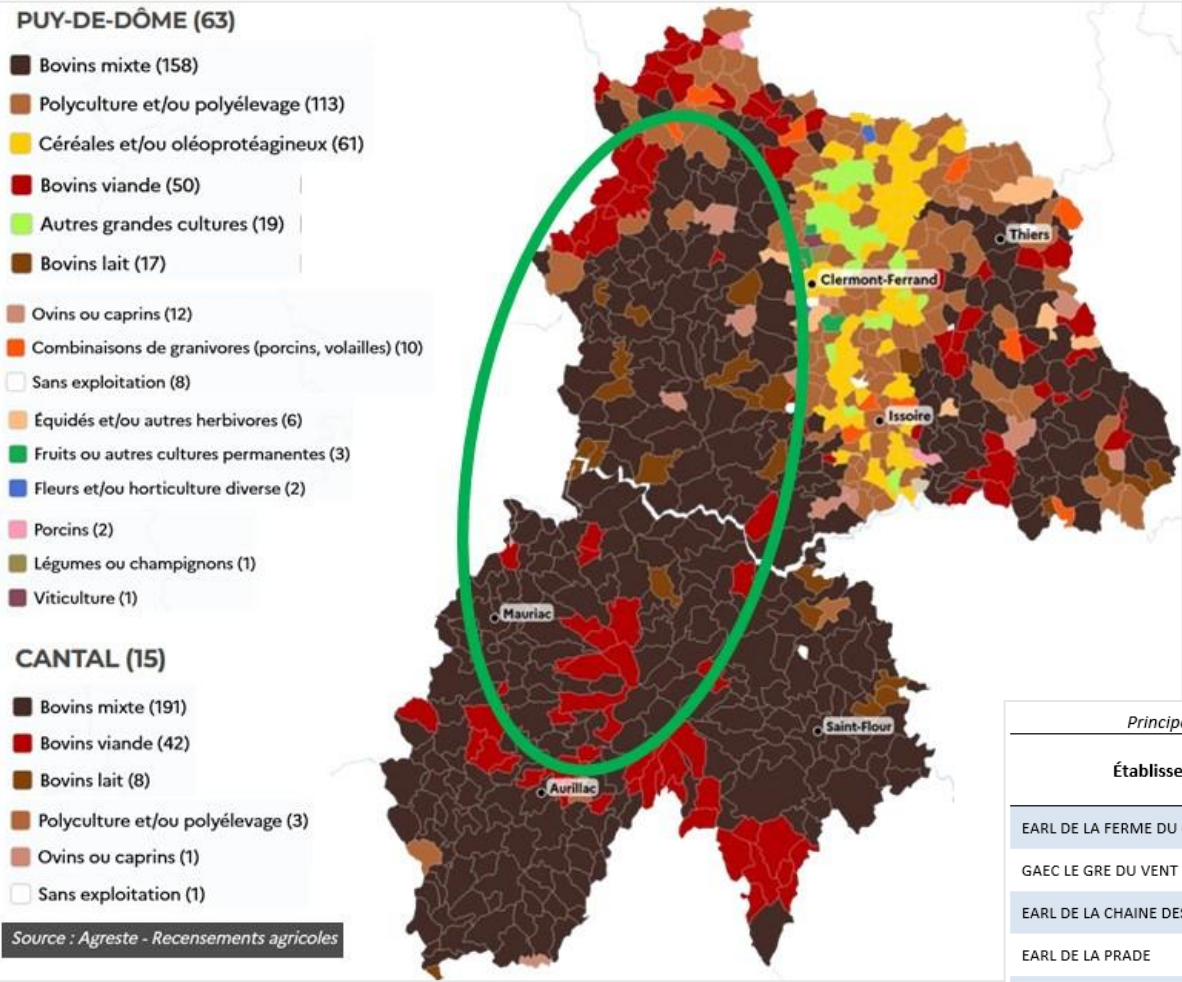
Les chiffres clés du recensement agricole du PNR des Volcans d'Auvergne (DRAAF, Mars 2024)



4.4 VALORISATION ECONOMIQUE DES EXPLOITATIONS<sup>29</sup>

4.4.1 Elevage

Filière bovine



Le territoire reste très spécialisé sur l'élevage, principalement de bovins, avec deux grandes filières de productions :

- > les vaches laitières dont le débouché principal est le fromage
- > les vaches allaitantes dont le débouché principal est l'exportation de brouillard.

Cette caractéristique constitue autant une force qu'une faiblesse du territoire :

- > très spécialisées, les exploitants agricoles disposent de savoir-faire important dans le domaine de l'élevage
- > néanmoins, en l'absence de diversification, le territoire reste dépendant d'une seule grande filière (l'élevage bovins) ce qui accroît les risques en cas de difficultés économiques conjoncturelles et structurelles.

Il s'agit quasi-exclusivement de petites et très petites exploitations.

- > Les exploitations les plus importantes comptent entre 6 et 9 salariés, on en dénombre seulement 9 sur le territoire.
- > 322 établissements comptent ensuite entre 1 et 5 salariés, dont 276 sont spécialisés sur l'activité d'élevage de vaches laitières et autres bovins.

| Principaux établissements de + de 6 salariés du secteur de l'Elevage (PNRVA Insee SIRENE, Septembre 2024) |                               |                              |                              |                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------|
| Établissement                                                                                             | Secteur d'activité, A732      | Tranche d'effectifs salariés | Commune                      | Région naturelle |
| EARL DE LA FERME DU CLOS                                                                                  | Élevage de vaches laitières   | 6 à 9                        | Cournols (63)                | Monts Dômes      |
| GAEC LE GRE DU VENT                                                                                       | Élevage de vaches laitières   | 6 à 9                        | Saulzet-le-Froid (63)        | Monts Dore       |
| EARL DE LA CHAÎNE DES PUY                                                                                 | Élevage de vaches laitières   | 6 à 9                        | Aydat (63)                   | Monts Dômes      |
| EARL DE LA PRADÉ                                                                                          | Élevage de vaches laitières   | 6 à 9                        | Valbeix (63)                 | Cézallier        |
| GAEC DES ESTIVES                                                                                          | Élevage de vaches laitières   | 6 à 9                        | Murat-le-Quaire (63)         | Monts Dore       |
| GAEC DE L'ERUPTION                                                                                        | Élevage d'ovins et de caprins | 6 à 9                        | Saint-Genès-Champanelle (63) | Monts Dômes      |
| GAEC DE FLECHAT                                                                                           | Élevage de vaches laitières   | 6 à 9                        | Orcival (63)                 | Monts Dore       |
| GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN RECONNU DE LAMBRES                                           | Élevage de vaches laitières   | 6 à 9                        | Saint-Nectaire (63)          | Monts Dore       |

<sup>29</sup> Situation en 2020 et évolution de 2010 à 2020

Plus d'un million de vaches vivent en Auvergne-Rhône-Alpes.

## ➔ Les vaches allaitantes

Terre d'élevage, Auvergne-Rhône-Alpes comprend plus de 26 000 cheptels bovins et se positionne ainsi en tête des régions françaises. On y recense 17% des vaches allaitantes françaises, ce qui la place en deuxième position derrière la Nouvelle Aquitaine.

La spécialisation en maigre de la région apparaît nettement : les exploitations produisent près de 28% des broutards français exportés à l'international et seulement 5% des jeunes bovins finis.

Les chiffres clés de 2023 en région Auvergne-Rhône-Alpes :

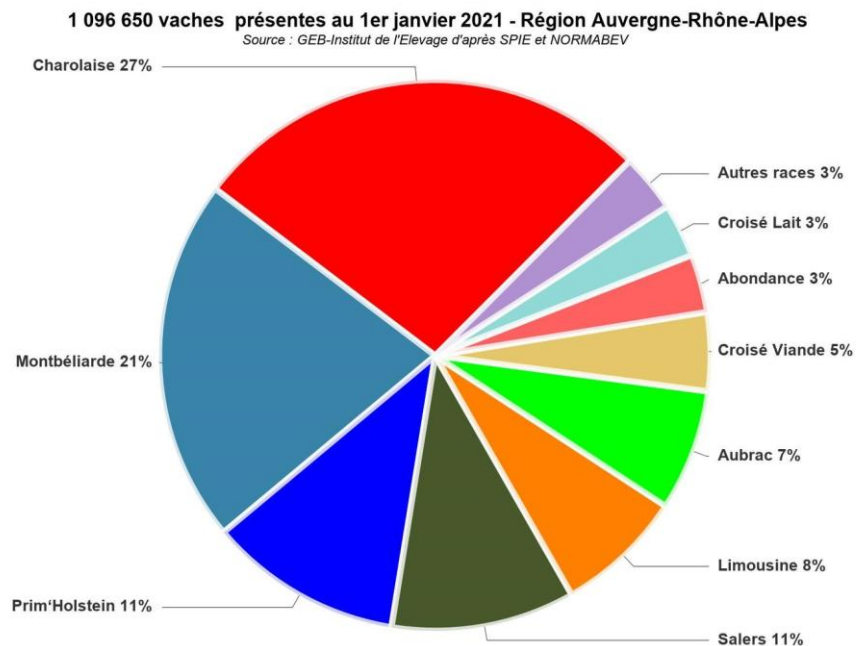
- > **608 000 vaches nourrices** au premier janvier 2023 : 17 % des effectifs nationaux et 2ème région Française en termes de cheptel allaitant
- > **4 races emblématiques** : Charolaise, Salers, Limousine et Aubrac
- > **18% des exploitations** régionales spécialisées en Bovin viande
- > **8 830 exploitations** de plus de 20 vaches allaitantes. Majoritairement des exploitations de naisseurs spécialisés (près de 6 000), mais aussi des engraisseurs spécialisés (630) et des naisseurs engraisseurs (590). 340 producteurs de veaux.

Deux grands bassins de productions sont recensés dans l'ancienne région Auvergne : le bassin charolais dans l'allier et le **bassin rustique dans le cantal**. On y compte plus de 20 vaches allaitantes par km<sup>2</sup> (entre 5 et 20 dans l'ouest du Puy-de-Dôme).

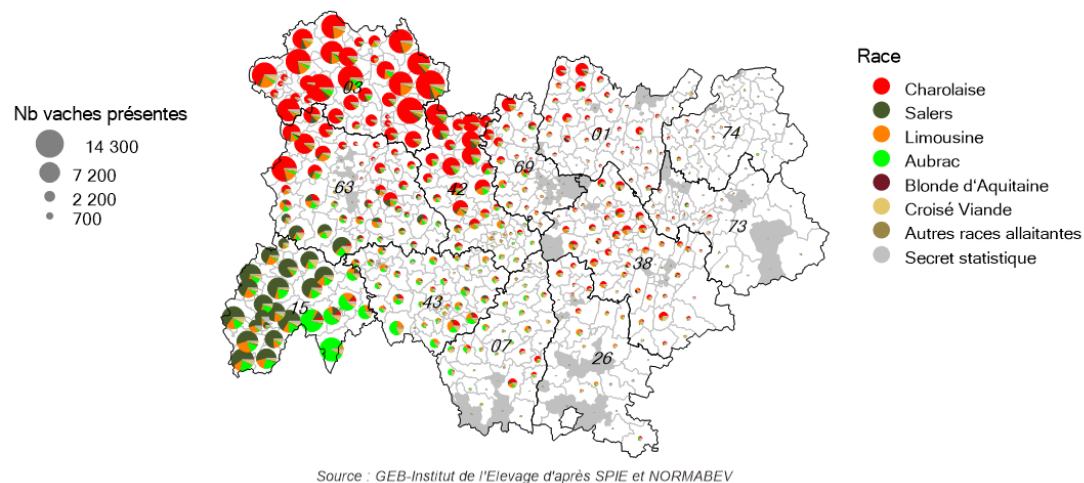
Les bassins allaitants Charolais (en rouge) et Rustiques (en vert) ressortent ainsi nettement en région Auvergne-Rhône-Alpes. La race Limousine est également présente, à la marge du bassin Limousin voisin.

Sur les 10 dernières années, on observe une légère diminution de la part des vaches Charolaises au profit des races rustiques : Aubrac et Salers.

Sur le territoire d'étude, il apparaît une forte concentration des vaches allaitantes dans le département du cantal, avec la présence de **2 races dominantes dites rustiques : la Salers et l'Aubrac, complétées par des vaches de race limousine**.



**Vaches allaitantes présentes au 1er janvier 2021 - Région Auvergne-Rhône-Alpes**  
Seuil de visibilité : Secret statistique



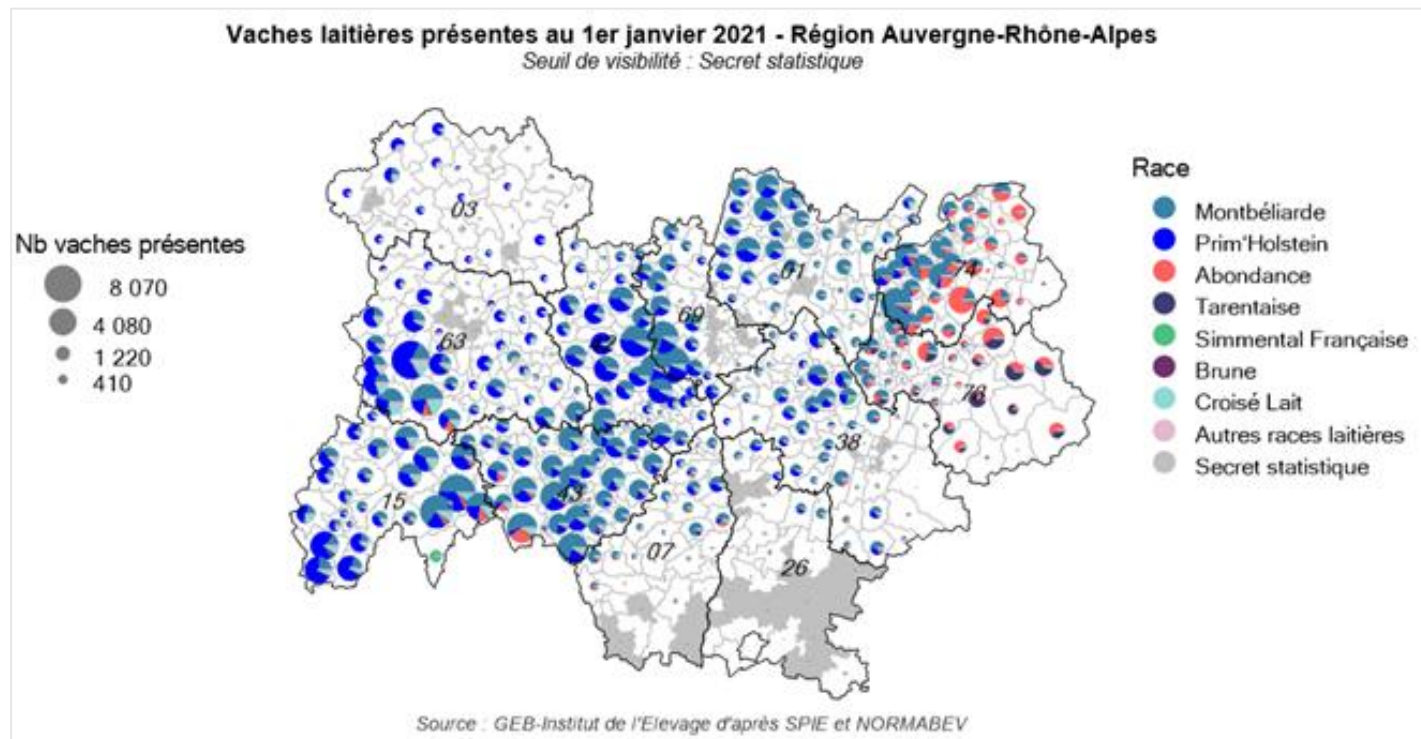
Source : GEB-Institut de l'Elevage d'après SPIE et NORMABEV

## ➔ Les vaches laitières

La filière laitière fait partie intégrante des paysages de montagne de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Avec 2,5 milliards de litres de lait de vache produits annuellement et près de 6 500 exploitations, c'est la quatrième région laitière française et leader pour l'activité de transformation du lait à la ferme, particulièrement tournée vers la fabrication de fromages fermiers.

Le choix de l'élevage laitier s'explique en partie par la géographie de la région et ses massifs montagneux. L'herbe en Auvergne-Rhône-Alpes représente 70 % de la Surface Agricole Utilisée (SAU), dont la majorité se situe en zone de montagne, où l'élevage reste la meilleure option pour en tirer parti. C'est ainsi que 73% des producteurs de lait se situent en zone de montagne.

Depuis la fin des quotas laitiers en 2015<sup>30</sup>, la volatilité des prix et l'ancrage sur les marchés mondiaux constituent des enjeux majeurs pour la filière.



Les chiffres clés de 2023 en région Auvergne-Rhône-Alpes :

- > **Près de 6 500 exploitations agricoles** et **431 000 de têtes** (des chiffres en net recul ces dernières années)
- > **7 % sont en bio** (en forte progression)
- > **47 % produisent en AOP ou IGP**
- > Valorisée grâce à un maillage de **petites et grandes entreprises** (Danone, Lactalis, Sodial, Savencia), La production laitière d'Auvergne-Rhône-Alpes se situe au 4ème rang au niveau national.
- > **2,5 milliards de litres** de lait de vache produits annuellement en région

**Les races Prim'Holstein et Montbéliarde** sont les races laitières dominantes sur le territoire d'étude.

<sup>30</sup> appelés « Droits à produire » depuis 20184



## Filière ovine<sup>31</sup>

La filière ovine du nord du Parc des Volcans d'Auvergne est structurée autour de coopératives qui **exportent la majorité de la production en dehors de la région**.

Les agneaux sont vendus majoritairement **sous signe officiel de qualité**.

Le mode de production majoritaire, basé sur trois agnelages en deux ans, vise l'optimisation du revenu grâce à la productivité numérique des brebis.

La majorité des agneaux du territoire du nord du Parc est commercialisée par deux organisations de producteurs (OP) situées en dehors du Parc :

- > COPAGNO (Coopérative des Producteurs Ovins d'Auvergne), basée à Saint-Beauzire en Haute-Loire
- > CIALYN (Coopérative Interdépartementale des éleveurs de l'Aube, du Loiret, de l'Yonne et de la Nièvre), basée à Migennes dans l'Yonne.

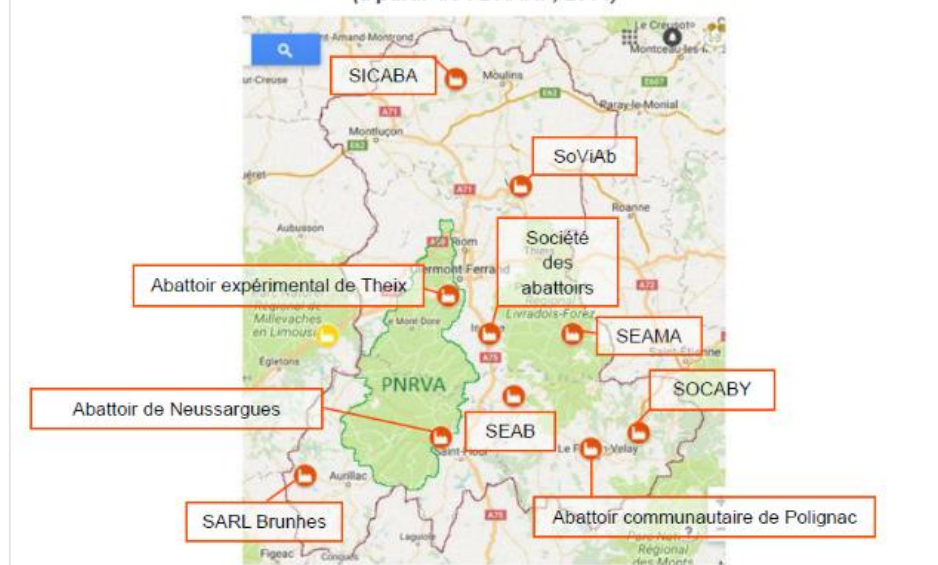
**L'élevage ovin sur le Parc dispose de spécificités à valoriser** : il se distingue par un lien fort à son territoire, via des pratiques pastorales, l'exploitation des prairies et surfaces pastorales pour l'alimentation des troupeaux et l'utilisation d'une race locale, la Rava, qui dispose d'une excellente aptitude au dessaisonnement, la Rava est adaptée pour les systèmes d'élevage trois agnelages en deux ans. Les flancs des volcans font l'objet de pratiques pastorales depuis des millénaires. Aujourd'hui, des estives individuelles, utilisées par une seule exploitation et profitant à un seul troupeau, coexistent avec des estives collectives. Ces dernières sont gérées par des groupements appelés groupements pastoraux (GP) et accueillent l'été un grand troupeau composé d'animaux issus de plusieurs exploitations. Les estives collectives couvrent 1792 hectares et accueillent chaque année 9200 brebis et quelques béliers.

**La consommation de viande ovine, faible par rapport aux autres viandes, ne cesse de diminuer en France**. En effet, celle-ci a diminué depuis le début des années 2000, d'abord lentement (-0.5% chaque année entre 2000 et 2007) puis plus rapidement (-0.9% par an entre 2008 et 2013) pour atteindre 86 kgec/hab en 2014.

Les hyper et supermarchés concentrent 64% des volumes de viande ovine achetés, reléguant les boucheries à la deuxième place avec 33% des volumes achetés, loin devant le hard-discount (3%).

D'après l'étude "Comportements et Consommations Alimentaires des Français" menée en 2010 par le Crédoc, sur une semaine complète, 16 % des adultes et 10 % des enfants consomment au moins une fois de l'agneau au cours des 7 jours. En d'autres termes, cela signifie que la viande d'agneau est présente moins d'une fois par mois au menu d'un adulte et moins d'une fois tous les deux mois pour un enfant. Ces chiffres permettent d'estimer la consommation annuelle de viande ovine à environ 1,2 kg par an pour les adultes et un peu plus de 400 grammes par an pour les enfants. La consommation d'agneau ne cesse de diminuer depuis le début des années 1990 : de 320 000 tonnes, elle passe à 213 000 tonnes en 2011.

**Figure 1: Répartition géographique des abattoirs auvergnats ayant abattus des ovins en 2013 (à partir de : DRAAF, 2014)**



<sup>31</sup> Conclusions issues du rapport « La filière ovine du territoire du Nord du Parc des volcans d'Auvergne : état des lieux et proposition de valorisation en circuit court » de Anne-Laure GALON, 2018

## Races locales rustiques

Les races rustiques et anciennes ont pâti de nombreux facteurs amenant à leur abandon progressif :

- > l'intensification des pratiques
- > la spécialisation des exploitations (lait / viande / broutard exporté vers l'Italie...)
- > la mécanisation de l'agriculture
- > l'exclusion de certaines races des programmes de sélection
- > la baisse de main d'œuvre et le déclin des exploitations en système trait traditionnel
- > les réglementations avec notamment les quotas laitiers trop élevés pour des races dont les volumes de production sont plus faibles...

**Mais depuis la dernière décennie, comme cela était inscrit par la charte 2013 » 2028 du Parc, un travail est conduit localement pour favoriser le renouveau de races locales anciennes, rustiques et adaptées au climat du territoire.**

Ce soutien concerne 6 races rustiques locales, à la fois des races bovines, mais aussi ovines et équinnes :

- |                        |                   |                               |
|------------------------|-------------------|-------------------------------|
| > la vache Ferrandaise | > la vache Aubrac | > la chèvre du Massif central |
| > la vache Salers      | > la brebis Rava  | > le cheval d'Auvergne.       |

Il s'inscrit dans **des objectifs multiples** de :

- > diversification (face à des modèles poussant vers une standardisation des productions)
- > valorisation des spécificités du territoire
- > d'encouragement à la production et la consommation de produits (viande et produits laitiers) en circuits courts.

et répond à **des ambitions et enjeux plus larges** :

- > la réappropriation de races historiques du territoire
- > le maintien et la diversité de la génétique animale
- > une approche filière locale, de la vache au produit
- > une reconnaissance de la qualité et la spécificité des produits
- > u réseau d'acteurs convaincus et organisés
- > des projets nombreux de valorisation économique des productions (lait, viande, laine...)

Chaque race est soutenue par **des collectifs d'acteurs, organisés autour d'éleveurs convaincus et soutenus par les acteurs publics et parapublics**, dont le Syndicat mixte du Parc :

- > l'association « Tradition Salers » depuis 1991 : valorisation des pratiques traditionnelles (système de trait traditionnel : le veau amorce la traite)
- > l'Association de Sauvegarde de la race bovine Ferrandaise depuis 1977.
- > l'association « OS Races Ovines des Massifs »
- > l'Association pour le Renouveau de la Chèvre du Massif-Central
- > l'Association nationale du cheval de race Auvergne (ANCRA).

### La Ferrandaise

- > + de 3500 femelles dans 540 élevages,
- > 70% des exploitations en région Auvergne-Rhône-Alpes.
- > 130 adhérents à l'association de sauvegarde de la race Ferrandaise



### La Salers

- > 66 exploitants : 54 dans le Cantal et 12 dans le sud du Puy-de-Dôme
- > Vache valorisée à 2 fins : laits (2 900 vaches traites - 2 000 à 3 000 litres par vache et par an) et viande
- > Une trentaine d'élevages développent le système de production traditionnel Salers : environ 1600 vaches



### L'Aubrac

- > Race rustique et robuste
- > Plus de 260 000 vaches sur le territoire français (vaches Aubrac de plus de 3 ans), majoritairement dans le berceau d'origine (Aveyron, Cantal, Lozère),
- > Une race efficace pour la production de viande.
- > Une organisation autour de l'Organisme de sélection Race Aubrac
- > 2 signes de qualité : Bœuf fermier Label Rouge et Fleur d'Aubrac IGP



### La Rava

- > 35000 brebis, dont les deux tiers sont situés dans le Parc.
- > Une race rustique réputée pour son adaptation aux conditions climatiques du territoire et pour ses qualités maternelles
- > Des éleveurs garants du maintien du pastoralisme
- > 170 éleveurs et bergers.
- > 70% des brebis du Parc sont de race Rava



### La Chèvre du Massif central

- > Race rustique adaptée aux conditions d'élevage et au climat du territoire (Cézallier notamment)
- > L'Association pour le Renouveau de la Chèvre du Massif-Central créée en 1996 pour préserver la race locale
- > 1 245 animaux recensés dans le Massif central (- de 200 en 1996)
- > Production annuelle : 300 litres
- > Elevage orientée principalement vers la production de fromages, avec des troupeaux allant jusqu'à 80 animaux.



### Le Cheval d'Auvergne

- > Espèce polyvalente, rustique et docile
- > Adapté à la pratique de la randonnée équestre « cheval familial de loisirs par excellence », mais aussi l'entretien de sites naturels fragiles par traction animale.
- > 400 animaux





## Pastoralisme

Il intègre l'ensemble des activités d'élevage valorisant, par un pâturage extensif, des ressources naturelles spontanées (herbacées, arbustives et/ou arborées), pour assurer tout ou partie de l'alimentation de troupeaux de bovins, ovins, caprins et équins.

**Cette activité représente une place indéniable sur le territoire auvergnat.** Les espaces pastoraux constituent une ressource indispensable aux activités économiques liées aux élevages extensifs. Ce sont des espaces partagés qui génèrent aussi des aménités positives en termes de paysage, de gestion de l'eau, de biodiversité.

D'une superficie totale d'environ 100 000 hectares, les espaces pastoraux constituent ainsi des espaces remarquables au regard des enjeux de biodiversité, d'ouverture du paysage, de maintien de savoir-faire et de conservation et valorisation de races locales. Elles concourent en cela à son attractivité, notamment touristique.

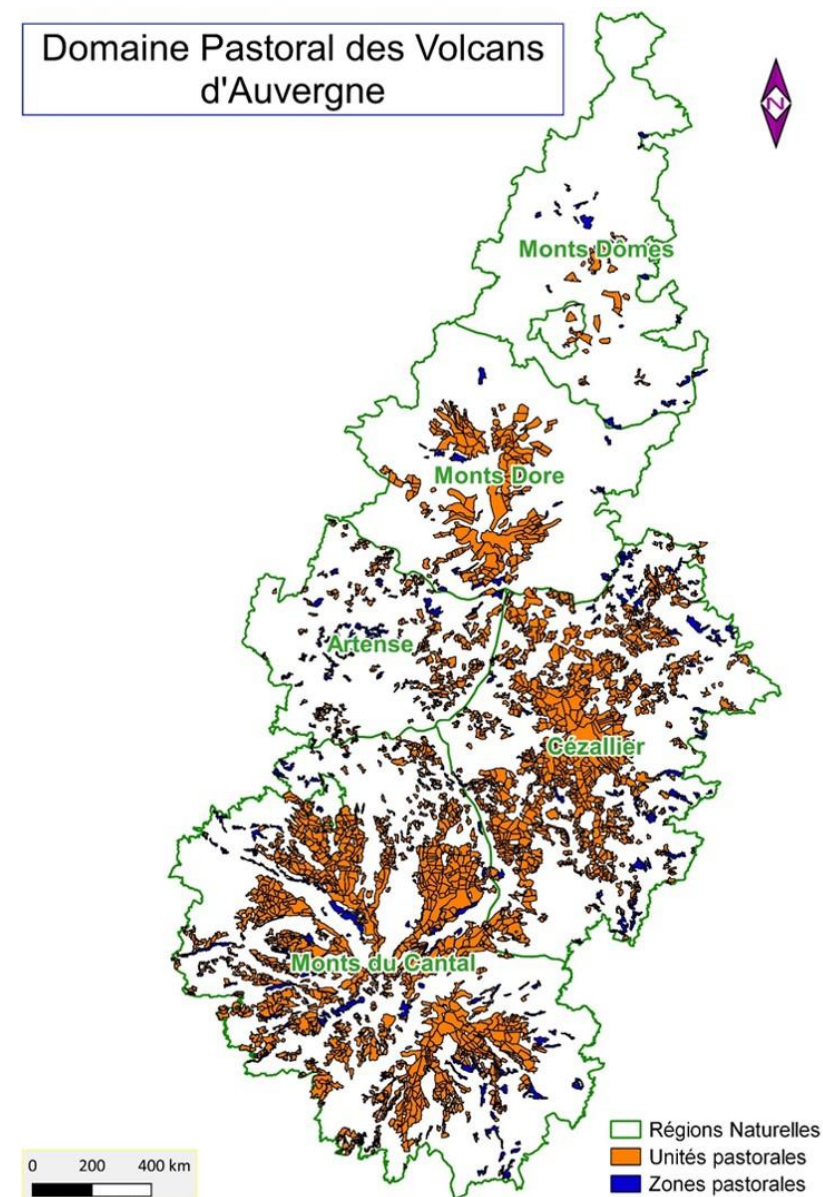
2 types de surfaces pastorales coexistent :

- > **les unités pastorales** à fonction spécialisée d'estive, communément appelées « estives », se caractérisent par l'accueil de troupeaux durant l'été
- > **les zones pastorales ou zones intermédiaires**, souvent plus basses en altitude, peuvent à l'inverse accueillir des animaux en fonction de la ressource fourragère sur les périodes printanière, estivale et automnale.

**La surface pastorale recensée est de 90 965 ha soit 23,4 % de la surface du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et 37,6% de la surface agricole utile** des 149 communes enquêtées. La surface pastorale recensée est composée à 91% d'unités pastorales à fonction spécialisée d'estive et à 8 % de zones pastorales. Ce sont environ **115 000 têtes de bétail** qui pâturent les espaces pastoraux des Volcans d'Auvergne.



## Domaine Pastoral des Volcans d'Auvergne



Source : Données PNRVA\_R.EYCHENNE\_Auvergne Estives\_2021

**Le Plan Pastoral Territorial 2022-2026 des Volcans d'Auvergne** est issu du dispositif de la Région Auvergne Rhône-Alpes qui accompagne le développement de l'élevage extensif sur un territoire. Élaboré par le Syndicat mixte du Parc, avec Auvergne estives comme partenaire, ce Plan Pastoral Territorial est le premier d'Auvergne et le plus important d'Auvergne Rhône-Alpes en termes de taille de territoire couvert et de moyens mobilisés.

Son objectif est de soutenir les activités pastorales collectives face aux défis à venir, avec un programme d'actions sur 5 ans.

Organisé autour de 5 axes stratégiques, le plan pastoral s'appuie sur **un budget total à allouer de 3,5 millions d'euros, incluant des aides régionales et des financements européens (FEADER).**

Les races disposant de signes d'origine et de qualité trouvent un écho certain chez les producteurs et les consommateurs.

D'autres, comme la chèvre du Massif central peinent à s'imposer au détriment de race plus productives.

La question économique apparaît alors au second plan, après des considérations autres, telles que le maintien d'une agriculture diversifiée et durable, la question écologique pour préserver la diversité des races et le soutien à une identité locale.

#### Axes stratégiques du Plan Pastoral Territorial des Volcans d'Auvergne

##### **Axe 1 : Construire et maintenir les projets pastoraux sur les Volcans d'Auvergne**

- 1.1 Structuration du foncier agricole dans le temps
- 1.2 Création des modes de gestions collectifs

##### **Axe 2 : Préserver et soutenir l'activité pastorale, production majeure du territoire**

- 2.1 Réalisation et amélioration des accès des surfaces pastorales
- 2.2 Amélioration et création de cabanes pastorales sur les surfaces pastorales
- 2.3 Optimisation et amélioration de la gestion de l'eau sur les surfaces pastorales
- 2.4 Faciliter l'optimisation des conditions de pâturage

##### **Axe 3 : Préserver et gérer les milieux naturels et pastoraux**

- 3.1 Diagnostiquer, gérer et suivre les dynamiques de milieux
- 3.2 Optimiser et gérer le pâturage sur des écosystèmes complexes

##### **Axe 4 : Multi-usage et communication du domaine pastoral : tourisme et patrimoine et pédagogie**

- 4.1 Diagnostic multiusage sur les espaces pastoraux (tourisme, environnement, gestion forestière et cynégétique)
- 4.2 Développer la sensibilisation, la communication et la médiation entre les usagers des espaces pastoraux

##### **Axe 5 : Animation globale du Plan Pastoral Territorial**



Signature du premier Plan pastoral territorial d'Auvergne par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et el Syndicat mixte du Parc, le 1er juin 2022

4.4.2 Transformation, diversification et labélisation

Les activités de transformation, de diversification de production et de distribution, mais aussi le recours à des Signes d’Identification de la Qualité et de l’Origine (SIQO) constituent des actions permettant d’accroître la valeur des exploitations et de sortir d’un modèle de production de matière première uniquement. Deux types de stratégie se complètent :

- > la diversification verticale : les activités de transformation permettent de créer de la valeur vers l’aval de la chaine de valeur en transformant les produits issus de l’élevage
- > la diversification horizontale : elle permet de diversifier l’activité en créant de la valeur via des activités complémentaires au cœur de métier : tourisme – hébergement par exemple.

Sur le territoire d’étude, 1132 exploitations s’inscrivant dans cette démarche.

- > Sans tenir compte de l’agriculture biologique, le nombre d’exploitations certifiées est cependant en baisse, cela restant cohérent avec la baisse globale du nombre d’exploitation.
- > Seuls, le Label Rouge et l’agriculture biologique sont en hausse, tout comme les activités de transformation et de diversification.
- > Enfin, la distribution en circuits courts gagne du terrain avec 497 exploitations (+38% entre 2010 et 2020).

| Valorisation économique des exploitations en 2020 et Evolution 2010-2020 | Nombre d’exploitations |             |
|--------------------------------------------------------------------------|------------------------|-------------|
|                                                                          | 2020                   | Δ 2010-2020 |
| NOMBRE TOTAL D’EXPLOITATIONS                                             | 2984                   | -16%        |
| Agriculture biologique                                                   | 207                    | +149%       |
| Autres signes officiels de qualité (yc vin et hors bio), dont            | 1132                   | -20%        |
| AOP                                                                      | 862                    | -35%        |
| IGP                                                                      | 99                     | -37%        |
| Label rouge                                                              | 310                    | +182%       |
| Activités de transformation (hors vinification à la ferme), dont         | 477                    | +31%        |
| Transformation de lait                                                   | 316                    | +3%         |
| Transformation ou découpe de viande                                      | 130                    | -           |
| Transformation de fruits et/ou légumes                                   | 17                     | -           |
| Activités de diversification, dont                                       | 275                    | +71%        |
| Travail à façon <sup>32</sup>                                            | 101                    | +226%       |
| Tourisme - hébergement - loisirs                                         | 94                     | -2%         |
| Énergie renouvelable (pour la vente)                                     | 64                     | +1180%      |
| Circuits courts (hors vin), dont                                         | 497                    | +38%        |
| Vente directe (hors vin)                                                 | 406                    | +37%        |

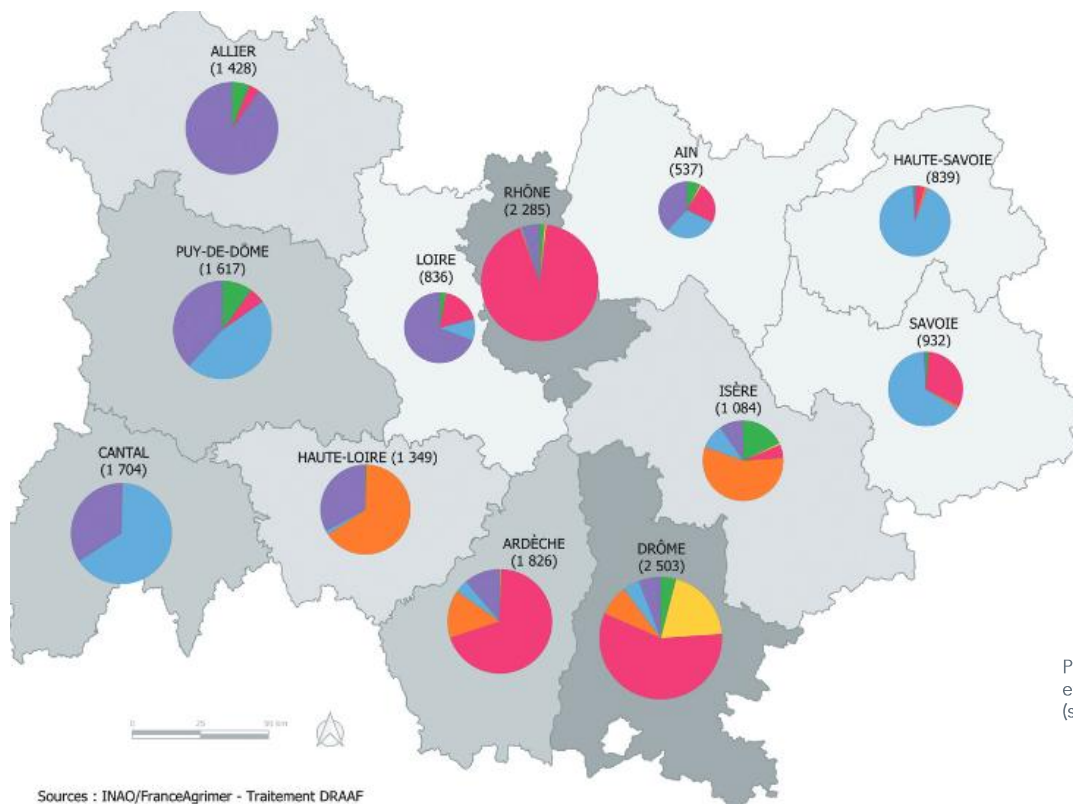
Chiffres clés du recensement agricole du Parc des Volcans d’Auvergne (DRAAF, Mars 2024)

<sup>32</sup> Transformations pour le compte d’une autre société.

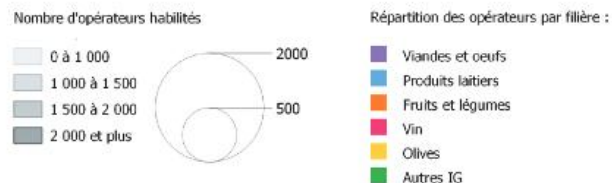


Les Signes d'identification de la qualité et de l'origine constituent un atout pour les productions locales et concernant, dans les Volcans d'Auvergne, les fromages et les viandes. Plusieurs sont répertoriés sur le territoire :

- > AOP Fromages : AOP Cantal, AOP Saint-Nectaire, AOP Fourme d'Ambert, AOP Bleu d'Auvergne, AOP Salers
- > Label Rouge : Salers et Aubrac
- > IGP : Fleur d'Aubrac, Volailles fermières d'Auvergne (également Bio).



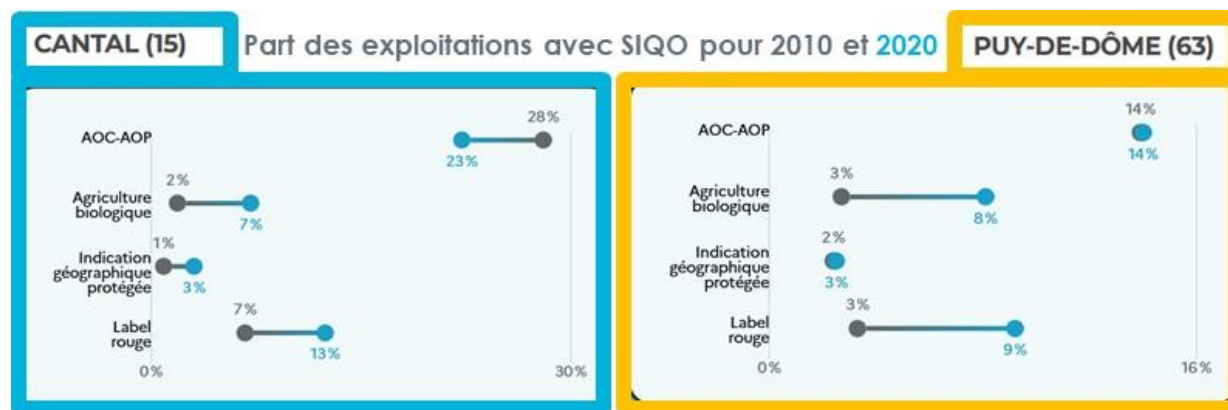
Sources : INAO/FranceAgrimer - Traitement DRAAF  
Fond carto. : IGN adminexpress 2021



Part des exploitations produisant sous AOC-AOP-IGP-LR en région AURA et répartition par type de produits dans l'ensemble des structures en 2020 (source Agreste, RA2020, INAO 2020)

Entre 2010 et 2020, la part des exploitations couvertes par un SIQO évolue différemment selon chacun de ces signes ce qui traduit une tendance différente entre les dynamiques observées sur les marchés du fromage et celles de la viande :

- > **le nombre d'exploitations sous l'appellation AOP tend à diminuer légèrement** ; en particulier, la baisse de la part des exploitations en AOP Fromage diminue à l'instar de l'ensemble du nombre d'exploitations agricoles, dans un contexte difficile pour les débouchés des produits laitiers.
- > **celui des exploitations concernées par un label rouge ou une IGP augmente légèrement.**  
La hausse des SIQO Label Rouge et IGP sur la viande répond à un besoin de différenciation sur les marchés dans un contexte de baisse générale de la consommation de viande. Les SIQO Label Rouge et IGP permettent de valoriser la qualité des productions et de sortir d'une concurrence par les prix.



#### 4.4.3 Filière Agri-Bio

Chiffres clés de la filière Bio

##### FRANCE



##### AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



##### CANTAL (15)



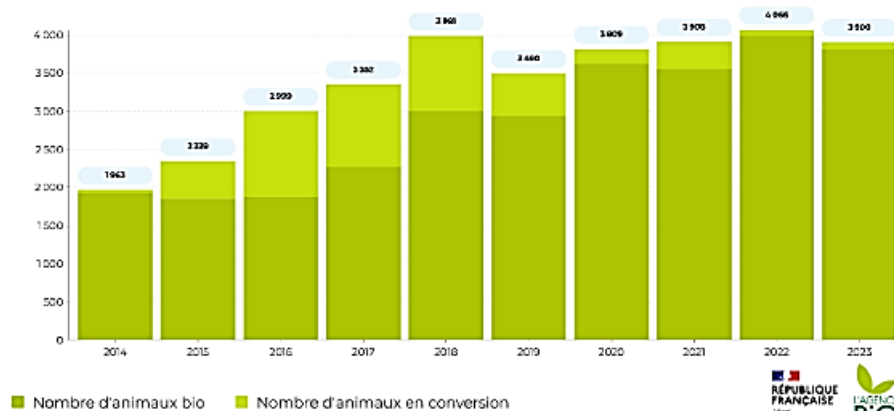
##### PUY-DE-DÔME (63)



## ➔ Dans le Puy-de-Dôme

### ÉVOLUTION DES CHEPTELS BIO OU EN CONVERSION

Puy-de-Dôme (63) - Vaches allaitantes



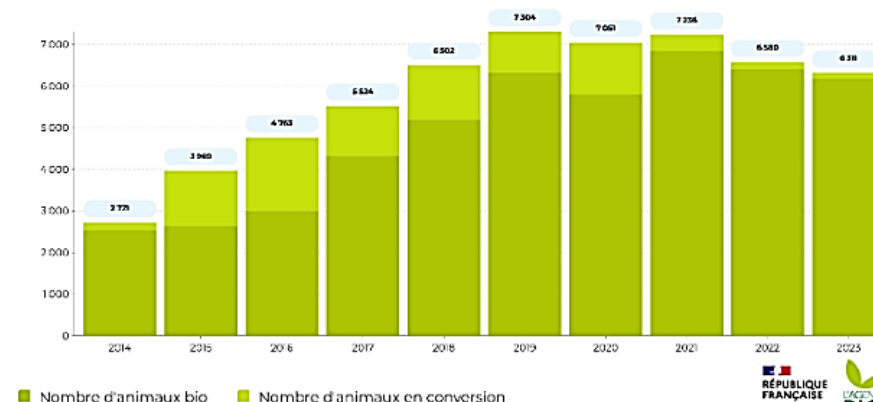
Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs



## ➔ Dans le Cantal

### ÉVOLUTION DES CHEPTELS BIO OU EN CONVERSION

Cantal (15) - Vaches allaitantes

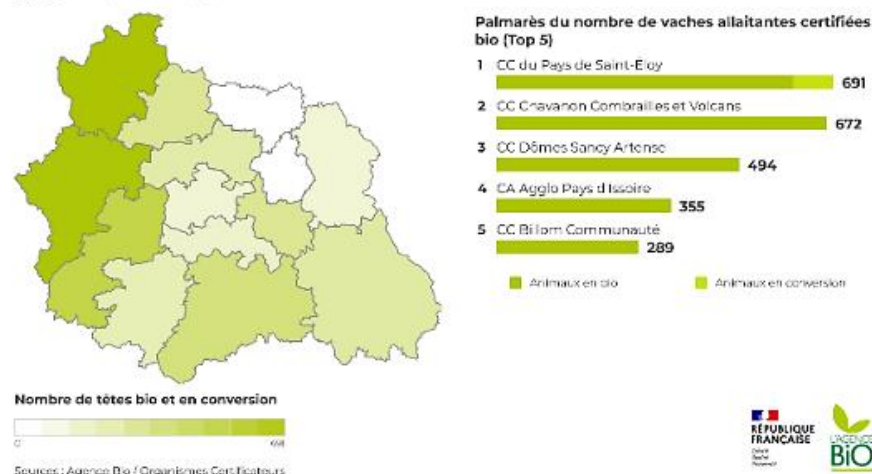


Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs



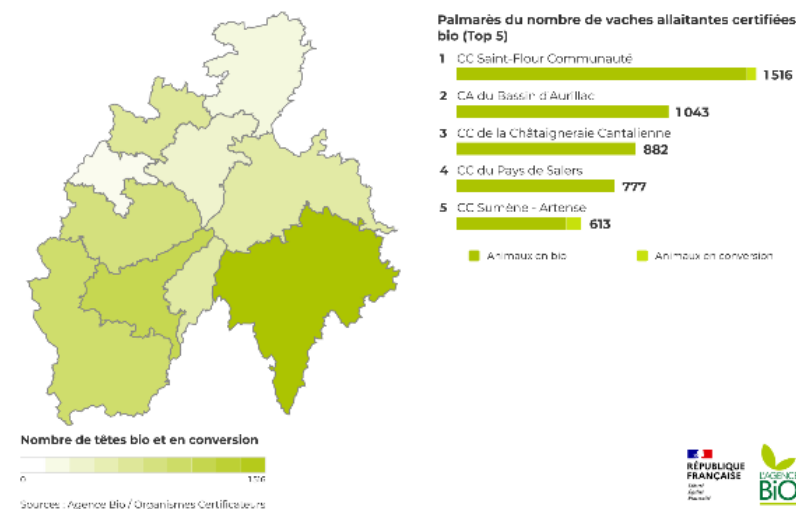
### RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES CHEPTELS BIO ET EN CONVERSION EN 2023

Puy-de-Dôme (63) - EPCI - Vaches allaitantes



### RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES CHEPTELS BIO ET EN CONVERSION EN 2023

Cantal (15) - EPCI - Vaches allaitantes

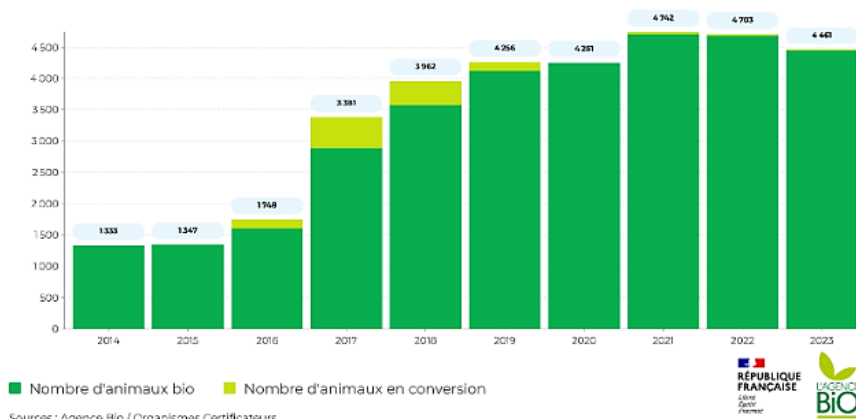






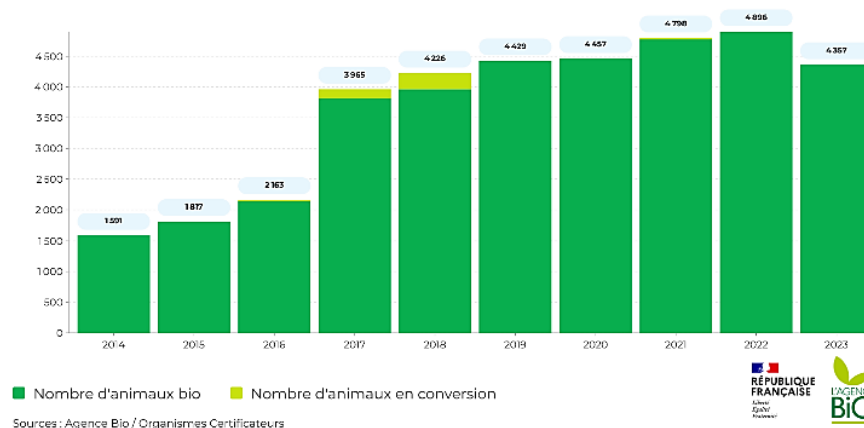
## ÉVOLUTION DES CHEPTELS BIO OU EN CONVERSION

Puy-de-Dôme (63) - Vaches laitières



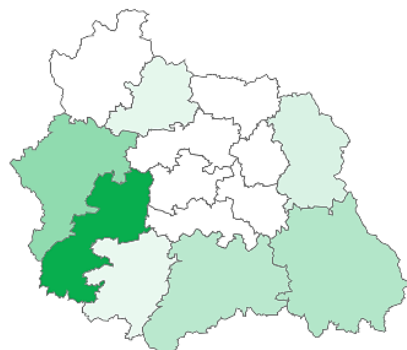
## ÉVOLUTION DES CHEPTELS BIO OU EN CONVERSION

Cantal (15) - Vaches laitières



## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES CHEPTELS BIO ET EN CONVERSION EN 2023

Puy-de-Dôme (63) - EPCI - Vaches laitières



### Palmarès du nombre de vaches laitières certifiées bio (Top 5)

- 1 CC Dômes Sancy Arlense 1 680
- 2 CC Chavanon Combrailles et Volcans 760
- 3 CC Ambert Livradois Foréz 513
- 4 CA Agglo Pays d'Issoire 467
- 5 CC Thiers Dore et Montagne 255

■ Animaux en bio ■ Animaux en conversion

Nombre de têtes bio et en conversion

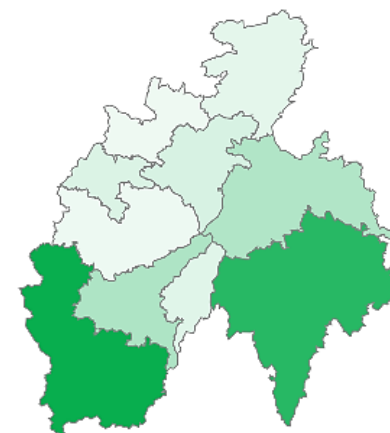


Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs



## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES CHEPTELS BIO ET EN CONVERSION EN 2023

Cantal (15) - EPCI - Vaches laitières



### Palmarès du nombre de vaches laitières certifiées bio (Top 5)

- 1 CC de la Châtaignerie Cantalienne 1 407
- 2 CC Saint-Flour Communauté 1 229
- 3 CA du Bassin d'Aurillac 462
- 4 CC Hautes Terres Communauté 448
- 5 CC du Pays Gendiane 227

■ Animaux en bio ■ Animaux en conversion

Nombre de têtes bio et en conversion

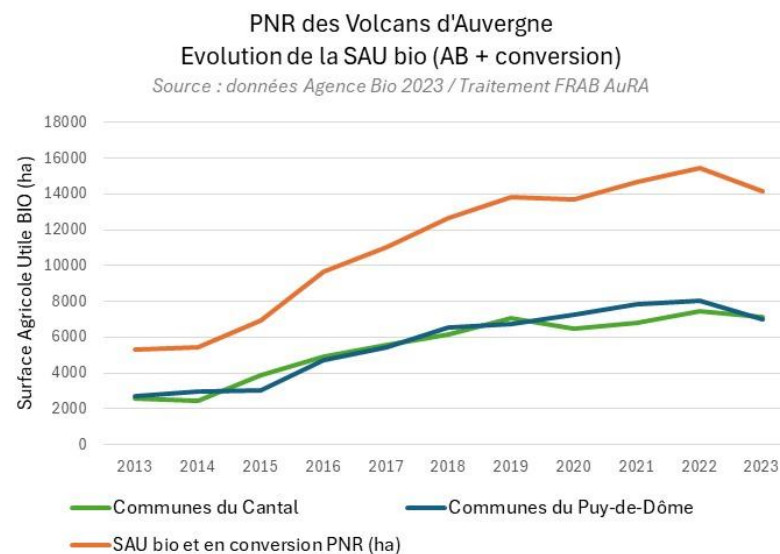
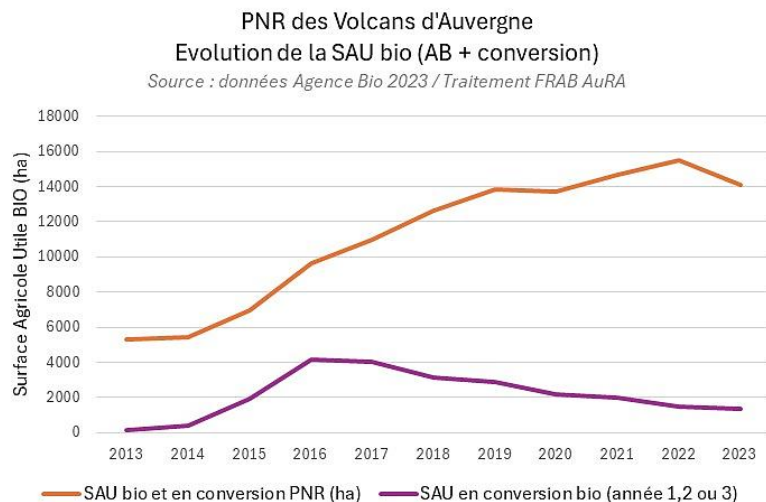


Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs



## Une hausse significative du nombre de fermes et des Surfaces Agricoles utiles Bio.

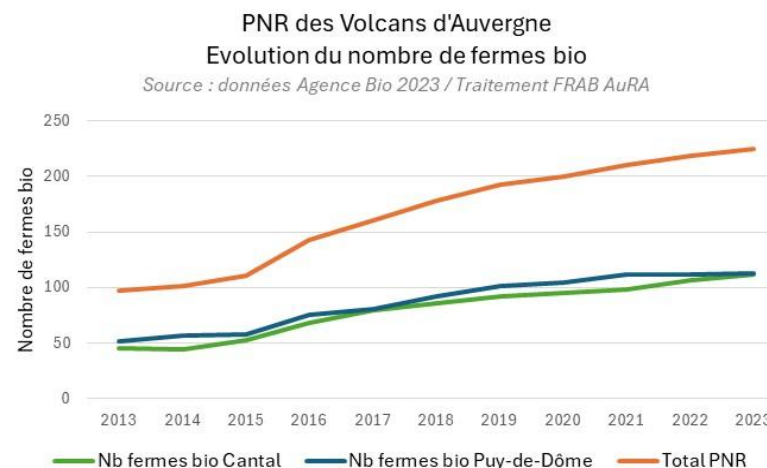
- > La Surface Agricole Utile (SAU) Bio a augmenté de manière significative entre 2013 et 2023 : +166% sur la période d'études.
- > La SAU en conversion Bio a augmenté jusqu'en 2016, mais décline depuis cette date.
- > La diminution des surfaces agricoles en conversion à l'agriculture biologique peut présager d'une augmentation plus faible de la SAU bio en 2024, voire de la poursuite de la diminution si de nombreux hectares sont décertifiés.
- > Par ailleurs, la dynamique et la répartition de la SAU Bio entre les deux départements membres du PNR des Volcans d'Auvergne sont similaires. Les tendances observées sont vraies pour l'ensemble du territoire.



## Une hausse significative du nombre de fermes bio des secteurs clés

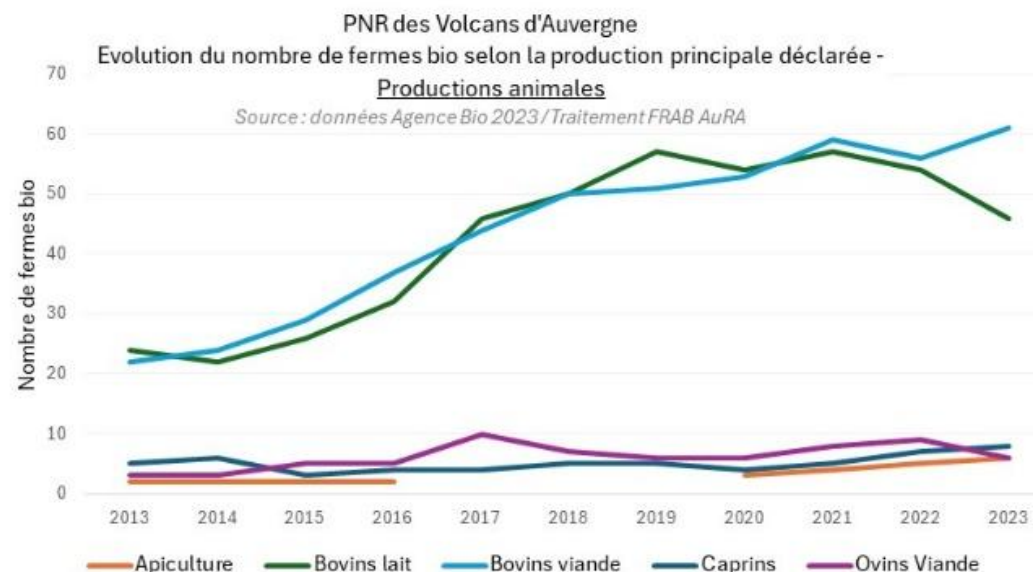
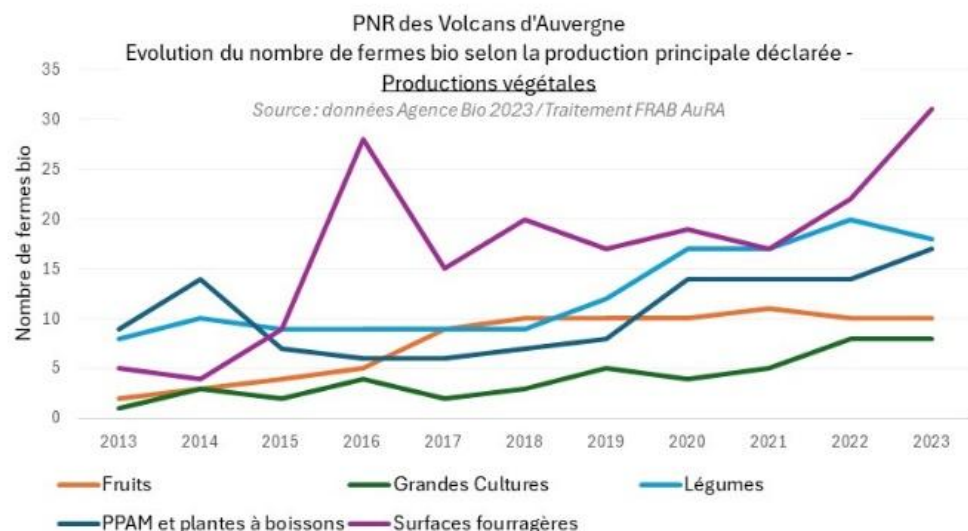
Le nombre de fermes Bio des activités agricoles principales du territoire, à savoir les productions animales Bovins Lait et Bovins viande, ont bénéficié d'une croissance significative entre 2013 et 2023 : +132%.

Par ailleurs, le nombre de fermes Bio dont la production principale sont les surfaces fourragères ont également augmenté de manière importante : de 5 à 30 fermes entre 2013 et 2023.



La production principale "surfaces fourragères" peut avoir plusieurs raisons d'être. Le pic en 2016 n'est donc pas à considérer mais néanmoins sur le global on observe une tendance à une augmentation du nombre de ferme avec cette production principale (15% en 2023), ce qui est à analyser plus en profondeur.

- > La ferme ne certifie pas encore ou plus son troupeau, mais uniquement ses surfaces fourragères.
- > Certaines productions (végétales ou animales) ne sont pas certifiées AB sur la ferme, expliquant l'importance prise par les surfaces fourragères sur la production (par ex une ferme qui produirait des fruits en conventionnel et du foin bio).
- > Les surfaces fourragères peuvent servir à la vente de foin, et être très importantes en surface



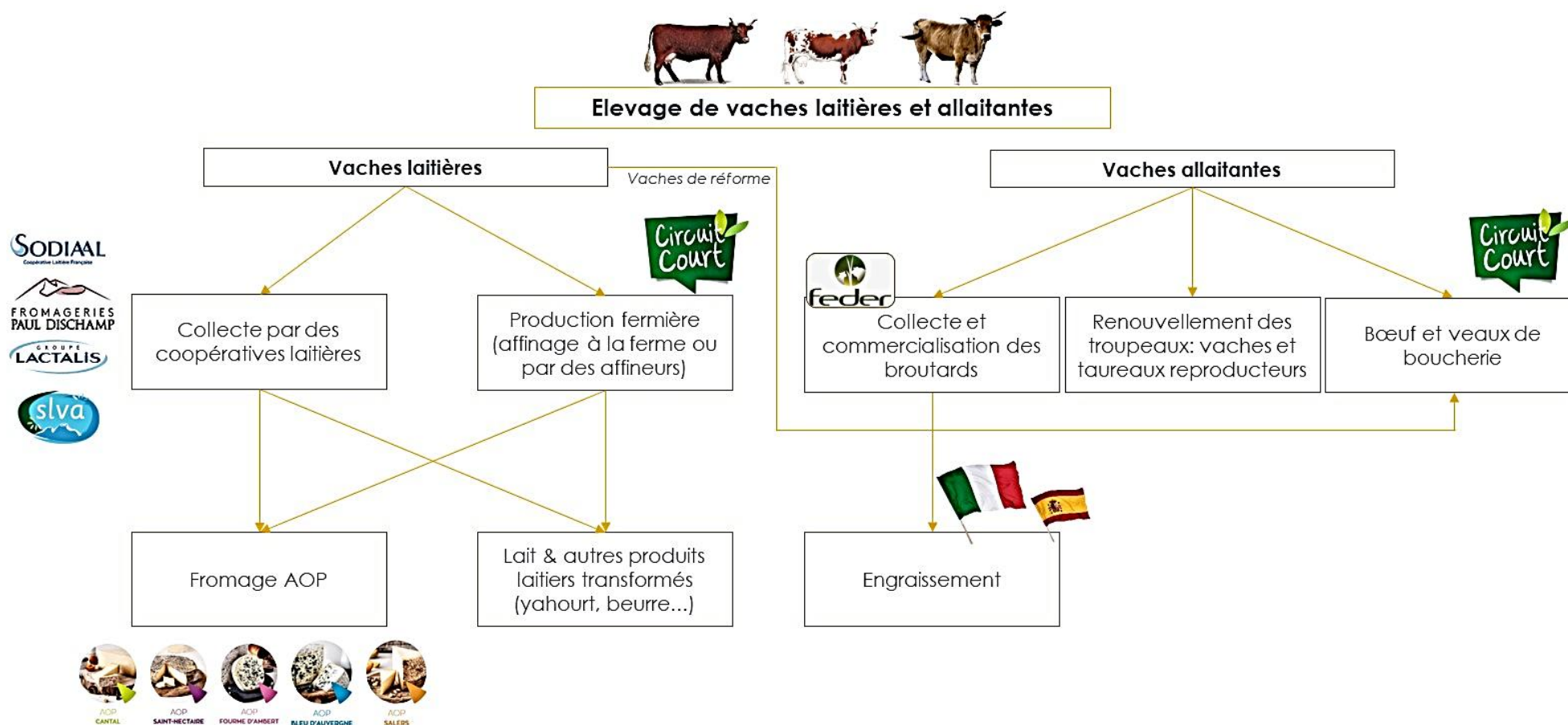


#### 4.4.4 Débouchés commerciaux de l'élevage de bovins

Les débouchés commerciaux des deux grandes filières bovines sont représentés de manière schématique ci-après :

- > le lait pour la production de fromage
- > la viande pour l'export de brouards.

Représentation schématique des principaux débouchés économiques des activités d'élevage de bovins



Ces deux derniers points sur les SIQO et les débouchés commerciaux sont plus largement traités par ailleurs sur la partie relative aux industries agro-alimentaires.

## 4.5 PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX

Afin de répondre aux attentes des consommateurs, les territoires se mobilisent pour créer des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)<sup>33</sup>. Leur préparation s'appuie sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, du besoin alimentaire du bassin de vie et identifiant les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire. Élaborés de manière concertée et volontaire, les PAT visent à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales pour répondre à des enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé. L'alimentation est alors un axe intégrateur et structurant de mise en cohérence des politiques sectorielles sur le territoire.

Acteurs des secteurs publics et privés se rassemblant pour définir un projet commun et le mettre en œuvre sur leur territoire, il s'agit le plus souvent :

- > d'identifier l'offre alimentaire disponible sur le territoire pour valoriser les ressources et savoir-faire existants.
- > de mettre en relation des professionnels de l'alimentation à une échelle locale et les accompagner dans le choix de leurs approvisionnements.
- > de permettre aux producteurs de trouver des débouchés en cas de situations exceptionnelles (surplus de productions).
- > d'accompagner et faciliter les initiatives locales : création de magasins de producteurs, plateformes de regroupement de l'offre et de distribution, création d'un atelier de transformation...

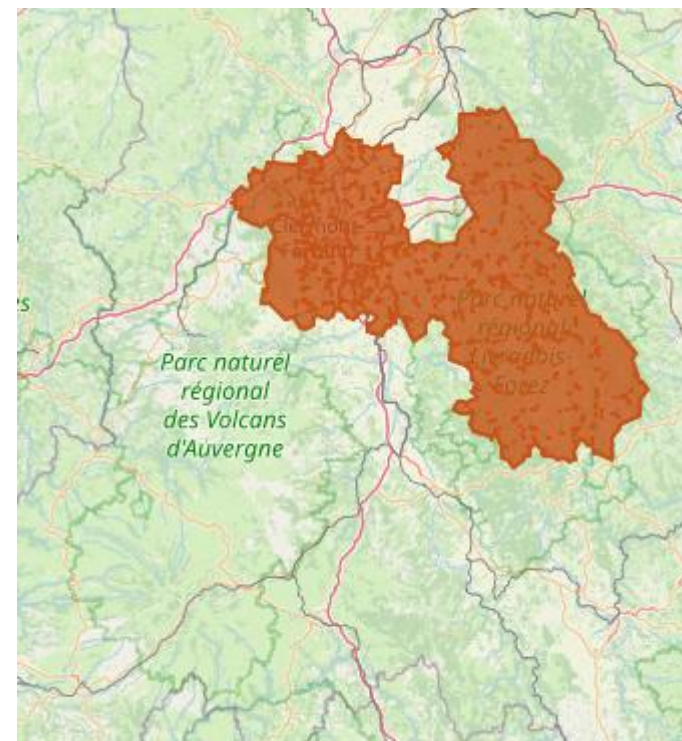
Sur le Parc des Volcans d'Auvergne, à l'échelle pertinente d'EPCI, **7 Projets Alimentaires Territoriaux** <sup>34</sup> ont été élaborés.

### PAT du Grand-Clermont et du Parc Livradois-Forez, labellisé de niveau 2 en 2021

**Porteurs de projets :** PETR du Grand Clermont, Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez.

#### **Objectifs :**

1. préserver et remobiliser les terres agricoles en surfaces et en qualité pour maintenir l'activité agricole locale
2. accompagner l'évolution des pratiques en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement et rémunératrice
3. renforcer et créer les filières pour favoriser l'autosuffisance alimentaire du territoire d'aujourd'hui et de demain
4. développer une culture du consommer sain, local et responsable
5. faciliter l'accès aux produits locaux
6. favoriser le développement d'une alimentation durable, saine et locale en restauration collective



<sup>33</sup> Source : Chambre d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes

<sup>34</sup> > Les PAT de niveau 1 désignent des initiatives émergentes visant à répondre aux objectifs fixés par la loi pour les PAT.

La reconnaissance de niveau 1 est attribuée pour une période de trois ans, non renouvelable. Les projets doivent ensuite s'engager dans une démarche de reconnaissance de niveau 2 pour pouvoir prolonger leur statut. Un PAT de niveau 1 peut, le cas échéant, demander la reconnaissance de niveau 2 avant la fin de cette période.

> Le niveau 2 correspond quant à lui à des projets de PAT dont le développement est suffisamment avancé pour permettre la mise en œuvre d'actions concrètes et systématiques, encadrées par une instance de gouvernance structurée et soutenues par des ressources humaines et financières adéquates. Cette reconnaissance de niveau 2 est attribuée pour une durée de cinq ans, renouvelable tant que les critères et prérequis sont respectés.

### Principales actions :

- > accompagnement de 8 communes volontaires à mobiliser du foncier en propriété publique pour installer des activités agricoles bio, de proximité et créatrices d'emploi
- > enquête et mise en lien commercial entre les producteurs locaux et les petits commerces de proximité
- > état des lieux du potentiel des outils de transformation agroalimentaires locaux
- > ateliers citoyens-consommateurs sur les légumes locaux distribués en GMS
- > Formation et sensibilisation des acteurs professionnels et élus aux enjeux de l'alimentation durable : rencontre « La transition alimentaire à l'échelle de ma Commune »
- > webinaires d'information et d'échanges sur la restauration collective durable dans le Puy-de-Dôme.

### PAT de l'Agglo Pays d'Issoire, labellisé de niveau 2 en 2021

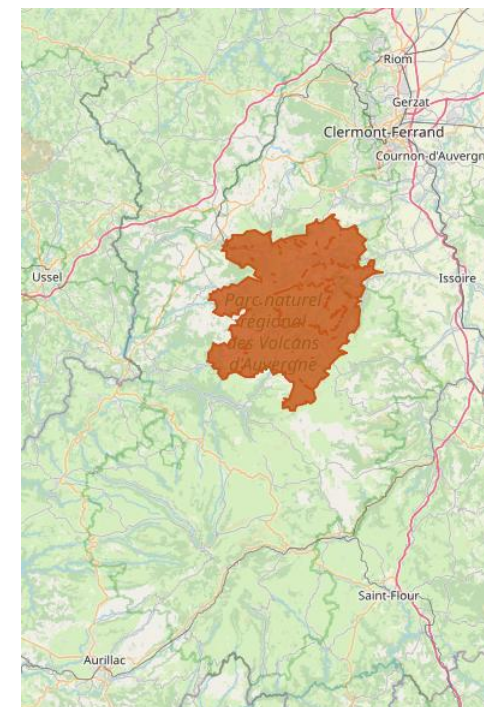
**Porteurs de projets :** Communauté d'agglomération Agglo Pays d'Issoire

### Objectifs :

1. pour une agriculture durable et respectueuse de l'environnement
2. pour des filières agricoles et alimentaires locales structurées et dynamiques
3. pour une alimentation locale, saine et accessible à tous
4. pour un engagement de tous dans une démarche transversale et partenariale.

### Principales actions :

- > favoriser les innovations, la conversion et l'évolution agricole
- > soutien d'initiatives de renforcement des circuits courts et d'accessibilité alimentaire
- > organisation d'une session de speed dating entre fournisseurs et acheteurs intégrée dans le cadre de la semaine de l'alimentation en entreprise
- > soutien des initiatives de renforcement des circuits courts et locaux pour favoriser l'accessibilité alimentaire
- > mobilisation des structures scolaires comme outil éducatif et levier de sensibilisation à l'alimentation durable
- > soutien du développement de l'agriculture biologique dans toutes les filières (installation, conversion)
- > amélioration de l'infiltration et de la collecte des eaux de pluie (ruissellements, toitures) pour pallier l'irrégularité des précipitations
- > lutte contre le gaspillage et revalorisation des déchets
- > planification du projet de cuisine centrale
- > création d'un agriparc sur Fontchomaz
- > articulation entre différents dispositifs de politiques publiques au sein du territoire (CLS, PLUI, PCAET, SCOT...)
- > reprenant la stratégie du PAT
- > organisation annuelle du Forum Local de l'Alimentation





## PAT des Hautes Terres, labellisé de niveau 1 en 2021

**Porteurs de projets :** Hautes Terres Communauté

### **Objectifs :**

1. soutenir et accompagner la valorisation et la diversification des productions locales
2. favoriser une alimentation de qualité, durable et locale pour tous
3. structurer, coordonner et mettre en œuvre la stratégie agricole et alimentaire du territoire

### **Principales actions :**

- > maintien de l'activité agricole à valeur patrimoniale du site des Palhàs et du verger d'Auzit
- > contribution à un plan d'action sur l'installation et la transmission d'activités agricoles et accompagner les porteurs de projet
- > accompagnement du collectif d'éleveurs "La Viande des Hautes Terres" à la structuration d'une filière viande bovine à hautes valeurs ajoutées, autonome et opérationnelle
- > accompagnement du pôle viande de Neussargues-Moissac dans son maintien et développement
- > diversification des systèmes agricoles par l'organisation de journées techniques et de sensibilisation à destination des agriculteurs
- > accompagnement de la structuration de filières de valorisation des productions végétales locales, notamment emblématiques du territoire
- > communication sur les producteurs en circuits-courts et locaux, conception et commercialisation des offres agritouristiques
- > approvisionnement en produits de qualité, durables et locaux lors des différents événements et temps collectifs organisés par Hautes Terres Communauté
- > élaboration d'animations de sensibilisation à l'agriculture durable et à une alimentation de qualité, durable et locale à destination des jeunes
- > sensibilisation des agents et élus de Hautes Terres Communauté à une alimentation de qualité, durable et locale
- > élaboration d'animations de sensibilisation à l'agriculture durable et à une alimentation de qualité, durable et locale à destination des EHPAD et du grand public
- > élaboration d'animations de sensibilisation à une alimentation de qualité, durable et locale adaptées aux publics en situation ou à risque de précarité alimentaire dans le cadre du Chantier d'insertion porté par Hautes Terres Communauté et en Maisons France Services
- > accompagnement des établissements de restauration à réduire leurs déchets alimentaires
- > valorisation des biodéchets par une facilitation de l'accès au compostage
- > facilitation de la structuration des fournisseurs et de réseaux d'échanges fournisseurs-acheteurs, pour un approvisionnement en produits de qualité, durables et locaux des établissements de restauration collective publics
- > extension des expérimentations de la restauration des établissements publics aux établissements commerciaux et aux prestataires touristiques
- > encouragement au maintien et au développement de pratiques alimentaires favorables à une alimentation de qualité, durable et locale
- > formation des élus communaux et des établissements de restauration collective concernés par les marchés publics à la commande publique
- > engagement des restaurations des ALSH de Hautes Terres Communauté vers une alimentation de qualité, durable et locale
- > expérimentation de solutions logistiques facilitant l'approvisionnement en produits de qualité, durables et locaux des établissements de restauration collective publics
- > mise en place d'une signalétique dans les estives pour promouvoir le pastoralisme, ses produits et favoriser la conciliation des usages de la montagne
- > pérennisation de l'usage agricole du foncier
- > animation d'une dynamique collective et active autour du PAAT



## PAT Saint-Flour Co, labellisé de niveau 1 en 2021

**Porteurs de projets :** Hautes Terres Communauté

### **Objectifs :**

1. un foncier agricole préservé avec une ambition de diversification des productions du territoire
2. une restauration collective ancrée dans son territoire, répondant aux enjeux de développement durable et accessible à tou(te)s
3. une alimentation accessible à tou(te)s et favorable à la santé
4. une logistique optimale, une transformation relocalisant la commercialisation en faveur des produits locaux, tout en favorisant l'économie locale
5. un patrimoine alimentaire valorisé, ancré dans un environnement préservé

### **Principales actions :**

- > organiser de journées diversification et de changement des pratiques à destination des producteurs du territoire
- > actions pour favoriser le renouvellement des générations agricoles et l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices
- > actions pour favoriser et promotion des productions d'excellence à fort ancrage territorial
- > mise en avant du patrimoine alimentaire en encourageant également le tourisme
- > mise en valeur du territoire et sensibilisation du grand public aux enjeux de l'alimentation par des actions culturelles
- > coordination et animation d'un parcours de formation à destination des scolaires
- > développement d'une stratégie de prévention « nutrition santé bien-être » en lien avec le Contrat Local de Santé
- > démarches pour assurer l'accès à une alimentation de qualité pour tou(te)s
- > accompagnement à la création d'un réseau « Restauration collective »
- > accompagnement des restaurations collectives dans l'atteinte des objectifs de la loi Egalim
- > étude de la faisabilité de création d'une chaîne de nettoyage des contenants alimentaires.



## PAT du Bassin d'Aurillac, labellisé de niveau 1 en 2023

**Porteurs de projets :** Communauté d'agglomération du Payas d'Aurillac

### **Objectifs :**

- > accompagner la transition alimentaire en restauration collective
- > promouvoir et structurer un système alimentaire durable du champ à l'assiette
- > accompagner l'alimentation de chacun vers le local et la qualité
- > consolider, animer et valoriser la dynamique collective entre acteurs de l'alimentation durable

### **Principales actions :**

- > accompagnement de la contractualisation entre acheteurs et fournisseurs
- > organisations de la rencontre acheteurs - fournisseurs de la restauration hors domicile
- > création d'un lieu de test pour de futurs maraîchers et/ou arboriculteurs
- > accompagnement du développement de jardins potagers collectifs comme lieux de production, de lien social et d'éducation
- > accompagnement du développement d'une offre alimentaire locale, de qualité, de proximité, équitable et qui favorise les circuits-courts sur l'ensemble du territoire
- > accompagnement du développement de filières territorialisées durables
- > facilitation de la création d'une plateforme de produits bios locaux en adéquation avec la demande
- > valorisation des événements qui contribuent à sensibiliser le grand public aux valeurs du PAT
- > réflexion sur la valorisation des producteurs et restaurateurs engagés dans les circuits-courts de proximité
- > construction d'une offre d'éducation des jeunes mangeurs en crèches et écoles primaires
- > développement de jardins potagers dans les écoles ou à proximité
- > actions éducatives en direction des familles et dans une visée intergénérationnelle
- > promotion de la diffusion des techniques de productions végétales
- > développement d'un dispositif de glanage solidaire sur l'ensemble du territoire
- > démarche pour faire émerger et accompagner une action innovante qui favorise le bien manger pour tous les jeunes et étudiants
- > valorisation systématique des aliments produits, cuisinés et non consommés
- > élaboration d'un guide en faveur des achats et préparations de produits locaux, frais, de saison
- > accompagnement de la stratégie de maîtrise foncière agricole et la gestion durable des terrains acquis sur les périmètres de captage
- > suivi des pratiques et des achats des établissements de restauration collective des crèches et écoles primaires
- > construction de la stratégie la mieux adaptée à l'accompagnement au changement de pratiques sur les zones à enjeux et la mettre en œuvre
- > conception et coordonnassions d'un programme d'animations et d'accueil tout public autour des produits et des savoir-faire locaux et de qualité
- > accompagnement d'établissements pilotes de restauration hors domicile dans leur approvisionnement en produits locaux et de qualité
- > déploiement d'un programme d'accompagnement des établissements de restauration collective des crèches et écoles primaires
- > création d'un observatoire des achats et des pratiques en restauration collective et animer un réseau des acteurs de la restauration collective durable
- > levée des freins à l'accès au foncier par les candidats à l'installation agricole en productions déficitaires et éligibles à EGAlim
- > mise en place d'un outil participatif d'informations et de mise en réseau à destination des acteurs engagés dans le PAT
- > animation de la mise en œuvre, le dialogue territorial, la gouvernance et conduire l'évaluation du PAT
- > communication auprès du grand public sur les actions et en assurer la valorisation





## PAT des Combrailles, labellisé de niveau 2 en 2024

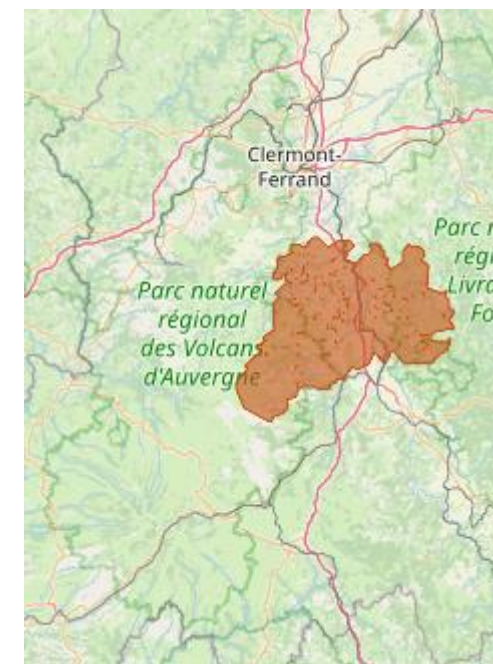
**Porteurs de projets :** Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles

### **Objectifs :**

1. les habitants et les acteurs du territoire connaissent et s'approvisionnent auprès des producteurs locaux et en sont fiers
2. une production agricole de qualité et diversifiée bien ancrée sur son territoire
3. Tous les habitants des Combrailles peuvent accéder et choisir de manière éclairée une alimentation de qualité et respectueuse de l'environnement
4. un Projet Alimentaire en cohérence avec les autres politiques publiques locales
5. un Projet Alimentaire en mouvement avec son territoire !

### **Principales actions :**

- > Création d'un environnement favorable à l'installation et au maintien de l'agriculture sur le territoire
- > valorisation des produits durables et locaux auprès des structures d'accueil du tourisme, restaurateurs et métiers de bouche : Grande Tablées des Combrailles
- > promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs
- > Formation et sensibilisation des acteurs professionnels et élus aux enjeux de l'alimentation durable : rencontre « La transition alimentaire à l'échelle de ma Commune »
- > à destination de la jeunesse : traiter des enjeux liés à l'alimentation par le Projet Culturel de Territoire
- > à destination des familles (grand public - tous consommateurs) : Forum Alimentaire des Combrailles, conférence « Alimentation, santé, quels liens ? »
- > réalisation d'une thèse opérationnelle sur la sécurité alimentaire et la santé
- > identification de référents sociaux sur l'ensemble du territoire
- > développement de supports d'informations sur les denrées proposées par les associations d'aides alimentaire
- > animation d'un groupe technique thématique sur la précarité alimentaire
- > accompagnement individuel d'établissements de restauration collective volontaires
- > développement de solutions logistiques favorisant les circuits de proximité
- > sensibilisation des collectivités du territoire sur les leviers existants pour favoriser l'installation.



## PAT du Massif du Sancy, labellisé de niveau 2 en 2024

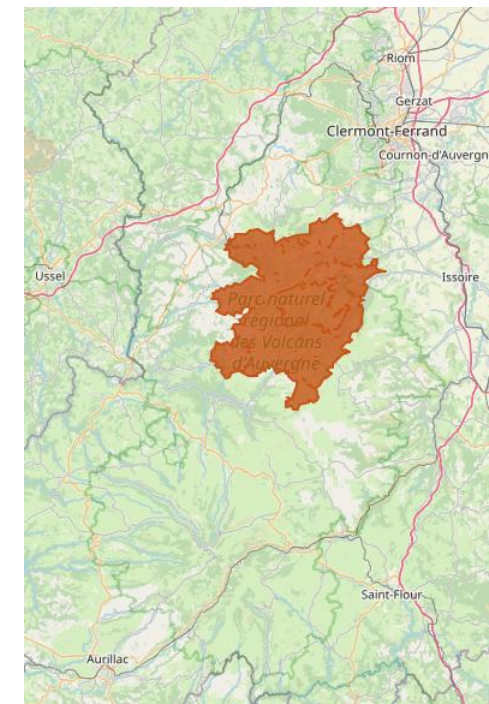
**Porteurs de projets :** Communauté de Communes du Massif du Sancy

### **Objectifs :**

1. Améliorer l'approvisionnement du territoire en produits plus durables et locaux que ce soit dans la restauration collective, commerciale ou au niveau de la distribution de proximité
2. Sensibiliser la population et notamment les plus jeunes à une alimentation durable et aux enjeux de préservation de la biodiversité
3. Favoriser un accès à une alimentation plus durable et locale pour tous en partenariat avec les acteurs locaux de l'aide alimentaire
4. Faciliter la transmission des exploitations agricoles et l'installation de nouveaux producteurs dans un but, entre autres, de diversification des productions agricoles du territoire / identifier des possibilités de création de nouvelles filières territorialisées
5. Favoriser et soutenir les efforts en matière d'excellence environnementale dans les domaines agricole (réduction des intrants...), de la gestion de l'eau et des déchets alimentaires en partenariat avec les acteurs de ces trois domaines.

### **Principales actions :**

- > animation d'une cellule foncière
- > guide des producteurs en circuit court du Massif du Sancy
- > projet "Restaurateurs privés et Alimentation Durable"
- > parcours pédagogique "GoûtOdébat"
- > création et coordination d'une offre locale d'animations pédagogiques sur l'alimentation durable à destination des établissements scolaires et centres de loisirs
- > atelier cuisine sur l'alimentation des tout-petits
- > atelier cuisine pour le grand public
- > projet Fruitiers en moyenne montagne
- > projet de jardin collectif
- > guide anti-gaspi solidaire à destination des restaurateurs et commerces alimentaires du territoire
- > étude d'opportunité et de faisabilité d'une ou de plusieurs cuisines centrales sur le territoire du Massif du Sancy.



## 4.6 ANALYSE AFOM RELATIVE A L'AGRICULTURE

**Synthèse** : l'activité agricole est la première économie du territoire, avec 3 000 exploitations agricoles et 230 000 hectares de surface agricole utile (SAU), dont 95 % occupés par de la prairie permanente côté Puy-de-Dôme et 2101 exploitations agricoles qui ont au moins une parcelle déclarée à la PAC comprise dans la partie cantalienne du Parc.

Les caractéristiques présentes dans les sols du Parc des Volcans d'Auvergne fournissent naturellement un herbage à forte biodiversité, qui contribue à la qualité organoleptique des produits issus des exploitations (fromages et viandes). Ceci explique la présence de 5 AOP fromagères au cœur du Parc (Bleu d'Auvergne, Cantal, Fourme d'Ambert, St Nectaire et Salers) et des labels rouges bœufs fermiers (Salers et Aubrac).

Néanmoins, comme sur l'ensemble du territoire national, le nombre d'agriculteurs s'érode. Outre l'impact économique, d'autres incidences sont à pressentir, telles que la diminution d'offre alimentaire de proximité et le risque d'enrichissement d'espaces ouverts herbacés.

### ATOUTS

- + **Une dynamique d'emploi positive depuis 2017** avec une hausse d'emplois dans les secteurs clés
- + Un secteur agricole clé : **l'élevage de vaches laitières et allaitantes**
- + **Des acteurs organisés** par race bovine, par fromage, par AOP, par territoire..., **en réseau** : des liens étroits entre les acteurs
- + **5 AOP Fromages – 2 Label Rouge – 1 IGP Viande**

### FAIBLESSES

- **Une agriculture très spécialisée**, dans l'élevage allaitant et laitier. Très peu d'activités agricoles, hors élevage (lié à la typologie des paysages)
- **La baisse du nombre d'exploitations et hausse de la SAU moyenne**
- **Une perte d'emploi significative en agriculture**, toutefois cohérente avec les observations nationales
- **Une valeur ajoutée faible et en grande partie « exportée » hors territoire**
- **Des revenus qui restent faibles pour les exploitants**

### OPPORTUNITES

- + **Les stratégies alimentaires locales autour des PAT** pour une agriculture et une alimentation locale
- + **Une dynamique pour une alimentation de qualité, saine et de proximité.**
- + **Le développement de circuits courts à une échelle élargie « plaine – montagne »**
- + **Des jeunes exploitants motivés**, engagés dans un renouveau des pratiques agricoles.
- + **Les SIQO** gage de qualité et de l'origine des productions.
- + **Le soutien à des races rustiques historique du territoire** : la valorisation d'une identité et d'une spécificité locale
- + **Les transitions agro-écologiques** pour une agriculture respectueuse de l'environnement et viable économiquement ;

### MENACES

- **Une dépendance à une filière agricole clé** : l'élevage de vaches laitières et allaitantes. Des risques élevés en cas de maladies sur une espèce.
- Des problématiques environnementales de plus en plus prégnantes. **Une opposition sur les usages de l'eau**
- **Des modèles économiques en circuits courts plus risqués.** Des produits souvent plus onéreux, dépendant d'un niveau de revenus plus élevés des ménages.
- **Un vieillissement des exploitants agricoles.**



## 5 FOCUS SECTEUR DE L'AGRO-ALIMENTAIRE

Le secteur « Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac » qui regroupe les activités agro-alimentaires compte 2 349 emplois (Insee, RP 2021). Le secteur est 3,6 fois plus important sur le territoire qu'ailleurs en France. 4624 établissements sont enregistrés dans ce secteur (Insee, SIRENE 2024).

### 5.1 FABRICATION DE DENREES ALIMENTAIRES ET DE BOISSONS

Le secteur de la « Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac » a perdu 134 emplois entre 2013 et 2021, soit une baisse de 5,4%.

Cette baisse s'explique par l'effet négatif du contexte local qui a été favorable sur la période d'étude avec une décroissance de l'emploi dans le secteur agro-alimentaire.

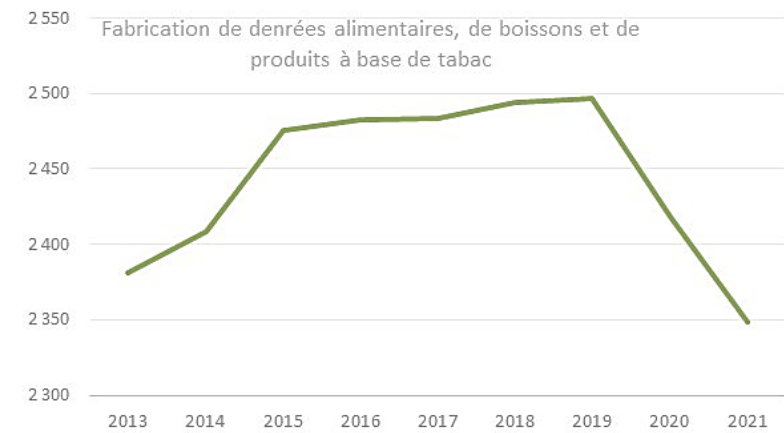
Alors que le secteur connaît une croissance de l'emploi de +4% en France sur la période d'étude.

|                                     |                |       |
|-------------------------------------|----------------|-------|
| Nombre d'emplois en 2021 (Insee RP) | 2 349          |       |
| Indice de spécificité               | 3,6            |       |
| Variation de l'emploi 2013-2021     | -134           | -5,4% |
| Effet macroéconomique               | Positif : +108 | 31%   |
| Effet sectoriel                     | Négatif : -6   | 2%    |
| Effet local                         | Négatif : -237 | 68%   |

Les chiffres clés du secteur CA : Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (Insee RP 2021 A38)

Ce secteur agro-alimentaire a connu deux périodes distinctes entre 2013 et 2021 :

- > une période de hausse de l'emploi jusqu'en 2019 (2497 emplois)
- > une baisse importante depuis 2019 (2349 emplois, 148 emplois entre 2019 et 2021).



5.2 INDUSTRIES ALIMENTAIRES

L’analyse des données FLORES en A88 sur le territoire, entre 2017 et 2021, met en exergue deux trajectoires opposées entre deux sous-secteurs, alors que dans le même temps, ces deux secteurs sont en hausse à l’échelle nationale :

- > une hausse des industries alimentaires (+3%)
- > une baisse de la fabrication de boissons (-10%).

Chiffres clés des secteurs clés de l’agro-alimentaire (Insee Flores 2021 A88)

|                         | Emploi 2021 | Δ PNRVA 2017-2021 |      | Δ France |
|-------------------------|-------------|-------------------|------|----------|
| Industries alimentaires | 1322        | +41               | +3%  | +7%      |
| Fabrication de boissons | 982         | -116              | -10% | +9%      |

Sont présents sur le territoire 18 secteurs sur 45 de la nomenclature fine en 732 secteurs des industries alimentaires et de la fabrication de boisson.

Une analyse fine en 732 secteurs (données Acoiss 2013-2018-2023) souligne le rôle clé de 3 secteurs :

- > la fabrication de fromages (483 emplois en 2023), 31 fois supérieur qu’en France, mais un secteur qui a perdu des emplois entre 2013 et 2023
- > l’industrie des eaux de table (901 emplois en 2023), 174 fois plus présents sur le territoire qu’en France, un secteur qui a gagné des emplois
- > les boulangeries et pâtisseries (347 emplois en 2023).

Secteurs clés de l’agro-alimentaire (Urssaf Acoiss 2023 A732)

|                                                          | Emploi 2023 | Δ PNRVA 2013-2023 |      | Δ France | Indice de spécificité | Classe Secteurs clés |
|----------------------------------------------------------|-------------|-------------------|------|----------|-----------------------|----------------------|
| Industrie des eaux de table                              | 901         | -47               | -5%  | -7%      | 174.4                 | 4-4                  |
| Fabrication de fromage                                   | 483         | +39               | +9%  | 3%       | 31.4                  | 4-4                  |
| Boulangerie et boulangerie-pâtisserie                    | 308         | +88               | +40% | 32%      | 2.3                   | 4-1                  |
| Meunerie                                                 | 11          | -1                | -8%  | 2%       | 2.6                   | 0-1                  |
| Fabrication d'aliments pour animaux de ferme             | 63          | +4                | +7%  | 0%       | 11.1                  | 2-3                  |
| Transformation et conservation de la viande de boucherie | 58          | +9                | +18% | 3%       | 2.0                   | 2-1                  |
| Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.        | 18          | -12               | -40% | 30%      | 1.4                   | 0-1                  |
| Pâtisserie                                               | 39          | +12               | +44% | 19%      | 2.9                   | 1-1                  |
| Fabrication de bière                                     | 18          | +18               | 0%   | 135%     | 3.4                   | 0-1                  |
| Charcuterie                                              | 22          | -12               | -35% | -23%     | 3.0                   | 1-1                  |

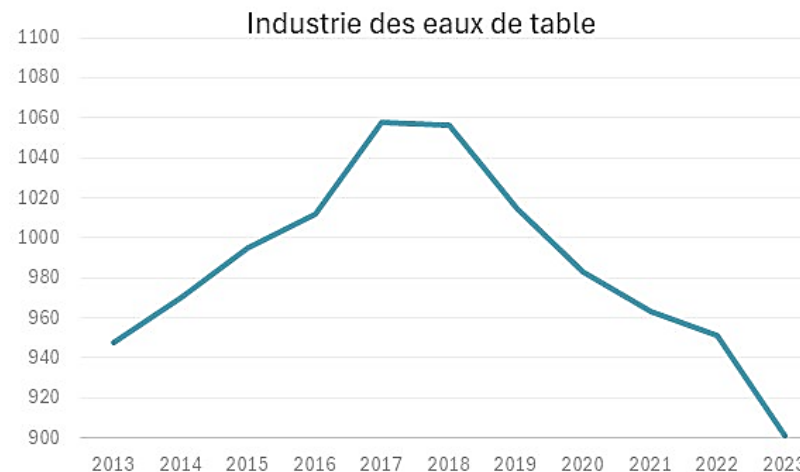
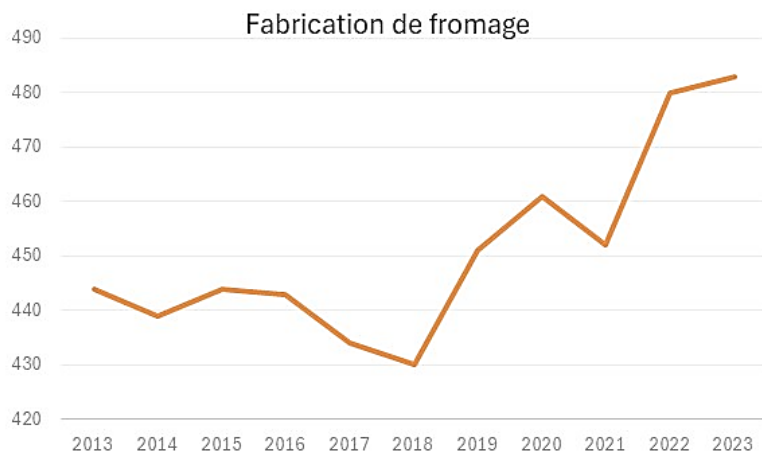
Plusieurs secteurs comptent entre 10 et 70 emplois :

- > transformation et conservation de la viande de boucherie (58 emplois en 2023)
- > charcuterie (22 emplois)
- > meunerie (11 emplois)
- > fabrication d'autres produits alimentaires (18 emplois)
- > fabrication d'aliments pour animaux de ferme (63 emplois)
- > fabrication de bière (18 emplois).

Deux secteurs liés à l’élevage se démarquent également :

- > la fabrication d’aliments pour animaux de ferme
- > la transformation et la conservation de la viande de boucherie.

Les deux secteurs clés connaissent des trajectoires très différentes :



Evolution de l'emploi salarié privé des 2 secteurs clés du Parc des Volcans d'Auvergne (Urssaf Acooss 2013-2023)

### 5.3 FILIERE LAIT ET AOP FROMAGERES

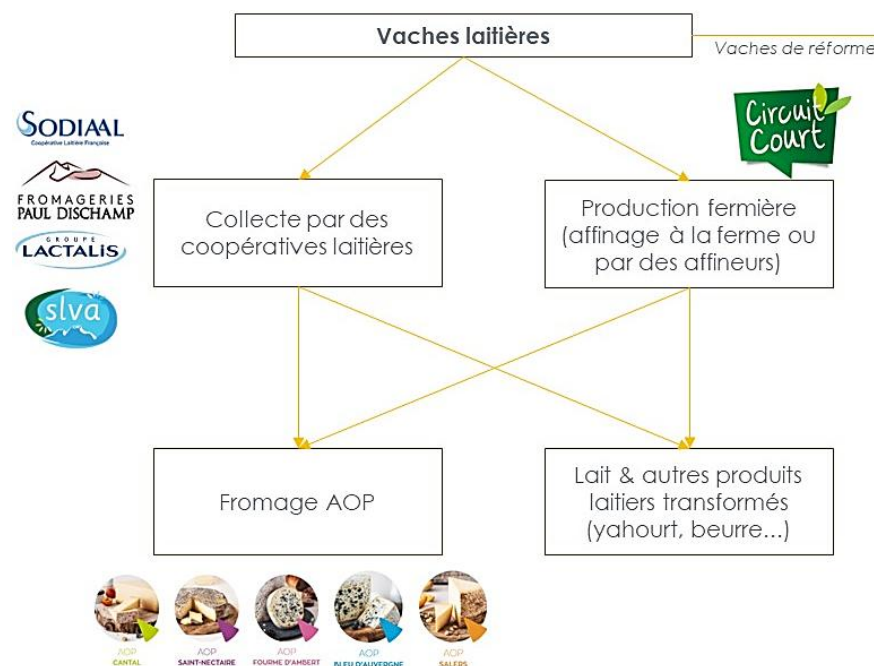
La fabrication de fromages constitue très largement le premier débouché commercial des produits laitiers sur le territoire.

La filière est organisée et structurée autour des 5 Appellation d'Origine Protégées : **AOP Saint-Nectaire**, **AOP Cantal**, **AOP Fourme d'Ambert**, **AOP Bleu d'Auvergne** et **AOP Salers**.

Les producteurs de fromages peuvent être divisés en deux groupes :

- > les producteurs fermiers qui produisent le fromage à la ferme (avec un affinage à la ferme ou par un affineur spécialisé)
- > les producteurs industriels qui collectent le lait des fermes sous AOP.

La première activité est le plus souvent complémentaire à la seconde ; elle vient valoriser une production locale, avec des ventes à la ferme ou en circuits courts, qui ne suffisent cependant pas sur un plan économique.





Le nombre d’opérateurs habilités à produire des fromages AOP a baissé de manière significative (chiffre divisé par 2) :

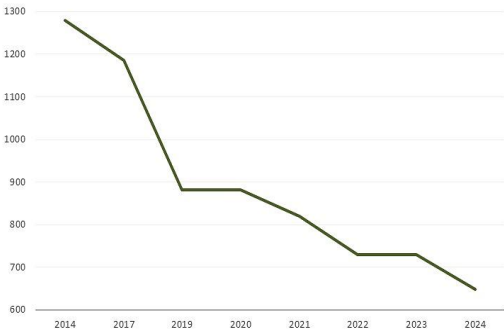
- > 1300 opérateurs en 2014
- > environ 650 en 2024.

43 établissements sont recensés sous les activités de fabrication de fromage et de fabrication d’autres produits laitiers.

Les principaux établissements sont :

- > la société fromagère de Riom, qui appartient au groupe LACTALIS
- > la nouvelle laiterie de la montagne à Saint-Nectaire, qui appartient à l’important groupe familial auvergnat DISCHAMP
- > la société laitière des volcans d’auvergne, filiale de la coopérative laitière TERRA LACTA
- > les fromageries Occitanes, filiale de la coopérative SODIAAL

Nombre d’opérateurs habilités ayant une activité « Producteur de Lait, Transformateur de Lait, Transformateur fermier ou Transformateur Fermier Affineur » sur les produits AOP Bleu d’Auvergne, Cantal, Fourme d’Ambert, Saint Nectaire et Salers



Source : OT SIQO

Ce rattachement offre des débouchés importants aux produits locaux, ainsi qu’une puissance commerciale stratégique.

Etablissements de + de 6 salariés du secteur de la Fabrication de fromages et autres produits laitiers (PNRVA Insee SIRENE, Septembre 2024)

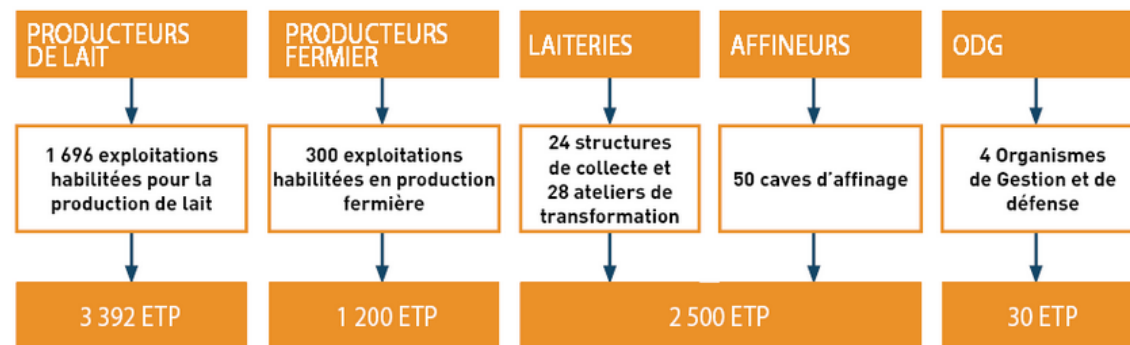
| Établissement                           | Secteur d’activité, A732                         | Tranche d’effectifs salariés | Commune                       | Région naturelle |
|-----------------------------------------|--------------------------------------------------|------------------------------|-------------------------------|------------------|
| SOCIETE DISCHAMP                        | Fabrication de fromage                           | Plus de 200                  | Sayat (63)                    | Monts Dômes      |
| SOCIETE FROMAGERE DE RIOM               | Fabrication de fromage                           | 100 à 199                    | Riom-ès-Montagnes (15)        | Monts du Cantal  |
| STE NELLE LAITERIE DE LA MONTAGNE       | Fabrication de fromage                           | 100 à 199                    | Saint-Nectaire (63)           | Monts Dore       |
| SOCIETE LAITIERE DES VOLCANS D'AUVERGNE | Fabrication de lait liquide et de produits frais | 100 à 199                    | Saint-Genès-Champanelle (63)  | Monts Dômes      |
| LES FROMAGERIES OCCITANES               | Fabrication de fromage                           | 50 à 99                      | Lanobre (15)                  | Artense          |
| MARCEL CHARRADE ET COMPAGNIE            | Fabrication de fromage                           | 20 à 49                      | Neussargues en Pinatelle (15) | Monts du Cantal  |
| LES TERRES D'AUVERGNE                   | Fabrication de fromage                           | 20 à 49                      | Besse-et-Saint-Anastaise (63) | Monts Dore       |
| SOCIETE FROMAGERE DE CONDAT             | Fabrication de fromage                           | 20 à 49                      | Condat (15)                   | Cézallier        |
| SOCIETE FROMAGERE DE TAUVES             | Fabrication de fromage                           | 20 à 49                      | Tauves (63)                   | Artense          |
| COMPAGNIE DES FROMAGES ET RICHESMONTS   | Fabrication de fromage                           | 20 à 49                      | Besse-et-Saint-Anastaise (63) | Monts Dore       |
| SOCIETE FROMAGERE DU LIVRADOIS          | Fabrication de fromage                           | 10 à 19                      | Allanche (15)                 | Cézallier        |
| COOPERATIVE LAITIERE AGRICOLE           | Fabrication de fromage                           | 10 à 19                      | Saint-Bonnet-de-Salers (15)   | Monts du Cantal  |
| FROMAGERIE DES MONTS DU CANTAL          | Fabrication de fromage                           | 6 à 9                        | Pierrefort (15)               | Monts du Cantal  |
| FROMAGERIE CONDUTIER                    | Fabrication de fromage                           | 6 à 9                        | Pierrefort (15)               | Monts du Cantal  |
| SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE LAITIERE   | Fabrication de fromage                           | 6 à 9                        | Paulhac (15)                  | Monts du Cantal  |
| BONILAIT PROTEINES                      | Fabrication d’autres produits laitiers           | 6 à 9                        | Tauves (63)                   | Artense          |
| SOCIETE FROMAGERE DU LIVRADOIS          | Fabrication de fromage                           | 6 à 9                        | Salers (15)                   | Monts du Cantal  |
| AUBERGE LA CABANNE                      | Fabrication de fromage                           | 6 à 9                        | Saint-Alyre-ès-Montagne (63)  | Cézallier        |
| COMPAGNIE D’AFFINAGE DES ARVERNES       | Fabrication de fromage                           | 6 à 9                        | Perpezat (63)                 | Monts Dore       |
| FERME DE REQUIRAN                       | Fabrication de fromage                           | 6 à 9                        | Laroquevieille (15)           | Monts du Cantal  |

Selon le GIS Avenir Elevages<sup>35</sup>, en France, chaque exploitation laitière induit 7 emplois indirects, soit 7000 emplois directs et plus de 13 500 emplois indirects générés par les filières AOP fromages d'Auvergne. De nombreux services connexes contribuent au fonctionnement des exploitations et des fromageries (santé, alimentation, administration, mécanique...), auquel s'ajoutent les emplois induits liés à la vie des acteurs des filières (écoles, commerces, cultures, sports...).

Comme vu précédemment, **5 fromages AOP<sup>36</sup> d'Auvergne sont recensés, dont une grande partie de la production est au cœur du Parc des Volcans d'Auvergne** : AOP Cantal, AOP Saint-Nectaire, AOP Fourme d'Ambert, AOP Bleu d'Auvergne, AOP Salers

Chaque AOP assure le regroupement de l'ensemble des opérateurs de la filière :

- > les producteurs de lait
- > les producteurs fermiers
- > les collecteurs
- > les transformateurs
- > les affineurs.



Source : Association du Fromage

Il existe **4 syndicats interprofessionnels** (les AOP Cantal et Salers étant regroupé sous le même syndicat), ainsi qu'une **association mutualisant l'ensemble des besoins des 5 AOP** :

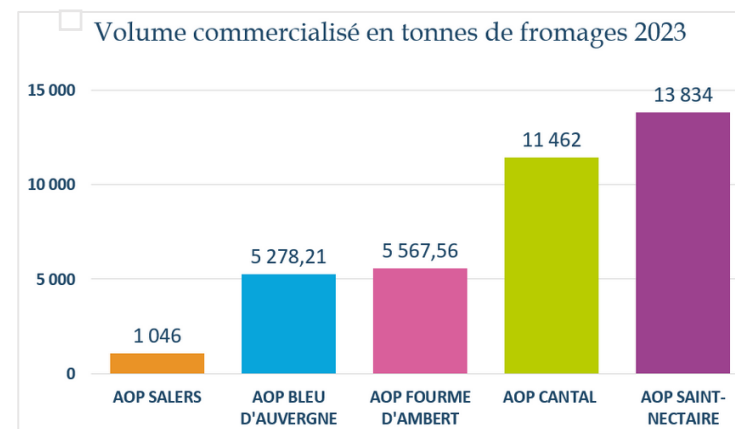
- > 4 syndicats interprofessionnels de défense :
  - o le CIF – Comité Interprofessionnel des Fromages du Cantal, fédère la filière des AOP Cantal et AOP Salers, basé à Aurillac (Cantal)
  - o l'ISN – Interprofession du Fromage AOP Saint-Nectaire basé à Besse et Saint-Anastaise (Puy-de-Dôme)
  - o le SIFAM – Syndicat Interprofessionnel de la Fourme d'Ambert à Ambert (Puy-de-Dôme)
  - o le SIRBA – Syndicat Interprofessionnel Régional du Bleu d'Auvergne, à Riom-ès-Montagnes (Cantal)
- > l'Association des Fromages d'Auvergne (AFA).

<sup>35</sup> Regroupement national d'organismes de recherche et d'enseignement supérieur, d'instituts techniques, d'interprofessions et de chambres d'agriculture

<sup>36</sup> L'Appellation d'origine protégée (AOP) désigne un produit dont les principales étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique, qui donne ses caractéristiques au produit. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union européenne. C'est la notion de terroir qui fonde le concept des Appellations d'origine. Chaque AOP est organisée, de manière obligatoire, autour d'un organisme de défense et de gestion. Celui-ci est constitué à l'initiative d'un ensemble de producteurs et/ou transformateurs assurant une même production qui s'associent au sein d'une structure pour porter la démarche de reconnaissance d'un signe de qualité, de l'élaboration du cahier des charges à la protection et la valorisation du produit. L'organisme de défense et de gestion est reconnu en sa qualité par le directeur de l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO) (article R.642-34 du code rural et de la pêche maritime), après avis du comité national compétent de l'Institut.

Plus de 100 millions de litres de lait AOP ont été collectés en 2022 dans les fermes, représentant plus de 38 000 tonnes de fromage AOP Auvergne commercialisées.

Selon les données de l'INAO, les fromages d'Auvergne totalisent un peu plus de 21 % des volumes commercialisés de fromages AOP français au lait de vache.



### 5.3.1 Saint-Nectaire

Bénéficiant d'une Appellation d'origine protégée depuis 1955, il concerne une petite zone de production avec 1800 km<sup>2</sup>, exclusivement en montagne entre 800 et 1500 mètres d'altitude, au cœur du Parc :

- > 69 communes d'appellation
- > 50 dans le Puy-de-Dôme
- > 19 dans le Cantal

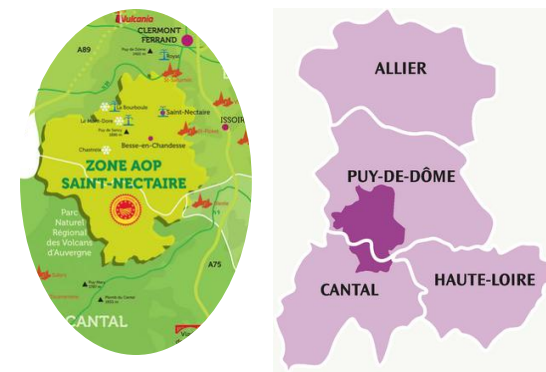


AOP  
SAINT-NECTAIRE

Les chiffres clés de l'AOP Saint-Nectaire :

- > 225 exploitations laitières exclusives
- > 4 laiteries spécialisée de l'appellation
- > 7 entreprises assurent chaque jour la collecte du lait frais directement chez les producteurs.

- > 207 producteurs fermiers transforment le lait de leur troupeau en Saint-Nectaire fermier directement sur leur exploitation (certains d'entre eux peuvent parallèlement livrer une partie de leur lait à une laiterie).
- > 19 affineurs pour amener les fromages à maturité au bout de 28 jours minimum.
- > Plus de 114 000 000 de litres de lait sont transformés en fromage AOP Saint-Nectaire chaque année.
- > 9 millions de fromages sont produits chaque année.





### Les points clés du cahier des charges

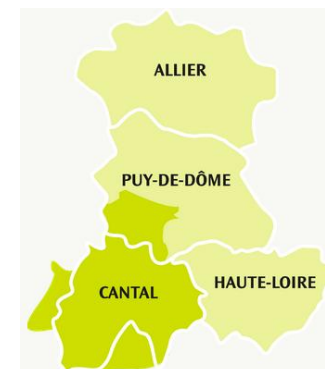
- > les vaches doivent être nées et élevées sur le territoire de 69 communes situées en zone de montagne à cheval entre le Puy-de-Dôme et le Cantal
- > les prairies naturelles : au minimum 90 % de la surface en herbe de chaque exploitation
- > le nombre de vaches à l'hectare est limité (1,3 UGB/ha)
- > les vaches sont au pâturage au moins 160 jours par an
- > la ration de base des vaches laitières est exclusivement constituée d'herbe
- > la ration totale annuelle des vaches laitières comprend 70 % minimum d'herbe provenant de la zone de production du lait
- > les aliments complémentaires doivent faire partie d'une liste bien définie. A titre d'exemple, l'ensilage de maïs est formellement interdit
- > l'utilisation des cultures et aliments OGM est strictement proscrite.

### 5.3.2 AOP Cantal



Bénéficiant d'un Appellation d'origine protégée depuis 1956, il concerne un périmètre de 7 200 km<sup>2</sup> et s'étend sur 5 départements :

- > La totalité du Cantal,
- > 23 communes du Puy-de-Dôme
- > Quelques communes de l'Aveyron, de la Corrèze et de la Haute-Loire



### Les chiffres clés :

- > 933 producteurs de lait ;
- > 77 producteurs fermiers ;
- > 12 ateliers de formation ;
- > 4 ateliers d'affinage
- > 10 538 Tonnes commercialisées en 2020

### Les points clés du cahier des charges

- > Nombre de vache à l'hectare : 1 UGB/Ha
- > Le lait utilisé pour la fabrication de fromage « Cantal » / « Fourme de Cantal » provient de troupeaux laitiers composés de vaches et de génisses nées et élevées sur l'aire géographique.
- > La ration de base du troupeau laitier est constituée exclusivement de fourrages grossiers issus de l'aire géographique
- > L'herbe pâturée et/ou conservée représente 70 % minimum de la matière sèche composant la ration de base journalière du troupeau laitier.

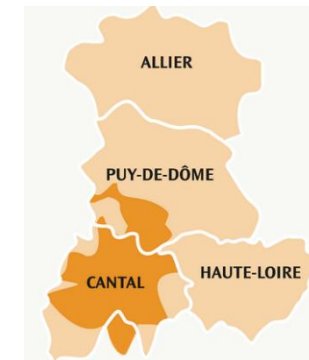
### 5.3.3 AOP Salers

Ce fromage bénéficie d'une Appellation d'origine protégée depuis 1979 et d'une Appellation « Salers Haute Montagne » depuis 1961.



Sa zone de production se situe entre 500 et 1 400 mètres d'altitude dans les monts du Cantal, au Cézallier et aux Monts Dore :

- > 137 communes du Cantal
- > 24 communes du Puy-de-Dôme
- > 5 communes d'Aveyron
- > 1 commune de Corrèze
- > 1 commune de Haute-Loire



Les chiffres clés :

- > 4500 vaches laitières
- > 78 producteurs fermiers
- > 8 affineurs spécialisés
- > 12 000 000 litres de lait transformés par an
- > Production : 1200 tonnes par an
- > 400 litres de lait pour fabriquer une fourme

Les points clés du cahier des charges

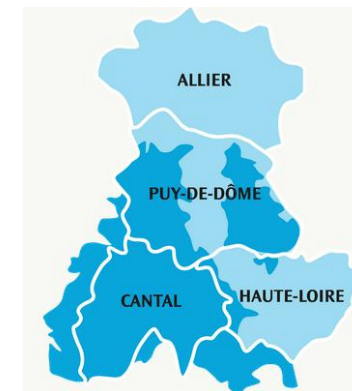
- > fabrication au lait cru exclusivement et sur les exploitations fermières, entre le 15 avril et le 15 novembre
- > fabrication dans une gerle en bois
- > fourme de Salers d'environ 40 kilos, fabriquée avec 400 litres de lait de vache
- > affinage minimum de 3 mois
- > pâturages situés à une altitude supérieure à 850 mètres.

### 5.3.4 AOP Bleu d'Auvergne



AOP  
BLEU D'AUVERGNE

Appellation d'origine protégée depuis 1975, la zone de production de AOP Bleu d'Auvergne se situe entre 500 et 1 000 mètres d'altitude (zone de moyenne montagne) et concerne un périmètre de 630 communes, réparties principalement sur les départements du Cantal et du Puy-de-Dôme, ainsi qu'une partie de la Haute-Loire, de la Lozère, de l'Aveyron, du Lot et de la Corrèze.



Les chiffres clés :

- > 43 200 000 litres de lait transformés chaque année en AOP Bleu d'Auvergne
- > 1 100 producteurs de lait
- > 8 producteurs fermiers
- > 6 laiteries
- > 5 250 tonnes de fromages produites chaque année
- > 1 100 tonnes de fromages exportées chaque année
- > 20 à 25 litres de lait pour fabriquer un Bleu d'Auvergne d'environ 2 à 3 kilos
- > Au minimum 150 jours de pâturage

Les points clés du cahier des charges :

- > une alimentation à base d'herbe, avec un pâturage obligatoire aux beaux jours.
- > les vaches doivent pâturer 150 jours minimum sur une surface de 30 ares/animal.
- > la ration de base du troupeau laitier est composée de fourrages produits exclusivement sur la zone.
- > seules des vaches laitières issues de l'aire de production de l'AOP peuvent produire du lait pour l'AOP. IL est interdit d'introduire dans les troupeaux des vaches ou génisses nées et / ou élevées hors de la zone d'appellation
- > OGM, urée, arômes, colorants, levures, huile de palme, vinasses, tannage au formaldéhyde... sont formellement interdits.
- > seuls les concentrés (céréales) produits hors zone sont autorisés dans l'alimentation des vaches, en limitant la quantité à 1 800 kg par an et en limitant le type d'aliments autorisés.



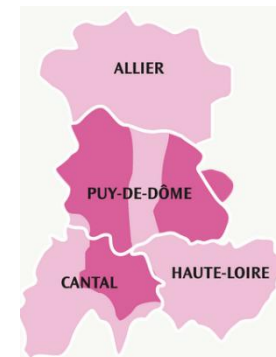
### 5.3.5 AOP Fourme d'Ambert



AOP  
FOURME D'AMBERT

L'AOP Fourme d'Ambert bénéficie d'une appellation d'origine protégée depuis 1972.

Sa zone de production se situe entre 600 et 1 600 m d'altitude, soit en zone de montagne du Puy-de-Dôme, 5 cantons du Cantal et 8 communes de la Loire.



Les chiffres clés :

- > 5 600 tonnes de fromage commercialisées en 2023
- > 10ème AOP fromagère de France.
- > Volume de Fourme d'Ambert produit a été multiplié par 3 depuis 1972
- > 770 producteurs de lait (moyenne de 301 000 litres de lait par exploitation)
- > 9 collecteurs de lait
- > 6 fromageries, qui emploient directement 300 personnes
- > 11 producteurs fermiers.

Les points clés du cahier des charges :

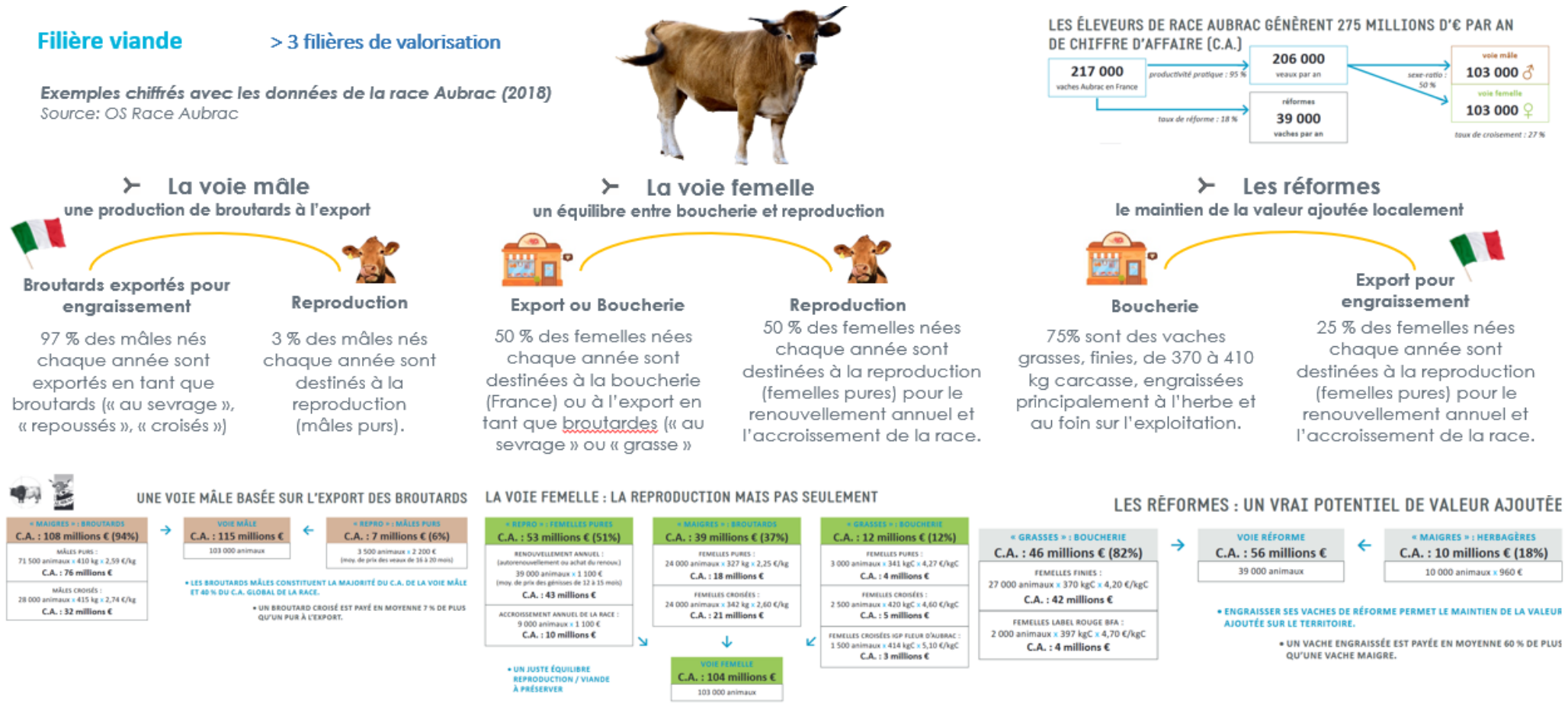
- > la localisation de l'exploitation doit obligatoirement être dans l'aire géographique de production de l'AOP
- > la ration des animaux : « L'herbe doit être à la base de l'alimentation des vaches laitières »
- > le pâturage est obligatoire... La durée du pâturage est au minimum de 150 jours par an
- > tous les fourrages servant à l'alimentation des vaches laitière doivent provenir de l'aire géographique de l'appellation
- > la composition des céréales distribuées aux vaches laitières et les céréales distribuées elles-mêmes doivent faire partie d'une liste positive établie par l'ODG.

Cette liste exclue notamment les OGM, l'huile de Palme, l'urée, les arômes, les colorants....

5.4 FILIERE VIANDE

5.4.1 Prédominance des filières longues avec l'export de broutards

La filière viande locale est avant tout une filière longue d'export de matière première, les « broutards », jeunes veaux exportés pour être engraisés avant d'être abattus. 97% des mâles nés chaque année sont ainsi exportés, tandis que 50% des femelles sont destinées soit à l'export en tant que broutards, soit à la boucherie pour une consommation nationale. Les broutards sont très majoritairement exportés vers l'Italie, dans une moindre proportion en Espagne, et selon la conjoncture et les possibilités commerciales vers les pays du Maghreb. 50% des femelles et 3% des mâles sont mobilisés enfin pour la reproduction. Il s'agit donc d'une filière liée à l'élevage et très peu à une activité de transformation et de valorisation de viande de boucherie locale. 40% du chiffre d'affaires de la race Aubrac est issu de l'export de broutard.



Représentation schématique des filières de valorisation de la filière viande et exemples chiffrés issus de la race Aubrac (source OS Aubrac).

## 5.4.2 Trois SIQO sont recensés sur le territoire.

### > Le Label rouge Salers :

- 460 élevages sont habilités pour la production d'animaux Salers Label Rouge (majoritairement dans le Cantal)
- la viande bovine Salers Label Rouge est issue de la race Salers exclusivement
- l'alimentation des animaux est issue à 80% minimum de la ferme.
- les animaux se nourrissent presque qu'exclusivement de l'herbe.
- les animaux sont au pâturage de 6 à 8 mois par an, avec une obligation annuelle minimale du 10 mai au 10 novembre.



### > Le Label rouge Aubrac :

- 551 éleveurs (373 produisent en moyenne 6 Bœufs Fermiers Aubrac par an), soit 2333 animaux labellissables
- 5 organismes
- 21 GMS
- 33 boucheries traditionnelles.
- la viande Bœuf Fermier Aubrac est uniquement issue de la race Aubrac.
- pratique de la transhumance à plus de 800 m d'altitude pendant minimum 4 mois dans l'année.
- les animaux sont nés, élevés et nourris sur une ferme qualifiée Bœuf Fermier Aubrac.
- la durée de pâturage en extérieur est de minimum 6 mois par an
- l'alimentation des animaux (principalement herbe et fourrage) est issue à 80% minimum de la ferme.
- 70 vaches par exploitation en moyenne
- 5 abatteurs
- 10 000 m<sup>2</sup> pour une vache et son veau.



Les Viandes de Bœuf Label Rouge promeut une rémunération plus juste pour les éleveurs.  
L'engagement des éleveurs Label Rouge d'une viande de qualité gustative supérieure.



### > L'IGP Fleur d'Aubrac :

- Au cœur du plateau de l'Aubrac
- IGP depuis 2010
- Les animaux sont nés, élevés et abattus sur le plateau de l'Aubrac : 313 communes sur 4 départements
- 1500 génisses labellisées par an
- 220 éleveurs dans la zone IGP
- 1 race – 1 territoire – 1 alimentation issue de l'exploitation (uniquement de l'herbe)
- Croisement de vache de race pure Aubrac et de taureau de race pure charolaise
- « L'alliance de la force et de la finesse, de la conformation bouchère par le père charolais et l'authenticité du goût par la mère Aubrac ».





5.4.3 Activité de charcuterie et de transformation des viandes de boucherie

L'activité artisanale ou industrielle de transformation et de conservation de viande est peu développée sur le territoire. Au-delà des commerces traditionnels de proximité, l'activité de transformation est peu développée. Elle est par ailleurs principalement le fait de commerces de proximité ayant développé une activité de traiteur, ou de transformation plus poussée.

25 établissements recensés au sein du Parc des Volcans d'Auvergne (majoritairement dans le Cantal) dans les secteurs de la transformation, la conservation et la préparation de viandes de boucherie, dont 9 avec au moins 1 salarié (Insee Sirene 2024)

Etablissements des secteurs de la transformation, conservation et production de viandes de boucherie et de charcuterie (Insee SIRENE, Septembre 2024)

| Établissement                                         | Secteur d'activité, A732                                 | Tranche d'effectifs salariés | Commune                       | Région naturelle |
|-------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|------------------------------|-------------------------------|------------------|
| SOCIETE ANONYME SALAISONS G. LASSALAS                 | Charcuterie                                              | 20 à 49                      | Nébouzat (96)                 | Monts Dômes      |
| SOCIETE PALLUT                                        | Transformation et conservation de la viande de boucherie | 20 à 49                      | Condat (15)                   | Cézallier        |
| REGIE MUNICIPALE DE L'ABATTOIR DE NEUSSARGUES MOISSAC | Transformation et conservation de la viande de boucherie | 10 à 19                      | Neussargues en Pinatelle (15) | Monts du Cantal  |
| SALAISONS DU SANCY                                    | Préparation industrielle de produits à base de viande    | 6 à 9                        | Besse-et-Saint-Anastaise (63) | Monts Dore       |
| L'ATELIER DE LA VILLA                                 | Transformation et conservation de la viande de boucherie | 6 à 9                        | Volvic (63)                   | Monts Dômes      |
| MAISON CONQUET                                        | Transformation et conservation de la viande de boucherie | 3 à 5                        | Pierrefort (15)               | Monts du Cantal  |
| MAISON JOFFROIS                                       | Charcuterie                                              | 3 à 5                        | Pierrefort (15)               | Monts du Cantal  |

5.4.4 Commerces de proximité de boucheries et charcuteries

Cette première catégorie regroupe les Boucheries-charcuteries traditionnelles incluant une activité de transformation, les activités de production de charcuterie : saucissons, jambons, rillettes, terrines, etc., ainsi que celles proposant une petite diversification possible vers une offre traiteur (feuilletés, plats préparés). Les principaux établissements sont :

- > Maison LASSALAS à Nébouzat : artisan charcutier traiteur depuis 1955
- > Maison CONQUET à Pierrefort : artisan boucher charcutier depuis 1950



5.4.5 Salaisons et autres productions artisanale

Ces activités regroupent la fabrication artisanale à finalité industrielle de viande de boucherie et de charcuteries de salaisons d’Auvergne, charcuteries, viandes et plats cuisinés, la vente des productions en direct (Salaisons du Sancy par exemple), associant d’autres produits locaux (fromages…)

Les principaux établissements sont :

- > Les Salaisons du haut-Cantal (Famille Pallut) à Condat
- > L’Atelier de la Villa à Volvic
- > Porcentre à Volvic



5.4.6 Abattoirs

Les abattoirs désignent les activités d’abattage (porcs, bovins, veaux, ovins, caprins, équins), les activités de découpe, découpe normale et/ou découpe sous vide. Le principal établissement est l’**abattoir municipal de Neussargues**.

5.5 INDUSTRIE DES EAUX DE TABLE

3 établissements sont recensés sur le territoire, dont la société des Eaux de Volvic est le premier employeur privé du Parc des Volcans d’Auvergne.

| Établissement                    | Secteur d’activité, A732    | Tranche d’effectifs salariés | Commune         | Région naturelle |
|----------------------------------|-----------------------------|------------------------------|-----------------|------------------|
| SOCIETE DES EAUX DE VOLVIC       | Industrie des eaux de table | 500 à 999                    | Volvic (63)     | Monts Dômes      |
| SOURCES DU MONT DORE EN AUVERGNE | Industrie des eaux de table | 20 à 49                      | Mont-Dore (63)  | Monts Dore       |
| AQUAMARK                         | Industrie des eaux de table | 20 à 49                      | Laqueuille (63) | Monts Dore       |

Etablissements de l’industrie des eaux de table (PNRVA Insee SIRENE, Septembre 2024)



Extrait de la gamme des eaux en bouteille produites au sein du Parc des volcans d’Auvergne

## Eaux minérales produites

La Société des Eaux de Volvic est un acteur central. L'eau de Volvic est reconnue eau minérale naturelle depuis 1965. Elle est puisée entre 50 et 100 m de profondeur. Il s'agit d'une eau qui s'écoule à travers 6 couches de roches volcaniques pendant près de 5 ans (un filtre composé de 4 types de roches volcaniques).

La découverte des premières sources date de la fin des années 1920 à la suite de problématiques épidémiologiques dans la région. La première commercialisation de l'eau est réalisée par une société locale en 1938. La Société des eaux de Volvic est créée par le groupe Sellier Leblanc en 1958. Des nouveaux forages sont réalisés dans les années 1960. Dans les années 1980 et 1990, plusieurs restructurations amènent à la reprise par le groupe Danone en 1992, auquel la société appartient encore aujourd'hui.



Sa production :

- > 2,33 millions de m<sup>3</sup> (soit 2,4 milliards de Litres), soit environ 200 millions de litres /mois, sont prélevés à la source.
  - > 1,7 milliard de litres vendus en 2023 et 1,3 milliard de bouteilles.
  - > 70% de la production est exporté (2017), très majoritairement en Europe.
- La gamme comprend les eaux minérales dans des contenants de différentes tailles. Une diversification vers les eaux aromatisées (zest, jus de fruit, infusion).

**L'eau du Mont Dore** bénéficie d'une reconnaissance comme « Eau de source de Montagne ». L'eau est captée à 1200m d'altitude à proximité du Mont-Dore. La première commercialisation date de 1992. 160 millions de bouteilles sont produites par an (2020). La société appartient au groupe ALMA.

**L'eau de Laqueuille** est vendue sous une marque distributeur d'embouteillage du groupe Leclerc depuis 2005. L'eau est captée à 1 200 mètres d'altitude. 250 millions de bouteilles sont produites par an (2017)

## Problématiques environnementales nouvelles et évolution des pratiques

Des pressions de plus en plus fortes apparaissent sur l'exploitation de la ressource en eau à des fins d'embouteillage :

- > des médias mettent en avant la surexploitation de la ressource, tandis que la société des eaux de Volvic met en avant :
  - o le respect du volume autorisé en exploitation et la baisse de ses prélèvements
  - o la réutilisation des eaux usées pour le nettoyage et le rinçage des installations (programme Reuse, l'un des premiers en France depuis 2024) permettant une économie annoncée de 220 millions de litres par an
  - o les actions de l'association public/privé SEPIV œuvrant pour concilier le développement local et la préservation de l'impluvium de Volvic, la protection de la ressource en eau de l'impluvium, des pratiques agricoles respectueuses et un aménagement raisonné des villages (7 stations de traitement des eaux usées).
- > l'implantation d'une seconde usine d'embouteillage du groupe Aquamark refusée face à l'inquiétude des habitants sur le manque d'eau et les sécheresses.



5.6 AUTRES PRODUCTIONS AGRO-ALIMENTAIRES ARTISANALES LOCALES

Etablissements de + de 6 salariés de production agro-alimentaire artisanal, hors Fabrication de fromage, filière viandes et industrie des eaux de table, hors boulangerie-pâtisserie (PNRVA Insee SIRENE, Septembre 2024)

| Établissement         | Secteur d'activité, A732                                    | Tranche d'effectifs salariés | Commune                     | Région naturelle |
|-----------------------|-------------------------------------------------------------|------------------------------|-----------------------------|------------------|
| LES MOULINS D'ANTOINE | Meunerie                                                    | 10 à 19                      | Murat (15)                  | Monts du Cantal  |
| PATISSERIE JUILHARD   | Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie | 6 à 9                        | Orcival (63)                | Monts Dore       |
| ATELIERS 360          | Fabrication de bière                                        | 6 à 9                        | Saint-Martin-Valmeroux (15) | Monts du Cantal  |

Fabrication de bières, de boissons alcooliques distillées et de boissons artisanales non-alcoolisées

Vingt-trois établissements dont 6 comptabilisant au moins 1 salarié sont recensés sur le territoire (Insee, Sirene septembre 2024) Les principaux établissements sont :

- > Brasserie 360 à Saint-Martin-Valmeroux (15) : production de bières et limonades artisanales
- > Micro-brasserie ISAK à Ceyrat (63)
- > Brasserie du Sancy à Besse-et-Saint-Anastaise (63)
- > Avèze, alcool de gentiane à Riom-ès-Montagnes (15).



Bière Crat'R de la Brasserie 360, bière Iska, bière du Sancy et l'Avèze

Pâtisseries, Biscuiteries, mielleries, meuneries et chocolateries artisanales

Des productions artisanales diverses au sein de petites unités, par exemple :

- > Biscuits, gâteaux et confiseries à La Biscuiterie du Sancy au Mont-Dore (63)
- > Pâtisserie, chocolaterie, glace et confiserie à la PATISSERIE JUILHARD à Orcival (63)
- > Biscuits (carrés et croquants marqués Parc) Maison Raynal-Hautier à Trizac (15)
- > Miels de La Ruche Auvergnate à Murot (63)
- > Farines des Moulins d'Antoine à Murat (15)



Macarons de la Biscuiterie du Sancy, Chocolat Pierre de Volcan de la Pâtisserie Juilhard, Biscuits de Raynal-Hautier, Miel de la Ruche Auvergnate

### Productions « made in PNR »

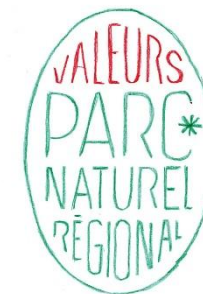
Plus confidentielles en nombre d'emplois, mais témoin, de l'identité et des valeurs du Parc des Volcans d'Auvergne, ces productions artisanales contribuent à la diversification, même modeste, du tissu agro-alimentaire. Elles témoignent de la qualité des productions locales au-delà de la fabrication de fromage.

La marque « Parc » témoigne des valeurs poursuivies par les producteurs avec une identité locale forte revendiquée :

- > de nombreux produits artisanaux s'inspirent des paysages locaux, notamment des volcans : bière « CRAT'R » de la Brasserie 360, La truffe « Pierre des Volcans » de la Pâtisserie JUILHARD...
- > un ancrage territorial affirmé au sein du Parc Naturel des Volcans d'Auvergne.

Trois valeurs fondamentales de la production jusqu'à la transformation sont mises en avant pour justifier de la valorisation « Parc » :

- > le lien au territoire
- > la dimension humaine
- > la préservation de l'environnement.



## 5.7 ACTIVITES CONNEXES A L'AGRICULTURE ET L'AGRO-ALIMENTAIRE

Plusieurs activités, directement ou indirectement, liées aux activités agricoles et agro-alimentaires sont recensées sur le territoire. Elles constituent des activités support et complémentaires au cœur de métier des exploitations agricoles et aux industries agro-alimentaires.

### Produits pour animaux (productions fourragères)

Quatre établissements sont spécialisés sur la nutrition animale (Insee, Sirene 2024).

Sont inclus ici les activités de production d'aliments pour les bovins, ovins, caprins, équins, porcins, volailles et lapins à partir de matières végétales & minérales.

Les principaux établissements sont :

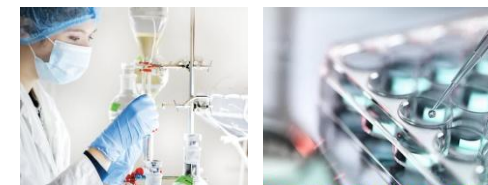
- > JAMBON Nutrition Animale à Murat (15)
- > MOULIN DE L'EPIC (groupe JAMBON) à Cussac (15), spécialisé sur l'alimentation animale Bio
- > MOULIN DE MASSAGETTES à Saint-Pierre-Roche (63)



## Biotechnologie

La société GREENCELL – BIOVITIS à Saint-Etienne-de-Chomeil (15) est la seule représentante de ce secteur atypique et très spécialisée. L'entreprise appartient au secteur de la biotechnologie.

Cette entreprise est experte de la fermentation industrielle et est spécialisée historiquement dans les flores d'affinage et d'aromatisation. Elle est spécialisée dans la production de microorganismes (bactéries, levures et champignons filamenteux) et la transformation en ingrédients innovants notamment pour l'agro-alimentaire (production de flore pour l'alimentation humaine et animale) et l'agronomie (Biofertilisants & Biocontrôle).



## Recherche & développement au service de l'agriculture et de l'élevage

L'institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) compte 3 sites sur le Parc des Volcans d'Auvergne : site de Theix à Saint-Genès-Champanelle (63), Laqueuille (63) et Marcenat (15). L'INRAE compte 540 emplois (Insee RP 2021) sur le territoire. La recherche contribue activement à la compréhension des écosystèmes et l'évolution des pratiques agricoles. L'INRAE constitue un partenaire central sur l'ensemble des questions agricoles, notamment sur l'élevage avec une présence au plus près du terrain en lien direct avec les producteurs et les éleveurs locaux.

### 10 unités de recherche et unités administratives sont situées sur le territoire :

- > UMR 0346 - Epidémiologie des maladies animales et zoonotiques (EPIA – Tutelles : INRAE - VetAgro Sup) à Saint-Genès-Champanelle (63)
  - o Prévention des risques infectieux associés aux changements globaux et transition agro-écologique,
  - o Etude des maladies infectieuses, dont certaines sont transmissibles à l'homme.
- > UMR 1213 - Herbivores (UMRH – Tutelles : INRAE - VetAgro Sup) à Saint-Genès-Champanelle (63)
  - o Recherche sur les bovins et les ovins ainsi que leurs systèmes de production.
  - o Expertise sur les émissions de CH<sub>4</sub>, le bien-être animal, la valeur des aliments, et la qualité des viandes et des produits laitiers
  - o 119 personnels titulaires dont 72 chercheurs et ingénieurs ; 80 personnels non-permanents par an dont 20 doctorants
- > UMR 0454 - Microbiologie, environnement digestif et santé (MEDIS – Tutelles : INRAE – UCA) à Saint-Genès-Champanelle (63)
  - o Etude des interactions des microbiotes alimentaires et digestifs de l'animal et de l'Homme avec leur environnement.
  - o 70 personnes
- > UMR 1019 - Nutrition humaine (UNH – Tutelles : INRAE – UCA) à Saint-Genès-Champanelle (63) : étude de la nutrition d'une manière intégrée, depuis la qualité des aliments et des régimes alimentaires jusqu'à leurs effets sur la santé.
- > UR 0370 - Qualité des produits animaux (QUAPA – Tutelle : INRAE) à Saint-Genès-Champanelle (63)
  - o Etude des processus de transformation des matières organiques en aliments et en produits bio-sourcés
  - o Environ 50 personnes (permanents et doctorants)



- > UE 1414 - Herbipôle (tutelle : INRAE) répartie sur 3 sites : Laqueuille (63) et Theix - Saint-Genès-Champanelle (63) et Marcenat (15).
  - Plateforme expérimentale pluridisciplinaire de recherche sur les herbivores et les prairies
  - Recherche sur les systèmes d'élevage de ruminants en zone herbagère de montagne, préservant leur bien-être et en relation avec les qualités de leurs produits (lait, fromages et viande) et leurs impacts sur l'environnement.
  - 75 agents permanents.
  - 900 bovins et 800 ovins répartis sur plus de 1100 ha de prairies situées à une altitude variant de 850 à 1500 m.
- > UAR (Unité d'appui à la recherche) Service informatique interrégional (SIIR) à Saint-Genès-Champanelle (63) : site de gestion des services informatiques à vocation nationale
- > UAR Services déconcentrés d'appui à la recherche (SDAR) à Saint-Genès-Champanelle (63) : animation et fonctionnement des aspects de la vie collective de l'INRAE ; gestion administrative et technique.
- > UAR Alimentation humaine (ALIMH) : équipe administrative du département Alimentation humaine
- > UAR ACT : équipe d'appui du département Sciences pour l'action, les transitions, les territoires.

Etablissements de + de 6 salariés des activités connexes à l'agriculture et l'agro-alimentaire (PNRVA Insee SIRENE, Septembre 2024)

| Établissement               | Secteur d'activité, A732                                           | Tranche d'effectifs salariés | Commune                       | Région naturelle |
|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------|------------------------------|-------------------------------|------------------|
| INRAE                       | Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles | 250 à 499                    | Saint-Genès-Champanelle (63)  | Monts Dômes      |
| INRAE                       | Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles | 20 à 49                      | Laqueuille (63)               | Monts Dore       |
| JAMBON ALIMENTATION ANIMALE | Fabrication d'aliments pour animaux de ferme                       | 20 à 49                      | Murat (15)                    | Monts du Cantal  |
| GREENCELL                   | Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.                  | 20 à 49                      | Saint-Étienne-de-Chomeil (15) | Artense          |
| INRAE                       | Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles | 10 à 19                      | Marcenat (15)                 | Cézallier        |
| MOULIN DE MASSAGETTES       | Fabrication d'aliments pour animaux de ferme                       | 6 à 9                        | Saint-Pierre-Roche (63)       | Monts Dômes      |

## Agroécologie

« Concilier performances économiques, environnementales et bien-être animal en élevage bovin allaitant : le beurre et l'argent du beurre ? ». Une étude de l'UMR herbivores portant sur la multi-performance : des systèmes d'élevage économiquement viables, répondant aux attentes de la société en termes de bien-être animal et d'externalités environnementales.



## 5.8 ANALYSE AFOM RELATIVE A ECONOMIE AGRO-ALIMENTAIRE

### En résumé :

- > baisse de l'emploi dans les secteurs agricoles et agro-alimentaires depuis 2013 (« agriculture, sylviculture et pêche » et « Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac »).
- > mais deux dynamiques opposées :
  - o forte baisse de l'emploi agricole jusqu'en 2017, puis hausse jusqu'en 2021
  - o hausse de l'emploi dans l'agro-alimentaire jusqu'en 2019, puis baisse jusqu'en 2021
- > forte représentation des établissements d'élevage de vaches laitières et d'Élevage d'autres bovins en Agriculture
- > deux secteurs agroalimentaires clés : l'industrie des eaux de table et la fabrication de fromage. Deux secteurs importants liés à l'élevage : la fabrication d'aliments pour animaux de ferme et la transformation et la conservation de la viande de boucherie.
- > hausse de l'emploi dans le secteur de la fabrication de fromage et la transformation et la conservation de viande de boucherie.

### ATOUTS

- + 2 secteurs agro-alimentaires clés : la fabrication de fromages et l'industrie des eaux de table
- + Des secteurs connexes divers : fabrication d'aliments pour animaux de ferme ; la transformation et la conservation de la viande de boucherie ; Recherche-développement scientifique.
- + 5 AOP Fromages – 2 Label Rouge – 1 IGP Viande
- + Des acteurs industriels agro-alimentaires d'envergure nationale voire internationale (Volvic, Lactalis...) : une force commerciale importante sur les filières longues
- + Des productions agro-alimentaires artisanales diverses (miel, bière, biscuits...)

### OPPORTUNITES

- + Les **SIQO** gage de qualité et de l'origine des productions.
- + Des acteurs de la recherche implantée localement (INRAE, entreprise de la biotechnologie) en soutien pour une transition des pratiques
- + Une **identité économique** avec des productions artisanales diverses.

### FAIBLESSES

- Peu de transformation et de valorisation locale en filière viande

### MENACES

- Des problématiques environnementales de plus en plus prégnantes
- Une opposition sur les usages de l'eau .

## 6 FOCUS SECTEUR DU BOIS ET DE L'EXPLOITATION FORESTIERE

Le bois constitue une ressource importante du territoire du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. Les forêts occupent 34% du territoire et sont constituées majoritairement de feuillus (62 %) avec une prédominance d'essences montagnardes.

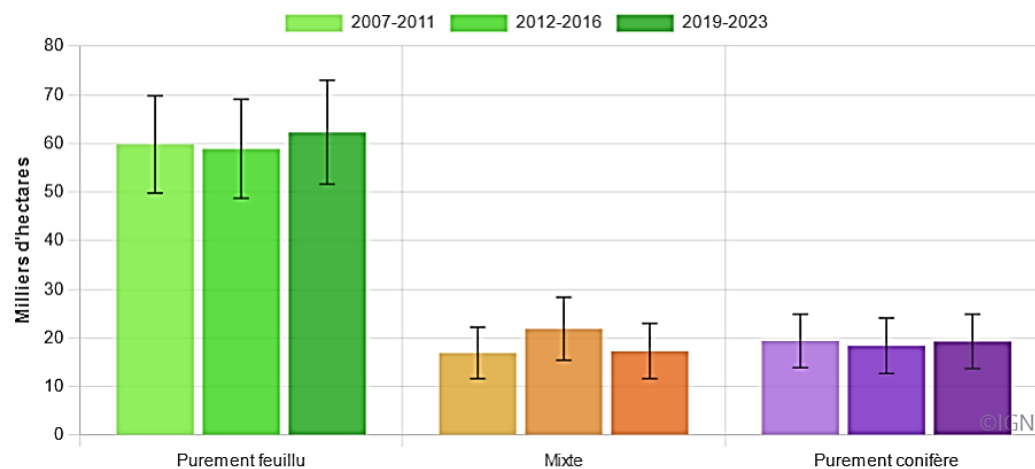
### 6.1 RESSOURCE FORESTIERE

Le Parc naturel des Volcans d'Auvergne contient **128 000 ha de forêt** (17<sup>ème</sup> parc naturel régional).

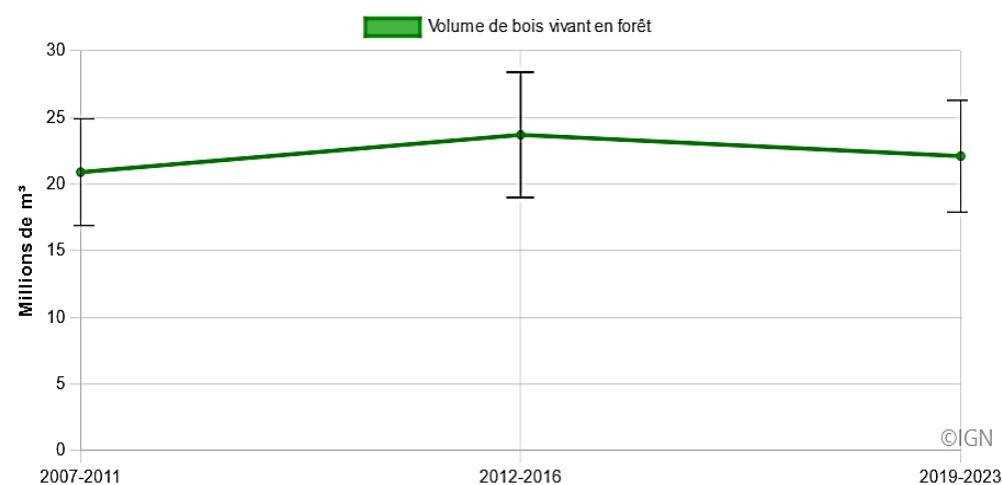
Le volume de bois vivant présent dans les forêts du Parc est de **22 000 000 m<sup>3</sup>** (11<sup>e</sup> Parc naturel régional pour la ressource).

Rapporté à l'hectare, le volume moyen est aujourd'hui de **210 m<sup>3</sup>/ha** (contre 172 m<sup>3</sup>/ha en France). Il est en léger recul depuis la période précédente (2012-2016), soit - 23,7 millions de m<sup>3</sup>, mais il reste supérieur à celui de la période d'observation précédente (2007-2016) : 20,9 millions de m<sup>3</sup>. Il s'avère que les peuplements d'épicéa (dont boisements FFN en cours de récolte plus ou moins anticipée au regard des scolytes) sont actuellement en voie de décapitalisation (prélèvements > prod. biologique) alors que les hêtraies et les sapinières sont toujours en surcapitalisation (prélèvements très inférieurs à la production biologique).

Superficie par composition des peuplements

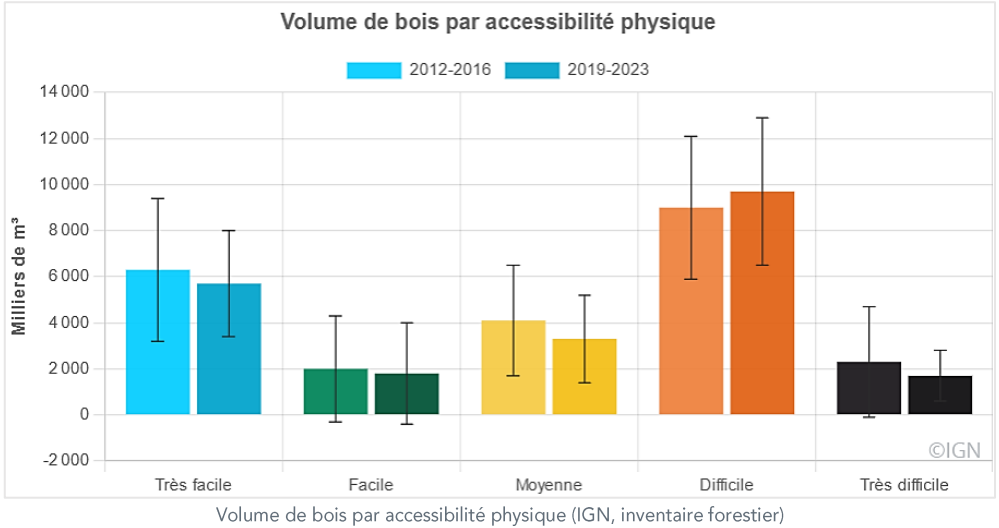


Évolution du volume de bois vivant en forêt





La ressource en bois est à 34 % seulement très facile ou facile d'accès<sup>37</sup>, à 15% moyennement accessible et à 52% difficile et très difficile d'accès.

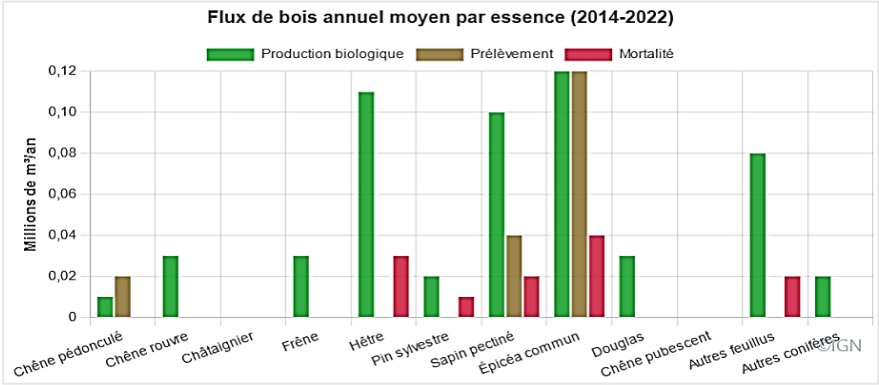


Sur la période 2014-2022, la production biologique du territoire atteint 500 000 m³/an, soit 5,2 m³/ha/an. Les prélèvements de bois atteignent 200 000 m³/an, soit 1,7 m³/ha/an. La mortalité est de 100 000 de m³/an, soit 1.3 m³/ha/an. Le bilan des flux, c'est-à-dire la production - (la mortalité + le prélèvement) de bois est donc de 200 000 de m³/an, soit 2,2 m³/ha/an. Les prélèvements incluent les coupes sanitaires.

Certaines essences ont une mortalité plus importante que d'autres, notamment à cause de problèmes sanitaires. Les prélèvements de bois peuvent être largement inférieurs à la production biologique lorsque l'essence n'est pas facile d'accès ou pas demandée par le marché (en nature d'essence ou dimensions de bois disponible) : ainsi, les hêtraies et les sapinières continuent leur capitalisation en raison de prélèvements très inférieurs à la production biologique.

A l'inverse, la production biologique peut être inférieure aux prélèvements lorsque l'essence est recherchée et qu'elle atteint globalement les dimensions recherchées (ou subit d'importantes coupes sanitaires) : ainsi, les peuplements d'épicéas sont actuellement en cours de décapitalisation en raison de la récolte des peuplements FFN arrivés à maturité, plus ou moins anticipés au regard des attaques de scolytes

Flux de bois annuel moyen par essence 2014-2022 (IGN, inventaire forestier).



<sup>37</sup> La mesure de l'accessibilité physique de la ressource est réalisée à partir d'indicateurs définis par un groupe de travail composé d'experts nationaux de différents organismes (ONF, FCBA, UNISYLVA, INRAE...) afin d'améliorer la caractérisation de l'accessibilité physique des peuplements forestiers, notamment dans les futures études de disponibilités menées par l'IGN.

6.2 DEVENIR DU BOIS

La ressource prélevée est « exportée » hors du territoire, vers les scieries des territoires voisins en Corrèze et Haute-Loire. En effet, les caractéristiques de la forêt du Parc des Volcans d’Auvergne, difficile d’accès avec une partie du bois inexploitable, expliquent pour partie la situation actuelle : ainsi, si le bois demeure coupé par des exploitants forestiers locaux, il est fait le constat qu’il en reste peu sur le territoire.

| Établissement             | Secteur d'activité, A732                        | Tranche d'effectifs | Commune                         | Région naturelle |
|---------------------------|-------------------------------------------------|---------------------|---------------------------------|------------------|
| EURL LIONEL SABATIER      | Exploitation forestière                         | 10 à 19             | Laveissière (15)                | Monts du Cantal  |
| BILEN PERE & FILS         | Services de soutien à l'exploitation forestière | 3 à 5               | Laveissière (15)                | Monts du Cantal  |
| ENERGIE BIO ENVIRONNEMENT | Sylviculture et autres activités forestières    | 3 à 5               | Charbonnières-les-Varennes (63) | Monts Dômes      |
| TRAVAUX BOIS FORET        | Services de soutien à l'exploitation forestière | 3 à 5               | Trémouille-Saint-Loup (63)      | Artense          |
| SAS BELLON                | Services de soutien à l'exploitation forestière | 3 à 5               | Murat-le-Quaire (63)            | Monts Dore       |

Principaux établissements de + de 3 salariés du secteur Sylviculture & Exploitation forestière (PNRVA Insee SIRENE, Septembre 2024)

Par ailleurs, il n'existe pas d'outils industriels de travail du bois. Ainsi, le bois est « exporté » hors Cantal : vers les scieries en Corrèze et Haute-Loire notamment : « En moyenne, le bois fait 100 km » selon la fédération des syndicats forestiers privés FRANSYLVA.

Ce secteur d'activité<sup>38</sup> compte seulement 88 emplois sur le territoire d'étude (Insee, 2021). Avec moins de 1% des emplois du territoire, il est sous représenté (indice de spécificité égale à 0,4), à un niveau bien inférieur à son poids en France. 105 établissements sont enregistrés dans ce secteur (Insee, SIRENE 2024).

| Nombre d'emplois en 2021 (Insee RP) | 88            |        |
|-------------------------------------|---------------|--------|
| Indice de spécificité               | 0,4           |        |
| Variation de l'emploi 2013-2021     | -24           | -21,4% |
| Effet macroéconomique               | Positif : +5  | 15%    |
| Effet sectoriel                     | Négatif : -24 | 68%    |
| Effet local                         | Négatif : -6  | 17%    |

Chiffres clés du secteur « Travail du bois, industries du papier et imprimerie » (Insee RP 2021 A38)

6.4 EMPLOI

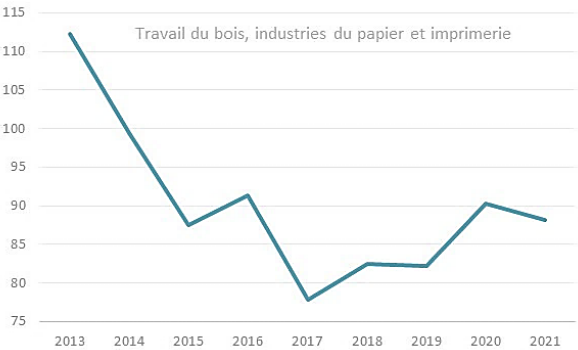
Le niveau d’emploi sur le territoire d’étude est très faible dans le secteur de la sylviculture et de l’exploitation forestière. Avec une légère hausse de +11 emplois entre 2017 et 2021, le secteur compte seulement 32 emplois en 2021. 387 établissements sont enregistrés dans le secteur de la sylviculture et de l’exploitation forestière (Insee Sirène 2024). Seuls 10 déclare au moins 1 salarié et seuls 5 en comptent plus que 3.

|                                                           | Emploi<br>2021 | Δ PNRVA<br>2017-2021 |       | Δ France |
|-----------------------------------------------------------|----------------|----------------------|-------|----------|
| Culture et production animale, chasse et services annexes | 634            | +144                 | +29%  | +18%     |
| Sylviculture et exploitation forestière                   | 32             | +11                  | +52%  | +5%      |
| Pêche et aquaculture                                      | 5              | +3                   | +150% | +2%      |

↗ Evolution de l’emploi du secteur Agriculture, Sylviculture et Pêche entre 2017 et 2021 (Insee Flores)

Le secteur du travail du bois a perdu 24 emplois entre 2013 et 2021, soit une baisse de -21%. Cette baisse est principalement imputable à un effet de composition sectorielle ainsi qu’un léger effet local défavorables. La dynamique sectorielle négative à l’échelle nationale (-16% sur la période) explique pour 68% la baisse observée sur le territoire d’étude. L’effet local négatif accentue cette décroissance

Le secteur du bois a connu deux périodes distinctes entre 2013 et 2021 : une période de forte baisse de l’emploi jusqu’en 2017 puis une hausse discontinue depuis.



6.5 DYNAMIQUE DES ACTIVITES DU TRAVAIL DU BOIS

L’analyse des données FLORES en A88 met en exergue le déclin des industries du bois avec des baisses de -14% et -27% sur ses deux principaux secteurs : le travail du bois et la fabrication d’articles en bois ; la fabrication de meubles.

L’activité industrielle liée à l’exploitation du bois est faible sur le territoire. Seulement 2 secteurs sont identifiés :

- > le sciage et rabotage du bois hors imprégnation
- > la fabrication de meubles de cuisine.

Chiffres clés des secteurs clés du travail du bois (Insee Flores 2021 A88)

|                                                                                                                                            | Emploi<br>2021 | Δ PNRVA<br>2017-2021 |      | Δ France |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------------|------|----------|
| Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie | 43             | -7                   | -14% | +3%      |
| Fabrication de meubles                                                                                                                     | 95             | -35                  | -27% | -5%      |

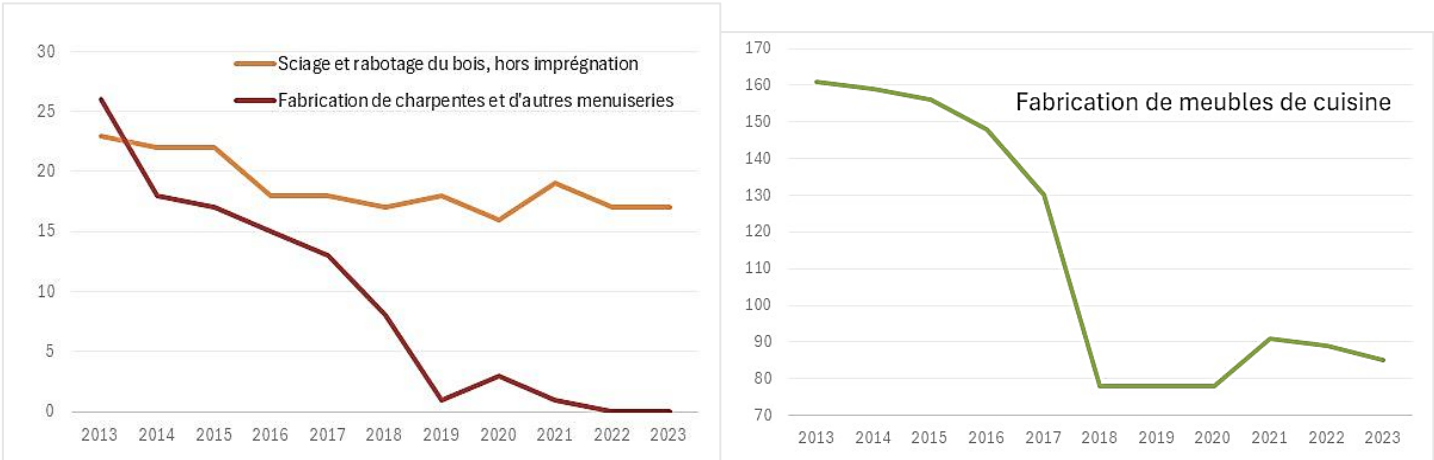
Tous deux sont en décroissance avec de fortes baisses d’emplois sur le territoire. Un autre secteur a disparu du territoire depuis 2013 : la fabrication de charpentes et d’autres menuiseries.



Si les volumes d’emplois restent faibles, la décroissance de ce secteur met en exergue l’incapacité du territoire à valoriser la ressource locale au sein du territoire d’étude.

|                                                   | Emploi 2023 | Δ PNRVA 2013-2023 |       | Δ France | Indice de spécificité | Classe Secteurs clés |
|---------------------------------------------------|-------------|-------------------|-------|----------|-----------------------|----------------------|
| Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation     | 17          | -6                | -26%  | +1%      | 3.6                   | 0-1                  |
| Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries | 0           | -26               | -100% | -6%      | 0.0                   | 0-0                  |
| Fabrication de meubles de cuisine                 | 85          | -76               | -47%  | +2%      | 16.3                  | 2-4                  |

Secteurs clés de la filière Bois (Urssaf Acooss 2023 A732)



Evolution de l’emploi salarié privé des secteurs clés du travail du bois du PNR des Volcans d’Auvergne (Urssaf Acooss 2013-2023)

Principaux établissements :

Etablissements de + de 3 salariés des secteurs du travail du bois (PNRVA Insee SIRENE, Septembre 2024)

| Établissement                | Secteur d'activité, A732                      | Tranche d'effectifs salariés | Commune           | Région naturelle |
|------------------------------|-----------------------------------------------|------------------------------|-------------------|------------------|
| PYRAM INDUSTRIES             | Fabrication de meubles de cuisine             | 50 à 99                      | Vic-sur-Cère (15) | Monts du Cantal  |
| SCIÉRIE JEAN VOUTÉ           | Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation | 10 à 19                      | Perpezat (63)     | Monts Dore       |
| SOCIÉTÉ ANDRÉ MIGNOT ET FILS | Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation | 6 à 9                        | Orcines (63)      | Monts Dômes      |
| SCIÉRIE CHALBOS              | Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation | 6 à 9                        | Murat (15)        | Monts du Cantal  |
| MOULURES VASSON              | Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation | 3 à 5                        | Orcines (15)      | Monts Dômes      |

## 6.6 TYPES D'ACTIVITES RECENSEES LOCALEMENT

### > La fabrication de meubles de cuisine

L'entreprise PYRAM est la dernière représentante de ce secteur au sein du territoire. Elle a été créée en 1945 sur l'activité de réparation et de vente de matériel agricole. Son développement après-guerre s'est fait sur la fabrication de mobilier en métal puis en bois. La première gamme des meubles de cuisine et de salles de bain a été lancée en 1975. L'entreprise est spécialisée aujourd'hui sur la conception et la fabrication de cuisine et salle de bain français.



**PYRAM**

### > Les scieries et fabrication d'articles en bois

Les principaux établissements sont :

- SCIERIE JEAN VOUTE (depuis 1945): sciages de résineux (sapin, épicéa, douglas, mélèze et pin sylvestre) issus de la région Auvergne et vente de bois, en grande et petite quantité.
- SCIRIE CHALBOS (depuis 1935) : production de bois de charpente et de bois de chauffage.
- MOULURE VASSON : production d'articles en bois : plinthes, tasseaux, lambris, lames de terrasse, parquets, moulure, bardage...



SCIERIE JEAN



MOULURE



### > la fabrication et négoce de produits bois

Les Principaux établissements :

- MIGNOT MATERIAUX : spécialiste des bois bruts (structure, charpente) et usinés (parquets, lambris, terrasses, bardage) depuis 1975 + des produits de second œuvre (plaque de plâtre, laine minérale) et de produits de finitions (parquets, parquets flottants, parquets contre collée, carrelage, faïence, parements 3D).
- MULTIBOIS à La Roche-Blanche (63).

Même si l'activité des entreprises de la première et la deuxième transformation du bois semble bien en déclin au sein du Parc, il convient de noter l'existence et le développement d'entreprises à proximité du territoire, en Haute-Loire, dans le Livradois-Forez, en Corrèze, susceptibles d'engendrer un accroissement de l'activité d'exploitation forestière dans le périmètre du Parc. Par ailleurs, de nouvelles unités de transformation ont récemment vu le jour à proximité du PNR (usines de transformation de Lempdes-sur-Allagnon et de Craponne-sur-Arzon par exemple), qui permettront de valoriser les gros bois de sapin, actuellement sans débouchés. Elles s'approvisionneront en partie sur le territoire du PNR et contribueront ainsi à décapitaliser les sapinières et indirectement à financer leur renouvellement.

### ➔ En résumé :

- > faible niveau d'emploi dans les secteurs du travail du bois : tant dans l'exploitation forestière que dans les industries du bois
- > déclin significatif de l'emploi dans les secteurs du travail du bois (exploitation et industries)
- > un tissu de petites PME. Une seule entreprise de taille intermédiaire du secteur sur le territoire
- > toutefois, on observe une dynamique de croissance de l'activité tant dans l'exploitation forestière que dans les industries du bois sur les territoires limitrophes du Parc, susceptible de d'engendrer un accroissement de l'activité d'exploitation forestière dans le périmètre du Parc et de permettre la valorisation de produits actuellement sans débouchés (gros bois de sapins).

## 6.7 ANALYSE AFOM RELATIVE A L'EXPLOITATION FORESTIERE ET AUX ACTIVITES DU BOIS

### ATOUS

- + **Une ressource importante** : un taux de boisement de 28% à l'échelle du PNR
- + **Une diversité des essences** : 63% de feuillus
- + **Une forêt dense** : 22 millions de m3, soit 210m3/hectare
- + **Un capital de bois sur pied toujours en augmentation** : + 200 000 m3/an, soit + de 2,2m3/ha/an.

### FAIBLESSES

- **Faible niveau et décroissance de l'emploi** : un constat vrai à la fois sur la partie exploitation forestière et production industrielle. Un secteur non-significatif en termes d'emplois.
- **Un tissu de petites PME**. Une seule entreprise de taille intermédiaire du secteur sur le territoire
- **Une ressource bois très peu valorisée localement** : peu de scieries et d'industrie de travail du bois (une seule unité de production de meubles de cuisine)
- **Une ressource en bois qui reste inférieur au potentiel offert par les PNR voisins** (plateau des 1000 vaches et Livradois-Forez)
- **Une ressource en bois à plus de 50% difficile et très difficile d'accès**
- **Un manque de débouchés pour les produits feuillus**, notamment le hêtre, alors que la ressource forestière est majoritairement feuillue.

### OPPORTUNITES

- + **Une ressource abondante** : valorisable par d'autres biais, notamment à des fins touristiques
- + **Des acteurs organisés** : ONF, FRANSYLVA, FIBOIS...
- + **Vers une valorisation artisanale, artistique originale des bois locaux ?**
- + **La mise en service prochaine de grosses unités de transformation en périphérie du Parc** susceptibles de permettre la valorisation des sapinières surcapitalisées.

### MENACES

- **Une ressource « exportée » : un territoire de production de matière première sans valorisation économique locale**
- **Un rejet citoyen de l'exploitation forestière pour des raisons environnementales**. Une opposition de principe avec le risque d'inertie.

7 FOCUS SECTEUR DES CARRIERES ET PIERRES VOLCANIQUES<sup>39</sup>

7.1 EXTRACTION DES RESSOURCES ISSUES DES CARRIERES

7.1.1 Dynamique de l’emploi

Le secteur « Industries extractives » compte 55 emplois (Insee, RP 2021). Le secteur est 2,2 fois plus important sur le territoire d’étude qu’ailleurs en France. 28 établissements sont enregistrés dans ce secteur (Insee, SIRENE 2024).

|                                     |               |        |
|-------------------------------------|---------------|--------|
| Nombre d’emplois en 2021 (Insee RP) | 55            |        |
| Indice de spécificité               | 2,2           |        |
| Variation de l’emploi 2013-2021     | -35           | -38,7% |
| Effet macroéconomique               | Positif : +4  | 10%    |
| Effet sectoriel                     | Négatif : -11 | 27%    |
| Effet local                         | Négatif : -28 | 64%    |

Chiffres clés du secteur Industries extractives (Insee RP 2021, A38)

Toutefois,

- > entre 2013 et 2021, ce secteur a perdu 35 emplois, soit une baisse de 38%. Cette baisse est imputable principalement à des effets locaux négatifs, expliquant 64% de la baisse d’emploi observé, combiné à un effet sectoriel défavorable à l’échelle nationale. Les données issues du dispositif Flores de l’Insee confirment la tendance à la baisse avec une baisse de -15% des emplois entre 2017 et 2021. L’ensemble des emplois des industries extractives (A38) est regroupé dans le secteur des « Autres industries extractives » (A88).

|                               | Emploi 2021 | Δ PNRVA 2017-2021 | Δ France |
|-------------------------------|-------------|-------------------|----------|
| Autres industries extractives | 39          | -7                | -15%     |
|                               |             |                   | -4%      |

Chiffres clés des industries extractives (Insee Flores 2021 A88)

- > entre 2013 et 2017, le secteur des industries extractives a connu un rebond discontinu jusqu’en 2021, sans pour autant retrouver le niveau de 2013.



<sup>39</sup> Les données relatives à l’extraction, d’une part, et à l’exploitation et la valorisation, d’autre part, des ressources extraites des sols et sous-sols du territoire sont regroupés, sauf exception au sein de deux secteurs de la nomenclature statistique (en 88 secteurs) :

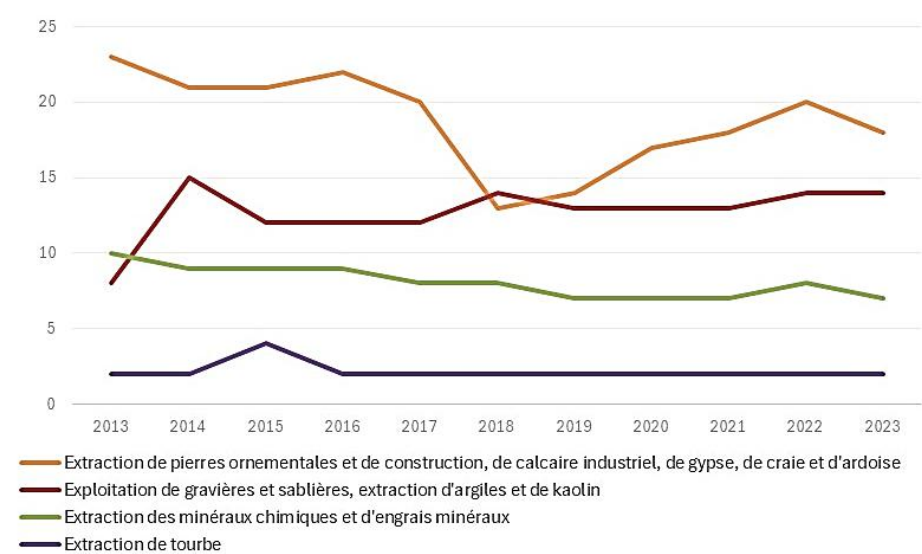
- > les « Autres industries extractives » (en A88) regroupés au sein des « Industries extractives » (en A38)
- > la « Fabrication d’autres produits minéraux non métalliques » (en A88) intégré au grand secteur de la « Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d’autres produits minéraux non métalliques » (en A38).



Répartie en 4 sous-secteurs (A732), l'activité des industries extractives emploie au maximum **seulement 18 personnes**<sup>40</sup>. Des petites variations d'emplois sont observées à la hausse ou à la baisse selon les secteurs, mais globalement on observe une **quasi-stabilité de l'emploi salarié privé des industries extractives**.

Peu pourvoyeurs d'emplois, il s'agit de **secteurs spécifiques au territoire**.

| Secteurs clés des industries extractives (Urssaf Acooss 2023 A732)                                             | Emploi 2023 | Δ PNRVA 2013-2023 |      | Δ France | Indice de spécificité | Classe Secteurs clés |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------------|------|----------|-----------------------|----------------------|
| Extraction de pierres ornementales et de construction, de calcaire industriel, de gypse, de craie et d'ardoise | 18          | -5                | -21% | -15%     | 7.6                   | 0-2                  |
| Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin                                      | 14          | 6                 | +75% | -11%     | 1.4                   | 0-1                  |
| Extraction des minéraux chimiques et d'engrais minéraux                                                        | 7           | -3                | -30% | -27%     | 110.8                 | 0-4                  |
| Extraction de tourbe                                                                                           | 2           | 0                 | 0%   | +44%     | 8.7                   | 0-2                  |



Evolution de l'emploi salarié privé des secteurs clés des industries extractives du Parc des Volcans d'Auvergne (Urssaf Acooss 2013-2023)

7.1.2 Etablissements et activités

Etablissements de + de 3 salariés des secteurs des industries extractives (PNRVA Insee SIRENE, Septembre 2024)

| Établissement                        | Secteur d'activité, A732                                                                                       | Tranche d'effectifs salariés | Commune                             | Région naturelle |
|--------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|-------------------------------------|------------------|
| ETABLISSEMENT MALLET                 | Extraction de pierres ornementales et de construction, de calcaire industriel, de gypse, de craie et d'ardoise | 10 à 19                      | Volvic (63) : site Route du cratère | Monts Dômes      |
| POZZOLANES DES DOMES                 | Extraction des minéraux chimiques et d'engrais minéraux                                                        | 6 à 9                        | Saint-Ours (63)                     | Monts Dômes      |
| ETABLISSEMENTS MALLET                | Extraction de pierres ornementales et de construction, de calcaire industriel, de gypse, de craie et d'ardoise | 3 à 5                        | Volvic (63) : site Les Goulots      | Monts Dômes      |
| CARRIERES & MATERIAUX SUD-EST - CMSE | Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin                                      | 3 à 5                        | Chastreix (63)                      | Monts Dore       |
| LES CARRIERES DES PUY                | Extraction de pierres ornementales et de construction, de calcaire industriel, de gypse, de craie et d'ardoise | 3 à 5                        | Saint-Pierre-le-Chastel (63)        | Monts Dômes      |
| CARRIERES ROGER MARTIN               | Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin                                      | 3 à 5                        | Neussargues-Moissac (15)            | Monts du Cantal  |

<sup>40</sup> Est compté ici uniquement l'emploi salarié privé.

### Extraction de la pierre de lave de Volvic

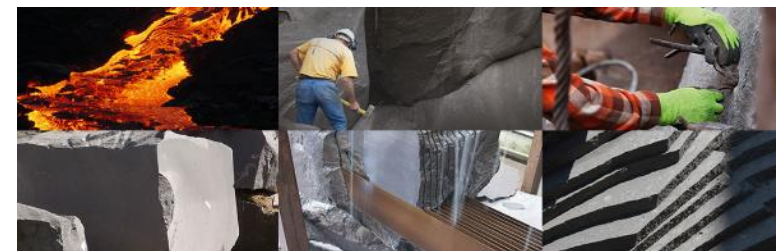
- > Technique d'extraction et de travail de la pierre : Débitage au châssis à lames, sciage au fil et au disque diamanté, surfaçage, ponçage, polissage, perçage...
- > Etablissement MALLET : seul exploitant des dernières carrières en activité
- > Débouchés : émaillage pour plan de travail de cuisine et des vasques de salle de bain (70%), industrie chimique, restauration et décoration de façade, artisanat d'art (sculpture, bijoux...)

### Extraction de la pierre de lave de pouzzolane

- > Activité exercée par l'entreprise POUZZOLANES DES DOMES
- > Pouzzolane : roche naturelle constituée par des scories (projections) volcaniques basaltiques ou de composition proche
- > Production : environ 120 000 tonnes par an,
- > Exploitation autorisée jusqu'en 2030
- > Extraction à l'aide d'une pelle ou d'un chargeur, transport jusqu'à une installation de traitement par tombereau, concassement et tri des matériaux
- > Débouchés : industrie de la construction, agriculture pour l'amendement des sols, filtration des sols pour l'horticulture ou des équipements sportifs...

### Extraction et production de granulats pour la construction

- > Production de granulats (naturels et recyclés) pour la construction, à destination des professionnels et des particuliers
- > Principaux établissements :
  - o CMSE (groupe COLAS) : 2 sites au sein du Parc à Chastreix et Egliseneuve-d'Entraigues
  - o Les carrières du Puy (groupe Eiffage) à Saint-Pierre de Chastel (63)
  - o Carrières Roger Martin à Neussargues-Moissac (15)



Etablissement Mallet



Pouzzolane des Dômes



7.2 EXPLOITATION ET VALORISATION DES RESSOURCES

7.2.1 Dynamique de l’emploi

Le secteur de la « Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques<sup>41</sup> » compte 217 emplois (Insee, RP 2021). Il ne figure pas parmi les secteurs clés du territoire.

Sa part dans l’emploi total reste inférieur à son niveau à l’échelle nationale (indice de spécificité = 0,8). 64 établissements sont enregistrés dans ce secteur (Insee, SIRENE 2024).

|                                     |               |      |
|-------------------------------------|---------------|------|
| Nombre d’emplois en 2021 (Insee RP) | 217           |      |
| Indice de spécificité               | 0,8           |      |
| Variation de l’emploi 2013-2021     | +75           | +53% |
| Effet macroéconomique               | Positif : +7  | 5%   |
| Effet sectoriel                     | Négatif : -22 | 18%  |
| Effet local                         | Positif : +91 | 76%  |

Chiffres clés du secteur de la « Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques » (Insee RP 2021, A38)

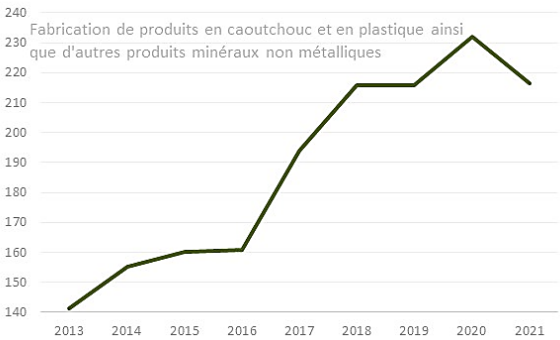
Le secteur a gagné 75 emplois entre 2013 et 2021, soit une hausse de +53%. Cette hausse est imputable très majoritairement à des effets locaux positifs, qui expliquent 76% de la hausse d’emploi observé (tandis que le secteur est en décroissance au niveau national sur la même période). Les données issues du dispositif Flores de l’Insee confirme cette tendance à la hausse, même si celle-ci est moins prononcé selon cette source de données. L’emploi augmente de 4% entre 2017 et 2021.

L’activité d’exploitation et de valorisation des ressources minérales se distingue autour de deux secteurs (A732) clés du territoire :

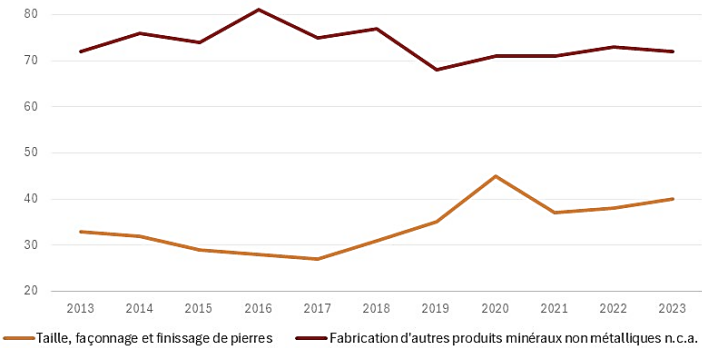
- > la « Taille, façonnage et finissage de pierres »
- > la « Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques ».

Ils emploient un nombre suffisamment significatif sur le territoire, dans une proportion supérieure à ce qui est observé par ailleurs en France. Leurs évolutions sont assez stables en termes d’emplois (variations annuelles faibles) ; le secteur de la taille, façonnage et finissage de pierres a connu une hausse entre 2017 et 2020 avant de se stabiliser de nouveau.

| Secteurs clés de l’exploitation des ressources minérales du territoire (Urssaf Acoess 2023 A732) | Emploi 2023 | Δ PNRVA 2013-2023 |      | Δ France | Indice de spécificité | Classe Secteurs clés |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------------|------|----------|-----------------------|----------------------|
| Taille, façonnage et finissage de pierres                                                        | 40          | +7                | +21% | -10%     | 7.5                   | 1-2                  |
| Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.                                    | 72          | 0                 | 0%   | +8%      | 13.6                  | 2-4                  |



Evolution de l’emploi salarié privé des secteurs clés d’exploitation des ressources minérales du Parc (Urssaf Acoess 2013-2023)



<sup>41</sup> La quasi-totalité des emplois de la « Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques » (A38) est regroupé dans le secteur « Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques » (A88) qui compte 105 emplois en 2021 ; on note + 4 emplois sur le Parc entre 2017 et 2021, soit une progression de + 4% (alors qu'elle est de +1% à l'échelle de la France).

7.2.2 Etablissements et activités

| Etablissements de + de 3 salariés des secteurs des industries extractives (PNRVA Insee SIRENE, Septembre 2024) | Secteur d'activité, A732                                      | Tranche d'effectifs salariés | Commune                | Région naturelle |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|------------------------------|------------------------|------------------|
| IMERYS FILTRATION FRANCE                                                                                       | Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a. | 20 à 49                      | Murat (15)             | Monts du Cantal  |
| ANDESITE                                                                                                       | Taille, façonnage et finissage de pierres                     | 20 à 49                      | Mazaye (63)            | Monts Dômes      |
| IMERYS FRANCE                                                                                                  | Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a. | 20 à 49                      | Riom-ès-Montagnes (15) | Monts du Cantal  |
| SARL GOUZE                                                                                                     | Taille, façonnage et finissage de pierres                     | 6 à 9                        | Murat (15)             | Monts du Cantal  |
| COURTADON JEAN-LOUIS                                                                                           | Taille, façonnage et finissage de pierres                     | 3 à 5                        | Volvic (63)            | Monts Dômes      |

Extraction de diatomite

- > Diatomite (roche sédimentaire composée de squelettes fossilisés d'algues, appelées diatomées) broyée et séchées pour former une poudre fine appelée « terre de diatomée »
- > Exploitation depuis + 100 ans.
- > Principaux sites d'exploitation, gérés par IMERYS :
  - o carrière de Foufouilloux et usine de transformation de Murat
  - o carrière de Virargues
- > Les débouchés : industrie agroalimentaire (filtration du vin, de la bière, des jus de fruits, des huiles alimentaires, des saumures de fromagerie), industrie pharmaceutique (agent filtrant pour le fractionnement du plasma sanguin, l'extraction d'ADN ou la production de médicaments) ; cosmétique (déodorants, masques pour le visage...), agriculture (répulsif naturel contre les insectes...), filtration de l'eau...



Carrière de Foufouilloux

Façonnage de la pierre de lave d'Auvergne

- > Etablissement ANDESITE spécialisée dans l'extraction et le façonnage de la pierre de lave issue des coulées des volcans de la Chaîne des Puys et du Sancy.
- > Historiquement orientée sur la marbrerie (notamment pour monuments funéraires) ; réorientation récente vers de nouveaux débouchés artistiques et de l'aménagement intérieur et extérieur : mobilier, composition murale, devanture de cheminée, podium, habillage de pièces d'intérieur, d'extérieur ou de piscine ...



Etablissement ANDESITE



7.2.3 Nouveaux enjeux environnementaux et opposition citoyenne

- > Fermeture programmée des carrières de pouzzolane en Chaîne des Puys (recommandation du Comité du patrimoine mondial retranscrite dans le Schéma Régional des Carrières Auvergne-Rhône-Alpes) ; mais une étude a été conduite pour accompagner les entreprises concernées
- > Exemple du rejet citoyen du projet de carrière d'extraction de diatomite portée par IMERYS sur le site de la Narse de Nouvialle (l'une des plus grandes zones humides d'Auvergne)
- > Valorisation d'IMERYS de la réhabilitation de la zone nord de la carrière de Foufouilloux avec des opérations de reconstitution écologique



Zone réhabilitée de la carrière de Foufouilloux près de Murat (Cantal) ©Wilfried-Antoine Desveaux  
La valorisation d'une zone réhabilitée de l'ancienne carrière de Foufouilloux près de Murat



Le rejet citoyen du projet de carrière d'extraction de diatomite sur le site de la Narse de Nouvialle

En résumé

- > Une certaine stabilité de l'emploi dans les secteurs de l'extraction, de l'exploitation et de la valorisation économique des ressources minérales du territoire
- Faible**
- > La décroissance de l'emploi dans le secteur des industries extractives est compensée par la hausse de l'emploi dans les secteurs d'exploitation et de valorisation des produits minéraux
- > Quelques secteurs clés avec des hausses d'emploi : taille, façonnage et finissage de pierres
- > Un secteur regroupant un tissu de Petites et Moyennes Entreprises.

7.3 ANALYSE AFOM RELATIVE AUX CARRIERES ET FILIERES DE LA PIERRE VOLCANIQUE

| ATOUTS                                                                                                                                             | FAIBLESSES                                                          | OPPORTUNITES                                                                                                                                                                                                                                | MENACES                                                                                                                            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <div>+ Des roches historiques et reconnues pour leurs qualités</div> <div>+ Un secteur peu employeur mais qui reste spécifique au territoire</div> | <div>- Décroissance de l'emploi et forte baisse de l'activité</div> | <div>+ La valorisation patrimoniale et artistique des roches locales</div> <div>+ La réhabilitation des anciennes carrières à des fins touristiques</div> <div>+ La valorisation écologique des réhabilitations d'anciennes carrières</div> | <div>- Rejet citoyen de l'exploitation de carrière. Une opposition stérile entre défenseur de l'environnement et industriels</div> |

## 8 FOCUS SECTEUR DE LA SANTE, DU SOCIAL ET DU THERMALISME

### 8.1 ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE

#### 8.1.1 Dynamique de l'emploi

Comptant 1 603 emplois, le secteur des « Activités pour la santé humaine » (Insee, RP 2021) est **légèrement sous-représenté sur le territoire en volume d'emplois** (indice de spécificité = 0,8), mais il reste proche du niveau national.

Les activités générant le plus d'emplois sur le territoire sont **les activités hospitalières et les ambulances**, puis :

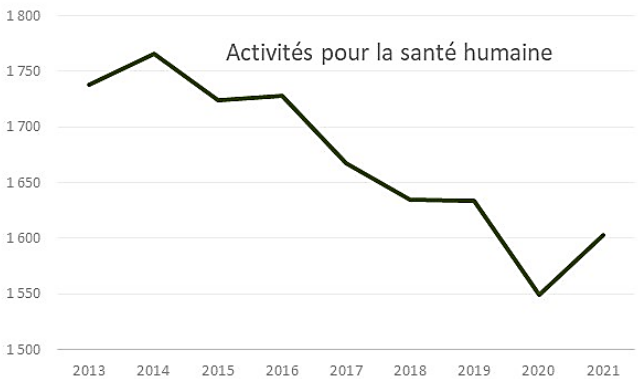
- > les activités des infirmiers et des sage-femmes
- > les laboratoires d'analyses médicales
- > les activités des médecins généralistes
- > les autres activités des médecins spécialistes.

Ce secteur de la santé humaine a **perdu 135 emplois entre 2013 et 2021**, soit une baisse de 7,7%, du fait d'effets locaux très négatifs, tandis que le secteur connaît une croissance de l'emploi à l'échelle nationale.

**1009 établissements** sont actuellement enregistrés dans ce secteur (Insee, SIRENE 2024), dont 77 ayant au moins 1 salarié.

|                                     |                |       |
|-------------------------------------|----------------|-------|
| Nombre d'emplois en 2021 (Insee RP) | 1 603          |       |
| Indice de spécificité               | 0,8            |       |
| Variation de l'emploi 2013-2021     | -135           | -7,7% |
| Effet macroéconomique               | Positif : +80  | 18%   |
| Effet sectoriel                     | Positif : +72  | 16%   |
| Effet local                         | Négatif : -288 | 65%   |

Chiffres clés du secteur Activités pour la santé humaine dans le Parc des Volcans d'Auvergne (Insee RP 2021, A38)



#### 8.1.2 Organisation de l'offre hospitalière

La loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016 a amené à la création obligatoire des groupements hospitaliers de territoire (GHT) pour tous les hôpitaux publics. L'objectif de ces groupements est de renforcer les coopérations entre établissements publics de santé membres d'un groupement par la mise en œuvre d'une stratégie de groupe public. Celle-ci vise, en commun, à proposer aux usagers une offre de soins complète et graduée sur le territoire du GHT, organisée autour de parcours de soins clairement identifiés.

Les GHT de territoire :

- > les centres hospitaliers de Mauriac, de Condat et de Murat situés sur la partie cantalienne du Parc des Volcans d’Auvergne sont rattachés au **GHT Cantal**, dont le **Centre Hospitalier Henri Mondor d’Aurillac** est l’établissement support.
- > Le centre hospitalier du Mont-Dore situé dans le Puy-de-Dôme sur la partie puydomoise du Parc des Volcans d’Auvergne est rattaché au **CHU de Clermont-Ferrand** au sein du **GHT des territoires d’Auvergne Allier – Puy-de-Dôme**.



8.1.3 Principaux établissements et activités

- > **4 centres hospitaliers publics :**  
Murat (15), Condat (15), Murat (15) et Mont-Dore (63)
- > **3 cliniques privées** généralistes et/ou spécialisées :
  - o Clinique SMR du Souffle Les Clarines à Riom-ès-Montagnes (15) spécialisée dans la réhabilitation des maladies respiratoires chroniques et métaboliques.
  - o Clinique de l’Auzon à La Roche-Blanche (63)
  - o EPAHD COLISEE à Riom-ès-Montagnes (15)
- > **ambulances**
- > **activités des infirmiers et des sage-femmes**
- > **laboratoires d'analyses médicales,**
- > **activités des médecins généralistes**
- > **autres activités des médecins spécialistes.**

| Principaux établissements de + de 10 salariés du secteur des Activités pour la santé humaine (PNRVA Insee SIRENE, Septembre 2024) |                                             | Secteur d'activité, A732 | Tranche d'effectifs salariés | Commune                 | Région naturelle |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------|------------------------------|-------------------------|------------------|
| CENTRE HOSPITALIER DE MURAT                                                                                                       | Activités hospitalières                     |                          | 100 à 199                    | Murat (15)              | Monts du Cantal  |
| CENTRE HOSPITALIER DU MONT DORE                                                                                                   | Activités hospitalières                     |                          | 100 à 199                    | Mont-Dore (63)          | Monts Dore       |
| CH DE CONDAT EN FENIERS                                                                                                           | Activités hospitalières                     |                          | 50 à 99                      | Condat (15)             | Cézallier        |
| UNION GESTION ETS ASSURANCE MALADIE                                                                                               | Activités hospitalières                     |                          | 50 à 99                      | Vic-sur-Cère (15)       | Monts du Cantal  |
| ASSOCIATION LES SAPINS                                                                                                            | Activités hospitalières                     |                          | 50 à 99                      | Ceyrat (63)             | Monts Dômes      |
| CLINIQUE DU SOUFFLE LES CLARINES                                                                                                  | Activités hospitalières                     |                          | 50 à 99                      | Riom-ès-Montagnes (15)  | Monts du Cantal  |
| ALTERIS                                                                                                                           | Activités hospitalières                     |                          | 50 à 99                      | Chanat-la-Mouteyre (63) | Monts Dômes      |
| CLINIQUE DE L'AUZON                                                                                                               | Activités hospitalières                     |                          | 50 à 99                      | La Roche-Blanche (63)   | Monts Dômes      |
| CENTRE HOSPITALIER DE MURAT                                                                                                       | Activités hospitalières                     |                          | 20 à 49                      | Murat (15)              | Monts du Cantal  |
| CENTRE HOSPITALIER DU MONT DORE                                                                                                   | Activités hospitalières                     |                          | 20 à 49                      | Mont-Dore (63)          | Monts Dore       |
| CENTRE HOSPITALIER DU MONT DORE                                                                                                   | Activités des infirmiers et des sage-femmes |                          | 20 à 49                      | Mont-Dore (63)          | Monts Dore       |
| UNION GESTION ETS ASSURANCE MALADIE                                                                                               | Activités hospitalières                     |                          | 20 à 49                      | La Bourboule (63)       | Monts Dore       |
| COLISEE FRANCE                                                                                                                    | Activités hospitalières                     |                          | 20 à 49                      | Riom-ès-Montagnes (15)  | Monts du Cantal  |
| CENTRE HOSPITALIER DE MURAT                                                                                                       | Activités des infirmiers et des sage-femmes |                          | 10 à 19                      | Murat (15)              | Monts du Cantal  |
| ETS HEBERG PERSONNES AGEES DEP MAINADA                                                                                            | Activités des infirmiers et des sage-femmes |                          | 10 à 19                      | Pierrefort (15)         | Monts du Cantal  |
| SARL LES AMBULANCES DE LA CERE                                                                                                    | Ambulances                                  |                          | 10 à 19                      | Vic-sur-Cère (15)       | Monts du Cantal  |
| AMBULANCES DES GENTIANES                                                                                                          | Ambulances                                  |                          | 10 à 19                      | Riom-ès-Montagnes (15)  | Monts du Cantal  |
| SARL ALLIANCE AMBULANCES HAUT CANTAL                                                                                              | Ambulances                                  |                          | 10 à 19                      | Riom-ès-Montagnes (15)  | Monts du Cantal  |
| AMBULANCES DU SANCY                                                                                                               | Ambulances                                  |                          | 10 à 19                      | Olby (63)               | Monts Dômes      |

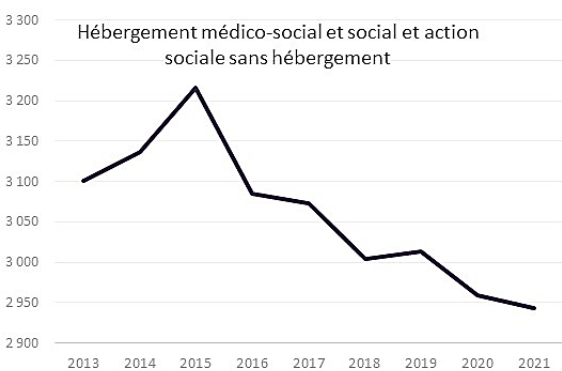
8.2 ACTIVITES MEDICO-SOCIALES

8.2.1 Dynamique de l'emploi

> **Le secteur des « Activités pour la santé humaine »** compte 2 943 emplois (Insee, RP 2021) et est légèrement spécifique sur le territoire en volume d'emplois (indice de spécificité = 1,3), mais reste proche du niveau national.

> **Le secteur « Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement »** a perdu 158 emplois entre 2013 et 2021, soit une baisse de 5%. Cette baisse est imputable à des effets locaux très négatifs dans un contexte sectoriel défavorable à l'échelle nationale.

281 établissements sont enregistrés dans ce secteur (Insee, SIRENE 2024), dont 65 ayant au moins 1 salarié.



Chiffres clés du secteur Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement (Insee RP 2021, A38)

|                                     |                |     |
|-------------------------------------|----------------|-----|
| Nombre d'emplois en 2021 (Insee RP) | 2 943          |     |
| Indice de spécificité               | 1,3            |     |
| Variation de l'emploi 2013-2021     | -158           | -5% |
| Effet macroéconomique               | Positif : +143 | 32% |
| Effet sectoriel                     | Négatif : -44  | 10% |
| Effet local                         | Négatif : -258 | 58% |

8.2.2 Principales activités de l'action

- > Activités d'Aide par le travail
  - o **L'Adaptation Sociale et Professionnelle des Handicapés de Rochefort-Montagne (63).** 7 services sont situés sur un même site : 1 Foyer d'Adultes handicapés (FAH), 1 Service d'Accueil de Jour et d'hébergement (SAJH), 1 Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), 1 Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes handicapés (SAMSAH), 1 Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), 1 Foyer Occupationnel d'Internat (FOI) et 1 Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM).
  - o **L'association Centre d'Adaptation Professionnelle Par l'Artisanat**, dont le siège historique est à Saint-Amant-Tallende (63). L'association dispose de 2 autres sites hors parc à Clermont-Ferrand et Saint-Sandoux (63). La structure accueille 1 Établissement et Service d'Aide par le Travail du Marand (ESAT) et 1 Établissement et Service de Réadaptation Professionnelle et de Préorientation du Marand (ESRP-ESPO)
- > Hébergements sociaux et médicalisés pour personnes âgées :
  - o Les EPAHD et maisons de retraite.
  - o 25 structures comptabilisées.
- > Activités d'aide à domicile, notamment avec le réseau des Aides à Domicile en Milieu Rural (ADMR).
- > Hébergements sociaux et médicalisés pour personnes handicapées
  - o l'association Geneviève Champsaur à Riom-es-Montagne (15) : accueil personnes atteintes de maladies neurologiques évolutives (44 places)
  - o l'association du Foyer d'Olmet à Vic-sur-Cère (15) : accueil de personnes souffrant d'handicap psychique et apparenté.

sociale



| Établissement                          | Secteur d'activité, A732                                                       | Tranche d'effectifs salariés | Commune                       | Région naturelle |
|----------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|-------------------------------|------------------|
| EHPAD LE MONTEL                        | Hébergement médicalisé pour personnes âgées                                    | 100 à 199                    | Saint-Amant-Tallende (63)     | Monts Dômes      |
| CAPPA CTRE ADAPT PROF ARTISANAT        | Aide par le travail                                                            | 100 à 199                    | Saint-Amant-Tallende (63)     | Monts Dômes      |
| ASSOCIATION DU FOYER D'OLMET           | Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux                  | 100 à 199                    | Vic-sur-Cère (15)             | Monts du Cantal  |
| ADAPTATION SOCIAL PROF HANDIC          | Aide par le travail                                                            | 100 à 199                    | Rochefort-Montagne (63)       | Monts Dore       |
| MAISON DE RETRAITE                     | Hébergement social pour personnes âgées                                        | 50 à 99                      | Allanche (15)                 | Cézallier        |
| ETS HEBERG PERSONNES AGEES DEP MAINADA | Hébergement médicalisé pour personnes âgées                                    | 50 à 99                      | Pierrefort (15)               | Monts du Cantal  |
| EHPAD BRUN VERGEADE                    | Hébergement médicalisé pour personnes âgées                                    | 50 à 99                      | Riom-ès-Montagnes (15)        | Monts du Cantal  |
| EHPAD SAINTE ELISABETH                 | Hébergement médicalisé pour personnes âgées                                    | 50 à 99                      | Rochefort-Montagne (63)       | Monts Dore       |
| CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE       | Hébergement médicalisé pour personnes âgées                                    | 50 à 99                      | Besse-et-Saint-Anastaise (63) | Monts Dore       |
| CTRE COM ACTION SOCIALE DE CEYRAT      | Hébergement médicalisé pour personnes âgées                                    | 50 à 99                      | Ceyrat (63)                   | Monts Dômes      |
| EHPAD LA ROSERAIE                      | Hébergement médicalisé pour personnes âgées                                    | 50 à 99                      | Ardes (63)                    | Cézallier        |
| COLISEE FRANCE                         | Hébergement médicalisé pour personnes âgées                                    | 50 à 99                      | Châtel-Guyon (63)             | Monts Dômes      |
| ASSOCIATION GENEVIEVE CHAMPSAUR NAFSEP | Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autre hébergement médicalisé | 50 à 99                      | Riom-ès-Montagnes (15)        | Monts du Cantal  |
| LES RIVES D'ITHAQUE                    | Hébergement médicalisé pour personnes âgées                                    | 50 à 99                      | La Roche-Blanche (63)         | Monts Dômes      |
| EHPAD CEYRAT                           | Hébergement médicalisé pour personnes âgées                                    | 50 à 99                      | Ceyrat (63)                   | Monts Dômes      |
| LES 7 SOURCES                          | Hébergement médicalisé pour personnes âgées                                    | 50 à 99                      | Loubeyrat (63)                | Monts Dômes      |

**Focus sur les activités d'aide par le travail**

- > **L'ASPH (Adaptation Sociale et Professionnelle des Handicapés) de Rochefort-Montagne (63) : 7 services sur un même site**
- o 1 foyer d'Adultes handicapés (FAH)
  - o 1 Service d'Accueil de Jour et d'hébergement (SAJH)
  - o 1 Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)
  - o 1 Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes handicapés (SAMSAH)
  - o 1 Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT)
  - o 1 Foyer Occupationnel d'Internat (FOI)
  - o 1 Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM).

Atelier-scie de l'ESAT de l'ASPH de Rochefort-Montagne (63)



- > **L'association CAPPA (Centre d'Adaptation Professionnelle Par l'Artisanat) à Saint-Amant-Tallende (63) :**
- o Siège historique de l'association (elle dispose de 2 autres sites hors parc à Clermont-Ferrand et Saint-Sandoux)
  - o 1 Établissement et Service d'Aide par le Travail du Marand (ESAT)
  - o 1 Établissement et Service de Réadaptation Professionnelle et de Pré-orientation du Marand (ESRP-ESPO)



Site de l'association CAPPA à Saint-Amant-Tallende (63)

8.3 ACTIVITES THERMALES<sup>42</sup>

Sur la période 2013-2023, le nombre d’emploi est resté relativement stable, malgré des variations annuelles marquées.

|                                          |              |       |
|------------------------------------------|--------------|-------|
| Nombre d’emplois en 2023 (Urssaf Acooss) | 72           |       |
| Indice de spécificité                    | 8,7          |       |
| Variation de l’emploi 2013-2021          | +9           | -7,7% |
| Effet macroéconomique                    | Positif : +8 | 48%   |
| Effet sectoriel                          | Positif : +5 | 28%   |
| Effet local                              | Négatif : -4 | 24%   |

Chiffres clés du secteur Entretien corporel (Urssaf Acooss 2023)



Les vertus des eaux thermales d’Auvergne bénéficient d’une reconnaissance depuis l’antiquité : une eau chargée en minéraux au contact de la roche volcanique, qui donne naissance aux « eaux thermales d’Auvergne ». Aujourd’hui, les stations de la région proposent des cures thermales médicalisées pour l’ensemble des orientations thérapeutiques agréées par la sécurité sociale.

Un acteur clé et central pour la dynamique du secteur est l’association **Thermauvergne** (elle réunit les 11 stations thermales d’Auvergne, du Limousin et de Bourgogne du Sud) et **trois centres thermaux sont situés au sein du Parc** :

- > les thermes du Mont-Dore
  - o Gestion par la Chaîne thermique du Soleil
  - o Orientations thérapeutiques : Rhumatologie et Voies respiratoires
  - o Une offre de soins corporels (massages, spa...): un mix entre santé et remise en forme



Centres thermaux du Mont-Dore, de Châtel-Guyon et de la

- > les thermes Aïga Resort de Châtel-Guyon
  - o Gestion par la société Resort Thermal de Châtel-Guyon
  - o Complexe thermal et touristique dédié à la santé.
  - o Présentée comme la station européenne de l’intestin et de la rhumatologie
  - o Orientations thérapeutiques : Rhumatologie et Affections de l’appareil digestif/urinaire
- > les Grandes Thermes de la Bourboule
  - o Gestion en régie par la commune de La Bourboule
  - o Orientations thérapeutiques :
    - Voies respiratoires, Dermatologie, Trouble du développement de l’enfant et Affection des Muqueuses Bucco-Linguales
    - Spécialisé dans les soins spécifiques pour le traitement de l’asthme, des allergies respiratoires et des allergies cutanées.

| Établissement                            | Secteur d’activité, A732 | Tranche d’effectifs salariés | Commune           | Région naturelle |
|------------------------------------------|--------------------------|------------------------------|-------------------|------------------|
| RESORT THERMAL DE CHATEL-GUYON - RTC     | Entretien corporel       | 50 à 99                      | Châtel-Guyon (63) | Monts Dômes      |
| REGIE DES GRANDS THERMES DE LA BOURBOULE | Entretien corporel       | 10 à 19                      | La Bourboule (63) | Monts Dore       |
| CIE FERMIERE ETS THERMAL DU MONT DORE    | Entretien corporel       | 10 à 19                      | Mont-Dore (63)    | Monts Dore       |

Principaux établissements du secteur des Activités d’entretien corporel (PNRVA Insee SIRENE, Septembre 2024)

<sup>42</sup> Les centres thermaux sont classés au sein des activités d’entretien corporel (Naf en 732 secteurs), regroupés ensuite parmi les activités des « autres services personnels » qui regroupent elles des activités diverses de service comme les blanchisserie-teinturerie, les salons de coiffure, les soins de beauté et les services funéraires. Seules les données de la nomenclature en 732 secteurs de l’Urssaf sur l’emploi salarié privé sont ainsi exploitables officiellement.

| ATOUTS                                                                                                                                                                                                                       | FAIBLESSES                                                                                                                                            | OPPORTUNITES                                                                                                                                                                                                                                                                                          | MENACES                                                                                                                                                                                                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Un réseau d'acteurs avec les groupements hospitaliers de territoire</li> <li>+ Des acteurs médico-sociaux pourvoyeurs d'emplois</li> <li>+ Des centres thermaux reconnus</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décroissance des emplois liés à la santé humaine, malgré des besoins importants sur le territoire</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Une réflexion autour des besoins du quotidien des habitants pour des services sociaux et de santé à proximité</li> <li>+ Une reconnaissance de la qualité des eaux thermales : lier valorisation industrielle, santé et bien-être autour de l'eau</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un cercle vicieux entre baisse de la population et baisse des activités médico-sociales</li> <li>- Un éloignement des services de soins du quotidien</li> </ul> |

9 FOCUS SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

Le secteur de la construction compte 1 995 emplois (Insee, RP 2021). Avec 7% du total des emplois. Son poids dans l'économie locale est similaire à celui de l'économie française.

1482 établissements sont enregistrés dans ce secteur (Insee, SIRENE 2024), dont 318 ayant au moins 1 salarié.

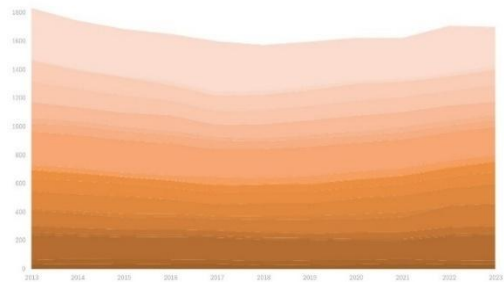
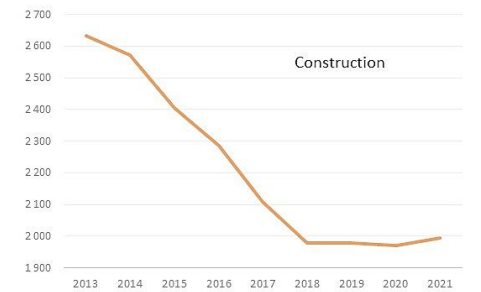
Ce secteur a perdu 638 emplois entre 2013 et 2021, soit une baisse de 24%. Cette baisse est imputable à des effets locaux très négatifs, dans un contexte sectoriel national défavorable.

- Deux périodes peuvent être notées :
- > une forte baisse, entre 2013 et 2018, en volume d'emploi salarié dans les secteurs de la menuiserie, de la couverture et de la maçonnerie générale
  - > une stabilité de l'emploi entre 2018 et 2021, et même un rebond sur la période 2021 – 2023 dans les secteurs du terrassement et des installations électriques.

| Evolution de l'emploi dans les secteurs de la Construction (Urssaf Acoss 2023 A732) |             |                   |          |                       |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------------|----------|-----------------------|-----|
|                                                                                     | Emploi 2023 | Δ PNRVA 2013-2023 | Δ France | Indice de spécificité |     |
| Construction de maisons individuelles                                               | 35          | +3                | +9%      | +12%                  | 0.9 |
| Construction d'autres bâtiments                                                     | 28          | -4                | -13%     | -10%                  | 0.5 |
| Construction de routes et autoroutes                                                | 177         | 0                 | 0%       | -7%                   | 3.6 |
| Construction de réseaux pour fluides                                                | 13          | -3                | -19%     | -6%                   | 0.6 |
| Construction de réseaux électriques et de télécommunications                        | 50          | +2                | +4%      | +37%                  | 1.6 |
| Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires                           | 157         | +49               | +45%     | +20%                  | 3.0 |
| Travaux d'installation électrique dans tous locaux                                  | 141         | +22               | +18%     | +16%                  | 0.9 |
| Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux                               | 83          | -9                | -10%     | +14%                  | 1.5 |
| Travaux d'installation équipements thermiques et climatisation                      | 68          | +16               | +31%     | +25%                  | 0.7 |
| Travaux de plâtrerie                                                                | 44          | +11               | +33%     | +20%                  | 1.3 |
| Travaux de menuiserie bois et PVC                                                   | 196         | -34               | -15%     | +9%                   | 2.7 |
| Travaux de menuiserie métallique et serrurerie                                      | 50          | -10               | -17%     | -6%                   | 1.3 |
| Travaux de revêtement des sols et des murs                                          | 35          | -2                | -5%      | +2%                   | 1.3 |
| Travaux de peinture et vitrerie                                                     | 91          | -22               | -19%     | -4%                   | 1.3 |
| Travaux de charpente                                                                | 119         | -21               | -15%     | +4%                   | 5.0 |
| Travaux de couverture par éléments                                                  | 109         | -36               | -25%     | +6%                   | 3.0 |
| Travaux de montage de structures métalliques                                        | 23          | +16               | +229%    | +26%                  | 2.2 |
| Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment                            | 267         | -90               | -25%     | +1%                   | 1.7 |

|                                     |                |        |
|-------------------------------------|----------------|--------|
| Nombre d'emplois en 2021 (Insee RP) | 1 995          |        |
| Indice de spécificité               | 1,0            |        |
| Variation de l'emploi 2013-2021     | -638           | -24,2% |
| Effet macroéconomique               | Positif : +122 | 14%    |
| Effet sectoriel                     | Négatif : -126 | 14%    |
| Effet local                         | Négatif : -634 | 72%    |

Chiffres clés du secteur Construction (Insee RP 2021, A38)



Evolution cumulée des secteurs de la construction entre 2013 et 2023 (Urssaf, Acoss sur l'emploi salarié privé)



Principaux établissements :

| Principaux établissements de +20 salariés du secteur de la Construction (PNRVA Insee SIRENE, Septembre 2024) | Secteur d'activité, A732                                     | Tranche d'effectifs salariés | Commune               | Région naturelle |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|------------------------------|-----------------------|------------------|
| ENTREPRISE COUDERT SA                                                                                        | Construction de routes et autoroutes                         | 50 à 99                      | Vernines (63)         | Monts Dore       |
| ENTREPRISE RENON                                                                                             | Construction de routes et autoroutes                         | 20 à 49                      | Volvic (63)           | Monts Dômes      |
| CONSTRUCTIONS MURATAISES - MURAT BETON                                                                       | Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment     | 20 à 49                      | Murat (15)            | Monts du Cantal  |
| SUCHEYRE                                                                                                     | Travaux de charpente                                         | 20 à 49                      | Volvic (63)           | Monts Dômes      |
| RESIMONT                                                                                                     | Travaux d'installation électrique dans tous locaux           | 20 à 49                      | Volvic (63)           | Monts Dômes      |
| SARL PRO ENDUIT 63                                                                                           | Travaux de peinture et vitrerie                              | 20 à 49                      | Sayat (63)            | Monts Dômes      |
| SAS PERRET ET ASSOCIES                                                                                       | Travaux de menuiserie métallique et serrurerie               | 20 à 49                      | La Roche-Blanche (63) | Monts Dômes      |
| SPIE CITYNETWORKS                                                                                            | Construction de réseaux électriques et de télécommunications | 20 à 49                      | La Roche-Blanche (63) | Monts Dômes      |

10 FOCUS SECTEUR DU TEXTILE, DE L'HABILLEMENT, DU CUIR ET DE LA CHAUSSURE

Le secteur du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure compte 312 emplois.  
En termes d'évolution<sup>43</sup>,

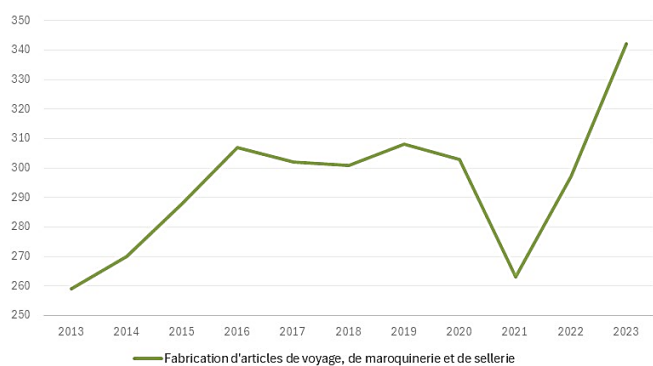
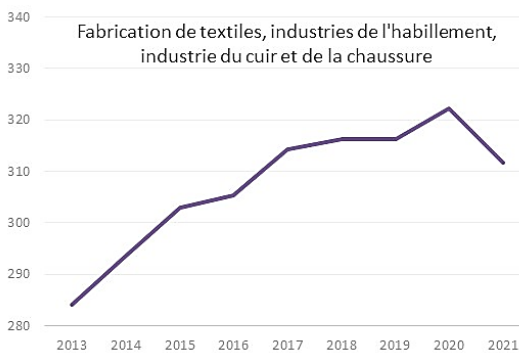
- > entre 2013 et 2021, il gagné 27 emplois, soit une hausse de +9,6% imputable à des effets locaux (notamment par la progression de la société Hermès) et nationaux positifs
- > en 2021, malgré un léger repli, il connaît une hausse continue depuis 2013, un rebond en particulier significatif en 2022 et 2023 avec une forte hausse de l'emploi dans le secteur de la fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie, pour atteindre 342 emplois en 2023.

| Nombre d'emplois en 2021 (Insee RP) | 312           |       |
|-------------------------------------|---------------|-------|
| Indice de spécificité               | 2,4           |       |
| Variation de l'emploi 2013-2021     | +27           | +9,6% |
| Effet macroéconomique               | Positif : +13 | 20%   |
| Effet sectoriel                     | Négatif : -19 | 29%   |
| Effet local                         | Positif : +34 | 51%   |

Chiffres clés du secteur Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure (Insee RP 2021, A38)

|                                                                  | Emploi 2023 | Δ PNRVA 2013-2023 |      | Δ France | Indice de spécificité | Classe Secteurs clés |
|------------------------------------------------------------------|-------------|-------------------|------|----------|-----------------------|----------------------|
| Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie | 342         | +83               | +32% | +97%     | 13.0                  | 4-3                  |

Secteurs clés de la fabrication de textiles, des industries de l'habillement, du cuir et de la chaussure (Urssaf Acoess 2023 A732)



<sup>43</sup> Données Insee, RP 2021 Urssaf, Acoess sur l'emploi salarié privé

## Principaux établissements :

- > La Manufacture d'Auvergne à Sayat (63) / groupe HERMES
  - Propriété d'HERMES depuis 2004
  - Production d'articles de voyage et maroquinerie : sacs, bagages et petite maroquinerie.
- > La société TOTES ISOTONER à Saint-Martin-Valmeroux (15)
  - Entreprise créée en 1894
  - Productions de gants, de chaussons, de parapluies et d'autres accessoires (lunettes, petite maroquinerie...)
- > Des petites unités artisanales atypiques :
  - La Bobine à Pois à Besse-et-Saint-Anastaise (63) : des « sacs et d'accessoires créateur, végan, éthique et colorée, made in Auvergne » qui revendique l'absence de cuir animal
  - Maison Soler Tannerie à Neussargues-en-Pinatelle (15): 1<sup>ère</sup> tannerie de cuir d'Autruche en France
  - BROD'TWO à Saint-Diéry (63) : marquage textile et broderie industrielle
  - NAGE LIBRE à Châtel-Guyon (63) : vêtements et équipements de natation



Maroquinerie de Sayat, HERMES



Site de production et chaussons emblématiques de la marque ISOTONER



## Analyse AFOM relative au secteur du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure :

| ATOUTS                                                                                                                                               | FAIBLESSES                                                                                                                                                     | OPPORTUNITES                                                                                                                                                                                                          |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Des leaders mondiaux : Hermès, Isotoner, pourvoyeurs d'emplois</li> <li>+ Une hausse de l'emploi</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Peu de reconnaissance locale du secteur</li> <li>- Pas de stratégie déclarée entre élevage et maroquinerie</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Des leaders mondiaux : Hermès, Isotoner</li> <li>+ Une stratégie à construire pour une filière de la maroquinerie en lien avec l'élevage (valorisation des peaux)</li> </ul> |

## 11 AUTRES SECTEURS D'ACTIVITE

La société GCK CHARADE se présente comme le laboratoire des nouvelles mobilités. En 2021, elle a repris la gestion du circuit de Charade, dernier circuit de montagne en France et lieu emblématique de la course automobile. Tout en s'attachant à faire revivre la légende du circuit, son objectif est de devenir le laboratoire leader des mobilités de demain.

## 12 DECHETS

La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRe) du 7 août 2015 a transféré aux Régions la globalité de la compétence planification en matière de déchets. En Auvergne-Rhône-Alpes, le Plan Régional de Gestion et Prévention des Déchets a été intégré au **Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) approuvé en avril 2020, dont il constitue le volet « déchets » et en fixe les objectifs suivants :**

- > stabiliser la production des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) et des Déchets des Activités Economiques (DAE), y compris les déchets inertes d'ici, 2031
- > atteindre 65 % de valorisation matière des Déchets Non Dangereux Non Inertes (DNDNI) en 2025 et 70 % en 2031
- > améliorer la collecte des déchets dangereux et capter 100 % des déchets amiantés
- > réduire de 50% l'enfouissement des DNDNI entre 2010 et 2025 à l'échelle régionale.

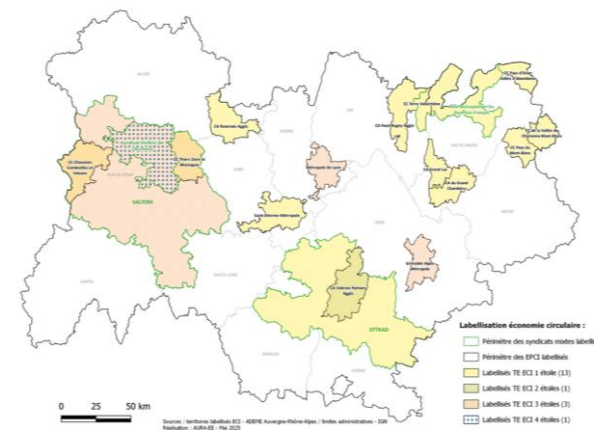
Ultérieurement à l'adoption du SRADDET, la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (Loi AGECL) du 10 février 2020 est venue renforcer ces objectifs :

- > réduire de 15 % les quantités de DMA produites par habitant en 2030 par rapport à 2010 et de 5 % les quantités de DAE produites par unité de valeur
- > réduire les quantités de DMA admises en installation de stockage en 2035 à 10 % des quantités produites
- > assurer la valorisation énergétique d'au moins 70 % des déchets ne pouvant faire l'objet d'une valorisation matière d'ici 2025

La loi prévoit également l'extension, en nombre et en périmètre, des filières à responsabilité élargie du producteur.

### ➔ La politique régionale en Auvergne-Rhône-Alpes à retenir :

- > **La Région porte un objectif politique fort : « tendre vers le 0 enfouissement des déchets »** ; de manière plus générale et au-delà de réduire les capacités d'enfouissement autorisé, l'enjeu est de réduire la quantité de déchets résiduels, c'est-à-dire non valorisés. Pour cela il s'agit de promouvoir toutes les briques amont de la hiérarchie des modes de traitement : ne pas produire / réemployer / réutiliser / recycler de sorte que la part résiduelle à traiter par incinération ou enfouissement réduite à son maximum.
- > **La Région copilote avec l'ADEME un observatoire régional des Déchets et de l'économie circulaire (ORDEC).** Cet observatoire permet de suivre la trajectoire régionale au regard des objectifs fixés dans le SRADDET et de partager ces données avec les collectivités compétentes sur le sujet et les acteurs privés concernés.
- > **L'une des déclinaisons possibles sur les territoires est la mise en place d'un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA),** obligatoire depuis 2012 pour toutes les EPCI à compétence collecte des DMA. A ce jour, le territoire régional n'est toujours pas couvert à 100%. Ces démarches sont à promouvoir sur le territoire (elles peuvent être rappelées localement par la Région au titre du SRADDET) et dont les orientations peuvent inspirer les documents d'urbanisme.
- > **La Région est un interlocuteur privilégié des éco-organismes** agréés par l'Etat pour une ou plusieurs filières sous Responsabilité Élargie du Producteur (REP), sur la base d'un cahier des charges ; ces organismes collectent les écocontributions versées par les metteurs sur le marché de produits et organisent directement ou financent des actions qui permettent de réduire la production de déchets (prévention, écoconception, réemploi, ...) ou de gérer ce qui n'a pas pu être évité (recyclages, traitement). La Région agit en faveur de l'organisation d'instances de dialogues, de la mutualisation d'actions, de la prise en compte des spécificités régionales, de l'observation de l'évolution des flux de déchets sous REP...



Territoires labellisés Économie circulaire en Auvergne-Rhône-Alpes  
(ADEME 2025)

## 13 SYNTHÈSE DES ENJEUX ÉCONOMIQUES ET POTENTIELS DE DÉVELOPPEMENT

→ En résumé, on relève, en ce qui concerne la dynamique économique :

- > une forte baisse d'emploi sur les secteurs de la construction, du commerce et de l'administration publique (exception faite de l'enseignement) qui s'explique par des effets locaux très négatifs
- > une baisse de l'emploi significative en agriculture, mais, paradoxalement, une forme de stabilité avec un effet local neutre (un secteur qui suit la dynamique nationale, avec des effets sectoriels négatifs à l'échelle nationale)
- > un effet local positif sur l'industrie.

Les constats et leurs analyses conduisent à la définition de plusieurs grands enjeux territoriaux et de potentiels de développement économique :

### PROMOUVOIR L'EXCELLENCE ET LA QUALITÉ DES PRODUCTIONS

- > **Soutenir et consolider les productions d'excellence** : les filières bovines et ovines, les productions AOP, les viandes Label Rouge et IGP, mais aussi toutes les « petites » productions artisanales locales...
- > **Valoriser les signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO)** : promouvoir les productions alimentaires de qualité, mais aussi de la filière Bois (certification Bois des Territoires du Massif central).
- > **Valoriser et transmettre les savoir-faire locaux**, en lien avec les spécificités locales. Maintenir et encourager le développement de formation pour favoriser la transmission des savoirs.
- > **Innover et Expérimenter** : soutenir les initiatives locales dans une approche relevant du développement endogène. S'appuyer sur les ressources humaines et territoriales locales.
- > **Réinventer des modèles économiques** : développer et tester des modèles économiques viables pour les producteurs tout en soutenant des modèles plus respectueux des écosystèmes environnementaux.
- > **Faire de l'identité Parc un facteur d'excellence.**

### CRÉER DE LA VALEUR EN S'APPUYANT ET EN PRÉSERVANT LES RESSOURCES

- > **Encourager la diversification** lorsque celle-ci est pertinente sur les plans économiques et écologiques : par exemple les productions fourragères des exploitations d'élevage, les légumineuses pour s'adapter aux injonctions sociétales...
- > **Tisser des liens avec l'alimentation locale** : Envisager le local sur un périmètre élargi avec une complémentarité plaine – montagne. S'appuyer sur les stratégies des Plans alimentaires territoriaux.
- > **Promouvoir des modèles économiques plus équilibrés** favorisant un retour vers des productions locales de proximité, saines et de qualité.
- > **Retrouver des outils de production locaux pour sortir de la dépendance aux filières longues** : notamment sur la viande (brouillards exportés) et le bois (une ressource abondante mais une valorisation locale très faible)
- > **Protéger et valoriser les ressources locales** : Lier valorisation des ressources naturelles et protection de l'environnement. Sortir d'une opposition stérile opposant protection des ressources naturelles et développement économique.
- > **Favoriser le développement de nouvelles filières** : les énergies renouvelables, la laine, cuir-marroquinerie, Ré-équilibrer les modèles économiques pour une production plus locale en circuit court... S'inspirer d'initiatives d'autres territoires (l'exploitation de la laine dans le PNR du Quercy ou des Grandes Causses ; la filière Cuir-Marroquinerie en Dordogne...)
- > **Faire de l'Eau un enjeu prioritaire et transversal** : une ressource indispensable pour tous les usages humains à préserver.



## 14 ANNEXES

### 14.1 TABLEAU DENOMBRANT LES COMMUNES INCLUSES SELON LES DIFFERENTS PERIMETRES

|                                                   |                                                                           | TOTAL du nombre de communes | Nombre de Communes du périmètre d'étude | Nombre de communes hors PNR |
|---------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------------|-----------------------------|
| Territoires de référence                          | Cantal                                                                    | 246                         | 84                                      | 162                         |
|                                                   | Puy-de-Dôme                                                               | 464                         | 77                                      | 387                         |
|                                                   | Massif central                                                            | 3 941                       | 161                                     | 3 780                       |
| Territoires administratifs locaux                 | Communauté de communes Hautes Terres Communauté                           | 35                          | 23                                      | 12                          |
|                                                   | Communauté de communes du Pays de Saint-Flour                             | 53                          | 13                                      | 40                          |
|                                                   | Communauté de communes Dômes Sancy Artense                                | 27                          | 24                                      | 3                           |
|                                                   | Communauté de communes Mond'Arverne Communauté                            | 27                          | 8                                       | 19                          |
|                                                   | Communauté d'agglomération du Pays d'Issoire                              | 88                          | 11                                      | 77                          |
|                                                   | Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans                        | 31                          | 7                                       | 24                          |
|                                                   | Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans                    | 36                          | 2                                       | 34                          |
|                                                   | Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge                        | 29                          | 2                                       | 27                          |
|                                                   | Communauté d'agglomération du Bassin d'Aurillac                           | 25                          | 4                                       | 21                          |
|                                                   | Communauté de communes du Pays Gentiane                                   | 17                          | 17                                      | 0                           |
|                                                   | Communauté de communes du Pays de Mauriac                                 | 11                          | 1                                       | 10                          |
|                                                   | Communauté de communes Sumène - Artense                                   | 16                          | 5                                       | 11                          |
|                                                   | Communauté de communes Cère et Goul en Carladès                           | 11                          | 6                                       | 5                           |
|                                                   | Communauté de communes du Pays de Salers                                  | 27                          | 14                                      | 13                          |
|                                                   | Clermont Auvergne Métropole                                               | 21                          | 4                                       | 17                          |
|                                                   | Communauté de communes du Massif du Sancy                                 | 20                          | 20                                      | 0                           |
| Territoires d'études économiques (zones d'emploi) | Zone d'emplois d'Ussel                                                    | 186                         | 41                                      | 145                         |
|                                                   | Zone d'emplois d'Aurillac                                                 | 102                         | 20                                      | 82                          |
|                                                   | Zone d'emplois de Clermont-Ferrand                                        | 191                         | 41                                      | 150                         |
|                                                   | Zone d'emplois d'Issoire                                                  | 139                         | 27                                      | 112                         |
|                                                   | Zone d'emplois de Saint Flour                                             | 84                          | 32                                      | 52                          |
| Territoires de proximité (bassins de vie)         | Bassin de vie d'Aurillac                                                  | 71                          | 7                                       | 64                          |
|                                                   | Bassin de vie de Besse-et-Saint-Anastaise                                 | 11                          | 10                                      | 1                           |
|                                                   | Bassin de vie de Bort-les-Orgues                                          | 24                          | 7                                       | 17                          |
|                                                   | Bassin de vie de Clermont-Ferrand                                         | 71                          | 29                                      | 42                          |
|                                                   | Bassin de vie d'Issoire                                                   | 91                          | 9                                       | 82                          |
|                                                   | Bassin de vie de La Bourboule-Mont-Dore                                   | 15                          | 13                                      | 2                           |
|                                                   | Bassin de vie de Laguiole                                                 | 32                          | 3                                       | 29                          |
|                                                   | Bassin de vie de Massiac                                                  | 18                          | 4                                       | 14                          |
|                                                   | Bassin de vie de Mauriac                                                  | 36                          | 12                                      | 24                          |
|                                                   | Bassin de vie de Murat                                                    | 20                          | 19                                      | 1                           |
|                                                   | Bassin de vie de Pontgibaud                                               | 6                           | 4                                       | 2                           |
|                                                   | Bassin de vie de Riom                                                     | 64                          | 4                                       | 60                          |
|                                                   | Bassin de vie de Riom-ès-Montagnes                                        | 26                          | 26                                      | 0                           |
|                                                   | Bassin de vie de Saint-Flour                                              | 48                          | 10                                      | 38                          |
|                                                   | Bassin de vie de Vic-sur-Cère                                             | 5                           | 4                                       | 1                           |
| Périmètre PNRVA                                   | Périmètre d'étude 2028 » 2043                                             | 161                         | 161                                     | 0                           |
|                                                   | Périmètre classé Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne 2013 » 2028 | 147                         | 147                                     | 0                           |
| Régions naturelles                                | Région naturelle Artense                                                  | 18                          | 18                                      | 0                           |
|                                                   | Région naturelle Cézallier                                                | 35                          | 35                                      | 0                           |
|                                                   | Région naturelle Monts Dômes                                              | 29                          | 29                                      | 0                           |
|                                                   | Région naturelle Monts Dore                                               | 22                          | 22                                      | 0                           |
|                                                   | Région naturelle Monts du Cantal                                          | 57                          | 57                                      | 0                           |

## 14.2 VARIATION DE L'EMPLOI DE 1975 A 2021 AU SEIN DU PARC ET DES TERRITOIRES DE REFERENCE<sup>44</sup>

|                                   |                                    | Emploi 2021           | Variation de l'emploi<br>1975 – 2021 |            | Variations du taux de croissance annuel moyen de l'emploi 1975-2021 |           |           |           |           |           |
|-----------------------------------|------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------|------------|---------------------------------------------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
|                                   |                                    |                       | Δ absolue                            | Δ relative | 1975-1982                                                           | 1982-1990 | 1990-1999 | 1999-2008 | 2008-2014 | 2014-2021 |
| France                            |                                    | 27 565 347            | + 6 716 622                          | +32%       | 0.35%                                                               | 0.41%     | 0.58%     | 1.32%     | 0.11%     | 0.66%     |
| Auvergne-Rhône-Alpes              |                                    | 3 356 925             | + 897 500                            | +36%       | 0.48%                                                               | 0.53%     | 0.46%     | 1.29%     | 0.36%     | 0.80%     |
| Cantal                            |                                    | 58 475                | - 645                                | -1%        | 0.31%                                                               | -0.48%    | -0.05%    | 0.51%     | -0.52%    | -0.07%    |
| Puy-de-Dôme                       |                                    | 276 023               | + 39 748                             | +17%       | 0.55%                                                               | -0.51%    | 0.25%     | 0.95%     | 0.24%     | 0.51%     |
| Massif central                    |                                    | 1 490 925             | + 24 340                             | +2%        | -0.08%                                                              | -0.55%    | 0.07%     | 0.78%     | -0.27%    | 0.09%     |
| Périmètre d'étude                 |                                    | 29 578                | - 4 622                              | -14%       | -0.38%                                                              | -1.53%    | -0.45%    | 0.81%     | 0.21%     | -0.56%    |
| Régions naturelles                | Artense                            | 1 626                 | -49%                                 | -3.10%     | -2.19%                                                              | -3.76%    | -1.92%    | 0.30%     | -0.30%    | -0.62%    |
|                                   | Cézallier                          | 2 030                 | -48%                                 | 0.09%      | -0.28%                                                              | -3.10%    | -1.51%    | -0.94%    | -1.15%    | -1.37%    |
|                                   | Monts Dômes                        | 11 448                | 39%                                  | -1.61%     | 0.87%                                                               | 0.09%     | 0.46%     | 2.17%     | 0.91%     | -0.35%    |
|                                   | Monts Dore                         | 6 574                 | -13%                                 | -1.82%     | -0.98%                                                              | -1.61%    | 0.02%     | 0.25%     | 0.40%     | 0.12%     |
|                                   | Monts du Cantal                    | 7 899                 | -30%                                 | -1.65%     | -0.48%                                                              | -1.82%    | -1.04%    | 0.25%     | -0.37%    | -1.17%    |
| EPCI                              | CC Hautes Terres Communauté        | 4 060                 | -30%                                 | -0.55%     | 1.21%                                                               | -1.65%    | -1.47%    | 0.10%     | -0.33%    | -2.39%    |
|                                   | Saint-Flour Communauté             | 10 275                | +0%                                  | -2.85%     | -0.22%                                                              | -0.55%    | -0.33%    | 0.88%     | -0.41%    | 0.56%     |
|                                   | CC Dômes Sancy Artense             | 3 807                 | -31%                                 | 0.85%      | -1.36%                                                              | -2.85%    | -0.67%    | 0.02%     | 0.93%     | -0.49%    |
|                                   | CC Mond'Arverne Communauté         | 7 176                 | +63%                                 | -1.46%     | 1.99%                                                               | 0.85%     | 1.47%     | 1.68%     | 0.47%     | -0.43%    |
|                                   | CA Agglo Pays d'Issoire            | 19 495                | +18%                                 | 1.20%      | 0.68%                                                               | -1.46%    | 1.17%     | 0.92%     | 0.53%     | 0.25%     |
|                                   | CA Riom Limagne et Volcans         | 23 544                | +70%                                 | -2.73%     | 1.69%                                                               | 1.20%     | 0.73%     | 1.93%     | 0.22%     | 1.00%     |
|                                   | CC Chavanon Combrailles et Volcans | 3 739                 | -38%                                 | -1.47%     | -1.68%                                                              | -2.73%    | -0.77%    | -0.28%    | -0.05%    | -0.59%    |
|                                   | CC Combrailles Sioule et Morge     | 5 689                 | +2%                                  | 0.76%      | -0.45%                                                              | -1.47%    | 0.23%     | 0.37%     | 1.72%     | 0.18%     |
|                                   | CA du Bassin d'Aurillac            | 26 325                | +32%                                 | -2.13%     | 1.51%                                                               | 0.76%     | 0.56%     | 0.74%     | -0.40%    | 0.32%     |
|                                   | CC du Pays Gentiane                | 2 537                 | -41%                                 | -0.64%     | -1.60%                                                              | -2.13%    | -1.79%    | 0.37%     | -0.16%    | -1.55%    |
|                                   | CC du Pays de Mauriac              | 2 924                 | -6%                                  | -0.24%     | -1.45%                                                              | -0.64%    | 1.25%     | 1.00%     | -3.05%    | 1.07%     |
|                                   | CC Sumène - Artense                | 2 307                 | -19%                                 | -2.75%     | -0.85%                                                              | -0.24%    | -0.37%    | -0.75%    | 0.14%     | -0.54%    |
|                                   | CC Cère et Goul en Carladès        | 1 573                 | -20%                                 | -2.08%     | -0.55%                                                              | -2.75%    | 0.61%     | 1.26%     | -2.23%    | 0.03%     |
|                                   | CC du Pays de Salers               | 2 667                 | -30%                                 | -0.12%     | -1.23%                                                              | -2.08%    | -0.70%    | -0.77%    | 0.77%     | -0.30%    |
|                                   | Clermont Auvergne Métropole        | 165 489               | +30%                                 | -1.73%     | 1.13%                                                               | -0.12%    | 0.27%     | 1.19%     | 0.18%     | 0.79%     |
|                                   | CC du Massif du Sancy              | 5 151                 | -18%                                 | -1.11%     | -1.15%                                                              | -1.73%    | 0.15%     | -0.49%    | 0.57%     | 0.24%     |
|                                   | Zones d'emploi                     | Zone d'emploi d'Ussel | 30 276                               | -22%       | 0.03%                                                               | -0.94%    | -1.11%    | -0.44%    | 0.31%     | -0.92%    |
| Zone d'emploi d'Aurillac          |                                    | 35 074                | +14%                                 | -0.10%     | 0.92%                                                               | 0.03%     | 0.35%     | 0.58%     | -0.43%    | 0.11%     |
| Zone d'emploi de Clermont-Ferrand |                                    | 217 035               | +30%                                 | -1.72%     | 0.95%                                                               | -0.10%    | 0.32%     | 1.24%     | 0.24%     | 0.69%     |
| Zone d'emploi d'Issoire           |                                    | 31 675                | +4%                                  | -0.95%     | 0.11%                                                               | -1.72%    | 0.88%     | 0.80%     | 0.24%     | 0.09%     |
| Zone d'emploi de Saint-Flour      |                                    | 14 161                | -10%                                 |            | 0.35%                                                               | -0.95%    | -0.69%    | 0.64%     | -0.38%    | -0.42%    |

<sup>44</sup> Insee, RP

### 14.3 TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN DE L'EMPLOI SALARIE PRIVE<sup>45</sup>

|                          |                                    | 2008-2023    | 2008-2013    | 2013-2018    | 2018-2023    |
|--------------------------|------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| France                   |                                    | 0.71%        | -0.33%       | 0.79%        | 1.68%        |
| Auvergne-Rhône-Alpes     |                                    | 0.86%        | -0.06%       | 0.95%        | 1.69%        |
| Cantal                   |                                    | 0.22%        | -0.52%       | 0.00%        | 1.20%        |
| Puy-de-Dôme              |                                    | 0.47%        | -0.17%       | 0.51%        | 1.08%        |
| Massif central           |                                    | 0.04%        | -0.77%       | -0.06%       | 0.96%        |
| <b>Périmètre d'étude</b> |                                    | <b>0.54%</b> | <b>0.32%</b> | <b>0.10%</b> | <b>1.20%</b> |
| Régions naturelles       | Artense                            | 0.00%        | 1.26%        | -0.95%       | -0.29%       |
|                          | Cézallier                          | -1.33%       | -3.60%       | -2.32%       | 2.02%        |
|                          | Monts Dômes                        | 0.47%        | 0.40%        | -0.31%       | 1.31%        |
|                          | Monts Dore                         | 1.21%        | 0.83%        | 1.84%        | 0.98%        |
|                          | Monts du Cantal                    | 0.33%        | 0.08%        | -0.35%       | 1.27%        |
| EPCI                     | CC Hautes Terres Communauté        | -0.32%       | -2.23%       | 0.51%        | 0.80%        |
|                          | Saint-Flour Communauté             | 0.78%        | 0.16%        | 1.12%        | 1.06%        |
|                          | CC Dômes Sancy Artense             | 0.25%        | 0.18%        | -0.28%       | 0.87%        |
|                          | CC Mond'Arverne Communauté         | 0.31%        | -0.78%       | 0.54%        | 1.19%        |
|                          | CA Agglo Pays d'Issoire            | 0.73%        | -0.05%       | 0.82%        | 1.44%        |
|                          | CA Riom Limagne et Volcans         | 0.61%        | -0.04%       | 0.50%        | 1.38%        |
|                          | CC Chavanon Combrailles et Volcans | 0.05%        | -1.19%       | -0.07%       | 1.43%        |
|                          | CC Combrailles Sioule et Morge     | 0.24%        | 1.18%        | 0.51%        | -0.95%       |
|                          | CA du Bassin d'Aurillac            | 0.10%        | -0.59%       | -0.37%       | 1.29%        |
|                          | CC du Pays Gentiane                | 0.26%        | 1.27%        | -1.13%       | 0.66%        |
|                          | CC du Pays de Mauriac              | 0.90%        | 0.09%        | 1.91%        | 0.72%        |
|                          | CC Sumène - Artense                | -0.91%       | -1.13%       | -1.57%       | -0.04%       |
|                          | CC Cère et Goul en Carladès        | -0.35%       | -1.27%       | -0.65%       | 0.88%        |
|                          | CC du Pays de Salers               | 0.46%        | -0.02%       | -0.96%       | 2.39%        |
|                          | Clermont Auvergne Métropole        | 0.57%        | -0.02%       | 0.66%        | 1.08%        |
|                          | CC du Massif du Sancy              | 1.31%        | 0.85%        | 2.07%        | 1.01%        |
| Zones d'emploi           | ZE Ussel                           | -0.16%       | -0.35%       | -0.66%       | 0.55%        |
|                          | ZE Aurillac                        | 0.19%        | -0.58%       | -0.21%       | 1.38%        |
|                          | ZE Clermont-Ferrand                | 0.54%        | -0.06%       | 0.60%        | 1.07%        |
|                          | ZE Issoire                         | 0.60%        | 0.11%        | 0.25%        | 1.43%        |
|                          | ZE Saint-Flour                     | 0.47%        | -0.54%       | 0.94%        | 1.00%        |

<sup>45</sup> Acooss 2008-2013-2018-2023

## 14.4 IMPACT DE TROIS FACTEURS SUR LA DYNAMIQUE DE L'EMPLOI

La dynamique d'emploi d'un territoire peut être imputé à trois facteurs cumulatifs :

- > un effet macro-économique lié à la croissance économique nationale
- > un effet sectoriel lié à la dynamique d'un secteur d'activité à l'échelle nationale
- > un effet local qui témoigne de l'importance du contexte local.

### 14.4.1 Analyse au regard de 10 secteurs d'emplois

Le déclin de l'emploi au sein du territoire s'explique pour 47% par un effet local et pour 17% par un effet de composition sectoriel tous deux défavorables, composé à 35% par un effet national positif.

Par grand secteur, il est noté :

- > un effet local très défavorable dans les secteurs de la Construction (un effet local qui explique 75% de la baisse observée), du commerce de gros et de détail, transport, hébergement et restauration (56%) et de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (63%).
- > l'effet local sur le secteur agricole est neutre (0%). Le secteur suit localement les dynamiques observées à l'échelle nationale.
- > l'industrie bénéficie d'un effet local positif (qui explique 24% de la dynamique d'emploi observé) dans un contexte de déclin de l'emploi du secteur à l'échelle nationale sur la période d'étude.
- > les activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien sont portées principalement par une dynamique sectorielle nationale positive qui bénéficie au territoire.

| Secteur d'activité, libellé A10                                                                           | Emplois | Variation de l'emploi | Effet national    |     | Effet sectoriel   |     | Effet local       |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|-----------------------|-------------------|-----|-------------------|-----|-------------------|-----|
|                                                                                                           | 2021    | 2014-2021             | Variation absolue | %   | Variation absolue | %   | Variation absolue | %   |
| PNR Volcans d'Auvergne                                                                                    | 29 578  | -1190                 | + 1451            | 35% | - 709             | 17% | - 1932            | 47% |
| Agriculture, sylviculture et pêche                                                                        | 4 207   | -285                  | +212              | 30% | -497              | 70% | 0                 | 0%  |
| Industrie manufacturière, industries extractives et autres                                                | 3 890   | +50                   | +181              | 30% | -278              | 46% | +146              | 24% |
| Construction                                                                                              | 1 995   | -576                  | +121              | 15% | -82               | 10% | -615              | 75% |
| Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration                                    | 5 915   | -157                  | +286              | 39% | -38               | 5%  | -406              | 56% |
| Information et communication                                                                              | 183     | -5                    | +9                | 11% | +29               | 36% | -43               | 53% |
| Activités financières et d'assurance                                                                      | 310     | -50                   | +17               | 20% | -6                | 7%  | -61               | 73% |
| Activités immobilières                                                                                    | 302     | +44                   | +12               | 28% | +21               | 48% | +11               | 24% |
| Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien | 2 311   | +279                  | +96               | 21% | +272              | 60% | -89               | 19% |
| Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale                                    | 8 961   | -483                  | +445              | 32% | -62               | 5%  | -867              | 63% |
| Autres activités de services                                                                              | 1 504   | -6                    | +71               | 48% | -69               | 47% | -8                | 5%  |

Variation de l'emploi et les facteurs explicatifs de la dynamique d'emploi par secteur A10, 2014-2021 sur le Parc en 10 secteurs (Insee RP 2014-2021)



## 14.4.2 Analyse au regard de 38 secteurs d'emplois

16 secteurs ont gagné des emplois entre 2014 et 2021 avec un gain cumulé de +905 emplois ; 21 en ont inversement perdu avec une perte cumulée de -2095 emplois. Les baisses d'emplois sont de plus marquées que les hausses.

Du côté des secteurs en gain d'emploi, plusieurs activités de services sont identifiées : celui des services administratifs et de soutien est celui qui a gagné le plus d'emploi (+257), des activités diverses de services juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie... (+147 emplois) et celui des autres services (+110 emplois) avec des effets nationaux, sectoriels et locaux positifs. Vient ensuite l'enseignement (+90 emplois), ce qui constitue une exception par rapport à d'autres services publics. Enfin, le secteur industriel de la production et distribution d'eau gagne des emplois (+66 emplois) porté quasi en totalité par un effet local positif. A noter que d'autres secteurs industriels gagnent des emplois avec un effet local positif : (notamment la Production et distribution d'eau, l'assainissement, gestion des déchets et dépollution ; la Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques ; la Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements), avec hausses comprises entre +20 et +70 emplois sur la période 2014-2021.

A l'opposé, les grands secteurs pourvoyeurs d'emplois sur le territoire sont ceux qui ont perdu le plus d'emplois : les secteurs de la santé humaine, médico-social et de l'administration publique, ainsi que celui de la construction pâtissent d'effets locaux particulièrement négatifs (qui expliquent entre 52% et 75% des baisses d'emplois). Enfin, l'agriculture est également en forte baisse, avec un effet local cependant neutre.

| Secteur d'activité, libellé A38                                                                                  | Emplois       | Variation de l'emploi | Effet national    |            | Effet sectoriel   |            | Effet local       |            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|-----------------------|-------------------|------------|-------------------|------------|-------------------|------------|
|                                                                                                                  | 2021          | 2014-2021             | Variation absolue | %          | Variation absolue | %          | Variation absolue | %          |
| <b>PNR Volcans d'Auvergne</b>                                                                                    | <b>29 578</b> | <b>-1190</b>          | <b>+ 1451</b>     | <b>35%</b> | <b>- 587</b>      | <b>14%</b> | <b>- 2054</b>     | <b>50%</b> |
| Activités de services administratifs et de soutien                                                               | 1 017         | +257                  | 36                | 14%        | 80                | 31%        | 141               | 55%        |
| Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques | 575           | +147                  | 20                | 14%        | 82                | 55%        | 46                | 31%        |
| Autres activités de services                                                                                     | 737           | +110                  | 30                | 13%        | -57               | 26%        | 138               | 61%        |
| Enseignement                                                                                                     | 1 861         | +90                   | 84                | 76%        | 17                | 15%        | -10               | 9%         |
| Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution                            | 223           | +66                   | 7                 | 11%        | -1                | 1%         | 59                | 88%        |
| Activités pour la santé humaine                                                                                  | 1 603         | -163                  | 83                | 19%        | 54                | 12%        | -300              | 69%        |
| Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement                                           | 2 943         | -193                  | 148               | 30%        | -85               | 17%        | -256              | 52%        |
| Administration publique                                                                                          | 2 554         | -217                  | 131               | 27%        | -80               | 17%        | -268              | 56%        |
| Agriculture, sylviculture et pêche                                                                               | 4 207         | -285                  | 212               | 30%        | -497              | 70%        | 0                 | 0%         |
| Construction                                                                                                     | 1 995         | -576                  | 121               | 15%        | -82               | 10%        | -615              | 75%        |

Variation de l'emploi et les facteurs explicatifs de la dynamique d'emploi par secteur A38, 2014-2021 sur le Parc en 10 secteurs (Insee RP 2014-2021)

### 14.4.3 Analyse au regard de 732 secteurs d'emplois

Une analyse fine en 732 secteurs démontre la diversité des configurations. Elle met en exergue le rôle déterminant des choix microéconomiques et témoigne du rôle majeur de l'effet local comme variable explicative. Les variations les plus fortes, à la hausse comme à la baisse, entre 2014 et 2023 restent relativement faibles dans l'absolu. Seuls 3 secteurs dénombrent en effet une variation d'emploi supérieure à 100 (à la hausse ou à la baisse) : la restauration traditionnelle (+168), les débits de boisson (+107) et le commerce de détail de produits surgelés (-127). Néanmoins en valeur relative, les effets sont plus significatifs.

L'effet local est prédominant pour expliquer les variations locales, soulignant le caractère atypique du territoire. Sur 247 secteurs pour lesquels les valeurs sont exploitables statistiquement, 159 possèdent une variation expliquée majoritairement par l'effet local (part de la dynamique d'emploi expliqué à +50% par l'effet local).

| Secteur d'activité, libellé A732                                 | Emplois       | Variation de l'emploi | Effet national    |           | Effet sectoriel   |           | Effet local       |           |
|------------------------------------------------------------------|---------------|-----------------------|-------------------|-----------|-------------------|-----------|-------------------|-----------|
|                                                                  | 2023          | 2014-2023             | Variation absolue | %         | Variation absolue | %         | Variation absolue | %         |
| <b>PNR Volcans d'Auvergne</b>                                    | <b>14 333</b> | <b>+ 910</b>          | <b>ns</b>         | <b>ns</b> | <b>ns</b>         | <b>ns</b> | <b>ns</b>         | <b>ns</b> |
| Restauration traditionnelle                                      | 534           | + 168                 | 49                | 29%       | 21                | 12%       | 99                | 59%       |
| Débits de boissons                                               | 169           | + 107                 | 8                 | 8%        | 29                | 27%       | 70                | 65%       |
| Activités des agences de travail temporaire                      | 93            | + 93                  | ns                |           | ns                |           | ns                |           |
| Messagerie, fret express                                         | 91            | + 91                  | ns                |           | ns                |           | ns                |           |
| Boulangerie et boulangerie-pâtisserie                            | 308           | + 89                  | 29                | 33%       | 36                | 41%       | 23                | 26%       |
| Hébergement médicalisé pour personnes âgées                      | 316           | + 80                  | 31                | 39%       | 3                 | 4%        | 45                | 57%       |
| Hypermarchés                                                     | 164           | + 79                  | 11                | 11%       | -11               | 11%       | 79                | 78%       |
| Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie | 342           | + 72                  | 36                | 8%        | 216               | 50%       | -180              | 42%       |
| Transports routiers réguliers de voyageurs                       | 151           | + 71                  | 11                | 15%       | 2                 | 3%        | 58                | 82%       |
| Commerce de gros d'habillement et de chaussures                  | 266           | + 59                  | 28                | 21%       | -35               | 27%       | 67                | 51%       |
| ...                                                              | ...           |                       | ...               |           | ...               |           | ...               |           |
| Commerce de gros d'autres biens domestiques                      | 5             | -41                   | 6                 | 12%       | -10               | 19%       | -37               | 19%       |
| Nettoyage courant des bâtiments                                  | 317           | -46                   | 48                | 24%       | 30                | 15%       | -125              | 15%       |
| Aide à domicile                                                  | 213           | -56                   | 36                | 28%       | -6                | 5%        | -86               | 5%        |
| Transport ferroviaire interurbain de voyageurs                   | 13            | -66                   | 11                | 12%       | -48               | 55%       | -28               | 55%       |
| Industrie des eaux de table                                      | 901           | -69                   | 129               | 39%       | -189              | 58%       | -9                | 58%       |
| Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment         | 267           | -71                   | 45                | 28%       | -24               | 15%       | -92               | 15%       |
| Fabrication de meubles de cuisine                                | 85            | -74                   | 21                | 18%       | -21               | 18%       | -74               | 18%       |
| Activ. Poste dans le cadre d'une obligation de service univ.     | 194           | -85                   | 37                | 23%       | -117              | 73%       | -5                | 73%       |
| Arts du spectacle vivant                                         | 12            | -88                   | 13                | 12%       | -42               | 37%       | -59               | 37%       |
| Commerce de détail de produits surgelés                          | 3             | -127                  | 17                | 11%       | -40               | 24%       | -105              | 24%       |

Variation de l'emploi salarié privé hors agriculture des 10 secteurs ayant le plus gagné d'emplois et des 10 secteurs ayant le plus perdus d'emplois sur le PNR des Volcans d'Auvergne (Urssaf Acooss 2014-2023). ns : non-significatif



**Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne**  
**Bureaux puydômois** Montlosier, 63970 Aydat | 04 73 65 64 00  
**Bureaux cantaliens** Place de l'hôtel de ville, 15300 Murat | 04 71 20 22 10  
accueil@parcdesvolcans.fr | [www.parcdesvolcans.fr](http://www.parcdesvolcans.fr)